

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté des sciences économiques, sociales et politiques
Département des sciences sociales et politiques

PROCESSUS D’AFFILIATION

*Analyse d’une population de personnes sans emploi ayant transité par un dispositif
d’insertion*

Présenté par
Christine Jaminon

Promoteurs :
Ginette Herman, Christian Maroy

Dissertation doctorale présentée en
vue de l’obtention du grade de
docteur en sociologie

March 2002

I. Introduction

Le chômage est devenu un problème central dans notre société. En effet, il est au coeur des préoccupations politiques¹. Depuis la fin des trentes glorieuses, le chômage s'est développé et a touché un nombre important d'individus (passé de 3,7% en 1974 à 16,1% en 1997 pour la Belgique, de 5,4% à 24,4% pour la Région wallonne²). Sur le plan individuel, il représente une situation souvent difficile à surmonter; sur le plan collectif, le chômage pose la question de l'organisation de la société et de la prise en charge des personnes privées d'emploi. C'est cette problématique du chômage que nous allons tenter d'analyser dans cette thèse doctorale.

Le chômage, défini par l'absence d'emploi pour une partie de la population, est au premier chef, un problème économique. En effet, être privé d'emploi, c'est ne pas pouvoir subvenir à ses besoins par l'intermédiaire d'un salaire que l'emploi procure. Néanmoins, dans notre contexte sociétal, la sécurité sociale s'est développée depuis plusieurs décennies et a permis la mise sur pied d'un système permettant d'assurer les individus contre les risques liés au travail. Parmi ceux-ci nous trouvons le risque de perdre son emploi, et par là de se retrouver en chômage. C'est par le biais de la sécurité sociale que les individus vont percevoir des allocations de chômage comme compensation à la perte du salaire lié à l'emploi. Certes, ces allocations de chômage ne permettent pas de combler entièrement la perte de salaire mais tentent de répondre aux besoins essentiels de l'être humain et de lui assurer une transition économique entre sa situation de non emploi et une éventuelle réinsertion professionnelle. Néanmoins, le chômage s'est rapidement imposé comme un problème de société engendrant un sentiment d'exclusion chez les personnes victimes de ce fléau et ce, surtout chez les individus en chômage de longue durée. Cela peut paraître paradoxal : le travail n'est-il pas une contrainte ? Les travailleurs doivent fournir un effort, le travail, en échange de quoi le salarié reçoit une rémunération. Les allocations de chômage permettent alors d'être dispensé de cette « contrainte ». Or, la plupart des individus victimes du chômage ne considèrent pas celui-ci comme une opportunité mais bien plus comme un fardeau. Ainsi Herman G. et Van Ypersele D. (1998) ont pu mettre ceci en évidence : « *concernant la valeur qu'une telle*

¹ Voici un extrait du Contrat d'avenir pour la Wallonie réalisé par le Gouvernement wallon adopté le 16/09/99 : « le Gouvernement se fixe un double objectif ambitieux : atteindre à l'horizon 2010 la moyenne européenne en matière de taux d'emploi d'une part, de création de richesse par habitant d'autre part. A l'heure actuelle, le taux d'emploi wallon est de 53%, soit 8% de moins que la moyenne des 15 pays de l'Union européenne qui atteint 61%. Le PIB par habitant en Wallonie est quant à lui de 11% inférieur à la moyenne européenne. »

² Source : Office National de l'Emploi. Les taux de chômage sont définis en rapport à la population assurée contre le chômage. Le taux de chômage régional est établi sur base du nombre de chômeurs complets indemnisés - demandeurs d'emploi (CCI-DE) par rapport à la population assurée contre le chômage (base : INAMI au 30 juin de l'année correspondante, sauf pour le taux de 1997 qui se base sur les derniers chiffres de l'INAMI, à savoir au 30.06.1995). Le taux de chômage national est déterminé par le rapport entre les CCI-DE et la population assurée contre le chômage (source : ONSS de l'année correspondante, sauf pour le taux de 1997 qui se réfère aux dernières données de l'ONSS à savoir au 30.06.1995)

appartenance (au groupe des chômeurs) *représente, ils (les chômeurs) ne manifestent aucune hésitation : ils n’y trouvent aucun avantage, la chose est désagréable et honteuse . Sans nuances* » (op cit, p. 76).

Quels sont les éléments pouvant expliquer cette réaction ? De nombreux travaux³ ont déjà étudié la question et ont pu mettre en évidence que le travail bien plus qu’une contrainte représente un service que l’individu offre à la société. Par là, il se rend utile et en échange, reçoit une reconnaissance sociale de la part de ses pairs. Outre ces dimensions symboliques, l’emploi insère également l’individu dans une structuration temporelle, le temps de travail est défini par opposition aux temps libres. Ces éléments nous donnent quelques pistes pour envisager la problématique du chômage. Celle-ci ne se résumerait pas à un problème d’ordre économique mais des éléments sociaux seraient en jeu comme nous venons de le souligner. Cette problématique ouvre alors le champ à l’analyse des relations entre les individus et la société au sein de laquelle ils vivent. C’est en considérant l’absence d’emploi dans un contexte plus général et au sein d’un système social que nous pourrions éclairer le paradoxe du chômage vécu négativement.

Dans un premier temps, nous allons nous interroger sur ces relations entre individus et société. Pour ce faire, nous analyserons le concept d’intégration. En effet, la question posée est la suivante : que signifie être intégré dans une société ? Nous en étudierons les différentes conceptions sociologiques. Nous passerons ensuite en revue les conceptions théoriques liées à l’analyse du chômage. En effet, différents concepts ont été développés pour analyser cette problématique. Citons déjà ceux d’insertion, d’exclusion, de disqualification sociale, de désinsertion ou encore de désaffiliation. Quelles en sont les conceptions sous-jacentes et quelles relations pouvons-nous faire entre ces concepts et celui d’intégration ?

Après cette analyse théorique des relations entre individus et société, nous rentrerons au cœur de la problématique du chômage pour passer en revue les travaux ayant traité de cette question en dégagant les éléments principaux de l’analyse. Nous verrons que ces études peuvent être classées selon deux approches : une première que nous qualifierons « d’unidimensionnelle », tente d’expliquer le chômage par sa dimension économique, la seconde approche que nous nommerons « multidimensionnelle », tente d’expliquer différentes dimensions du chômage, outre la dimension économique, d’autres dimensions sociales seront mises en lumière.

³ Notamment Lenoir R., 1974 ; Jahoda M., 1979 ; Schnapper D. 1981; de Gaulejac V., Taboada Léonetti L., 1994 ; Méda D., 1995 ; Castel R., 1995a .

A la suite de l'analyse des conceptions théoriques de l'intégration et des études empiriques traitant du chômage, nous développerons notre conception de la problématique. Notre réflexion nous a conduite à adopter le concept « d'affiliation », à la suite du concept de désaffiliation proposé par Castel (1995a). Ce concept permet d'aborder la question du chômage dans deux dimensions comme nous le verrons : dimension professionnelle mais aussi dimension des sociabilités. Nous analyserons alors chacune des dimensions. La dimension professionnelle est essentielle dans notre contexte sociétal comme nous pourrions le voir à partir d'une analyse socio-historique. Les sociabilités, quant à elles, constituent un élément fondamental des relations entre individu et société. Elles ont été particulièrement étudiées en sociologie et nous en analyserons quelques déterminants. Nous verrons ensuite comment peuvent être considérées les relations entre ces deux dimensions constitutives de l'affiliation.

Nous en arriverons alors à la question centrale de cette thèse, à savoir : parmi les personnes peu qualifiées transitant par un dispositif d'insertion socio-professionnelle, quels sont les processus d'affiliation à l'œuvre ? Les dispositifs d'insertion se sont développés pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes privées d'emploi. A ce titre, ils semblent représenter un vecteur d'affiliation. Nous nous intéresserons à une population privée d'emploi ayant transité par de tels dispositifs afin d'analyser les processus d'affiliation à l'œuvre.

Nous faisons l'hypothèse que le processus d'affiliation peut prendre différentes formes. La plus favorable serait celle de l'affiliation de la population : les individus s'insèreraient professionnellement et simultanément développeraient leurs sociabilités. A l'opposé, le processus peut prendre une forme qui semble nettement moins favorable : les individus seraient en processus de désaffiliation c'est-à-dire qu'ils connaîtraient simultanément une désinsertion professionnelle et une diminution de leurs sociabilités. Entre ces deux formes extrêmes, nous faisons l'hypothèse que deux autres processus existent : l'affiliation professionnelle, les individus, comme ce terme l'évoque, s'insèreraient professionnellement mais ne verraient pas leurs sociabilités se développer simultanément ; la seconde forme serait celle de l'insertion sociale : à l'inverse de la situation précédente, les individus voient leurs sociabilités se développer mais sans s'insérer professionnellement. Ce processus d'affiliation prend différentes formes en fonction de facteurs différenciés, ainsi nous passerons en revue un certain nombre de facteurs qui peuvent s'avérer explicatifs de l'affiliation.

La partie empirique nous permettra de tester nos hypothèses à partir d'une population que nous avons pu suivre longitudinalement. Cette population a fréquenté un dispositif d'insertion, c'est à partir de ce moment que nous l'avons suivie et interrogée à plusieurs

reprises à l'aide de questionnaires. Un dernier entretien semi-directif a ensuite été mené sur une partie de la population. Cette dernière phase de récolte de données s'est réalisée qualitativement alors que les trois premières étaient quantitatives. Avant de suivre cette population, nous avons réalisé une analyse organisationnelle des dispositifs qu'elle avait fréquenté afin d'en connaître les caractéristiques pour mieux en comprendre l'interaction entre le dispositif fréquenté et les trajectoires individuelles.

Trois parties composeront la partie empirique : une première partie consacrée à l'analyse des dispositifs d'insertion, une deuxième présentant l'analyse des trajectoires quantitatives (sur base des trois premières phases de récoltes de données) et enfin, la troisième partie présente l'analyse qualitative des trajectoires (sur base de la quatrième phase de récolte de données comprenant des entretiens). Nous tenterons de conclure sur la pertinence du concept d'affiliation ainsi que sur les processus d'affiliation à l'œuvre au sein de la population analysée.

II. De l'intégration à l'affiliation

Nous allons d'abord analyser les différentes conceptions théoriques développant la relation entre individu et société afin de comprendre plus largement quels sont les enjeux au sein de la problématique du chômage. En effet, cette question est fondamentale en sociologie. Elle a été abordée très tôt à partir du concept d'intégration. Nous allons donc passer ce concept en revue et en analyser les différentes conceptions que nous avons dégagées. Nous analyserons ensuite les approches théoriques développées dans le cadre de la problématique du chômage. Une revue des études empiriques traitant de cette question sera réalisée afin de mettre en lumière les apports de celles-ci sur la problématique du chômage. Nous analyserons alors le concept d'affiliation qui nous permettra de développer notre problématique.

1. Conceptions sociologiques de l'intégration

Comment les individus sont-ils intégrés à la société ? Quelles sont les relations entre l'individu et la société ? La sociologie traite de cette question à partir du concept d'intégration.

Nous pouvons définir les paradigmes sociologiques sur un axe opposant l'intégration au conflit. Les écoles fonctionnalistes et structuro-fonctionnalistes sont situées proches du premier pôle. L'intégration des normes permet la cohésion de la société, celle-ci s'opérant par le processus de socialisation. A l'opposé, on trouve un second pôle : celui du conflit. Parmi les écoles qui caractérisent ce pôle, la principale est le marxisme : les rapports sociaux de production sont centraux. C'est, par conséquent, la position des individus au sein des rapports sociaux de production qui définissent leur intégration. Nous allons développer chacune de ces conceptions.

A. Conception fonctionnaliste

Le concept de société voit le jour en opposition à celui de communauté : « *On oppose ainsi à l'idée de communauté la notion de société (ce que Tönnies appelle Gesellschaft), qui fait référence aux liens de type impersonnel et contractuel unissant de très nombreux individus ; ces liens se développaient à l'époque moderne et souvent, semblait-il, aux dépens des liens communautaires* » (R.A Nisbet, 1984, p.19). Le concept de communauté « *recouvre en effet tous les types de relations caractérisés à la fois par des liens affectifs, étroits, profonds et durables, par un engagement de nature morale et par une adhésion commune à un groupe social. La notion de communauté est fondée sur une conception de l'homme qui envisage celui-ci dans sa totalité plutôt que dans chacun des rôles qu'il peut occuper dans l'ordre*

social » (ibidem, p.70). Le concept de société se développe avec la sociologie lors de l'industrialisation (Dubet et Martucelli, 1998). En effet, il apparaît alors que la question sociale est celle du maintien de la solidarité et de la cohésion sociale dans une société en pleine restructuration sortant de la société rurale dans laquelle la notion de communauté était centrale : « *Mais, si on laisse de côté leur signification théorique pour la sociologie, on peut considérer qu'elles (les oppositions dont communauté-société) résument très bien le conflit entre tradition et modernisme, entre d'un côté l'ordre ancien mourant sous les coups de la révolution industrielle et de la révolution démocratique, et de l'autre l'ordre nouveau dont les contours restaient encore mal définis et qui était une source d'inquiétude tout autant que de joie et d'espoir* » (R.A Nisbet, 1984, p.20). Selon cette conception, la société est représentée par un système. Elle est définie comme une cohérence fonctionnelle dans laquelle la diversité des statuts, des rôles et des institutions contribue à assurer l'intégration de l'ensemble (Dubet et Martucelli, 1998, p.26).

Le paradigme de l'intégration peut se définir comme suit : « *les conduites de chaque individu sont déterminées (donc socialement contrôlées) par les autres individus, qui obéissent eux-mêmes et défendent des normes ("des règles") sociales qui leur préexistent et qui sont structurées. Donc, chacun obéit aux "autres", ou plus précisément à un autre généralisé et impersonnel. (...) La cohésion du tout malgré les changements se maintient par le consensus de (presque) tous, par la soumission à un contrôle normatif exercé par "on", c'est-à-dire à la fois par personne et par tous les autres* » (Bajoit, 1992, pp.24-25). On peut également définir ce paradigme comme « *un processus par lequel une collection hétéroclite d'éléments se transforme en un ensemble, un système, une totalité c'est-à-dire quelque chose qui a sa propre unité, sa propre spécificité* » (Barel, 1990, Connexions, 56, p.85). Dans ce courant théorique, la société est un système régi par des normes sociales.

La sociologie durkheimienne s'inscrit dans ce courant : la question qui se trouve au cœur du travail de Durkheim est la suivante : « *qu'est-ce qui fait qu'une collection d'être humains sans relations à priori, finit par se constituer en une « collectivité » c'est-à-dire en un agrégat, relié par des formes spécifiques de solidarité ?* » (Xiberras, 1998, p.37). Le concept de conscience collective défini par Durkheim permet de mettre en évidence ce processus d'intégration : « *en s'agrégeant, en se pénétrant, en se fusionnant, les âmes individuelles donnent naissance- à un être psychique si l'on veut, mais qui constitue une individualité psychique d'un genre nouveau* » (Durkheim, 1977, p.103). Cette conscience collective est différente de la conscience individuelle mais est aussi différente de la somme des consciences individuelles. Il s'agit d'une supra entité. Durkheim va expliquer la cohésion de la société et donc répondre à la question fondamentale de sa sociologie comme suit : la force et le degré

d'intensité reliant les hommes à la conscience collective varient avec la force et le degré de cohésion entre les hommes. Par exemple, dans les sociétés traditionnelles, les consciences individuelles sont soumises à la conscience collective, il s'en suit une solidarité naturelle, de l'altruisme (solidarité mécanique) alors que dans les sociétés modernes, on trouve une forte différenciation (solidarité organique) : ce sont les consciences individuelles qui priment sur la conscience collective, on voit alors se développer l'individualisme et l'égoïsme. A partir de là, Durkheim va développer deux concepts, celui de densité morale et celui d'anomie. La densité morale est définie comme « *la cohésion qui existe autour de valeurs, d'interdits ou d'impératifs sacrés, qui relie les individus au tout social* » (1977, p.103). C'est elle qui influencera le degré de cohérence d'une représentation collective et par là, le degré d'adhésion chez les sujets. Dans ce paradigme, c'est le rapport aux normes, aux valeurs qui définira la cohésion de la société. En effet, plus il est fort et plus la cohésion de la société est importante. Pour le père de la sociologie française, les normes sociales sont contraignantes et exogènes et par là, permettent la cohésion de la société.

La conception parsonienne de la société, datant de l'après-guerre, est un peu différente : la société se dote de structures sociales permettant de répondre aux besoins de ses membres, elle assure la cohésion de son système de valeurs et entretient ainsi la motivation et les "engagements" des acteurs. « *Les actions individuelles se conforment généralement à des statuts et des rôles qui sont fortement connotés par les normes et les valeurs dominantes, assurant ainsi l'intégration des individus au système et le maintien d'un système intégré* » (Molgat,1999, p.81).

Le processus de socialisation est un élément central développé par la sociologie classique pour expliquer la cohérence de la société. Il permet à chacun d'exercer ses rôles sociaux en développant une autonomie individuelle. L'individu moderne se différencie de l'homme de la communauté : les croyances collectives, les codes culturels ritualisés, le contrôle du groupe sont remplacés par des valeurs universelles, des rôles multiples et autonomes, un contrôle social de type subjectif et des règles morales intériorisées qui deviennent des obligations subjectives. « *Plus l'individu est socialisé dans des valeurs modernes et universelles, plus il fait l'apprentissage de la liberté et de l'esprit critique. Plus il se libère du poids de la tradition, plus il est pleinement un individu et cesse d'être le rouage "formaté" de la société dans laquelle il vit. La liberté n'est pas seulement l'oubli de la socialisation et des déterminismes ritualisés ou inconscients, elle est la reconnaissance conjointe de la nécessité et de l'autonomie morale* » (Dubet, Martucelli, 1998, p. 45).

L'intégration se réalise donc par la socialisation qui permet l'intégration des normes et valeurs en cours dans la société et, par là l'adaptation des individus au système social. La socialisation permet donc de modeler des individus conformes à ce que la société attend d'eux : *« C'est la conformité précoce des individus aux normes et aux valeurs qui est assurée par les agents socialisateurs qui ont eux-mêmes été socialisés dans ce système et qui ont été légitimés pour assurer leur rôle de socialisateur »* (Dubar, 1991, p. 53). Cette conception de la socialisation est une vision que l'on pourrait caractériser avec Dubar d'hypersocialisation. Les marges de manœuvre individuelles sont très faibles.

Les individus qui sont mal socialisés ou ayant un déficit de socialisation subiront alors des appareils mis en place afin de les resocialiser. Il s'agit d'appareils éducatifs, de contrôle ou de mise à l'écart. Ce mode de résolution des problèmes d'intégration fait donc porter la responsabilité sur les déficiences des acteurs individuels et non du système : *« Ainsi, le problème central des jeunes « à intégrer » est associé aux obstacles psychologiques qu'ils doivent affronter pour accéder à la vie adulte. Tout se passe comme si c'était les individus- en l'occurrence, les jeunes ou leurs parents- qui devaient porter la responsabilité de la non-intégration lorsque le système « fonctionne ». Ce courant d'intervention ne cherche pas à stimuler la capacité d'intégration des structures sociales mais à « réorienter » les jeunes individus dont les trajectoires s'écartent de la norme dans une société posée a priori comme système intégré et intégrant »* (Molgat, 1999, p.82).

Dans cette conception de la société et de la socialisation, il n'y a pas de distance entre le système et l'acteur : *« la notion de rôle, définissant la rencontre d'un acteur, de positions et de codes sociaux, est au centre de ce modèle de l'action. L'individu est un "personnage social" parce que le système de positions sociales et la culture sont intimement imbriqués, parce que cette intégration accroît la maîtrise de l'individu sur lui-même. (...) L'acteur n'est pas subordonné au système comme dans le monde communautaire, il est le système »* (Dubet, Martucelli, 1998, p.48). C'est donc par la socialisation que les membres de la société vont adhérer aux normes et ainsi être intégrés au tout.

B. Conception conflictuelle

Cependant, la société n'est pas qu'un système défini par l'équilibre. Elle est aussi traversée par des conflits, notamment ceux relatifs aux classes sociales. On peut décrire la société comme le résultat *« de conflits et d'ajustements entre groupes sociaux pour l'exercice et l'orientation des fonctions fondamentales de la vie collective humaine : l'économique, le politique et le symbolique »* (Deschamps, 1993, p.120).

L'intégration est définie par le système dominant : *« dans tout mode de production, il existe un système dominant dont la place est variable et caractérise précisément le mode de production de la société, donc l'état du système social. Mais en dernier ressort, le système déterminant est toujours le système économique, véritable invariant dont dépend la matrice générale de production. C'est le système économique en effet qui rend en fin de compte possible l'articulation des différentes instances d'une société »* (Delruelle-Vosswinkel N., 1987, p.57). Les intérêts différents découlent de la structure de l'autorité dans l'organisation sociale. L'intégration est alors le résultat de rapports de forces dans la société. Ceux-ci sont institutionnalisés par des organes de négociation. Ce sont donc les rapports de force et le système économique en dernier ressort qui définissent l'intégration des individus. Barel (1990) donne la définition suivante de l'intégration dans ce paradigme : *« processus par lequel un élément est rendu apte à être incorporé à un ensemble existant, admis comme membre légitime du tout qu'il constitue »* (opcit, p.85). Dans ce cadre théorique, il y a inégalité de fait entre le sujet intégré et le sujet qui s'intègre.

La socialisation est alors considérée comme une programmation de l'individu permettant sa domination. *« La subjectivation est perçue comme la ruse ultime de la socialisation moderne. L'autonomie individuelle n'est qu'une illusion nécessaire à l'accomplissement total de la socialisation. L'intériorisation des normes et des codes est si absolue que l'individu oublie les sources sociales de ses conduites, de ses pensées et de ses sentiments profonds »* (Dubet et Martucelli, 1998, p. 45).

La notion d'habitus développée par Bourdieu s'inscrit dans cette perspective théorique. L'habitus peut se définir comme une : *« identification à une position (relative) permanente et aux dispositions qui lui sont associées. Elle permet d'assurer la permanence des identités individuelles et la reproduction des structures sociales conçues à la fois comme espaces structurés selon les mêmes " positions " (haut/bas) et comme rapports de domination (dominants/dominés) entre des " positions " constamment reproduites- à travers toutes les formes de changement qui ne constituent jamais que des reconversions de stratégies objectives ne modifiant pas la structuration de l'espace social »* (Dubar, 1991, p. 75).

Selon la théorie de Bourdieu, la domination est exercée par le pouvoir symbolique. Cette théorie sous-tend donc également la présence de conflits au sein de la société : *« cette lutte de classes n'a rien de proclamé, et les classes sociales n'y sont pas unies et mobilisées. Il ne s'agit, apparemment, que de choix personnels et de préférences privées. Mais les stratégies menées par les individus privés ont précisément pour caractéristique d'être spontanément*

coordonnées dans leurs orientations et dans leurs résultats. (...) L'enjeu ultime de ces luttes est bien la conquête de la légitimation, et ultimement la légitimation de la domination. Aussi éloignée des enjeux sociaux que paraissent ces luttes symboliques, elles participent en fait à l'entretien des supériorités de classes, des distinctions et des rejets, qui assurent le renouvellement des dominations » (Ansart P., 1990, p.107-108).

La socialisation est donc un mécanisme d'intériorisation de la culture universelle qui n'est autre que celle de la classe dominante. *« Il est ainsi exigé d'une partie de la population qu'elle réponde à des valeurs et des normes de comportements en porte-à-faux par rapport à son origine et son vécu de classe c'est-à-dire son expérimentation quotidienne des rapports sociaux ; cette exigence trouvant sa justification dans la "nécessité fonctionnelle" des stratifications sociales qui induit un lien dans la hiérarchie et un consentement à ce lien » (Deschamps, 1993, p.124).* Il n'y a dans cette vision pas non plus de distance entre l'acteur et le système, entre l'objectivité et la subjectivité.

Cette conception de l'intégration tend à considérer l'individu comme un « objet » à socialiser afin d'assurer la reproduction du système social. Néanmoins, si l'individu échappe à cette hypersocialisation, il développera des stratégies pour aller à l'encontre de la reproduction, c'est ce que développe le marxisme avec la lutte des classes. Par la prise de conscience, les individus vont pouvoir inverser le système de reproduction dans un sens qui leur sera plus favorable. *« Pour Marx, les maux dont souffre son époque n'augurent pas d'une prolétarianisation de l'âme et de l'esprit humain (...). Il s'agit simplement là d'un moment difficile à passer, moment qui connaîtra bientôt, avec la révolution, une fin grandiose, et qui permettra d'atteindre la terre promise du socialisme » (Nisbet R.A., 1984, p.353).*

On a dégagé deux conceptions de l'intégration dans la sociologie classique. La première est fonctionnaliste et considère que l'individu est intégré lorsqu'il a intériorisé les normes en cours dans la société. Cette intériorisation permettra à l'individu d'accomplir son rôle au sein de la structure sociale et d'ainsi permettre à l'ordre social de perdurer en assurant la cohésion sociale de l'ensemble. La seconde conception est celle d'une sociologie dialectique considérant que la société est le produit des rapports de forces. La classe dominante impose ses normes implicitement à l'ensemble de la société et principalement la position au sein des rapports de production.

C. Conception constructiviste

Ces conceptions de la société vont décliner au sein de la sociologie contemporaine (Dubet et Martucelli, 1998). Un nouveau courant de recherche va se développer, il s'agit du constructivisme. « *La réalité sociale tend à y être appréhendée comme construite et non comme « naturelle » ou « donnée » une fois pour toutes* » (Corcuff, 1995, p.6). Bien que ce concept recouvre une grande diversité de conceptions, les auteurs tentent de dépasser les dichotomies présentes dans les conceptions précédentes, à savoir celles opposant une conception collective à une conception individualiste, l'objectif au subjectif, le macro au micro, introduisant la réflexivité de l'acteur : « *les réalités sociales sont tout à la fois objectivées et intériorisées. D'une part, elles renvoient à des mondes objectivés : les individus et les groupes se servent de mots, d'objets, de règles, d'institutions, etc., légués par les générations antérieures, ils les transforment et en créent de nouveaux. Ces ressources objectivées, donc extériorisées par rapport à eux, agissent en retour comme contraintes sur leur action, tout en offrant des points d'appui à cette action. D'autre part, ces réalités sociales s'inscrivent dans des mondes subjectifs et intériorisés, constitués notamment de formes de sensibilité, de perceptions, de représentations et de connaissances* » (op.cit. p.18).

La crise de la modernité fait apparaître les limites des représentations de la société. Touraine montre comment l'acteur et le système se séparent. Avec l'éclatement de la modernité, le processus de subjectivation se développe c'est-à-dire que l'individu se transforme en sujet : « *c'est lui (l'homme) qui devient le fondement des valeurs, puisque le principe central de la moralité devient la liberté* » (Touraine, 1992, p.245). Touraine analyse ce processus en termes "meadiens" c'est-à-dire comme la séparation du soi et du je. Le soi est défini comme : « *l'image que l'individu acquiert de lui-même à travers ses échanges de langage avec d'autres à l'intérieur d'une collectivité. Ce qui commande ici, c'est la relation aux autres, socialement déterminée, ce qui est la définition même du rôle et de l'attente du rôle qui l'accompagne* » (Touraine, 1992, p.309). Le « je » est la liberté de réagir aux normes sociales intériorisées par le « moi » (« *ensemble organisé des attitudes des autres que l'on assume soi-même* » Touraine, 1992, p.147). Le sujet se définit alors : « *par la réflexivité et la volonté, par la transformation réfléchie de soi-même et de son environnement* » (Touraine, 1992, p.313). Touraine analyse l'apparition du sujet par l'observation du dégagement des rôles sociaux : « *la présence du sujet se marque par la distance que l'acteur prend par rapport à la situation. Il n'est plus engagé entièrement dans son acte, il s'en détache non pas pour l'observer du dehors, mais pour rentrer en lui-même, s'éprouver dans son existence, dans le sens que l'acte a pour cette existence plutôt que pour la société ou pour la tâche qui lui a été confiée* » (Touraine, 1992, p.327).

La sociologie contemporaine voit l'éclatement des conceptions classiques de l'intégration. En effet, la conception de la socialisation évolue, l'individu n'est plus uniquement caractérisé par sa socialisation mais aussi par une subjectivité qui prend de plus en plus d'importance. Il ne s'agit donc plus uniquement d'être socialisé mais la réflexivité est de plus en plus considérée. On verra donc l'affaiblissement du fonctionnalisme. La conception de l'individu comme sujet intégré au sein des structures sociales va être remplacée par une analyse croissante du subjectif et de l'objectif, de l'acteur et du système. La sociologie des organisations illustre particulièrement bien cette évolution : les organisations analysées d'abord comme des ensembles fonctionnels vont ensuite être étudiées comme des logiques différenciées entre le système et l'acteur (l'analyse de Crozier et Friedberg en est un exemple). L'analyse de la société en termes de classes sociales perd alors aussi de sa pertinence étant donnée l'évolution que la société connaît. Une classe sociale peut se définir par la position sociale de l'individu au sein des rapports de production; elle détermine un style de vie ainsi qu'un acteur collectif. Cependant, étant donné l'évolution des rapports de production, on observe une augmentation du nombre de salariés, de la qualification des ouvriers et de la déqualification des employés. Tout ceci débouche sur une diversification des positions sociales et une difficulté de classer les individus à partir d'un seul critère. Par exemple, la consommation culturelle ne s'explique pas uniquement en termes de positions sociales mais aussi en fonction du capital culturel, du niveau scolaire et des différences intergénérationnelles. On observe donc une multiplication des clivages et le concept de classe sociale est de moins en moins utilisé.

Les deux conceptions de l'intégration dégagées par la sociologie classique perdent donc de leur pertinence et la sociologie contemporaine va trouver d'autres éléments pour analyser ce concept. Ainsi, les auteurs contemporains ne parleront plus d'intégration mais développeront des concepts « négatifs », comme ceux d'exclusion, de désinsertion, de disqualification ou encore de désaffiliation étant donné ce qui fait problème dans la société. Les analyses sociologiques seront réalisées à partir des problèmes sociaux, s'intéressant plus particulièrement au niveau micro social et non plus en termes de structure sociale et de niveau macro social. Alors que la sociologie classique était confrontée à la disparition de l'idée de communauté, la sociologie contemporaine va voir disparaître l'idée de société.

L'interactionnisme symbolique considère la vie sociale comme une somme d'interactions (comme un théâtre pour Goffman). L'idée de société n'apparaît donc pas. On ne parle pas des structures sociales mais simplement des situations sociales d'interactions. Le sociologue américain va s'intéresser au niveau micro-sociologique tout en conservant une conception de l'intégration proche de celle définie par Parsons dans la mesure où la déviance est définie par

la *transgression des normes d'un groupe* (Xiberras, 1998, p.97). Le référent est ici le groupe et non plus la société dans son ensemble. Ainsi, un groupe peut être déviant par rapport aux normes définies dans une société donnée mais développera son propre système de normes auxquelles ses membres doivent se soumettre : « *tout se passe comme si les groupes de la déviance parvenaient à rétablir en leur sein un lien social de type communautaire, s'appuyant sur des représentations collectives cohérentes, mais qu'ils ne parvenaient pas à établir du lien social ou de solidarité externe, ni avec la société globale, ni avec les autres formes de regroupement* » (Xiberras, 1998, p.131).

Le concept de socialisation cède la place à d'autres concepts comme celui d'identité accentuant davantage des dimensions individuelles. Ainsi, Dubar (1991) définira l'identité comme un concept composé de deux facettes, la première est sociale : il s'agit d'une définition externe donnée par les institutions et les agents sociaux, la seconde est individuelle et est définie subjectivement. Cette seconde facette met l'accent sur l'autonomie individuelle et nuance donc le concept de socialisation tel que défini classiquement par un conditionnement social : « *la division du soi comme expression subjective de la dualité du social apparaît clairement à travers les mécanismes d'identification. Chacun est identifié par autrui, mais peut refuser cette identification et se définir autrement* » (Dubar, 1991, p. 114). Cet auteur distinguera "l'identité pour soi" et "l'identité pour autrui" et permettra donc une conception de l'individu composée d'intériorisation du social d'une part, et d'autonomie individuelle d'autre part, sans accentuer l'un des deux pôles. Il fait « *l'hypothèse d'une dualité du fonctionnement social ordinaire, irréductible à tout postulat d'harmonisation fonctionnelle, associée généralement à l'idée de « communautés » intégrées, instrumentales d'ordre « sociétaire »* » (ibidem, p.118). Cette conception introduit l'idée de relations entre les individus mais aussi entre groupes ou positions; également entre niveaux d'analyse macro et micro : « *ce système est l'espace pertinent où se tissent des rapports socialement réglés entre acteurs socialement identifiables : dirigeants et dirigés, responsables et subordonnés, chevronnés et débutants mais aussi hommes et femmes, jeunes et vieux, nationaux et étrangers,... La socialisation c'est d'abord l'apprentissage de ces rapports, de leurs usages, de leur contournement* » (Dubar, 1996, p.38).

Le concept de projet est un autre concept développant cette conception individuelle (Beret, 1996). Il est défini d'une part comme le produit de la socialisation (un conditionnement) mais aussi comme une construction de l'agent : « *le concept de projet synthétise aussi bien les déterminants du cursus passé de l'individu que l'orientation de sa stratégie* » (1996, p. 175). Moktar Kaddouri (1996) distinguera le "projet sur soi" du "projet de l'autre sur soi", le premier étant défini comme un travail sur soi même alors que le second est défini

comme un processus de socialisation. Il ajoute une troisième conception à l'interaction entre les deux premières, il s'agit du concept de " projet négocié " défini comme une « *transaction entre l'individu qui veut se former et le ou les acteurs qui veulent le former* » (1996, p.136). Les concepts de projet et celui d'identité de Dubar sont très proches.

Dubet et Martucelli (1998), quant à eux, développent le concept d'expérience sociale : « *les individus sont davantage définis par leurs expériences que par leurs rôles. L'expérience sociale procède d'un double mécanisme. D'une part, elle est une manière d'éprouver le monde social, de le recevoir, de le définir à travers un ensemble de situations, d'images et de contraintes déjà là. Elle est la version subjective de la vie sociale. D'autre part, et parce que ce monde n'a ni unité, ni cohérence, l'expérience sociale est une manière de construire le monde social et de se construire soi-même* » (Dubet, Martucelli, 1998, p. 57). L'expérience sociale est composée de trois logiques : une logique stratégique, une logique d'intégration et enfin une logique de subjectivation. La logique stratégique renvoie à l'influence que l'on a sur autrui et qu'autrui a sur nous. La deuxième logique, celle de l'intégration concerne l'intériorisation du social : « *il s'agit d'une part de l'intégration sociale, de la place de chacun dans un ensemble, il s'agit d'autre part d'une intégration culturelle, d'une intériorisation de principes généraux vécus comme des valeurs, comme des entités qui dominent les individus et les incluent dans des ensembles collectifs* » (Dubet et Martucelli, 1998, p.59). La dernière logique est celle de la subjectivation ouvrant la porte à cette réflexivité et cette distanciation. Même socialisé, l'individu dispose d'une marge de liberté, d'une distance aux normes.

Charlot et Glasman (1998) montrent que la société n'est plus définie par des rapports sociaux ni des valeurs mais par un ensemble de positions : « *la société est conçue comme un vaste puzzle. Il s'agit bien pour le jeune, alors, de s'insérer, c'est-à-dire de trouver sa place dans ce puzzle. L'individu existe socialement à travers cette place et non plus à partir d'une appartenance, d'une inscription dans des rapports sociaux, d'aspirations et de valeurs partagées avec d'autres. Penser en termes d'insertion, c'est penser un ensemble de dissociations qui requièrent un moment d'articulation, c'est aussi considérer la société comme un ensemble de places* » (1998, p.20). Ces auteurs vont montrer qu'avec la crise économique, le problème n'est plus de trouver la meilleure place mais d'obtenir une place. L'articulation entre savoirs individuels et besoins définis par la société ne se réalisera plus en un moment déterminé mais au cours d'une période pendant laquelle les individus doivent trouver leur place. Pour ce faire, ils doivent être complètement adaptés car le marché du travail ne prend plus en charge l'adaptation de la main d'œuvre –d'où le passage par des dispositifs d'insertion- ; l'individu doit être complètement formé, y compris avoir une

“ expérience professionnelle ”. L’objectif va être « *de se construire comme sujet au travail dans un espace fluide et dans un temps précaire* » (Charlot, Glasman, 1998, p. 22). Les identités ne sont plus définies a priori mais doivent être construites par les individus à travers leurs projets et parcours : « *il est apparemment libre, à travers le “ projet ” qu’il se voit incité à élaborer, de s’inventer comme sujet au travail ; il est en fait obligé de se construire une subjectivité qui le rend “ employable* » (op. cit, p.24). La question de l’insertion est donc moins définie en termes structurels –inadéquation entre le niveau de formation et la main d’œuvre disponible sur le marché du travail- qu’en termes individuels : mise à jour d’un processus individuel de positionnement au sein du marché du travail. A l’opposé, le concept d’exclusion est défini comme le rejet hors de la sphère productive.

Nous venons de passer en revue la conception constructiviste de l’intégration. Il s’agit d’une analyse au niveau micro-social considérant que l’individu n’est pas déterminé par un ensemble de normes mais peut développer une certaine réflexivité par rapport à celles-ci.

Cette analyse du concept d’intégration nous a permis de dégager trois conceptions théoriques définissant la relation entre individu et société. Une conception fonctionnaliste considérant l’intégration par la socialisation des individus aux normes de la société, une conception conflictuelle selon laquelle l’intégration est le résultat ainsi que la reproduction d’un rapport de forces et enfin une conception constructiviste analysant la réflexivité de l’acteur en plus de sa socialisation aux normes. Ce sont donc trois types de relations entre l’individu et la société qui ont été mis en évidence. Qu’en est-il dans le champ du chômage ?

2. Conceptions de l'intégration dans le champ du chômage

Le champ au sein duquel s'inscrit notre travail doctoral est celui de l'emploi ou plus précisément la problématique du chômage. Celle-ci est à l'origine abordée à partir du concept d'insertion. La différence que l'on peut observer entre l'intégration telle que nous venons de la définir dans les trois conceptions et le concept d'insertion est la sphère concernée par ce concept. Pour ce dernier, il s'agit principalement de la sphère professionnelle et donc de l'intégration professionnelle plus que de l'analyse globale de l'intégration au sein de la société. On parle de plus en plus d'insertion sociale, de resocialisation, mais ces éléments ne sont considérés que parce qu'ils handicapent l'insertion professionnelle ou pourraient favoriser cette dernière. Il s'agit donc principalement d'analyser l'intégration professionnelle dans ce champ de recherche.

Quelles sont les conceptions des travaux sociologiques dans le champ du chômage ?

A. Approche unidimensionnelle : le concept d'insertion

Le concept d'insertion est apparu dans les années 60 et s'est fortement répandu dans les années 70. Il est issu du champ des politiques publiques ainsi que du champ de l'intervention sociale. Cette notion, à son origine, concernait la jeunesse et particulièrement, le processus d'adéquation des jeunes sortants du système scolaire avec les positions qu'ils occuperont sur le marché du travail : « *l'insertion renvoie à l'imaginaire d'une adaptation fonctionnelle des pré-requis cognitifs personnels à des types d'emplois* » (Eme B. et Laville J.L, 1994, p. 167). Ce concept va évoluer avec le problème du chômage qui touche les sociétés industrielles depuis le milieu des années 70 pour s'intéresser à la « *régulation fonctionnelle de l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes, puis d'autres catégories de populations de plus en plus touchées par les effets de la crise : l'insertion va peu à peu concerner toutes les catégories de population rendues vulnérables* » (ibidem, p.167).

Le concept d'insertion concerne principalement la sphère professionnelle puisqu'il s'agit d'analyser les mécanismes liés au marché du travail. C'est pour cette raison, que nous qualifierons cette approche d'unidimensionnelle étant donné qu'elle se focalise sur la dimension professionnelle. Néanmoins, les concepts d'insertion sociale et de resocialisation font leur apparition dans ce cadre théorique. Ces éléments interviennent dans les analyses étant donné leur lien avec la dimension professionnelle : soit ils l'handicapent, soit ils la favorisent. Au cours du temps, la distinction entre les concepts d'insertion sociale et

d'insertion professionnelle va s'affaiblir. L'insertion sociale étant considérée depuis la fin des années 80 comme une étape préalable à l'insertion professionnelle, ce que Nicole-Drancourt et Rouleau Berger (1995) rappellent : « *en phase avec les préoccupations des politiques publiques, les travaux scientifiques s'intéressent alors à "l'insertion", autrement dit aux moyens "d'incorporer" (sens littéral d'insertion) les jeunes dans l'emploi. Plus le taux de chômage des jeunes augmente, plus l'analyse se focalise sur "l'entrée dans la vie active". L'idée d'insertion va alors se diluer pour se réduire très rapidement à celle d'insertion professionnelle. Ce thème devient alors un des champs de recherche les plus fréquentés des années 80* » (p.22).

Le concept d'insertion se centre sur la dimension professionnelle comme nous venons de le voir. D'autres concepts sont apparus dans le cadre d'études réalisées sur la problématique du chômage. Ils ont la particularité de concevoir la problématique d'une façon plus globale, nous qualifierons cette approche de « multidimensionnelle ».

B. Approche multidimensionnelle

La primauté de la dimension professionnelle est évidente dans notre contexte sociétal : la fonction première de l'emploi est de procurer un revenu, la privation d'emploi pour les individus constitue donc d'abord un problème économique. Cependant, d'autres éléments apparaissent comme le risque d'isolement des chômeurs, leur manque de reconnaissance sociale,... L'analyse de la seule dimension professionnelle semble réductrice et des facteurs d'ordre culturel paraissent importants à intégrer dans les analyses. Depuis le début des années 90, la problématique s'est élargie en intégrant d'autres dimensions. Une lignée de recherche que nous qualifierons de multidimensionnelle s'est développée. Elle aborde la thématique à partir de ce qui posait problème dans la société, à savoir les problèmes de chômage. L'approche s'est donc centrée sur le versant négatif de l'intégration.

Une première revue de la littérature révèle l'importance des travaux sociologiques suivants sur le problème du chômage et plus largement de l'exclusion dans notre société : l'exclusion (Xiberras, 1998), la disqualification sociale (Paugam, 1991), la désaffiliation (Castel, 1995a), la désinsertion (de Gaulejac et Léonetti, 1994). Ces différents auteurs ont chacun développé un concept pour aborder cette problématique. Intéressons-nous à chacune de ces conceptions théoriques. Nous en analyserons aussi les fondements théoriques en rapport avec les trois conceptions que nous venons de développer.

1. L'exclusion

Xiberras (1998) prend comme porte d'entrée le concept d'exclusion. Elle s'attachera à en faire l'analyse et la genèse sociologique. Son analyse intégrera les différentes formes d'exclusion et pas seulement celle ayant trait à l'emploi. Elle définira l'exclusion comme une rupture de différents types de liens :

1. lien social : « *des attitudes et des comportements d'évitement, de méfiance, de rejet ou de haine* » (1998, p.29).
2. symbolique : « *lien d'adhésion qui attache les acteurs sociaux à des valeurs ou plus simplement une rupture qui procède par rupture de sens* » (ibidem).
3. économique : « *rejet hors de la sphère économique* » (ibidem).
4. institutionnel : mise « *hors des institutions qui fixent les normes* » (ibidem).

C'est la rupture de plusieurs liens qui crée l'exclusion. En effet, d'après cet auteur, le « cumul des handicaps » est créateur d'exclusion : « *Tout se passe comme si la société pouvait à la rigueur accepter la différence ou la déviance à la normalité au moins sur un point mais que le cumul ou la somme de trop de différences lui devient insupportable* » (ibidem, p.28). L'exclusion est le fruit d'un processus. L'individu connaîtrait une défaite suite à laquelle il serait rejeté car non conforme au modèle des vainqueurs. L'exclusion est donc liée aux normes sociales et au rapport que les individus entretiennent avec celles-ci ainsi que la possibilité qu'ils ont de les mettre en oeuvre : « *c'est au nom de ces valeurs ou de ces représentations du monde que ces populations finissent par être exclues, soit qu'elles s'excluent d'elles-mêmes d'un monde où elles n'ont pas leur place, soit qu'elles sont exclues par les autres du fait de l'irrecevabilité de leurs idées* (p.17). (...) *Il existe toute une série de normes ou de niveaux à atteindre, en deça desquels les individus ne semblent pas habilités à participer au modèle normatif, c'est-à-dire à ce qui est "bien", "beau", "convenable" ou "performant"* » (ibidem, p.26).

Xiberras met en évidence le relativisme avec lequel toute société aborde l'exclusion. En effet, elle pointe le fait qu'une "exclusion réussie" est invisible et donc impossible à délimiter et, par conséquent à analyser. Pour l'analyse du chômage, le problème qui nous concerne, la norme à considérer est la suivante : « *Dans une société où le modèle dominant demeure "l' homo economicus", il convient de participer à l'échange matériel et symbolique généralisé. Tous ceux qui refusent ou sont incapables de participer au marché seront donc perçus comme exclus. La pauvreté signifie l'incapacité à participer au marché de la consommation. Le chômage souligne l'incapacité à participer au marché de la production* » (ibidem, p.26). La

conception de l'exclusion de Xiberras est donc proche de la première conception de l'intégration relative à l'intégration des normes sociales. C'est bien la sphère productive qui est centrale et qui définit les normes. Est exclu celui qui ne peut mettre en application les normes sociales définies extérieurement à l'individu. Il ne s'agit pas, comme dans la conception constructiviste, de mettre en évidence la distance entre l'individu et la société mais il existe une force des normes définies de manière exogène. On se trouve donc ici proche d'une conception sociologique fonctionnaliste de l'exclusion.

2. La désinsertion

de Gaulejac et Léonetti (1994) développent le concept de désinsertion. Pour ces auteurs, la *"lutte des places n'est pas une lutte entre des personnes ou entre des classes sociales. C'est une lutte d'individus solitaires contre la société pour trouver une "place" c'est-à-dire un statut, une identité, une reconnaissance, une existence sociale"* (1994, p.19). D'après ces sociologues, le problème est donc lié à la reconnaissance des individus et, par conséquent à leur place dans la société. Pour analyser celle-ci, différentes dimensions vont être abordées par les auteurs :

1. économique: activités de production et de consommation.
2. liens sociaux : intégration dans les groupes primaires et dans la société globale

Trois niveaux sont dégagés par les auteurs. Le premier, *« les réseaux de sociabilité primaire (famille, amis, relations, associatifs) remplissent des fonctions essentielles et entre autres échanges identificatoires qui permettent à l'individu de se représenter à la fois au sein de son propre groupe et par rapport à la société globale, et d'identifier sa place et son rôle dans cette société »* (1994, p.59). Le second défini comme *« la solidarité verticale dans nos sociétés stratifiées constitue le fondement du contrat social, établi entre l'individu et la société; la législation assure le respect de celui-ci. La notion de contrat implique celle de réciprocité, et sa correspondance dans l'espace symbolique qui est celle d'utilité sociale »* (ibidem, p.60). Le dernier est le symbolique: il s'agit du *« système de valeurs d'une société qui définit, par défaut, le hors-norme comme étant sans valeur et sans utilité sociale »* (ibidem, p.22). Les auteurs considèrent le concept de pauvreté relative qu'ils définissent comme suit *« sont désignés comme pauvres, et se sentent pauvres, ceux qui ne peuvent satisfaire aux standards de vie normatifs de leurs contemporains dans une société donnée »* (ibidem, p.56).

La désinsertion est définie par ces auteurs comme une exclusion de chacune des dimensions : « *la désinsertion sociale se caractérise par l'exclusion dans chacune des dimensions : chômage, pauvreté, isolement, stigmatisation sociale et dévalorisation. (...) Mais la désinsertion c'est aussi l'isolement et la rupture des appartenances, qui prive les individus de réseaux de solidarité matérielle et de soutien psychologique. Sans le soutien matériel des proches, ils sont contraints à l'errance et à la demande d'aides extérieures institutionnelles ou privées, toujours vécues comme humiliantes. Sans le soutien affectif et psychologique de ces groupes primaires, ils perdent le sens de la filiation qui les inscrit dans une histoire familiale et sociale* » (ibidem, p.77).

On retrouve donc ici une approche qui pourrait sembler proche de la position fonctionnaliste. En effet, est désinséré celui qui ne peut partager les normes sociales et les appliquer. C'est donc le rapport aux normes qui définit l'insertion et, par conséquent les auteurs partagent une conception fonctionnaliste. Cependant, l'objectif de leur analyse est de mettre en évidence les stratégies de réponses des individus « désinsérés ». En fonction des normes qui leur sont définies extérieurement et qu'ils ne peuvent pratiquer, les individus vont développer des stratégies; par exemple, des stratégies de contournement ayant pour objectif la contestation de l'image négative, des stratégies de dégageant de la situation pour revaloriser leur identité et enfin, des stratégies de défense permettant l'intériorisation de l'image négative. En analysant ces stratégies, les auteurs mettent en évidence la distance entre les individus et les normes, et leur capacité de les gérer. On se retrouve donc ici plus proche de la conception constructiviste de l'intégration.

3. La disqualification sociale

La disqualification sociale (Paugam, 1991) est définie comme « *le discrédit de ceux (...) qui ne participent pas pleinement à la vie économique et sociale. C'est étudier la diversité des statuts qui les définissent, les identités personnelles c'est-à-dire les sentiments subjectifs de leur propre situation qu'ils éprouvent au cours des diverses expériences sociales, et enfin les rapports sociaux qu'ils entretiennent avec eux et avec autrui* » (1991, p.17) ou encore la « *logique de la désignation et de l'étiquetage et de ses effets sur le plan identitaire* » (ibidem, p.25). L'analyse de Paugam a comme perspective celle liée à l'identité : reconnaissance sociale d'une part et identité personnelle d'autre part. Son travail s'inscrit dans la lignée de celui mené par Goffman sur *les usages sociaux des handicaps* dans son ouvrage "Stigmates". Ces derniers sont définis par cet auteur comme un « *attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité, c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler* » (1963, p.13).

L'objectif de Paugam est d'analyser le sens vécu par les individus catégorisés et désignés comme "pauvres" afin de bénéficier de la protection sociale ou de l'assistance. C'est donc principalement une analyse de rapports sociaux qui est visée par l'auteur. Quels sont les rapports qui s'établissent entre les "pauvres" et les travailleurs sociaux ? Comment les bénéficiaires de ces services réagissent au traitement qui leur est octroyé ? « *Dans quelle mesure et par quels processus, elles (les populations) adhèrent aux normes proposées par les travailleurs sociaux ou négocient avec eux un contrat portant, par exemple, sur un projet d'insertion sociale ou professionnelle ou, tout simplement, sur les conditions minimales à respecter dans le domaine de l'éducation des enfants ?* » (1991, p.27).

Il s'agit d'une analyse en termes d'identité qui s'inscrit, par conséquent, dans la perspective constructiviste de l'intégration, à la suite des travaux de Goffman. C'est aussi la subjectivité qui est analysée.

4. La désaffiliation

La désaffiliation est définie par Castel comme « *la dissociation du lien social* » (1991, p.139) ou encore « *la rupture du lien sociétal* » (ibidem); « *le décrochage par rapport aux régulations à travers lesquelles la vie sociale se reproduit et se reconduit* » (1990, p.154). Alors que l'intégration « *serait l'inscription dans des réseaux producteurs de richesses et de reconnaissance sociale* » (Castel, 1996, p.32).

Etre désaffilié, c'est donc ne plus appartenir à la société. « *Ils (les individus) ne font rien de socialement utile, comment pourraient-ils exister socialement? Au sens évidemment où exister socialement voudrait dire tenir une place dans la société* » (1995a, p.21).

La désaffiliation s'analyse à partir d'un double axe : celui du travail d'une part, celui des sociabilités d'autre part : « *être dans la zone d'intégration signifie que l'on dispose des supports relationnels solides; la zone de vulnérabilité associe précarité du travail et fragilité relationnelle; la zone de désaffiliation conjugue absence de travail et isolement social* » (1991, p.148).

Castel considère l'insertion dans la sphère du travail non comme l'inscription au sein d'un rapport technique de production mais comme un « *support privilégié d'inscription dans la structure sociale* » (Castel, 1995a, p.13). D'après Castel, « *s'intégrer c'est retrouver une place*

à part entière dans la société, se réinscrire dans la condition salariale avec ses servitudes et ses garanties » (op. cit, p.431). L'intégration, d'après cet auteur, s'oppose à l'inadaptation, la marginalité et la délinquance. Elle est définie par l'accomplissement d'un certain nombre de normes dont un cadre de vie décent, une scolarité "normale", un emploi stable, etc. Elle permet donc d'avoir les moyens de partager les normes et valeurs en vigueur dans la société c'est-à-dire avoir le droit d'être conforme (par exemple avoir un travail, accéder à l'école, avoir un logement). Deux éléments participent au processus de marginalisation ou d'intégration : les structures de base de la société (dont l'organisation du travail) et le système de valeurs. Si la marginalisation augmente, elle risque de devenir une nouvelle norme. Par exemple, l'auteur souligne que dans le contexte actuel, le chômage de longue durée et la précarisation contribuent au développement d'une "culture de l'aléatoire", concept qu'il emprunte à Nicole-Drancourt et Roulleau Berger (1995), pour montrer que de nouvelles normes voient le jour et que celles-ci pourraient bien s'étendre à l'ensemble de la société. L'approche castellienne en termes de désaffiliation serait donc proche d'une conception fonctionnaliste de l'intégration en rapport avec les normes sociales.

5. Conclusion

Quatre concepts viennent d'être développés : exclusion, désinsertion, disqualification et désaffiliation. Ils sont des contributions majeures de la sociologie contemporaine à l'analyse de l'intégration de l'individu dans la société. Quels sont les liens entre ces différents concepts ? Les concepts d'exclusion, de désinsertion et de désaffiliation tels qu'ils viennent d'être conceptualisés sont très proches. Différentes dimensions sont constitutives de ces concepts. Elles sont nommées différemment par chacun des auteurs et certaines nuances sont présentes, néanmoins au sein des différents concepts on retrouve les dimensions suivantes :

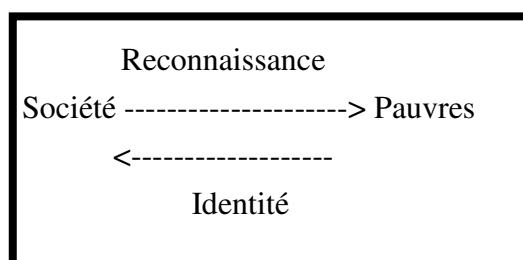
- statut défini par la position sur le marché du travail
- sociabilité primaire et institutionnelle
- symbolique : rapport aux normes

Le tableau n°1 présente une synthèse de ces concepts.

Tableau 1 : Synthèse des concepts

Concepts	Exclusion (Xiberras)	Désinsertion (de Gaulejac et Léonetti)	Désaffiliation (Castel)
Dimensions			
Economique	Lien économique	Dimension économique	Axe du travail
Sociabilité	Lien social Lien institutionnel	Dimension sociale : - groupes primaires - relations individu et société	Sociabilités : - primaires - inscription dans des collectifs
Symbolique	Lien symbolique	Dimension symbolique	Rapport aux normes

Quant au concept de disqualification sociale (Paugam, 1991), se centrant sur la dimension symbolique, il a pour objectif l'analyse des interrelations entre l'individu "stigmatisé" ou plus précisément le "pauvre" et la société dans laquelle il vit. La société va cataloguer les individus et par là, leur offrir un certain type de reconnaissance sociale. Les sujets sociaux vont réagir à ces catégorisations ainsi qu'au type de reconnaissance sociale que la société leur offre. L'analyse du processus identitaire et plus particulièrement de l'identité personnelle des "pauvres" va permettre de mettre en évidence ce double processus :



La dimension professionnelle nous semblait trop restrictive pour comprendre la problématique du chômage. Nous nous sommes alors interrogée sur la conception de l'intégration en sociologie afin d'analyser la relation entre l'individu et la société. Cette analyse théorique des conceptions liées à l'intégration nous a permis de dégager trois conceptions : l'une fonctionnaliste, l'autre conflictuelle et la dernière constructiviste. Dans la

première conception, la société est un tout harmonieux grâce au processus de socialisation qui permet aux individus d'intégrer les normes et d'assurer ainsi la cohésion sociale. Selon la deuxième conception, les individus intériorisent les normes grâce à des mécanismes de domination. La troisième conception met en évidence une réflexivité de l'acteur par rapport à ces normes. Nous avons ensuite analysé les concepts utilisés dans le champ du chômage. Le concept d'insertion a une approche unidimensionnelle centrée sur la dimension économique alors que d'autres conceptions, multidimensionnelles, se sont développées par la suite : l'exclusion, la désinsertion, la disqualification sociale et la désaffiliation. Ces conceptions se centrent sur les dimensions économique, symbolique et relationnelle. Ces différentes approches tentent donc de construire une analyse plus globale de la problématique du chômage à partir d'un versant négatif.

Nous allons maintenant présenter une synthèse des études empiriques réalisées sur la thématique du chômage pour en analyser les conceptions théoriques sous-jacentes à la lumière des analyses que nous venons d'effectuer. En effet, si la seule dimension professionnelle dans l'analyse des questions liées au chômage nous semble trop restrictive, quels sont les apports de ces travaux et sur quelles analyses se basent-ils ? Cette revue de la littérature nous permettra alors de construire notre objet de recherche et de définir précisément notre problématique.

3. Etudes empiriques traitant de l'insertion professionnelle

Nous allons présenter une revue des études empiriques concernant la problématique du chômage. Nous présenterons dans un premier temps les études l'abordant d'un point de vue unidimensionnel, c'est-à-dire dans sa dimension professionnelle comme nous venons de le voir. Dans un second temps, ce sont les études réalisées dans une perspective multidimensionnelle du chômage qui seront présentées.

A. Analyses unidimensionnelles

Les analyses unidimensionnelles ont pour objectif de mettre en évidence l'insertion professionnelle et les mécanismes favorisant celle-ci. Ces analyses comprennent une diversité d'approches.

1a. Les trajectoires et déterminants de l'insertion

Ces recherches empiriques ont pour conception théorique sous-jacente des théories économiques et non une des conceptions sociologiques de l'intégration développée précédemment.

En effet, suite à la crise économique, s'est développé un courant de recherche ayant pour objectif la mise au point de politiques publiques permettant de remédier à ce problème social et économique qu'est le chômage qui s'est développé massivement. Ce courant s'est focalisé autour du concept d'insertion. Concept permettant d'analyser le problème du chômage principalement dans sa dimension économique comme nous avons déjà pu le mettre en évidence. Différents types d'explication économique sont donnés au problème du chômage. Le premier le considère comme un problème d'inadéquation entre le profil des postes vacants sur le marché du travail et celui des demandeurs d'emplois. Cette inadéquation est la résultante de la désindustrialisation ainsi que de l'évolution technologique et de la concurrence mondiale surtout pour les emplois peu qualifiés. Le deuxième type d'explication met en évidence la perte de compétences des chômeurs due à leur durée d'inoccupation. Les chômeurs de longue durée sont alors moins compétitifs que ceux qui viennent de quitter le marché du travail. Une troisième explication postule que ce sont des facteurs externes aux individus qui expliquent les parcours d'insertion, principalement les théories hétérodoxes de la mobilité, ou encore celles du capital humain ou du « Job search » selon laquelle « *la*

décision d'un individu d'accepter un emploi repose sur un arbitrage inter temporel entre l'utilité qui lui fournit l'emploi proposé et celle qu'il peut espérer s'il reste au chômage » (Rodrigo Ruz Torres, 1995, ETE-DULBEA). Cette théorie est donc fondée sur l'hypothèse d'une rationalité individuelle orientée par le marché. Une quatrième explication réside dans la segmentation du marché, cette théorie pose l'hypothèse que l'insertion se déroule selon des enchaînements spécifiques à chaque segment du marché, il y aurait donc des cloisonnements rendant problématique le passage d'une sphère à l'autre du marché du travail. Nous considérerons ces différentes approches économiques comme la conception économique de l'intégration étant donné que notre propos n'est pas de les détailler. La recherche portant sur le chômage s'est fortement développée en sciences économiques et nous ne pouvons en omettre les résultats de recherche. Néanmoins notre travail se centrera sur l'analyse sociologique du chômage.

L'analyse du processus d'insertion, selon ces modèles, s'intéresse à différents types de variables influençant la position individuelle sur le marché du travail : conditions initiales observées (âge, sexe, formation), expérience acquise sur le marché du travail (types de contrats, périodes d'inactivité, ...), état du marché du travail, ... Dans le cadre de ces études économique, il s'agit aussi d'analyser l'employabilité des individus.

Coupié T. et Werquin P. (1994), dans le cadre de travaux qu'ils ont menés au CEREQ⁴ sur un panel de jeunes sortis de l'enseignement, ont pu discerner deux types de trajectoires : une première trajectoire longue d'emploi ordinaire et une seconde longue de chômage. Dans notre contexte belge, des études ont aussi montré que ces deux types de trajectoires co-existaient. Ainsi, les travaux menés par le DULBEA-FTU (1994) ont également mis en évidence deux grandes tendances au sein des trajectoires d'insertion : des trajectoires d'emploi d'une part, et d'autre part des trajectoires « chaotiques » composées de périodes d'emploi, de chômage et de formations. Ces travaux s'accordent donc pour présenter deux types de trajectoire : l'une d'insertion, l'autre de chômage (définie au sens large du terme comme l'absence d'emploi, et non comme une catégorie administrative).

Ces travaux analysent les déterminants individuels de ces trajectoires. Ainsi, le rôle des variables suivantes a été relevé par différentes études (notamment Florens, Fougère, Werquin, 1990 ; Nicole-Drancourt C. et Roulleau Berger L. 1995 ; DULBEA -FTU,1994) : nationalité, diplôme, origine sociale, profession, durée d'inactivité, sexe, âge et situation familiale. S'insèrent facilement de manière majoritaire les individus ayant le profil suivant : les

⁴ Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications, organisme français ayant pour objectif l'étude des relations emploi-formation.

autochtones les plus diplômés, provenant d'un milieu social favorisé (leurs parents sont cadres), exerçant eux-mêmes des professions fortement qualifiées; les variables âge, sexe et situation familiale jouent de façon interactive dans la définition de ce profil : chez les femmes, nous trouvons une majorité de jeunes célibataires alors que chez les hommes, ce sont plutôt des adultes autour de la quarantaine, mariés et pères de famille dont la conjointe ne travaille pas. A l'opposé, les individus vivant des trajectoires de chômage ont le profil-type suivant : ils sont de nationalité étrangère, ont un faible niveau de scolarité, proviennent d'un milieu social moins favorisé et exercent des professions non qualifiées. Ici aussi, en fonction du sexe, on trouve des profils différents, dans la mesure où les femmes sont généralement plus âgées (autour de la quarantaine), souvent mariées et vivent avec un conjoint travaillant alors que les hommes sont plus jeunes (moins de 35 ans) et sont célibataires ou mariés mais alors n'ont pas encore d'enfant.

1b. L'effet du dispositif d'insertion

Les évaluations des dispositifs d'insertion font souvent partie des modèles de recherche ayant une conception économique de l'intégration, l'effet du dispositif mesuré par la position sur le marché du travail étant la variable à expliquer. Ces études se situent donc également dans les modèles unidimensionnels. Elles tendent à s'intéresser principalement aux jeunes en difficulté et à expliquer leurs problèmes d'insertion par leur scolarité chaotique ou leur formation postérieure inadéquate. Le rôle des dispositifs est de développer les compétences professionnelles des individus afin de résoudre l'inadéquation entre le profil des demandeurs d'emploi et les postes vacants sur le marché du travail ainsi que de remobiliser les individus déqualifiés par une absence trop longue du marché du travail.

Certaines études analysent le taux d'insertion professionnelle à l'issue du passage par un dispositif. Ces analyses seront qualifiées par Boudier, Cadet et Demazière (1994) de « mesure de l'efficacité en soi ou apparente ». Elles s'intéressent au devenir individuel après un délai consécutif à la sortie du dispositif, au moyen d'enquêtes généralement réalisées par questionnaires. Le taux d'insertion professionnelle (c'est-à-dire accès à l'emploi) est considéré comme le critère le plus pertinent. Ces recherches tentent également de mettre en évidence les variations des effets des dispositifs en fonction des caractéristiques des bénéficiaires.

D'autres études tentent de mettre en évidence le « rôle des différentes mesures constituant la politique d'insertion dans les cheminements professionnels de cohortes de jeunes » (Boudier et

alii, 1994, p.25). Elles se réalisent généralement par le biais d'enquêtes longitudinales sur une cohorte définie par son passage par les dispositifs. Les auteurs appelleront ce type d'études : « mesure de l'efficacité relative ou latente des dispositifs ». Celles-ci évaluent le passage des individus dans les mesures ainsi que le rôle et la signification des dispositifs.

Un troisième type d'études concerne des travaux utilisant des méthodes qualitatives. « *Ces procédures d'investigation fondées sur des entretiens qualitatifs complètent fréquemment d'autres approches centrées essentiellement sur le fonctionnement des dispositifs et leurs performances quantitatives en termes d'accès à l'emploi. Il y a là un potentiel de confrontation entre les processus structurels, les caractéristiques des espaces sociaux d'insertion et de formation, et les processus temporels marquant des trajectoires des chômeurs de longue durée. Cependant les interactions entre méthodes sont encore trop rares* » (1994, p.65). Les analyses « micro-sociales » des dispositifs s'intéressent à leur fonctionnement organisationnel ainsi qu'aux trajectoires individuelles. « *Ces analyses aboutissent à identifier des difficultés de fonctionnement et des décalages plus ou moins importants par rapport à ce qui était prévu initialement* » (1994, p.47). Dans la même lignée de travaux se trouve une approche institutionnelle mettant en évidence les relations entre les différents partenaires institutionnels.

Une autre approche est socioéconomique et analyse les dynamiques particulières au marché du travail en étudiant les interactions entre marché du travail local et les pratiques des acteurs.

D'autres analyses encore s'intéressent aux effets culturels du passage par les dispositifs et utilisent, par exemple, le concept d'identité.

Des études analysant l'effet des dispositifs d'insertion sur les trajectoires professionnelles, concluent que ceux-ci n'influencent pas positivement la trajectoire à l'issue des formations malgré le fait que le passage par le dispositif soit vécu positivement par les individus. Au niveau micro-économique, Plasman (1994) montre à partir de données administratives qu'il y a un effet négatif des formations professionnelles sur les probabilités de sortie du chômage des jeunes demandeurs d'emplois wallons. Cependant, Bollens et Nicaise (1994) concluent d'une analyse s'intéressant à la population de l'ensemble des bénéficiaires des formations en Belgique que ces politiques ont un effet favorable de sortie du chômage en Flandre. Van der Linden (1995) a réalisé une enquête auprès d'employeurs afin d'analyser dans quelle mesure la formation joue un rôle dans le cadre de l'embauche. Dans 35%, il y a effet de perte sèche c'est-à-dire que le chômeur aurait quand même été engagé, un effet de substitution de 9% est observé, il s'agit d'emplois qui auraient été pourvus sans la formation mais à un public

présentant d'autres caractéristiques. L'effet favorable sur l'embauche est évalué entre 13 et 26%. Au niveau macro-économique, Van Der Linden montre qu'il existe un effet positif mais instable des formations professionnelles sur les sorties de chômage mesurées au niveau macro-économique.

Parmi les études d'efficacité relative ou latente se trouvent les travaux menés en France au Cereq. En voici quelques résultats : à la sortie des dispositifs d'insertion, la moitié des femmes retourne au chômage. Les individus s'insérant facilement à l'issue du dispositif ont les mêmes caractéristiques que ceux qui s'insèrent rapidement sans passer par un dispositif. L'insertion dépend donc aussi de caractéristiques présentes dès l'entrée dans le dispositif. Certaines mesures ont un meilleur taux d'insertion que d'autres, par exemple, en France, il s'agit des mesures prenant place dans le secteur marchand. A l'opposé, les mesures du secteur non-marchand fréquentées par des individus sortant de périodes d'inactivité ont un effet d'exclusion de l'emploi (J.C Sigot, P.Werquin, 1993). Les individus qui ne s'insèrent pas directement à l'issue de leur passage par le dispositif sont composés d'une plus grande proportion d'individus moins qualifiés. Ceci est dû à la sélectivité des dispositifs. Certaines recherches (notamment Werquin in Paugam, 1996) ont mis en évidence la sélection opérée par les dispositifs d'insertion. *« L'accès aux mesures qualifiantes (CA⁵, CQ⁶) n'échappe pas à la sélectivité du marché du travail. Les éléments les plus employables (diplômés, jeunes issus de l'apprentissage ou de spécialités de formations professionnelles) en sont les premiers bénéficiaires et s'insèrent rapidement ensuite. (...) Les éléments les moins employables accèdent à des mesures moins performantes (TUC⁷-CES⁸) qui les insèrent moins souvent et moins durablement mais leur donnent une première expérience (Werquin in Paugam, 1996, p.128-129).*

Les individus ayant connu une période de chômage préalablement risquent plus de se retrouver au chômage après le dispositif. Les garçons qui ont quitté le domicile parental risquent moins le chômage long alors que c'est l'inverse pour les filles (Couppie-Werquin, 94). Werquin montre aussi qu'il n'est pas clair que les dispositifs aident les individus à s'insérer professionnellement. Cependant, d'après cet auteur, les dispositifs auraient d'autres fonctions, notamment un rôle de maintien au contact du marché du travail permettant de conserver l'employabilité des individus. On observe globalement peu d'effets des dispositifs sur l'insertion. Cependant les effets observés sont fonction des caractéristiques individuelles ainsi que des types de dispositifs fréquentés, les autres variables explicatives sont le diplôme

⁵ Contrat d'adaptation

⁶ Contrat de qualification

⁷ Travaux d'utilité collective

ainsi que le chômage préalable et le domicile parental. Plus on est formé au départ, plus les chances de réussite de certaines mesures sont grandes (Cléménçon et Coutrot, 1995). Toutefois, ces résultats sont à nuancer dans la mesure où Nicaise écrit suite à une étude ayant comparé un groupe de personnes en formation à un groupe témoin ayant des caractéristiques équivalentes que « *les groupes à risque tirent souvent davantage profit de la formation que le demandeur d'emploi moyen* ». Selon Bollens et Hooge (1996), l'effet net de la formation sur l'emploi pour les chômeurs de Flandre (Belgique) est plus important pour les femmes, les personnes de faible niveau éducatif, les étrangers et les chômeurs de longue durée. Les évaluations récentes de certains programmes⁹ aboutissent à des résultats similaires (M. Tessaring, 1998, p.184). De plus, l'auteur rappelle que les effets de substitution sont moins importants chez les publics les plus défavorisés car les emplois concernés se situent surtout dans des secteurs où se trouve de la main d'œuvre peu qualifiée; de plus, la valeur ajoutée de la formation est plus importante chez des personnes ayant au départ moins de ressources : les interventions de l'Etat incitent les employeurs à engager ce genre de public auquel ils n'auraient pas recours sans ces aides.

Stankiewicz, Foudi et Trelcat (1993) s'interrogent sur l'efficacité des formations pour des personnes peu qualifiées. Ainsi, les auteurs vont s'interroger sur la pertinence du « *taux de placement comme indicateur d'efficacité des stages de formation* » (p.21). Une enquête a été réalisée sur un échantillon de 285 demandeurs d'emplois peu qualifiés, appartenant à la tranche d'âge des 25-45 ans et ayant suivi une formation. Ils trouvent cet indicateur d'insertion professionnelle trop limitatif et vont s'attacher à dégager d'autres types d'effets : effet-formation, effet-dynamisation et effet-contact. Ils vont définir les différents types d'effets comme suit : l'effet-formation est défini par « *les nouvelles compétences que le stagiaire a pu acquérir ou plus modestement dans le perfectionnement de la qualification dont le stage a été l'occasion* » (p.24). L'effet-dynamisation « *se produit lorsque le stage semble avoir induit des modifications comportementales de l'intéressé dont on peut penser, au regard de la trajectoire antérieure, qu'elles lui ont permis de trouver un emploi* » (p.24). Le dernier effet qu'ils tentent d'étudier est l'effet-contact défini par « *la mise en contact avec les entreprises mais aussi éventuellement avec les agents institutionnels intervenant directement ou indirectement dans la gestion des dispositifs de la politique d'emploi* » (p.24). Ces effets peuvent jouer séparément ou de façon combinée. L'effet-contact peut s'analyser en observant l'entreprise dans laquelle l'emploi a été trouvé et ce, à partir de trois informations : la nature de l'emploi, la spécialité du stage suivi, la qualification de l'individu avant sa formation;

⁸ Contrat emploi solidarité

⁹ dont l'objectif 3 du Fonds Social Européen (comprenant des formations pour les groupes menacés d'exclusion parmi les chômeurs) dans divers pays de l'Union Européenne.

indicateurs à confronter à la formation suivie. L'effet-dynamisation est plus difficile à observer : une analyse de la trajectoire professionnelle antérieure à l'entrée en formation est nécessaire, si l'emploi obtenu à l'issue de la formation est différent de ceux obtenus préalablement, on peut en déduire un effet-dynamisation. Pour analyser l'effet-formation, il faut s'interroger non seulement sur le rapport entre la nature de l'emploi et la formation suivie mais aussi sur l'apport de nouvelles compétences issues de la formation suivie en fonction des compétences dont l'individu disposait à son entrée en formation. Pour ce qui est des formations non qualifiantes, elles ne peuvent déboucher sur un effet-formation étant donné que leur objectif n'est pas de développer des compétences professionnelles, il faut donc se limiter à en étudier les effets dynamisation et contact.

Ces études que nous avons classifiées selon une conception économique permettent de mettre en évidence les déterminants de l'insertion professionnelle ainsi que les types de trajectoires observés au sein de la population. Parmi les déterminants, nombre d'études s'intéressent à l'analyse des dispositifs d'insertion et à leur effet sur le processus d'insertion professionnelle.

2. Le « rapport à l'activité » comme processus d'insertion

C'est à partir des travaux menés par Nicole Drancourt (1991) que nous allons aborder le « rapport à l'activité ». Nous l'avons classé dans les analyses unidimensionnelles car c'est la trajectoire professionnelle qui est expliquée par le « rapport à l'activité ». Le travail de Nicole Drancourt est original dans la mesure où l'auteur combine une approche quantitative pour mettre en évidence des déterminants et une approche qualitative permettant une analyse compréhensive du processus d'insertion. Chantal Nicole Drancourt mène son étude à partir d'une génération, l'échantillon est sélectionné de manière à sur-représenter les individus ayant des difficultés d'insertion. Une typologie des trajectoires d'emploi est dégagée sur base de l'analyse quantitative. Sur un sous-échantillon, une analyse qualitative est réalisée à l'aide d'entretiens rétrospectifs. Nous allons ici nous intéresser particulièrement à cette dernière approche. Dans ce cadre, la sociologue met en évidence les facteurs explicatifs que sont « les espaces sociaux d'intégration » et la construction identitaire. L'auteur place son analyse dans un contexte de mutation culturelle dont un des indicateurs est la crise économique. Celle-ci entraîne des changements sociaux majeurs au niveau des cadres de référence. Ainsi, l'auteur pointera le passage des référents sociaux vers des référents individuels : *« le souci de soi traverse à présent l'ensemble des espaces de vie, comme si travailler, fonder un foyer, mettre des enfants au monde, communiquer avait moins pour objectif de vivre pour l'accomplissement de ces engagements que la réalisation de soi à travers ces engagements. Autrement dit, les enquêtés ont des pratiques dont la rationalité renvoie, semble-t-il, à*

l'individuel et non pas au social » (1991, p.219). Toujours pour mettre en évidence le déclin des *espaces sociaux d'intégration*, elle montre comment la femme au foyer a perdu de sa légitimité dans notre société actuelle, les femmes vont donc trouver d'autres modes d'insertion valorisés par la société. Ce processus de construction identitaire des individus va les amener à développer différents types de stratégies. C'est ici que la mise en évidence d'un processus va intervenir. Le principal élément explicatif des trajectoires est le concept de "rapport à l'activité" défini comme « *la position de l'individu envers "l'option professionnelle"* ». *Le terme d'option suggère que ce rapport s'inscrit dans l'imaginaire, qu'il est indépendant des opportunités d'emploi réelles (...) le rapport à l'activité est le produit d'un apprentissage et doit être pensé en termes d'acquis ou de déficit. La qualité de ce rapport est une donnée structurante des modalités d'insertion sociale et des conditions d'accès à l'emploi car il détermine les stratégies d'engagement professionnel*» (Nicole-Drancourt, 1992, p.65). C'est donc ce rapport à l'activité plus que le contexte économique qui définirait l'insertion professionnelle.

Quels sont les indicateurs permettant de construire ce "rapport à l'activité" ? Nicole-Drancourt va différencier le processus en fonction du sexe. « *A la base de ces différences, on trouve la spécificité des rapports sociaux qui inscrit symboliquement et socialement les hommes et les femmes dans des espaces sexués.(...) Ces lois ont construit des fonctions références paternelles et maternelles très spécifiques aux familles nucléaires* » (op. cit, p.65). Jusqu'ici, on ne peut dire qu'il s'agisse de constructions de sens individuelles étant donné qu'il s'agit de normes sociales. L'auteur montre d'ailleurs comment celles-ci ont émergé à partir d'une brève analyse socio-historique. A partir de là, Nicole-Drancourt va construire des rapports à l'activité différents en fonction des sexes. La variable explicative est celle de l'identification au rôle du parent du même sexe. Ainsi, chez les femmes, cela s'observe souvent par un attrait pour le marché du travail, chez les hommes cette nécessité de travailler disparaît à cause d'un certain malaise identitaire : « *plus l'enfance est contrariée (pour différentes raisons) et plus la fonction-référence des hommes (à savoir leur position sociale et professionnelle) a du mal à se construire- au point parfois d'ouvrir une béance impossible à combler* » (1991, p.329). Le rapport à l'activité est fortement expliqué par la socialisation primaire. Tout d'abord, le rapport à l'activité des femmes : lorsque l'enfance est bousculée dans sa symbolique traditionnelle, la fille rejette *la fonction-référence féminine et son corollaire "la vocation domestique"* et son rapport à l'activité sera fortement développé. Par contre, les filles n'ayant pas rejeté cette référence ont un rapport à l'activité moins fort que les précédentes. Le rapport à l'activité est lié au "rapport au familial" défini comme la position de l'individu envers l'option domestique, c'est-à-dire envers l'idée de se définir principalement à travers des activités d'ordre privé et domestique : plus celui-ci est négatif,

plus le rapport à l'activité est fort. Quant au rapport à l'activité des hommes, il dépend de leur référence au père : si l'image du père est négative ou l'enfance a été problématique, alors le rapport à l'activité sera faible. Ce dernier est donc déterminé par la socialisation primaire et médiatisé par l'identification ou non au rôle parental. Les stratégies individuelles vont alors jouer au niveau des opportunités professionnelles qui vont se présenter et que l'individu va saisir ou non en fonction de ce qui fut déterminé par la socialisation primaire. Par exemple, chez les femmes ayant un rapport à l'activité fortement développé, Nicole-Drancourt observe des trajectoires de stabilité professionnelle résultant des stratégies suivantes : peu d'exigences professionnelles (pour travailler à tout prix) et des stratégies mettant en évidence la sphère professionnelle par rapport à la sphère familiale : pas de perturbations sentimentales et programmation des événements familiaux notamment à partir de familles hypoconjugales au sein desquelles on observe une « *logique de compromis de la carrière des hommes, logique de redistribution de la fonction maternelle qui maintient les femmes au centre d'un système dont elles ont la responsabilité, mais non plus la charge exclusive* » (1991, p.266). Par opposition, les femmes en trajectoire précaire vivent un malaise identitaire, l'hyperconjugalité est ici un obstacle dans la mesure où il s'agit d'une « *hégémonie des stratégies masculines au service desquelles toute l'organisation de la famille est consacrée* » (1991, p.266). Chez les hommes, l'instabilité professionnelle s'explique également par le malaise identitaire : « *certaines jeunes gens (de plus en plus) ne sont pas socialement prêts à s'intégrer dans la vie professionnelle à la fin du système scolaire. Un processus d'apprentissage doit se mettre en place qui retarde et désorganise d'autant la phase d'insertion* (1991, p.364).(...) *Les turbulences consacrent un temps de naissance à soi, souvent confortablement aménagé, qui précède la décision d'engagement dans la vie adulte et s'impose comme indispensable au préalable* » (1991, p.365).

Par contre, les trajectoires de stabilité professionnelle chez les hommes sont définies par un bon rapport à l'emploi ainsi que par l'adéquation entre les aspirations des individus, le niveau de formation et le niveau de la gamme d'emplois ouverts sur le marché.

Deux types de trajectoires ont été mis en évidence : d'une part des trajectoires menant à la stabilité professionnelle, d'autre part des trajectoires de désinsertion. Ainsi, Nicole Drancourt met en évidence des trajectoires d'emploi sans problèmes d'une part, et des trajectoires d'emploi à problèmes d'autre part. C.Nicole-Drancourt (1992) observe deux types de trajectoires : les jeunes en activité continue et les jeunes qui s'insèrent sur le mode de la précarité. Pour les premiers, l'insertion s'opère à partir d'un ou de plusieurs emplois, l'inactivité ne dépassant pas 6 mois sur l'ensemble de la trajectoire. Pour les seconds, les

périodes de chômage sont supérieures à deux ans. Ces trajectoires commencent avec des petits boulots auxquels succèdent l'emploi précaire "noble" (CDD, intérim).

L'auteur insiste sur la portée constructiviste du concept de rapport à l'activité. Cependant, on peut s'interroger sur la différence à opérer entre ce concept et celui d'habitus. S'agit-il d'un effet de structure et d'incorporation d'un habitus et donc de dispositions à la Bourdieu ou d'une réelle construction individuelle en fonction des opportunités ? On voit que la socialisation primaire et les stratégies d'engagement professionnel sont liées, n'est-ce pas là une explication en termes d'habitus ? Celui-ci est défini comme suit par Bourdieu : « *système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations* » (Bourdieu cité in Dubar C., 1991, p.65). Si l'on reprend ce concept, il a une dimension qui le rend opératoire et donc, ce qui semble être défini comme des stratégies n'est autre que la concrétisation pratique de l'habitus : « *ce sont des connaissances-en-acte du sujet, des éléments cognitifs qui permettent à l'action du sujet d'être opératoire* » (Liénard G., 1998, p.5). Ce rapport à l'activité nous semble donc proche de l'habitus.

3. Le chômage, résultante de déterminismes sociaux

Dans cette perspective, les travaux d'Elchardus et alii (1995) étudient le chômage au cours d'une analyse longitudinale. C'est la trajectoire professionnelle des individus qui est analysée et, c'est pour cette raison que nous avons classé cette étude dans les analyses unidimensionnelles. L'échantillon a été interrogé à deux reprises, à neuf ans d'intervalle. Il est constitué de trois groupes : des employés, des chômeurs de courte durée et des chômeurs de longue durée. Les auteurs attribuent *la position vulnérable* à un effet de la biographie et donc liée à des déterminismes sociaux : socialisation primaire, expériences scolaires, absence du père, choix d'études erronées, vision de l'avenir sont les variables explicatives. Le manque d'aptitudes sociales et les problèmes psychologiques des chômeurs ne favorisent pas leur réinsertion professionnelle. Par contre, les auteurs observent que les relations familiales s'améliorent durant la période de chômage car les chômeurs ont plus de temps à passer avec leur famille et la qualité des relations qu'ils ont avec leurs parents et leurs enfants est plus importante. Les sociologues remarquent, à partir de l'étude des employés que, chez les personnes qui travaillent, il y a des relations tendues entre travail et famille. Des séquelles sont observées chez les chômeurs qui ont retrouvé du travail. Ils ont une attitude plus méfiante envers la vie et la société ainsi qu'une perte de confiance en eux et une image de soi négative.

Les enfants de chômeurs ont des résultats scolaires moins bons que les autres. Les auteurs observent l'importance d'analyser la mobilité sociale des individus à l'aide d'analyses longitudinales.

Eckman Saillant et alii (1994) analysent également les déterminants structurels et les stratégies d'adaptation des jeunes sortis du système de formation sans qualifications professionnelles ni diplômes sur leur insertion professionnelle, raison pour laquelle ces analyses sont considérées d'un point de vue unidimensionnel. Des entretiens semi-structurés ont été réalisés. Les éléments suivants vont être analysés comme des déterminants des trajectoires de ces jeunes : la trajectoire scolaire, la trajectoire sociale définie par les expériences *vulnérabilisantes* dans les rapports de ces jeunes avec l'école, la justice et les autres institutions sociales, la situation professionnelle en fin de scolarité, des événements déstructurants ayant remis en question les ressources individuelles (comme des accidents, des situations de chômage des parents, des migrations,...), les types de régulation c'est-à-dire les réponses données aux événements déstructurants. Ils vont ensuite faire des hypothèses sur les stratégies individuelles de ces jeunes. Trois attitudes peuvent exister : surconformisme en maintenant une ambition de promotion sociale, résignation en abaissant leurs attentes, déviance en développant une nouvelle sous-culture. L'hypothèse faite par les auteurs est que cette dernière stratégie est la plus développée. Les auteurs concluent que les trajectoires des jeunes sont influencées par les paramètres sociologiques classiques comme l'origine socio-économique et culturelle ainsi que les migrations familiales. Les stratégies des jeunes vont toutefois agir sur ces déterminismes. Trois types de stratégies définies par les milieux sociaux sont analysés par les sociologues : les jeunes provenant des couches moyennes et supérieures qu'ils vont appeler « jeunes révoltés ou anticonformistes » vivent une crise identitaire car ils ne correspondent pas aux attentes de leur milieu, les jeunes issus de la petite bourgeoisie qu'ils appelleront les « conformistes » se résigneront à leur sort et défendront la valeur travail, les jeunes provenant des couches très précaires sont qualifiés en « survie », ils reproduiront la pauvreté dans un certain fatalisme. Deux types de sorties sont définis par ces auteurs, soit l'insertion dans la formation et le travail soit l'exclusion.

Par ailleurs, Furlong et alii (1996) analysent les aspirations professionnelles des individus à partir des inégalités individuelles et des contextes d'opportunité. Ici également, ce sont les éléments d'ordre professionnel qui seront analysés, par conséquent, c'est dans le type unidimensionnel que cette étude est classée. Les auteurs utilisent les données du panel Scottish Young People's Survey, constitué de 10% de la population des jeunes de 16 ans.

L'hypothèse des auteurs est que l'environnement géographique¹⁰ a un impact important sur les aspirations professionnelles, les effets contextuels ayant un effet plus faible chez les femmes. L'objectif est de mettre en évidence comment les dimensions subjectives de la reproduction sociale sont formées par le marché du travail et les contextes de proximité autant que par les caractéristiques individuelles et familiales. Pour ce faire, les auteurs situent les aspirations individuelles au centre des contraintes du marché du travail local et des contextes géographiques et tentent de désagréger les effets sur les individus. Le concept central est celui de « structure d'opportunité »¹¹, en effet, il permet de prendre conscience de l'existence de contraintes influençant les expériences des groupes sociaux. Ce concept implique des avantages et inconvénients dûs à la situation des individus au sein des structures sociales (caractéristiques individuelles comme celles de la classe, du sexe, de la race, la trajectoire scolaire) mais également des caractéristiques liées à la géographie, influençant les niveaux et types d'opportunités disponibles ainsi que les milieux sociaux du voisinage. Les contextes au sein desquels vivent les individus contribuent aux modes d'inégalité. L'objectif de l'analyse est de mettre en évidence l'impact des caractéristiques individuelles et des effets contextuels sur les aspirations professionnelles, celles-ci étant définies à l'intersection entre des attributs individuels et des contextes d'opportunité. La classe sociale a un effet direct sur les aspirations professionnelles ainsi qu'un effet indirect par les performances scolaires. Une relation significative est mise en évidence entre le niveau scolaire atteint à l'âge de 16 ans et les aspirations professionnelles. Les contextes géographiques sont définis comme des petites aires résidentielles délimitées de tous les côtés par des routes principales ou des espaces ouverts, ceux-ci sont délimités par des codes postaux¹². En effet, beaucoup d'opportunités d'apprentissage social apparaissent au sein de petites entités résidentielles. De plus, les normes et cultures transmises au sein de ces entités géographiques semblent avoir un effet significatif sur le développement des aspirations professionnelles. Les chercheurs ont effectivement observé que les aspirations professionnelles des individus dans les aires géographiques les plus fréquentées étaient significativement plus élevées que les aspirations des individus vivant dans les aires les plus défavorisées. Les aspirations professionnelles masculines sont les plus faibles dans les aires les plus urbanisées et les plus rurales. Par opposition, les femmes vivant dans les aires les plus rurales ont les aspirations professionnelles les plus élevées et celles vivant dans les aires urbaines, les plus faibles aspirations. Les hommes et les femmes considérant que les opportunités professionnelles étaient au-dessus de la moyenne nationale préféraient avoir des aspirations plus élevées que ceux qui pensaient que leurs opportunités étaient sous cette même moyenne. Cela met en

¹⁰ neighbourhood

¹¹ opportunity structure

¹² cette étude est réalisée dans le contexte britannique

évidence le fait que peu d'opportunités professionnelles au sein de l'aire a un effet déprimant sur les aspirations professionnelles des individus. Les caractéristiques individuelles ont également un effet sur les aspirations professionnelles. Ainsi, avoir un niveau de scolarité plus élevé permet une augmentation des aspirations individuelles, de même, avoir un parent exerçant une profession libérale ou de cadre a un effet positif sur les aspirations professionnelles, alors que les enfants de travailleurs non qualifiés ont des aspirations professionnelles plus faibles. Les auteurs concluent comme suit : *“on a normative level, we can also argue that, as part of the process of socialisation, children come to share in the assumptive worlds of their parents, friends and neighbours and adopt similar outlooks on the world around them. Central to these normative orientations is a notion of future socio-economic status : children learn about the occupational world in the home and the school and develop ideas about what to expect themselves ; (...) young people can be seen as developing a subjective awareness of objective opportunity structures, but this awareness is more a product of neighbourhoods than local industrial structures”* (p.562).

Une autre étude réalisée par Biggart et Furlong (1996) montre que les individus ayant un faible niveau de qualification vivant dans des zones défavorisées économiquement tendent à rester plus longtemps à l'école à cause de ce manque d'opportunités.

4. L'insertion, résultante de stratégies

Mauger G. (in Charlot, Glasman, 1998) va définir l'insertion comme le résultat de « stratégies de différemment ». Celles-ci sont développées afin de « profiter » de la jeunesse, situation « *de l'apesanteur familiale et économique* » (p.256), période unique d'irresponsabilité sociale. Il s'agira alors pour les jeunes de retarder le moment des « *classements professionnels et matrimoniaux* » (opcit, p.256). Le différemment interviendrait en situation de décalage entre des positions auxquelles l'individu va accéder et celles escomptées car vécues par la famille d'origine ou en fonction d'attentes de promotions. Les stratégies de différemment vont être alors développées afin d'échapper à ce déclassement. Dans des situations inverses de sur-classement, l'individu aura peur de pas être à la hauteur et préférera également différer le moment du classement. Ces stratégies que l'auteur appellera “ peur de s'insérer ” vont se renverser et muter en “ peur de ne pas s'insérer ” en renversant ces stratégies et en acceptant par conséquent n'importe quelle situation professionnelle.

Bidart C., Lavenu D. (1999) analysent les processus de prise de décision qui font les trajectoires individuelles. Ils vont réaliser cette analyse à partir d'une enquête qualitative

longitudinale d'un panel de jeunes interrogés deux fois à trois ans d'intervalle (87 individus la première fois et 73 la seconde). Ils s'intéressent non seulement au cheminement « objectif » de l'individu mais aussi à ses « représentations ». Les auteurs cherchent à mettre en évidence les décisions d'orientation professionnelle; de plus, ils analysent les interactions entre des sphères généralement isolées (professionnelle, familiale, résidentielle, affective). Etant donné la recherche d'explicitation des cheminements professionnels, nous avons classé cette étude dans les analyses unidimensionnelles. Les chercheurs mettent en évidence les facteurs suivants intervenant dans les choix : contexte global et localisé, valeurs et normes culturelles, logique de reproduction sociale, réseau personnel. « *L'ensemble des facteurs conditionne un double mouvement entre d'une part l'univers des possibles qui s'ouvre à l'individu, qui est fait d'itinéraires objectivement possibles et de représentations de ces itinéraires, et d'autre part l'image de soi que construit ce même individu, à partir de là aussi d'atouts objectifs et de représentations. Entre ces deux constructions, l'univers des possibles et l'image de soi, s'élabore l'image de ce que la personne pense possible pour elle à ce moment-là. Le terrain est alors prêt pour le choix qui infléchira sa trajectoire* » (p.51).

5. *L'insertion définie par l'identité sociale des chômeurs*

Demazière analyse l'identité sociale des chômeurs. Il s'interroge sur « *les manières dont les individus vivent ce statut dérivé de l'emploi* » (1992, p.337). En s'intéressant à la catégorie du chômage, définie comme un état involontaire et transitoire, Demazière va analyser la manière dont les chômeurs se définissent à partir de l'interaction entre des chômeurs de longue durée et des agents de l'ANPE¹³, observation qu'il complètera par des entretiens semi-directifs auprès de chacun des participants (chômeurs et agents de l'ANPE). C'est dans une perspective de trajectoire professionnelle que Demazière analysera les identités. Son travail s'inscrit dans la théorie de la construction des identités sociales (Dubar, 1991) articulant deux processus : attribution de l'identité par les professionnels et incorporation des identités sociales par les individus. Deux transactions ont pour objectif la réduction des identités : une transaction relationnelle vise à accommoder les attributions par autrui et les revendications par soi, l'autre est la transaction subjective et vise à accorder les identités héritées et escomptées. L'auteur va s'intéresser particulièrement à la première impliquant une négociation avec un autrui significatif. Une analyse qualitative a permis à l'auteur de dégager quatre types de construction des formes identitaires (définies par Dubar comme suit : « *configurations sociales ayant un sens subjectif pour les individus et un caractère opératoire pour les agents institutionnels* » (cité par Demazière, p.340)). L'analyse de ces constructions

identitaires permet de mettre en évidence des processus. Voici une synthèse des types dégagés :

1. L'identité d'inactif-handicapé signifie une « *disqualification sans doute définitive à l'égard de l'emploi* ». Le statut attribué se situe alors à la frontière entre le marché de l'emploi et d'autres statuts délimités par les droits sociaux comme par exemple les statuts de pré-retraité, invalide, handicapé reconnu, dispensé de recherche d'emploi,... Cette définition d'inactif est donc en voie de reconnaissance officielle. « *Comme si, malgré l'évidence de leur situation, des chômeurs dits de longue durée n'étaient plus identifiés et ne s'identifiaient plus comme des chômeurs. La négociation de cette identité s'organise autour d'un renforcement réciproque d'une demande de retrait de la part du chômeur et d'une offre d'exclusion de la part de l'agent de l'ANPE* » (1992, p.341). Ces chômeurs n'envisagent plus l'avenir en fonction de l'emploi et sont donc très peu actifs dans leurs démarches de recherche d'emploi. « *L'espace de négociation de cette première forme identitaire est délimité par le fait que le statut de chômeur est à la fois intériorisé par le chômeur de longue durée et attribué par le professionnel comme une situation peu légitime, faute de possibilité de retour à l'emploi et de poursuite de recherche d'emploi, mais aussi comme une protection, faute d'accès à un statut d'inactif reconnu* » (1992, p.344). Cette négociation identitaire entre le professionnel de l'insertion et le chômeur débouche alors sur « *un statut alternatif (...) une tentative conjointe des acteurs en interaction pour répondre à une exclusion de l'emploi certaine et définitive, et à ce titre indicible et inavouable* » (1992, p.346).

2. L'identité de demandeur d'emploi est très proche de la catégorie des « *vrais* » chômeurs » car ces individus envisagent la perspective de la réinsertion professionnelle : « *logique d'activation de la part de l'agent de l'ANPE et d'une logique de mobilisation de la part du chômeur* » (1992, p.347). Malgré leur représentation d'une possibilité de réinsertion professionnelle, ils sont fragilisés par des échecs dans leurs tentatives de réinsertion et font alors appel aux acteurs institutionnels comme agents incontournables dans leur processus de réinsertion. « *Les attentes du chômeur, orientées vers des propositions d'aide à la réinsertion professionnelle (stages, produits ANPE, ...) sont jugées pertinentes par rapport aux offres potentielles et légitimes au regard de la catégorisation en cours* » (1992, p.349). Ces individus transitent généralement par des dispositifs d'insertion.

3. L'identité d'assisté traitable définie comme une « *identité d'assisté, qui cristallise la résignation, partagée, à une prolongation de la situation présente, l'acceptation d'un processus de transition durable, contradictoire avec le modèle classique du chômeur* » (1992,

¹³ équivalent français du Forem en Région wallonne de Belgique

p.351). Ces chômeurs considèrent leur avenir comme « bouché » et sans possibilité de sortie du chômage. Ils ont des difficultés financières et n'ont pas de repères sur le marché du travail. *« Ils ont ainsi, peu ou prou, toujours été confrontés à une non-reconnaissance de leurs aspirations, focalisées sur l'emploi, et ne parviennent ni à faire accepter des desseins qui leur semblent même à eux de moins en moins réalistes, ni à négocier leurs identités visées »* (1992, p.352). Tout cela débouche sur une logique de protestation. Ils vont alors être catégorisés par les agents de l'ANPE comme ayant des difficultés personnelles et psychologiques, ne les mettant plus en rapport avec les catégories de l'employabilité : *« l'espace de négociation de cette troisième forme identitaire est caractérisé par un désaccord sur les anticipations statutaires, marquant des difficultés de reconnaissance réciproque entre une identification biographiquement construite et subjectivement légitime et une identification professionnellement constituée et socialement acceptable »* (1992, p.352). Les chômeurs deviennent alors revendicateurs afin de faire respecter leurs droits : *« plus ces chômeurs de longue durée réclament un emploi, plus ils se voient dénier cette prétention. Ce blocage génère souvent un climat d'agressivité (allant parfois jusqu'à l'insulte), ce qui contribue à renforcer les catégorisations des agents : les attitudes de non-coopération dans l'interaction (« agressivité », « méfiance », « obstruction systématique ») alimentent un diagnostic qui souligne les difficultés d'ordre pathologique »* (1992, p.353). Les agents ne proposent pas aux individus une aide dans leur recherche d'emploi mais plutôt un travail psychologique ou de resocialisation. Cette forme identitaire signifie le *« caractère durable du processus de transition dans lequel les individus sont inscrits et constituant un compromis entre le retour à l'emploi, jugé impossible ou illégitime (par l'agent de l'ANPE) et la relégation dans l'inactivité, jugée non attractive (par le chômeur) »* (1992, p.354).

4. L'identité d'actif déviant : ces individus pratiquent le travail au noir ou d'autres activités. *« Le compromis consiste en une reconnaissance implicite de ce mode de gestion du chômage durable qui, bien qu'il n'apparaisse pas comme légitime, est tacitement toléré dans l'interaction »* (1992, p.355). Il s'agit en quelque sorte de la précarité organisée pour ces individus qui ne parviennent pas à s'insérer de façon stable sur le marché de l'emploi. Ils sont catégorisés de « débrouillards » par les agents de l'ANPE et sont donc des « indicateurs d'employabilité ». Cependant que l'objectif du chômeur et de l'agent est le même : la réinsertion professionnelle, les procédures à suivre divergent pour ces deux catégories d'acteurs. Les professionnels proposent à ces chômeurs des offres d'emploi ou de formation. *« Cette forme identitaire représente une rupture par rapport aux règles et normes qui encadrent le statut de demandeur d'emploi, mais elle constitue pourtant une catégorie structurante pour les processus d'attribution et de revendication qui définissent les réponses*

socialement pertinentes et subjectivement tolérables, au chômage de longue durée » (1992, p.359).

Ces formes identitaires dégagées dans l'interaction entre chômeurs et agents de l'ANPE permettent de mettre en évidence un processus. En effet, à travers ces catégorisations, c'est le devenir professionnel qui est défini. Ainsi, l'identité d'inactif-handicapé conduit les individus vers une exclusion, celle du demandeur d'emploi vers une insertion professionnelle possible, l'identité d'assisté traitable par une transition durable et l'actif déviant vers une transgression tolérée.

Le travail de Fusulier et Maroy (1996) s'inscrit dans la même lignée de recherche, sur les effets de la formation en termes de dynamique identitaire. En effet, les auteurs analysent les changements identitaires suite à une formation. Ils vont analyser un échantillon contrasté sur base de l'ancienneté, onze stagiaires ont été interviewés. Ils vont s'intéresser à la socialisation en tant que processus de construction des identités sociales et professionnelles. Les sociologues observent qu'en début de formation, les individus ont une identité stigmatisée. Ils ont un faible niveau d'études, proviennent de situations familiales « problématiques », ont un rapport d'incertitude au passé et à l'avenir, ont vécu des échecs scolaires, familiaux, ... La formation qu'ils analysent, est une formation par le travail et permet une socialisation à une société salariale. En effet, les stagiaires qui commencent cette formation ont une visée occupationnelle : *« une aubaine leur permettant d'échapper à l'ennui, parfois aux drogues, de combler un vide social et existentiel, et chez certains de retrouver une dignité »* (1996, p.128). Cependant, au cours de la formation, se développe chez les individus un rapport à l'emploi, ils vont se vivre comme des travailleurs : *« le séjour en EFT est pour le « jeune » un moment de son itinéraire d'insertion au cours duquel il acquiert certaines compétences professionnelles mais aussi, et peut-être surtout, il façonne son rapport au travail et son rapport à l'emploi ici dans le sens du développement d'une identité salariale qui reste virtuelle puisque non encore concrétisée »* (1996, p.132). Néanmoins, étant donné le contexte économique, cette nouvelle identité est-elle suffisamment « robuste » pour surpasser les difficultés d'insertion que les jeunes risquent de connaître à leur sortie de la formation ? Et les auteurs de conclure comme suit : *« on voit à quel point la réaffiliation salariale est fragile dans un contexte d'effritement du salariat »* (1996, p.133).

6. L'insertion comme une réflexivité par rapport à la socialisation

Bouffartigue (1994), dans son étude sur l'insertion professionnelle des ingénieurs, analyse les choix et engagements professionnels en relation avec les trajectoires et modes de socialisation des individus. Cette étude portant sur la dimension professionnelle, nous l'avons considérée dans les analyses unidimensionnelles. Une enquête qualitative longitudinale est réalisée, des entretiens directifs sont effectués sur un échantillon de débutants dans la vie professionnelle. Une enquête quantitative est préalablement accomplie pour connaître les caractéristiques de la population. L'hypothèse théorique de la recherche est que les individus s'approprient les éléments de la socialisation, il ne s'agit donc pas d'une intériorisation passive par des agents-sujets. Le sociologue va mettre en évidence des conduites de différenciation des choix et engagements professionnels qui vont prendre deux formes différentes : tout d'abord, celle du « moratoire », période pendant laquelle les individus se donnent la possibilité d'élucider « *le champ des positions objectives et subjectives* » (1994, p.70); ensuite, l'expérimentation : période pendant laquelle l'individu est actif dans la définition du champ des possibles. Ces deux formes représentent pour les individus différents sens donnés aux conduites. Dans les trajectoires « moratoire », les individus n'ont pas de véritable projets; le temps représente alors un « *travail d'élucidation du champ des possibles objectifs et des dispositions subjectives* » (1994, p.72). Alors que dans les trajectoires « d'expérimentation », les individus vivent un « *refus de tout engagement professionnel durable qui précéderait une évaluation plus précise du champ des possibles professionnels* » (1994, p.72). L'auteur, après avoir mis en évidence les stratégies individuelles, va analyser l'origine sociale des jeunes ingénieurs. Ils proviennent de la classe moyenne, leurs parents sont pour la plupart des autodidactes en mobilité professionnelle alors que leurs grands-parents appartenaient aux couches populaires. Ces jeunes sont donc les premiers de leur lignée à avoir accès à une fonction à partir du titre. Ceci est d'autant plus important que les ambitions scolaires de leurs parents ont été déçues et la « *mission « réparatrice » confiée à la génération suivante est clairement formulée* » (1994, p.77). De plus, dans la conjoncture actuelle, les cadres autodidactes en fin de carrière sont vulnérables sur le marché du travail. Les parents ont donc transmis à leurs enfants la nécessité d'avoir un diplôme : « *ces jeunes ingénieurs enfants d'autodidactes sont donc tous plus ou moins des double binds culturels : les parents ont transmis tout à la fois les vertus de la réussite par la seule expérience et la valeur propre et la valorisation du savoir scolaire et du diplôme, évidemment puissamment relayé par l'institution scolaire (...)* La complexité des héritages sociaux de ces jeunes ingénieurs participe de leur difficulté à se situer rapidement dans l'univers professionnel qu'ils découvrent et de leur préoccupation d'autonomie à l'égard du premier employeur » (1994, p.80). On voit donc comment les deux stratégies développées par ces jeunes ingénieurs que sont le « moratoire » et « l'expérimentation » sont

influencées par l'origine sociale. En effet, ils ne peuvent rêver directement d'une insertion professionnelle stable étant donné la transmission héritée par leurs parents de la valorisation de l'expérience. Mais les deux types de stratégies mises en évidence illustrent qu'à partir de conditions sociales objectives identiques, différents modèles co-existent. Une analyse de la socialisation scolaire montre que les individus doivent se familiariser avec un nouveau milieu social : *« ce nouveau milieu (...) va se structurer à partir d'une série de points de repères qui vont progressivement définir un champ des possibles et d'impossibles, de probables et d'improbables »* (1994, p.82). Parmi ces représentations, l'école d'ingénieurs véhicule le « modèle de carrière » *« celui auquel doit se conformer un ingénieur qui veut réussir »* (1994, p.83). Ce modèle peut être synthétisé comme suit : débiter dans des fonctions d'études ou de recherches sans responsabilité hiérarchique, ensuite acquérir des responsabilités hiérarchiques dans d'autres fonctions si possible et enfin, obtenir un poste de cadre dirigeant. Les jeunes ingénieurs prennent une distance par rapport à ce modèle de carrière ainsi que par rapport au modèle de l'excellence visant la *compétition acharnée entre pairs* (1994, p.90). Ces jeunes ingénieurs vivent alors une tension entre les modèles hérités familialement et scolairement : *« ainsi le conflit entre élargissement de la professionnalité technique et modèle de carrière par accès aux responsabilités de cadre est alimenté par la tension entre le modèle paternel de réussite (par l'expérience, la carrière interne et la fidélité à l'entreprise) et le modèle de réussite par le savoir et les titres scolaires. Il est également nourri par la logique de l'excellence scolaire que suscite l'ambition d'accéder aux fonctions relationnelles et gestionnaires, pour lesquelles ces diplômés d'écoles de rang moyen ne sont pas les mieux placés »* (1994, p.91). Ce qui explique pour Bouffartigue les stratégies de différenciation de ces jeunes ingénieurs, est cette tension entre ces deux modèles : *« ces jeunes, confrontés à des décisions si difficiles à prendre, hésitent et éprouvent le besoin de différer leurs choix professionnels et/ou prolonger la dimension d'expérimentation que peut revêtir leur primo-socialisation professionnelle. Ces phénomènes sont renforcés lorsque la conjoncture du marché des premiers emplois est spécialement favorable aux débutants, élargissant l'espace des possibles qui s'ouvre à eux »* (1994, p.91).

Nous situons l'étude de Dubar et alii (1987) au sein de cette catégorie de recherche sur la réflexivité par rapport à la socialisation. En effet, les auteurs tentent de répondre à la question suivante : *« comment comprendre et expliquer les différents parcours effectués par les jeunes dans le Dispositif et surtout leur situation deux ans plus tard ? Certains ont un emploi, d'autres sont au chômage, d'autres sont encore en formation : pourquoi, comment ? »* (1987, p.71). C'est donc principalement à la dimension professionnelle que les auteurs vont s'intéresser. Pour répondre à cette question, les auteurs posent les hypothèses explicatives des parcours en termes de socialisation d'une part mais aussi de stratégies individuelles d'autre

part définies comme un « *ensemble de choix coordonnés en vue d'atteindre certains résultats* » (1987, p.71). Ils ont réalisé une enquête longitudinale qualitative : 45 jeunes ont été interviewés à deux ou trois reprises. Les auteurs considèrent les dispositifs d'insertion comme des dispositifs de socialisation qu'ils qualifieront de post-scolaire : « *ne s'agit-il pas plutôt de la mise en place et de l'organisation, pour ces populations diversifiées, d'un appareil d'un type nouveau, principalement destiné à les doter de statuts spécifiques marqués par la précarité et à les préparer à des modes de vie et de travail caractérisés par l'instabilité permanente ?* » (1987, p.55). Ils analysent la situation professionnelle des jeunes à la lumière de leur socialisation définie comme : « *processus éducatif combinant les influences sociales de la famille d'origine, caractérisée par la catégorie socio-professionnelle du père, l'activité de la mère, la situation de la fratrie ; de la trajectoire scolaire mesurée par les redoublements, les filières traversées, la dernière classe fréquentée ; des stages post-scolaires identifiés selon les catégories du Dispositif... Mais socialisation signifie aussi, pour nous, l'intériorisation des normes, modèles de comportements, valeurs par les jeunes eux-mêmes* » (1987, p.71). Ils ont donc analysé les origines et socialisations familiales des jeunes, les trajets et socialisations scolaires, le parcours par les dispositifs d'insertion. En analysant les stratégies et rapports des jeunes à l'emploi et à la qualification, les auteurs dégagent une typologie. En effet, « *c'est l'analyse du discours tenu par les jeunes sur la qualification qui nous a permis de trouver la cohérence d'ensemble des attitudes, des modes de socialisation et des trajectoires des jeunes du Dispositif* » (1987, p.139).

1. Jeunes sans avenir : ils proviennent de familles exerçant des métiers non qualifiés, leurs mères étant ménagères. La moitié des pères sont décédés ou absents. Les modèles éducatifs familiaux sont autoritaires. La survie de ces familles est précaire. Ils ne peuvent envisager l'avenir. On trouve des réponses différentes en fonction du sexe. Ainsi, les garçons ont intégré « *l'impératif du travail* » (1987, p.142) mais ne se sentent pas capables de s'y conformer. Les filles, par contre, échouant à trouver un emploi, s'investissent dans la sphère domestique tout en regrettant « *l'affaiblissement des modèles traditionnels féminins* » (1987, p.143).
2. Le travail instrumental : ces jeunes proviennent du même type de familles que les précédents, à savoir exerçant des métiers peu qualifiés et aussi où la moitié des pères sont décédés ou absents, la différence notable est que près de la moitié des mères travaille comme personnel de service. Ils ont quitté l'école après avoir échoué et se retrouvent alors en stages d'insertion. Ils découvrent le monde du travail par le biais de l'alternance. Ils caractérisent la qualification du travail d'abord par les effets sur l'organisme (épuisant, fatigant, ...) et ils pensent pouvoir s'adapter à un travail par l'apprentissage sur le tas et

donc sans connaissances scolaires nécessaires. Ils ont d'ailleurs intériorisé une dévalorisation suite à leurs échecs scolaires et acceptent par conséquent un travail routinier où ils ne doivent pas prendre d'initiatives. « *Ils ont une conception instrumentale de l'emploi. Un « boulot » stable, bien payé, c'est essentiellement la possibilité d'avoir un salaire suffisant qui permet de « profiter de tout »* » (1987, p.149). Il y a donc deux temps dans la vie, un temps pour travailler et un temps pour profiter de la vie.

3. La certification d'abord : également originaires de familles où les parents exercent des métiers non qualifiés mais ont un rapport différent à l'institution scolaire dans la mesure où les familles considèrent l'école comme un moyen de promotion sociale et d'insertion professionnelle, ils suivent donc de près la scolarisation de leurs enfants. Ceux-ci ont intériorisé ce rapport, ils ont un bon souvenir de l'école et s'investissent dans les dispositifs d'insertion parfois sur le long terme. Ils sont actifs dans leur recherche d'emploi mais leur absence de diplôme rend leur insertion professionnelle difficile. Ils considèrent la qualification positivement dans la mesure où les tâches sont diversifiées et font appel au sens de la responsabilité. Leur avenir leur apparaît néanmoins incertain.
4. Stratégies d'emploi tous azimuts : originaires de familles ouvrières où la mère n'exerce pas d'activité professionnelle, la moitié des pères sont également décédés ou absents mais ces jeunes ont quand même un adulte de référence et bénéficient d'un soutien matériel et affectif. Le type d'éducation est plus libéral et le milieu familial plus ouvert. Ils ont déjà travaillé temporairement. Ils définissent la qualification du travail dans les aspects techniques mais aussi relationnels. Ils veulent augmenter leur niveau de qualification. Vu leur absence de diplôme, ils pensent qu'ils doivent développer différents types de stratégies pour pouvoir s'insérer professionnellement.

Les auteurs en concluent que socialisation et stratégies sont indissociables, que les stratégies de « l'autre jeunesse » ne sont pas ni moins ni plus conditionnées que celles des autres catégories sociales.

Le processus mis en évidence par l'analyse des trajectoires individuelles est donc celui de l'interaction entre stratégies individuelles et conditionnements sociaux, sans rapport mécaniste entre les deux, c'est-à-dire que dans une situation identique, avec des capitaux équivalents, les individus pourront développer différents types de stratégies qui auront des effets différenciés sur l'insertion professionnelle. En effet, toutes les rationalités ne sont pas aussi efficaces : « *elles sont, l'une et l'autre (rationalité), cohérentes et si le dernier type apparaît déboucher sur des stratégies plus efficaces que les deux précédents, n'est-ce pas*

dans la mesure où il parvient à combiner, de façon cohérente, les rationalités des deux types précédents ? » (1987, p.164).

Les sociologues analysent ensuite les organismes du dispositif en typologisant d'après les pratiques effectives d'une part et les types de formateurs d'autre part. Les dispositifs facilitent l'accès à des situations de travail généralement précaires, certifient et qualifient les jeunes et permettent d'éviter la marginalisation de la jeunesse en structurant chez ces jeunes une identité et un projet professionnel. Ils représentent donc un nouveau dispositif de socialisation : *« Nouveau mode de préparation à des trajectoires « professionnelles » marquées par la précarité des emplois, la mobilité « externe » entre des « emplois » périphériques soit extériorisés par les entreprises « dominantes », soit issus de petites et moyennes entreprises éphémères ou flexibles (Dubar C. et alii, 1988, p.186) (...) Réseau d'aide à la survie socio-professionnelle dans un environnement hostile permettant de trouver un stage entre deux emplois, un emploi entre deux stages et des ressources pour affronter les périodes de chômage. L'enjeu de ce type de dispositif, n'est-il pas de faciliter la construction de « projets », de réactiver les conduites stratégiques, d'apprendre à saisir les opportunités ? Or, ne s'agit-il pas là de se socialiser c'est-à-dire à la fois d'aider un acteur social à se construire un système d'action (au sens de socialiser quelqu'un) et de se construire en tant qu'acteur dans un système social potentiellement structuré (au sens de se socialiser soi-même) ? » (ibidem, p.187).*

Aziz Jellab (1997) analyse les effets des Missions locales sur le processus d'insertion en termes de socialisation mais aussi de distanciation par rapport à celle-ci : *« il s'agira pour nous de voir en quoi le rapport à la Mission locale génère une socialisation tributaire des mutations économiques (principalement la rareté de l'emploi), admettant un contenu spécifique qui, pour n'être ni scolaire ni à proprement parler professionnel, n'en reste pas moins légitimé par la sélectivité du marché du travail » (1997, p.86).* C'est dans une perspective professionnelle que cette étude s'inscrit, c'est pour cette raison que nous l'avons classée dans les études unidimensionnelles. Le sociologue a mené des entretiens auprès des chargés d'accueil de la Mission Locale, il a également observé des entretiens entre jeunes et chargés d'accueil. Cette institution s'adresse à un public jeune (16-25 ans) et a pour objectif d'assurer leur accueil, aide et suivi. Leur Mission concerne principalement la « socialisation » des jeunes et vise donc *« l'inculcation d'un certain nombre de valeurs qui sont autant d'indicateurs attestant du caractère disciplinaire et pédagogique reconnu à l'insertion » (1997, p.86).* Il s'agit donc d'un travail de socialisation au sens d'éducation et de moralisation dans la mesure où l'institution veut faire intégrer aux jeunes un certain nombre de valeurs et normes : *« l'insertion professionnelle nécessite une adhésion préalable aux valeurs et attributs*

sociaux qui donnent à l'exercice d'une activité professionnelle un statut positif » (1997, p.90). Le premier objectif de la Mission locale est de développer de projets professionnels pour les jeunes mais aussi leur apprendre à gérer le temps, être assidu à la Mission locale et plus généralement en formation, l'objectif de l'institution étant de rendre les individus « *autonomes et responsables* » (1997, p.98). « *La socialisation des jeunes qui s'apparente à une « correction » de la socialisation primaire afin de la rendre conforme à la socialisation secondaire* » (Berger et Luckmann, 1986) « *combine à la fois des principes moraux (ramenés à un manque d'éducation et de repères) et des attributs considérés comme immanents au monde du travail. Cette socialisation devient une prescription de normes à intérioriser progressivement, au rythme de l'accompagnement des démarches conseillées* » (1997, p.99).

Cependant, ce travail de socialisation des jeunes n'est pas unilatéral : « *la socialisation des jeunes est aussi négociation au sens où les jeunes réagissent différemment devant les injonctions et conseils institutionnels* » (1997, p.89). Qu'attendent les jeunes de la Mission locale ? Différents types d'attente sont mis en évidence par le chercheur . Tout d'abord la « *logique de l'attente* » est principalement le fait des filles, caractérisées par une forte dépendance au milieu familial, elles n'ont pas le temps de faire les démarches qui leur sont conseillées. La « *logique de l'engagement* » est le fait des jeunes qui adhèrent à ce que l'institution leur demande. Ce sont principalement les jeunes qui ont une autonomie face au milieu familial. Vient ensuite la « *logique de la confrontation et du retrait* », ces jeunes sont critiques face à ce que leur propose la Mission locale, principalement le fait des jeunes adolescents de 17 à 20 ans. La « *logique de transition* », la Mission est vue comme un recours temporaire, ces jeunes ayant un niveau scolaire plus élevé que les autres, peuvent négocier directement avec le marché du travail. En plus de ce travail que nous pourrions qualifier de socialisation professionnelle, la Mission locale tente également d'impliquer son public dans des réseaux associatifs afin de « *reconstruire le lien social avec des pairs et peut contribuer à une insertion professionnelle* » (1997, p.103).

Ces différentes études que nous venons de passer en revue étaient classifiées dans les modèles unidimensionnels cherchant à expliquer le processus d'insertion professionnelle. Nous allons présenter les modèles multidimensionnels analysant différentes dimensions de l'intégration.

B. Analyses multidimensionnelles

Nous allons présenter dans ce cadre les études empiriques s'intéressant à l'intégration dans sa multidimensionnalité et donc, sans prendre en compte exclusivement la dimension

professionnelle mais plutôt en élargissant à d'autres dimensions. Ainsi, nous passerons en revue les travaux de Galland, Roulleau Berger, de Gaulejac et Paugam s'inscrivant dans cette perspective.

1. Le passage de l'adolescence à la vie adulte.

Galland (1985) analyse ce phénomène à partir du champ professionnel et familial. Il ne s'intéresse donc pas uniquement à l'entrée dans la vie active mais à la vie adulte d'un point de vue général, c'est pourquoi nous avons classé cette étude dans les analyses multidimensionnelles, par opposition aux études ne concernant que la dimension professionnelle. D'après Galland, les modes d'entrée dans la vie professionnelle s'allongent et aboutissent moins directement à un emploi stable qu'auparavant. Galland observe ici une différence en fonction du diplôme, les non-diplômés étant exclus du marché du travail primaire (c'est-à-dire des statuts les plus stables), les qualifiés s'insérant plus facilement mais subissant une déqualification. En ce qui concerne les relations familiales, elles connaîtraient une évolution paradoxale. D'une part, on quitterait la famille d'origine plus tôt car il est plus facile de vivre de manière indépendante et hors des liens du mariage qu'avant étant donné les changements de mentalité. D'autre part, les difficultés rencontrées sur le marché du travail conduiraient à reporter le départ de la famille d'origine.

On voit une différence dans les comportements par rapport à la famille d'origine en fonction des classes sociales, les jeunes issus des classes moyennes ou supérieures quittent leurs parents le plus précocement alors que les enfants d'ouvriers cohabiteraient plus longtemps avec leurs parents. Les motivations expliquant le départ de la famille d'origine varient en fonction des classes sociales. Dans les classes populaires, on quitte principalement les parents pour se marier (il appellera ce cas de figure le « modèle de l'installation ») alors que chez les enfants de cadres, c'est plutôt pour suivre des études et par désir d'indépendance et ce, même si l'on reste sous dépendance économique des parents (c'est le modèle du « différenciel » analysé par Galland) : *« L'entrée dans la vie adulte obéit à un modèle culturel qui associe étroitement départ de la famille, mariage et travail en milieu ouvrier plus que dans les autres classes sociales. Tant que l'on n'est pas prêt à aborder une nouvelle étape de cycle de vie, symbolisée essentiellement par le mariage et conditionnée, au moins pour les garçons, par la stabilisation professionnelle, la norme est de rester dans la famille d'origine »* (1985, p.40).

Une seconde explication des modalités du passage à l'âge adulte est une différence de sexes : chez les femmes le mariage précède plus fréquemment l'établissement professionnel alors qu'on observe l'inverse chez les hommes et ce, surtout chez les ouvriers. Les filles des classes

moyennes et supérieures quittent plus précocement que les autres filles leurs parents afin de s'établir professionnellement et vivent soit sur le mode du célibat soit sur un mode de vie pré-nuptial.

Une troisième explication réside dans le rapport au marché du travail, les jeunes chômeurs de 15 à 29 ans cohabitent plus avec leurs parents que leurs homologues ayant du travail et ce, surtout pour les garçons. Ici, aussi, on observe une différence de classes sociales : les enfants des classes moyennes et supérieures voient se développer une nouvelle forme d'adolescence combinant une période d'essais professionnels. Il en est de même au niveau de la sociabilité (expériences amoureuses et amicales) ainsi que de la résidence (logement précaire et changeant) : « *la précarité professionnelle en différant toute forme d'engagement définitif sans maintenir une dépendance familiale contraignante, ouvre un champ nouveau d'expériences* » (1984, p.59). Cette nouvelle adolescence est également vécue par les enfants d'ouvriers jusqu'à ce que leur famille mette fin à la solidarité et leur impose de devenir autonomes et de vivre alors de la " débrouille ".

Galland définit la jeunesse comme une « *période durant laquelle la définition adulte se constitue par approximations successives- tant sur le plan du travail que de la vie en couple- expérimentée par l'individu lui-même et non plus construite seulement de l'extérieur par la famille et l'école* » (1991, p.148). Etant donné ces changements sociaux, l'auteur va définir le nouveau passage de la jeunesse à l'âge adulte comme une *période moratoire*. Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes ont des effets sur les modes de vie. Les jeunes quittent plus tardivement le domicile parental, se marient plus tard et vivent plus selon des situations intermédiaires. Galland va analyser ces modifications comme celles du passage d'un « modèle de l'identification » à un « modèle de l'expérimentation ». Le premier réfère au modèle des parents alors que le second nécessite des inventions de la part des jeunes et est donc moins lié à leur milieu d'origine : « *la période moratoire (...) s'alimente aussi à ce progressif et relatif détachement des jeunes d'avec l'image sociale de la figure paternelle et leur milieu d'origine* » (1991, p.160).

L'auteur met en évidence le « modèle de l'expérimentation ». Celui-ci prend la forme du « moratoire », période pendant laquelle on observe un report de l'âge de l'entrée au travail dû à la crise économique, un recul du mariage et des nouvelles formes de la vie de couple ainsi qu'une modification du rapport entre les sexes.

Galland (85) observe également deux types de trajectoires des jeunes. Ceux quittant l'école avant le baccalauréat ou le premier cycle de l'enseignement supérieur connaissent des difficultés d'insertion professionnelle importantes alors que les individus ayant terminé des études supérieures trouvent un emploi avant les six mois suivant la fin de leurs études.

Galland analyse le passage de l'adolescence à l'âge adulte en termes d'origine sociale. En effet, les individus issus des classes supérieures vivent cette transition sur le mode du "différent" c'est-à-dire que le fait de quitter le toit parental n'est pas réalisé simultanément avec l'indépendance économique alors que chez les ouvriers, l'insertion dans le monde du travail et le mariage sont simultanés. Cependant, la crise économique provoque des changements au sein de ces deux modèles, et les individus issus de la classe ouvrière vont vivre ce différent car ils ne peuvent s'intégrer rapidement sur le marché du travail.

2. La « culture de l'aléatoire »

Rouleau-Berger (1997) analyse comment en situation de précarité, les individus développent de nouvelles compétences, et par là, se construisent de nouvelles formes identitaires au sein de ce que l'auteur va appeler des "espaces intermédiaires", permettant soit la transition vers le marché du travail soit au contraire la "désaffiliation sociale" : « nous avons alors défini les espaces intermédiaires comme lieux où se redéfinissent des identités individuelles et des identités collectives de jeunes en situation précaire à partir de socialisation transitionnelle qui produisent des cultures de l'aléatoire pouvant évoluer vers de l'intégration professionnelle ou de la désaffiliation sociale » (1997, p.5). L'auteur s'intéresse aux identités globales des jeunes et non à la seule dimension professionnelle. C'est la raison pour laquelle nous avons classé cette étude au sein des analyses réalisées en termes multidimensionnels. Cette culture de l'aléatoire se définit comme une nouvelle manière de se gérer pour ces jeunes précarisés. Elle est constituée de travail intérimaire, de statuts intermédiaires, d'activités associatives, de travail au noir,... et n'est donc composée que de peu d'inactivité par opposition aux pré-supposés. L'auteur met en exergue le rôle de la sociabilité dans la constitution de cette culture de l'aléatoire et va la conceptualiser sous le vocable de « socialisation transitionnelle » se déroulant dans des mondes non institutionnels, situés hors de la sphère du travail, les espaces intermédiaires « contiennent une diversité de formes d'échanges, marchandes ou non, légaux ou illégaux qui se chevauchent, se brouillent (...) apparaissent à la fois comme des espaces de protection identitaire et aussi comme des lieux de mise à l'épreuve de soi » (1999, p.153).

Rouleau Berger met en évidence deux types de trajectoires, à partir de cette nouvelle « culture de l'aléatoire » ou de ce que l'auteur appelle « socialisation transitionnelle ». Dans un cas, les individus développent des compétences intégratives en se construisant une « *image positive de soi et de la reconnaissance sociale* » (1997, p.9). Dans l'autre cas, les individus développent des compétences désintégratives et se situent dans un processus de désaffiliation sociale à partir de l'enchaînement d'expériences vécues sur un mode négatif. Il en découle pour ces individus une culpabilité sociale, un sentiment de dette par rapport à la société qui ne les reconnaît pas.

Rouleau-Berger va montrer que ces nouvelles compétences acquises dans le cadre de cette culture de l'aléatoire peuvent devenir *intégratives* et servir de tremplin vers l'intégration au sein du monde du travail : « *nous dirons qu'on passe d'une socialisation transitionnelle à une socialisation professionnelle quand se réalise un ajustement provisoire entre des occasions d'emploi sur le marché du travail et des expériences individuelles ou collectives* » (1997, p.8). Par opposition, ces mêmes compétences peuvent devenir *désintégratives* et éloigner l'individu du marché du travail : « *progressivement les jeunes s'inscrivent alors dans un processus de désaffiliation sociale qui correspond le plus souvent à l'enchaînement de plusieurs expériences vécues sur un mode négatif* » (1997, p. 9).

3. Les stratégies et phases de désinsertion

Dans leur ouvrage intitulé « La lutte des places », de Gaulejac et Taboada Léonetti (1994) commencent leur analyse au niveau macro-sociologique. Celle-ci est réalisée en termes de changement social lié à des facteurs de type économique et symbolique (ou système de valeurs). Ils analysent également les liens sociaux. Les classes sociales qui existaient au cœur de la société industrielle éclatent avec ce changement social et les auteurs observent une dualisation de la société, dont les figures emblématiques qui étaient le patron et l'ouvrier au cœur de la société industrielle deviennent le manager et le « RMIste¹⁴ ». La nouvelle donne économique empêche la reconstitution de nouvelles classes sociales car la spécificité est cette lutte de places induisant que les individus ne peuvent s'en sortir qu'individuellement et freinant par conséquent la formation de nouvelles classes sociales. « *Les exclus ne forment pas une classe sociale parce que leurs situations sont hétérogènes et qu'ils sont en rivalité permanente pour se faire une place dans la société. La désinsertion sociale est un phénomène profondément individuel. Elle est le symptôme du passage (...) de la lutte des classes à la lutte des places* » (1994, p. 278). Celle-ci est définie comme « *une lutte d'individus solitaires*

contre la société pour trouver une « place » c'est-à-dire un statut, une identité, une reconnaissance, une existence sociale » (1994, p.19).

Les désinsérés sont définis par une absence d'insertion dans le monde du travail, cependant cette exclusion n'est pas analysée en termes de rapports de production mais plutôt en termes de normes, les auteurs parlent d'*exclusion symbolique* : « *le chômeur ne participe plus à la production sociale des biens, et, par extension, il ne participe plus à la production sociale, il n'a plus d'utilité sociale* » (p.68). Ils sont absents du monde du travail, ils sont dévalorisés socialement comme on vient de le voir et sont isolés socialement : « *mais la désinsertion c'est aussi l'isolement et la rupture des appartenances, qui prive les individus de réseaux de solidarité matérielle et de soutien psychologique. Sans le soutien matériel des proches, ils sont contraints à l'errance et à la demande d'aides extérieures institutionnelles ou privées, toujours vécues comme humiliantes. Sans le soutien affectif et psychologique de ces groupes primaires, ils perdent le sens de la filiation qui les inscrit dans une histoire familiale et sociale* » (1994, p.77). Les auteurs analysent la désinsertion comme une perte de dignité ayant donc des effets symboliques importants. Ils analysent le processus de désinsertion à l'aide d'histoires de vie, comme une succession d'étapes commençant par une phase de résistance pendant laquelle l'individu essaie de faire face à la situation, suivie par une phase d'adaptation, la situation étant incontournable, l'individu va devoir s'adapter et se terminant au sein d'une phase d'installation, l'individu renonce alors à ses valeurs et se résigne à sa situation. Les stratégies individuelles sont analysées afin de voir comment l'individu essaye de rompre ce processus : « *Le phénomène de désinsertion révèle la participation active des sujets à chacune de ses phases, soit pour s'en sortir, par des activités atypiques, la débrouille, ou l'instrumentalisation des aides publiques, soit pour s'y enfoncer* » (1994, p.222). En effet, des individus se trouvant dans des conditions objectives similaires vont avoir des modes de réaction différents; cependant celles-ci ne sont pas illimitées et les différentes stratégies mises en œuvre par les individus sont donc analysées. Stratégies de contournement, de dégageant et de défense sont mises en évidence. Les premières, stratégies de contournement, sont développées lorsque l'individu constate que les autres lui renvoient une image identitaire négative, il tentera alors de revaloriser son image. Pour ce faire, il développera différentes stratégies comme l'humour et la dérision ou encore la référence à d'autres systèmes de références. Si ces stratégies sont mises en œuvre par un groupe, elles sont d'autant plus efficaces car il y a alors intégration au sein du groupe : « *chez les jeunes des quartiers défavorisés, l'inversion de sens transforme la délinquance en « débrouille », c'est-à-dire en action résultant de la gestion des contraintes extérieures* » (1994, p.7). Les stratégies de dégageant représentent une réponse à l'humiliation et se concrétisent par un désir de

¹⁴ RMI : Revenu Minimum d'Insertion, équivalent français du minimex belge.

revanche et de l'agressivité. Il s'agit d'une stratégie individuelle : *« c'est la honte de se voir semblable à ceux qui sont méprisés, et que l'on mérite soi-même, qui empêche de s'unir pour agir ensemble »* (1994, p.206). Les derniers types de stratégies mises en évidence sont celles de défense qui sont principalement représentées par le retrait social, le jeu de rôle ou la résignation. Dans le premier cas, l'individu évite les situations où il est confronté à son identité stigmatisée : *« pour éviter le regard de l'autre, les adultes en voie de désinsertion s'excluent volontairement de leurs réseaux antérieurs, se coupent de leur famille, de leurs enfants, de leurs amis, se privant ainsi du soutien économique et psychologique qu'ils pourraient leur apporter »* (1994, p.209). Le jeu de rôle *« permet de se mettre à distance de son rôle : si je joue à être un assisté, c'est que je ne le suis pas. Autrement dit, le « je » personnel (...) regarde faire le « moi » social »* (p.212). La résignation est l'intériorisation de l'identité négative : *« le résigné lui est déjà au-dessus de la honte (...), il est devenu indifférent à l'image que l'on peut avoir de lui »* (1994, p.213). Ces stratégies de défense ont pour objectif *« d'assurer la survie psychique, de permettre de « faire avec » l'identité négative, et de se défendre contre la honte »* (1994, p.216). Ils vont ensuite s'intéresser au traitement institutionnel réservé à la désinsertion.

4. Les identités sociales et rapports sociaux

L'analyse de Paugam (1991) a comme perspective celle liée à l'identité : reconnaissance sociale d'une part et identité personnelle d'autre part. Paugam s'intéresse aux identités de manière globale et non uniquement en termes professionnels, c'est pour cette raison que nous l'avons classé dans les analyses multidimensionnelles.

L'objectif de Paugam comme nous l'avons vu est d'analyser la catégorisation des pauvres. Paugam va dégager trois types d'identité : les fragiles, les assistés et les marginaux. Les premiers *« n'intériorisent pas les normes et les rôles sociaux qui correspondent à une carrière d'assisté. Le déclassement dont ils font l'expérience correspond toutefois à l'apprentissage de la disqualification sociale »* (1991, p.82), ils souhaitent avoir un emploi stable pour s'insérer dans la société. L'auteur va distinguer deux types de fragilité, une *« fragilité intériorisée »* définie par l'humiliation et le désarroi, la dignité de ces individus est atteinte. Ils préfèrent ne pas être assistés pour maintenir leur dignité. Le second type est une *« fragilité négociée »*, ce sont des jeunes de moins de 25 ans, vivant leur situation comme temporaire et utilisant ce statut rationnellement pour accéder à un emploi définitif. Les *« assistés »* vivent une carrière morale définie par la *« dépendance accrue envers les services d'action sociale ; perte progressive de la motivation à l'emploi ; élaboration d'une*

négociation du statut d'assisté (autojustification ou rationalisation) et, enfin, apprentissage de stratégies adroites de relation avec les travailleurs sociaux afin d'obtenir, grâce à leur contribution directe ou indirecte, la meilleure satisfaction des besoins » (1991, p.51). Il va également distinguer des sous-catégories : l'assistance différée, installée et revendiquée. La première catégorie comprend des jeunes qui veulent trouver un emploi, ils refusent une dépendance envers les travailleurs sociaux. La catégorie de l'assistance installée comprend des individus ayant une faible motivation à l'emploi, ils s'approprient l'assistance sociale et tentent des stratégies de séduction envers les travailleurs sociaux. La dernière catégorie est celle de l'assistance revendiquée, ce sont des gens plus âgés, n'ayant pas de motivation à l'emploi et dépendants de l'assistance sociale. Les « marginaux » se trouvent en aval de l'assistance et sont donc dépourvus de statut. On y retrouve la « marginalité conjurée » ayant une « volonté d'intégration sociale et professionnelle » et une « marginalité organisée » ayant « construit un espace intime adapté aux normes pratiques et aux exigences d'une vie précaire. Il s'agit également d'un mode de vie qui s'enracine dans des activités informelles exercées -selon le sens visé par les acteurs sociaux- avec régularité et rationalité et qui correspond par conséquent à une reconstruction d'un cadre culturel tolérable- cette adaptation est en quelque sorte une compensation symbolique aux échecs subis et au déclassement social » (1991, p.147).

Paugam va ensuite analyser la dynamique des rapports sociaux. Par exemple, les individus se distinguent des « faux pauvres » définis comme « ceux qui profitent de l'assistance et ne font aucun effort pour « s'en sortir » eux-mêmes ou tout au moins pour faire preuve de dignité et de courage (1991, p.190), le « vrai pauvre » est celui qui, « malgré les circonstances dont il est victime, tient beaucoup aux valeurs morales que sont l'honnêteté, la sincérité et la vaillance » (1991, p.190). Une autre stratégie est celle de l'évitement des personnes et le repli sur la sphère domestique. Une technique alternative est celle du discrédit : faire porter le discrédit sur quelques familles. Ces individus ne connaissent pas de sentiment communautaire.

C. Conclusion sur les études empiriques

Nous venons de réaliser une revue de la littérature des études empiriques traitant du chômage. Nous les avons classées selon une conception unidimensionnelle versus multidimensionnelle de l'intégration.

Cette analyse des travaux antérieurs réalisés sur la thématique du chômage nous permet de relever certains éléments pour construire notre modèle d'analyse. En voici une synthèse :

Différentes études ont mis en évidence l'existence de deux grands types de trajectoires : trajectoires d'emploi et trajectoires de chômage (Couppe T., Werquin P., 1994, DULBEA-FTU, 1994, Nicole-Drancourt, 1994, Roulleau-Berger, 1997). Les individus privés d'emploi à un moment donné auraient des trajectoires différentes en fonction de certaines caractéristiques, une partie de ceux-ci parviendrait à s'insérer sur le marché de l'emploi alors que l'autre partie n'y parviendrait pas.

Parmi ces caractéristiques, les travaux ont mis en évidence les déterminants suivants : nationalité, diplôme, origine sociale, profession, durée d'inactivité, sexe, âge et situation familiale (Florens, Fougère, Werquin, 1990, Nicole Drancourt et Roulleau Berger, 1995, DULBEA-FTU, 1994). Les dispositifs d'insertion ont été beaucoup étudiés en tant qu'intermédiaires destinés à faciliter l'insertion professionnelle ; néanmoins les études ont montré l'interaction entre les types de dispositifs fréquentés et les caractéristiques individuelles étant donnée la sélection opérée par les dispositifs (Werquin in Paugam, 1996). Ces différents types de déterminants ont principalement été mis en évidence par les études ayant une conception économique de l'intégration.

D'autres études ont mis en évidence le rôle de la socialisation familiale ainsi que la trajectoire scolaire (Elchardus et alii, 1995 ; Eckmann Saillant et alii, 1994 ; Dubar et alii, 1987). Le rôle de la socialisation primaire a été analysé, notamment par l'intermédiaire de l'identification au rôle des parents définissant le « rapport à l'activité » des individus (Nicole-Drancourt, 1991). Les aspirations professionnelles (Furlong et alii, 1996) ont aussi été analysées comme influentes dans les trajectoires d'insertion. D'autres représentations comme le rapport à l'avenir ont également fait l'objet d'analyses (Dubar et alii, 1987). Le réseau social comme déterminant de l'insertion professionnelle est analysé par Bidart et alii (1999).

Certaines analyses ont beaucoup étudié les stratégies des individus et le rôle de celles-ci au sein des trajectoires d'insertion (Bouffartigue, 1994 ; Dubar et alii, 1987 ; Jellab, 1997, de Gaulejac et alii, 1994).

Ces résultats de recherche nous serviront à construire notre modèle d'analyse. Cependant, préalablement à cette construction, nous voulons développer notre conception théorique de la problématique. C'est le concept d'affiliation qui nous permettra d'ancrer notre conception théorique comme nous allons le développer.

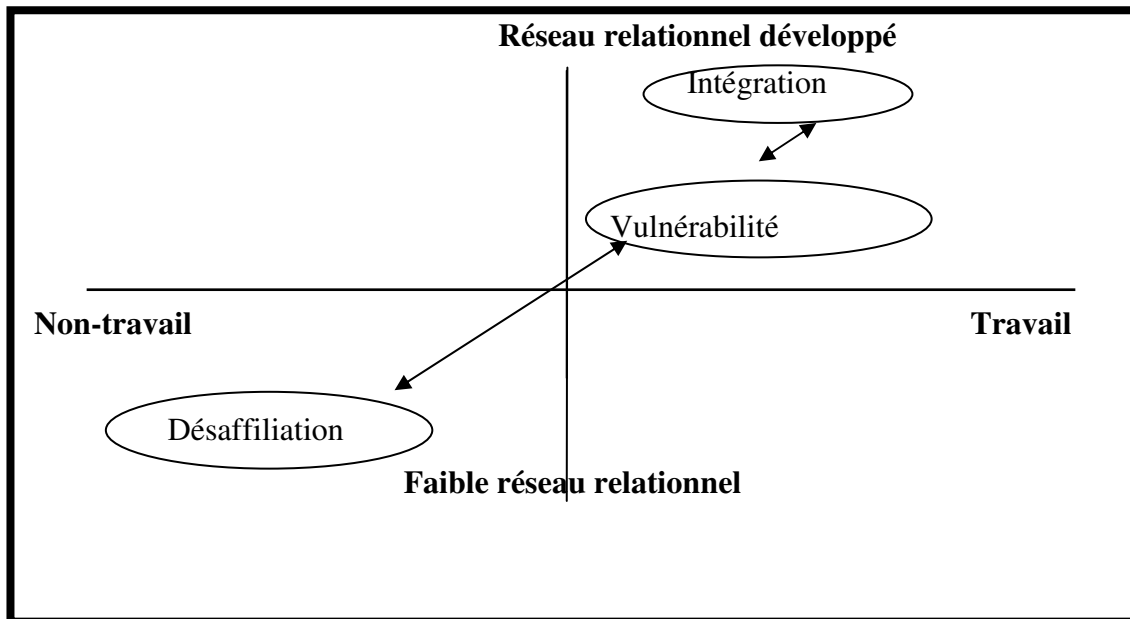
4. Problématique : l'affiliation

De nombreuses études analysant la question du chômage l'abordent principalement dans sa dimension professionnelle comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature. Le concept sociologique d'intégration nous a permis d'analyser le lien entre l'individu et la société. Dans la situation de chômage, c'est ce lien qui est devenu problématique. Nous avons pu analyser cela à l'aide des concepts d'exclusion, de désinsertion, de disqualification sociale et de désaffiliation. D'autres dimensions que celle touchant à l'économie sont rendues explicites par ces analyses : les sociabilités et la dimension symbolique ayant trait aux valeurs individuelles. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une approche élargissant la question du chômage aux dimensions relationnelles. Cependant, c'est plus l'absence de lien entre l'individu et la société qui est mise en évidence par ces concepts que sa présence : l'exclusion (l'individu situé hors de la société n'y appartient donc pas), la désinsertion (l'individu n'est pas inséré), la désaffiliation (l'individu n'est pas affilié) . Nous voudrions prendre le contrepied et interroger le versant positif de ces concepts, à savoir : le type d'intégration des individus à la société. En effet, une position absolue d'exclusion, de désinsertion ou encore de désaffiliation n'existe probablement pas car il s'agirait certainement de situation de mort sociale et donc aussi physique. Dans les différentes positions liées à ces concepts, il existe donc bel et bien un lien entre l'individu et la société dans laquelle il vit ou tout au moins à laquelle il est rattaché. Quelles sont les formes que prend l'intégration des individus à la société?

Nous nous situons dans la lignée des travaux de Castel et utiliserons le concept positif d'affiliation. En effet, parmi les différents concepts que nous venons d'évoquer, il est celui qui ouvre le plus largement la problématique aux dimensions sociales mais c'est son versant positif que nous choisirons. Nous allons donc développer ce concept. Comment Castel définit-il son concept de désaffiliation ?

La désaffiliation s'analyse à partir d'un double axe, comme nous l'avons déjà développé, celui du travail d'une part, celui du réseau relationnel d'autre part. Voici la figure que je propose pour illustrer la grille d'analyse de Castel :

Figure 1 : Conceptualisation de la désaffiliation et définition de zones (Castel, 1995a)



La désaffiliation est liée à l'axe de l'insertion relationnelle. Elle a une dimension individuelle caractérisée par la densité du réseau relationnel allant d'un développement important à un isolement. Castel parle également de l'importance symbolique de l'appartenance à des collectifs structurés comme par exemple un collectif de travail, l'adhésion à des associations ou à un syndicat, ou encore le fait d'être un allocataire social. Ces collectifs produisent non seulement du lien social mais plus fondamentalement du sens au niveau des enjeux collectifs : *« ce qui leur fait défaut c'est moins sans doute la communication avec autrui (...) que l'existence de projets à travers lesquels les interactions prennent sens »* (Castel, 1995a, p.417). Ce qui caractérise la désaffiliation serait plutôt cette absence d'inscriptions dans des structures porteuses de sens que l'absence complète de liens sociaux.

« La pauvreté apparaît ainsi comme la résultante d'une série de ruptures d'appartenances et d'échecs à constituer du lien qui, finalement projettent le sujet en état de flottage, dans une sorte de no man's land social » (Castel, 1991, p.140).

Le profil-type du désaffilié est le vagabond : *« le vagabond réalise la désaffiliation dans sa double dimension de rupture par rapport à l'ordre de la production et d'isolement par rapport à l'ordre socio-familial »* (1991, p.147). Pour Castel, les désaffiliés sont relégués dans des espaces spéciaux et un statut particulier leur est attribué (bien qu'il les définisse aussi comme des hors statut).

Castel considère principalement les supports relationnels familiaux pour analyser le réseau social des individus : il cite les indicateurs de nuptialité, de fécondité, de divorces, de familles monoparentales, de grandeur de la fratrie. Outre ces supports, il met en évidence la dimension "culturelle" qui a trait aux normes partagées par un groupe. L'auteur définit les marginaux comme des désaffiliés car ils se trouvent en opposition avec les normes sociales (non travail, non attachement géographique, instabilité affective et sexuelle). « *La marginalité représente aussi l'envers du système de normes dominantes* » (Castel, 1996, p.35). Voici la définition que Castel donne des désaffiliés : « *des individus ou des groupes qui souffrent d'un déficit d'intégration, qui ne s'inscrivent pas ou s'inscrivent mal dans le système réglé des échanges sociaux, qui n'arrivent pas à trouver une place ni à tenir leur place dans la société* » (Castel, 1998, p.28).

Le concept d'affiliation est donc composé des deux dimensions que sont celle du travail ou plus précisément de l'emploi et celle des sociabilités. Les individus sans emploi auraient un réseau relationnel restreint alors que les individus intégrés sur le marché de l'emploi auraient un réseau relationnel plus développé. Nous reviendrons sur les relations entre ces deux dimensions constitutives de l'affiliation.

Nous allons maintenant nous intéresser à ces deux dimensions : valeur travail et sociabilités et aux différentes études menées sur cette thématique.

A. L'emploi : valeur centrale

Afin de mettre en évidence l'importance de l'emploi, nous allons développer une analyse socio-historique mettant en évidence le développement de la valeur-travail, valeur qui se trouve à son apogée dans notre société à un moment où les structures économiques sont en train de se modifier et de réduire les besoins de main d'œuvre et vient donc perturber la mise en œuvre de cette valeur centrale. Comment cette norme de l'emploi s'est-elle imposée au niveau sociétal ? Nous allons analyser l'évolution globale de la société, donc le niveau macro-sociologique afin d'éclairer cette question.

A partir de l'analyse socio-historique de la position du travail et de la valeur qui lui est accordée, différentes analyses montrent que celle-ci arrive à son apogée au cœur de la société industrielle : Castel (1995) montre que c'est dans la société salariale que travail et statut sont corrélés, d'après Sainsaulieu (1995) la société industrielle définit un mode de cohésion sociale à partir du travail, quant à Lalive d'epinay (1984, 1991, 1994), il définit notre société comme « l'apogée de l'ethos du travail ». « Le grand intégrateur » laisse la place à une dimension plus individuelle introduite par la société de consommation définissant le travail non plus comme une activité ayant une valeur intrinsèque mais plutôt comme un mode de vie permettant l'accès à un certain nombre de biens et à l'épanouissement individuel. Le travail sera moins vécu comme une norme définie a priori que comme un mode d'épanouissement à définir de manière individuelle.

Nous allons développer ces approches :

Castel (1995a) retrace l'évolution de la société salariale. Il montre comment le travail et la place qu'il prend au sein de la société évoluent à partir d'une analyse des statuts sociaux. Ainsi, dès le 14^{ème} siècle, une nouvelle problématique du travail est en train d'émerger définissant le travail comme impératif catégorique. La condition pour pouvoir prétendre à une assistance est double, il faut d'une part, ne pas être valide et par conséquent ne pas être capable de travailler et d'autre part, faire partie d'une communauté locale. Cependant au 14^{ème} siècle, on verra, suite aux épidémies de peste noire se développer une main d'œuvre « flottante » n'ayant pas vraiment de place dans l'organisation du travail. Au milieu du 14^{ème} siècle, la peste noire provoque une mortalité importante, ceci entraînera la massification des pauvres échappant aux inscriptions traditionnelles. La manière dont la question sociale est posée dans la société pré-industrielle est définie par le problème du vagabondage. Deux types de travail co-existent dans cette société. « *Le premier est réglé par les corporations, le second*

est imposé par le politique et concerne tout ce qui est nécessaire à la conservation et à l'entretien des habitants d'une ville ou d'une nation, et à la promotion du bien public » (Castel, 1995a, p.133). Cette dernière catégorie est mal considérée, Castel la qualifiera « d'indigne salariat » dont la spécificité est la dépendance. C'est le métier qui définit l'intégration dans la société pré-industrielle, il constituera la ligne de partage entre inclus et exclus. Avec la révolution industrielle, le salariat évolue et devient à l'opposé le modèle de la liberté et du contrat. En effet, l'idéologie libérale développe cette association entre travail et liberté afin de développer l'initiative privée, le désir de promotion sociale sera un élément essentiel du développement de la société industrielle.

Lalivé d'Épinay analyse l'évolution de « l'ethos » au cours de l'histoire. A partir d'une recherche menée sur la place du travail dans la société industrielle, Lalivé d'Épinay montre comment est définie la morale du travail dans la première moitié du siècle : *« l'être humain est un être de devoir, il est subordonné à la société et c'est au nom de ce lien que le travail est central : par le travail, l'individu reçoit une rétribution qui lui permettra de satisfaire à ses besoins et à ceux des siens et d'être à même d'exercer sa responsabilité. Mais en sus, le travail dote l'individu d'un statut social et d'une identité psycho-sociale »* (1991, p.155). Ce qui est important pour les ouvriers, c'est le geste du travail plus que le produit, le fait de travailler. Lalivé d'Épinay explique cet «ethos ouvrier » *« comme le résultat de l'évolution historique, les ouvriers étant d'anciens paysans : or, depuis des siècles déjà régnait au sein de la paysannerie libre un ethos qui a son origine chez les moines défricheurs. Selon cette vision du monde, les travaux quotidiens de l'homme et de la femme font partie d'un grand rituel qui chante l'harmonie du monde en la reproduisant chaque jour et chaque saison »* (Lalivé d'Épinay, 1994, p.65). Cet «ethos du travail» est associé à l'idéologie libérale dominante valorisant la responsabilité individuelle (l'ouvrier doit donc prévoir tous les risques qu'il encourt). Les conflits sociaux vont se dérouler autour de cette conception libérale et vont avoir pour revendication la transformation de ce principe de responsabilité en solidarité. La philosophie qui organise les diverses législations sociales a pour épicerie l'ethos du travail, mais elle y introduit les prémices de la transition. L'individu n'est plus aussi clairement subordonné au tout social ; *« il ne se satisfait plus de l'attente d'un avenir meilleur mais il a droit hic et nunc à la satisfaction des conditions minimales de vie et de bien-être »* (op. cit, p.69). Corollairement, la question sociale évoluera et se posera autour de la réorganisation du travail et de son libre accès. Celui-ci amènera la prise de pouvoir des classes bourgeoises, vecteur essentiel de l'industrialisation. Le développement de la société industrielle sera possible dans des Etats libéraux où les intérêts du marché domineront les politiques sociales. Cependant, le monde ouvrier va s'organiser et créera ainsi un conflit avec cette conception du "sans Etat".

Castel définit alors trois formes de travail que la société industrielle connaîtra. La première est une condition prolétarienne, prenant la forme de l'opposition entre capital et travail, entre sécurité et propriété. Cette condition prend la forme d'une vulnérabilité de la masse, contre laquelle la classe ouvrière va se révolter. La question sociale sera définie par le risque que la condition prolétarienne représente pour l'ensemble de la société. Le choix se pose entre deux alternatives : soit bâtir l'industrialisation « *sur les sables de la vulnérabilité sociale* » (Castel, 1995a, p.317), soit stabiliser cette population par le biais d'assurances et de revenus de transferts; c'est cette seconde possibilité qui définira la deuxième forme de travail. Il s'agit de la condition ouvrière qui donnera droit à des prestations hors travail (maladies, accidents, retraite) par la promotion d'une propriété de transfert : « *Le salaire n'est plus seulement la rétribution du travail calculée au plus juste pour assurer la reproduction du travailleur et de sa famille. Il comporte une part- le salaire indirect- qui constitue une rente du travail pour des situations hors travail.* » (Castel, 1995a, p.315). Celle-ci permettra une forme de participation plus élargie à la vie sociale. La stabilisation de la condition ouvrière est possible grâce à ces transferts qui permettront une « *distance par rapport à l'immédiateté du besoin* » (Castel, 1995a, p.346). C'est donc en cela que la condition ouvrière se différencie de la condition prolétarienne. Il s'agit cependant d'une structure d'intégration instable car une conscience de classe est présente et opère donc une opposition entre ouvriers et patrons. 1970 verrait la naissance d'une "nouvelle société" : « *ni homogène, ni pacifiée, mais dont les antagonismes prennent la forme des luttes pour les placements et les classements plutôt que celle de la lutte des classes* » (Castel, 1995a, p.363). Cette société définirait la troisième forme de travail comme la condition salariale qui est celle d'un salariat "bourgeois". Le développement économique et le progrès social sont les étapes d'un parcours devant aboutir à la réduction des inégalités. La croyance dans le progrès permet d'anticiper un avenir meilleur. Le développement de l'Etat social va garantir la cohésion sociale : la sécurité sociale instaurée en 1945 est un élément important du passage d'une société de classe à une société salariale. L'Etat social est un médiateur entre les intérêts des employeurs et ceux des employés. Il est aussi un régulateur des économies à travers une politique keynésienne.

Sainsaulieu retrace l'évolution du travail à partir des modes de cohésion sociale. Il montre comment l'emploi, au sein de la société industrielle, est devenu un mode de cohésion sociale qui s'est développé à l'aide du patronat : « *le paternalisme a créé les conditions de vie nécessaires pour que les déracinés du milieu rural puissent se construire des familles, être stable au travail (...)* Cela a duré jusqu'en 1968, cela a duré 100 ans » (1995, p.100). La valeur travail s'est imposée à partir de la société organisée autour de l'artisanat : le maître détenait les outils pour la production ainsi que l'expérience du métier, les compagnons travaillaient alors que l'apprenti était en formation sous la responsabilité du maître. Ce

système assure la reconnaissance sociale de tous, de plus celle-ci est évolutive dans le temps. Ce système définira donc la corrélation entre travail et reconnaissance de positions et de compétences. Corollairement, ces situations de travail vont s'inscrire dans des rapports de force, le maître exploite les compagnons, en privilégie certains et cela crée des luttes, des mobilisations collectives : « *patron, compagnon et militant constituent ainsi trois figures hautement valorisantes, et qui renvoient à une espèce de cohésion sociale* » (1995, p.101).

Alaluf (1996) va analyser l'évolution de la valeur travail à partir de la position des individus au sein des rapports sociaux de production. Il va, ainsi montrer qu'au siècle passé, les ouvriers étaient exclus de la société par le travail à cause des conditions de travail auxquelles ils étaient confrontés. La sociologie américaine, nous dit l'auteur pour appuyer son propos, définissait les ouvriers comme " out group " par opposition à l' " in group " formé par la bourgeoisie. Suite aux mouvements revendicatifs des ouvriers, la notion de responsabilité va être remplacée par celle de risque : « *du fait de son activité professionnelle, l'ouvrier est soumis à des risques. Dès lors, tout comme un préjudice causé à autrui doit être réparé par celui qui en est responsable, les préjudices subis par l'ouvrier en raison des risques professionnels inhérents à son activité (accident, maladie, chômage, ...) doivent être dédommagés par la société. Le référent par rapport au préjudice subi n'est plus un individu mais la collectivité et la logique n'est plus celle de la responsabilité (droit civil), mais du risque (droit social)* » (1996, p.5). L'emploi va donc être accompagné d'une protection définie par le statut social ; les ouvriers vont alors être intégrés à l'ensemble du système social grâce à ces assurances et mécanismes de redistribution que l'Etat Providence développera. Ils accéderont alors à une stabilisation sociale (garantie d'emploi, protection sociale). « *Ce qui conditionne cependant la nature d'un emploi réside dans les rapports sociaux qui le valident socialement, lui confèrent un statut* » (1996, p.7). Les modes de cohésion sociale ont évolué avec le système économique. Lors de la période de croissance qu'a représenté les " trente glorieuses", des statuts assurant une certaine protection ont vu le jour. C'est l'aboutissement de ce que Castel appelle la société salariale. Des objectifs de promotion sociale voient le jour. La société de consommation se développe. La cohésion sociale prend alors les formes de statut, promotion et consommation. D'après Sainsaulieu, la consommation est le noyau central de ce nouveau mode de cohésion sociale : « *la promotion est motivée pour accéder à la consommation. La régulation sociale s'effectue par la négociation syndicale. Dans ce mode de régulation sociale, le social était gagné du côté de la consommation, et la consommation se gagnait par la promotion sociale* » (1995, p.101). Avec la croissance économique qui se développera durant les " trente glorieuses ", la société va connaître une " mutation culturelle ". On entre dans l'ère de la consommation –qui peut être symbolisée par la voiture, la télévision et les vacances : « *l'homme émerge de la lutte pour la survie, pour le pain de chaque jour.*

L'homme producteur se voit maintenant doté également du statut d'homme consommateur par une économie qui a besoin de se détruire pour continuer à produire et produire toujours plus » (Lalivé d'Épinay, 1994, p.70). Le travail va alors perdre son sens de devoir moral, l'objectif ne va plus être le travail en soi mais la jouissance du produit de celui-ci, l'épanouissement personnel va devenir central. La société jusque là était centrale par rapport à l'individu et le rapport va s'inverser, c'est l'individu qui va devenir premier : *« la notion d'épanouissement personnel renvoie à l'individu, et à lui seul. Alors que la morale du travail a donné naissance à un fort corps de maximes, de catéchismes et autres règles de comportement, la quête de l'épanouissement secrète aujourd'hui une foule de recettes concurrentielles, mais aucune règle partagée. Car c'est à chacun de découvrir ce qui est bon pour lui »* (1994, p.71). L'auteur montre que le travail cesse d'être une valeur en soi mais qu'il est instrumentalisé. Ce nouvel ethos va se répandre à partir des classes moyennes des villes. A partir d'enquêtes réalisées, l'auteur va conclure que le travail n'est une valeur en soi que pour ceux qui peuvent s'y accomplir, ce qui concerne principalement les individus de la classe supérieure; pour les autres catégories, la valeur qui lui est attribuée dépend de ce qu'il autorise, limite ou interdit dans les domaines extra-professionnels. L'emploi n'est plus considéré comme la seule forme d'activité : *« cela ne signifie pas que des personnes ne puissent, comme on dit, " s'investir " dans leur métier, mais que le travail-emploi n'est plus perçu comme investi d'une mission sociale quasi sacrée. Sa part dans la construction du statut décline, et partant son importance dans la formation de l'identité individuelle »* (Lalivé d'Épinay, 1989, p.26). Les conclusions sont tirées d'observations empiriques : l'effritement des solidarités traditionnelles dans le monde du travail d'une part et d'autre part, le développement de formes de solidarités de vie quotidienne comme les bandes, clubs, associations, réseaux, les créativité au niveau des modes de vie des chômeurs de longue durée et l'importance que revêt la famille dans ces situations d'inactivité prolongées viennent confirmer cette hypothèse.

Cependant, cette trajectoire de la société salariale s'est brisée avec la crise économique des années 70 : *« C'est précisément au moment où les attributs attachés au travail pour caractériser le statut qui place et classe un individu dans la société paraissaient s'être imposés définitivement au détriment des autres supports de l'identité, comme l'appartenance familiale ou l'inscription dans une communauté concrète, que cette centralité du travail est brusquement remise en question »* (Castel, 1995a, p.385). Avec cette nouvelle question sociale, on voit réapparaître des "surnuméraires". Cela engendre une mutation radicale de notre rapport au travail et au monde. Le progrès est remis en question par la crise. En effet, le processus de "déstabilisation des stables" est en train de s'opérer, la classe ouvrière qui était intégrée et les salariés de la petite classe moyenne sont menacés par la crise économique

excluant une partie de la population vers le chômage et précarisant une autre partie. D'après Sainsaulieu, l'entreprise est au centre de la société : *« ce n'est pas un appareil de production, ou le prolongement économique de l'Etat totalitaire; c'est un morceau essentiel, parce qu'il s'y concocte de l'emploi »* (1995, p.101). Deux éléments seront au centre de l'entreprise : la prise de risque et l'expérimentation. La prise de risques est avant tout financière mais il s'agit aussi du rapport à l'utilisateur exigeant de la créativité afin de trouver des solutions inédites. L'expérimentation c'est la nouvelle culture d'entreprise : chacun est appelé à mobiliser le meilleur de lui-même face au risque, face à l'expérimentation; chacun est reconnu parce qu'il s'investit. Ce système vise à constituer une communauté excluant les non-compétitifs, ceux qui ne peuvent risquer l'expérimentation et sélectionnant les excellents. Cependant, cela crée des problèmes dans l'entreprise : *« si l'entreprise ne repose que sur des excellents, la relation d'excellent à excellent est insupportable. Dans un monde d'excellence absolue, la personnalité craque parce qu'on est constamment sollicité à fond »* (1995, p.102). Sainsaulieu va montrer que le mode de régulation sociale a connu des failles. *« Cependant la valorisation par le travail est toujours d'actualité : nous héritons d'une socialisation extrêmement riche par le travail dont nous ne nous libérerons pas rapidement. L'avenir de la cohésion sociale continuera pendant longtemps de s'exprimer, de se réaliser par le biais du travail. Certains évoquent un transfert de reconnaissance du travail au non travail, parlent de "loisir sauveur". C'est une pensée qui s'adresse principalement aux très forts, aux capables de réaliser une reconnaissance d'eux-mêmes par le hobby. C'est une pensée d'élite et non de cohésion sociale »* (1995, p.102). L'auteur montre cependant que l'identité et la cohésion sociale ne se feront pas que par le travail. Les individus acceptent des conditions de travail pénibles afin d'avoir du temps libre pour faire autre chose et surtout être reconnus ailleurs.

Perret (1995) développe également cette évolution du travail comme utilitariste : *« travailleur veut dire faire un sacrifice de son temps et de son énergie, sacrifice que l'on consent uniquement pour gagner de l'argent et consommer davantage »* (1995, p.68).

D'après D.Méda, le travail est notre "fait social total". *« Il structure de part en part non seulement notre rapport au monde mais aussi nos rapports sociaux. Il est le rapport social fondamental. Il est de surcroît au centre de la vision du monde qui est la nôtre depuis le XVIII^e siècle »* (1995, p.26). L'auteur montre que travail, lien social et réalisation de soi sont liés. Si le travail permet l'intégration sociale c'est parce qu'il est une norme centrale dans la société, il permet l'apprentissage de la vie en société, le développement de la sociabilité ainsi que l'utilité sociale : *« en apportant ma contribution, je développe mon sentiment d'appartenance à la société, je suis liée à elle, parce que j'ai besoin d'elle et que je lui suis utile »* (Méda, 1995, p.22). Pour cet auteur, le travail structure donc notre société. Cet auteur

explique que l'emploi dont l'objectif est de gagner les moyens de reproduire notre vie par l'intermédiaire du salaire occupe tout notre temps alors que la productivité a fortement augmentée et que, par conséquent, la contrainte du travail s'est desserrée . En effet, pour Méda, l'emploi est au centre de notre vie et nous n'avons pas le temps de jouir des fruits de notre travail alors que la contrainte liée à celui-ci s'est desserrée étant donnée l'augmentation de la productivité depuis un siècle. D.Méda nous propose alors de désenchanter le travail et de trouver un autre principe de redistribution des ressources et des positions sociales car le travail n'est plus vraiment un impératif, du moins dans sa forme actuelle. Désenchanter le travail signifierait donc relativiser la place du travail dans notre contexte social.

Or, la crise économique actuelle résulte de ce problème : il n'y a plus assez d'emplois pour tous. Ceci est dû à certains changements économiques comme par exemple la mondialisation entraînant une spécialisation des productions (les pays industrialisés se spécialisent dans l'utilisation du travail qualifié à l'inverse des pays en voie de développement), croissance du secteur tertiaire, automatisation, ... Ceci a pour conséquence une multiplication des statuts sur le marché du travail allant d'une grande stabilité à une instabilité extrême voire une exclusion totale et quasi définitive de l'emploi. Schnapper (1989) distingue différents types de statuts sur un continuum allant des plus aux moins valorisés dans notre société : emploi stable (nomination, CDI) ou précaires (intérim, ...), statut dérivé de l'emploi par un emploi, passé, futur ou indirect (ex. : chômage), statuts nés de la solidarité (ne sont pas justifiés en rapport avec un emploi), les sans-statuts (sans revenus réguliers). Ces statuts représentent des indicateurs de l'insertion des individus sur le marché du travail et permettent de les positionner sur l'axe du travail.

Cette analyse de la valeur travail nous a permis de comprendre son importance dans notre contexte actuel étant donné son ancrage socio-historique. C'est une des raisons pour lesquelles le problème du chômage est un élément important au sein de la crise vécue par notre société actuellement. Nous comprenons pourquoi il est un élément constitutif de l'intégration au sein de notre société.

Nous allons maintenant nous intéresser à la seconde dimension constitutive de l'affiliation, les sociabilités. De quoi s'agit-il ? Quels en sont les éléments explicatifs mis en lumière par les études empiriques ?

B. Les sociabilités

L'analyse des relations sociales constitue une question centrale de la sociologie. Il s'agit d'étudier en quoi un individu est relié à la société d'une part et aux autres individus d'autre part.

L'analyse des relations sociales a fait l'objet de nombreux travaux sociologiques. Elle est un élément de la théorie de Durkheim : *« pour Durkheim, la forme du lien social permet d'expliquer l'ordre, ou l'ordonnement social global. Les forces ou caractéristiques qui permettent de relier les individus entre eux permettent en même temps de relier chaque individu à la collectivité »* (Xiberras, 1996, p.37). Les concepts durkheimiens de solidarité mécanique et organique y sont liés. Les formes de solidarité sont une analyse du lien social.

C'est Simmel qui a inauguré l'analyse de la sociabilité comme un objet sociologique en tant que tel : *« si les êtres humains se réunissent en groupements économiques ou en clans familiaux, en associations culturelles ou en confraternités du sang, il faut y voir certainement la conséquence des nécessités et d'intérêts spéciaux. Pourtant, par delà ces contenus particuliers, toutes ces socialisations s'accompagnent d'un sentiment propre et de la satisfaction qu'il procure, du fait qu'on est justement socialisé »* (Degenne et Forsé, 1994, p.124). Ensuite, l'école de Chicago et les interactionnistes symboliques ont beaucoup analysé les réseaux sociaux. La sociologie du travail a étudié les rapports sociaux de travail (Sainsaulieu, 1977 par exemple). Cependant l'analyse est restée centrée sur la dimension professionnelle. La sociologie du local en a également étudié d'abord les aspects formels (les associations comme idéal-type), des analyses qualitatives ayant pour objectif l'analyse des relations interpersonnelles se développent (par exemple, Bozon, 1984). Des analyses sociométriques ont tenté de mettre à jour les déterminants de la sociabilité à l'aide d'analyses statistiques comme celle de Forsé (1981).

La sociologie des réseaux sociaux analyse de façon détaillée le lien social. En effet, les sociabilités peuvent se définir comme *« l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres, compte tenu de la forme que prennent ces relations »* (Degenne et Forsé, 1994, p.38). *« Le réseau d'un individu donné est le plus souvent l'ensemble des relations interpersonnelles qu'il entretient avec d'autres (famille, amis, voisins) »* (C.Marry, 1992, p.304). Ces définitions sont donc très larges. Néanmoins, comme C.Bidart (1988) le souligne : *« il vaut mieux d'ailleurs se garder de donner des limites trop rigides à un tel objet, qui croise, finalement, tous les domaines du social »* (op. cit, p.622). Nous

utiliserons donc indifféremment ces différents concepts : lien social, sociabilité, réseau social ou encore réseau relationnel.

Degenne et Forsé (1994) vont développer des caractéristiques des réseaux sociaux. Ils distinguent la sociabilité formelle de l'informelle. Ainsi, les individus rencontrés dans une association font partie de la sociabilité formelle car ces relations sont médiatisées par une structure alors que les amis que l'on rencontre en dehors de tout cadre organisé font partie de la sociabilité informelle. On peut compléter cette distinction par l'introduction de la différence entre sociabilité collective et individuelle, la dernière perdurant en dehors de tout contexte formel. La troisième distinction au sein de la sociabilité que les auteurs présente est la suivante : certaines relations sont choisies, on parlera dans ce cas de relations "affinitaires" alors que d'autres sont contraintes comme celles liées au sang. Les relations peuvent être considérées comme instrumentales, les amis sont alors définis comme ceux sur lesquels on peut compter ou elle peut être expressive c'est-à-dire que les amis sont ceux à qui l'on peut se confier. Forsé (1981) distingue la sociabilité interne de l'externe. La première est définie comme des activités de proximité avec le foyer (relations familiales, de voisinage) alors que les autres sont orientées vers l'extérieur du foyer (amis, relations de travail,...). Plus précisément, les premières concernent des activités ayant lieu à domicile (comme des réceptions à domicile) et les secondes des activités qui se déroulent à l'extérieur (comme des sorties dans des lieux publics, la fréquentation d'associations, ...). Une autre caractéristique développée par les auteurs est la force des liens sociaux : « *Des liens forts caractérisent le cercle social intime des individus aux attributs semblables, alors que des liens faibles caractérisent les relations peu fréquentes car ils procurent des relations avec des individus aux caractéristiques différentes, au-delà des frontières du groupe social intime* » (*ibidem*, p.699). La force des liens s'analyse par la fréquence des contacts, l'intensité émotionnelle, l'importance des services rendus, le degré d'intimité des échanges (confidences par exemple).

L'approche psychologique du lien social met en évidence le fait qu'il ne suffit pas de s'intéresser quantitativement au réseau social mais qu'il faut aussi prendre en compte le « *sentiment éprouvé par l'individu relativement à la possibilité d'être soigné, protégé et valorisé par ce réseau social* » (Bruchon-Schweitzer et alii, 1994, p.127). Ainsi, le support social peut se définir comme le soutien par l'entourage perçu par l'individu. Les individus se sentant fortement entourés sont donc moins isolés que les individus ayant le sentiment inverse et ce, indépendamment de la quantité d'individus composant le réseau social.

Déterminants de la sociabilité

Nous allons maintenant nous intéresser aux facteurs explicatifs de la sociabilité. En effet, les réseaux sociaux ne sont pas identiques chez tous les individus, ils varient en fonction de caractéristiques multiples. Voici quelques facteurs explicatifs mis en évidence dans différentes études.

a. Effet du cycle de vie

D'après Forsé (1981), les cycles de vie ont une importance considérable pour la sociabilité. Les jeunes vivant toujours sous le toit parental ont une sociabilité à dominante familiale avec un attrait et un développement des sociabilités externes. Dès qu'ils ont quitté le domicile parental et jusqu'à la fondation d'un nouveau foyer, les jeunes ont une sociabilité principalement de type externe. Le fait de vivre en couple fait diminuer le nombre de sorties externes. Avec l'arrivée des enfants, les relations avec les familles d'origine redeviennent importantes et d'autres sociabilités externes se développent comme les réceptions ou la fréquentation de restaurants. Ce sont cependant les divorcés qui ont les relations les plus fréquentes avec leurs familles. Les parents qui ont des enfants en bas âge voient plus souvent leurs parents que ceux qui ont des enfants plus âgés. Les visites aux amis sont aussi fréquentes que celles aux parents. Néanmoins ce sont les célibataires sans enfants qui voient le plus souvent leurs amis. Les jeunes de moins de 25 ans ne fréquentent pas beaucoup leurs voisins. Pour les plus de 25 ans, on ne note pas de différences entre classes d'âge. Les relations de voisinage sont plutôt le fait des femmes et des habitants des campagnes.

b. Effet de l'âge

La sociabilité diminue avec l'âge. C'est avec la quarantaine qu'on peut distinguer la chute de la sociabilité : les moins de 40 ans ont une sociabilité plus développée que leurs aînés. Les seules relations persistantes avec l'âge sont celles liées au voisinage, les contacts avec les professionnels (commerçants, médecins, ...) ainsi que la parentèle et les associations religieuses.

c. Effet du milieu social

Cependant, ce repli sur la famille avec l'avancée en âge est moins important chez les individus issus des classes sociales plus favorisées, c'est principalement le diplôme qui discrimine les différentes populations. « *Sur la carte des sociabilités, les diverses catégories*

socio-professionnelles se hiérarchisent avec une singulière netteté, quel que soit le sexe. De plus, une analyse séparée de la situation dans les grands groupes d'âge montre que cette hiérarchie se maintient à tout âge » (Héran F., 1988, p.17). La forte sociabilité familiale décroît avec le niveau de revenu et de diplôme. « Les cadres ou les professions intermédiaires qui ont plus souvent acquis un niveau d'étude supérieur ont une moindre sociabilité familiale, les employés et les ouvriers, qui ont en moyenne un niveau de diplôme moins élevé, voient au contraire plus fréquemment leurs parents, mais c'est seulement chez ces derniers que l'effet positif du niveau culturel est redoublé par l'effet propre de l'appartenance à la catégorie socio-professionnelle (...) Le niveau scolaire a l'effet inverse de celui constaté pour la sociabilité familiale : plus il est élevé, plus les relations avec les amis sont fréquentes » (Degenne et Forsé, 94, p.53).

En ce qui concerne la fréquentation d'associations, les plus diplômés les fréquentent plus que les autres et, particulièrement les individus inscrits dans la vie active. Pour ce qui est des associations sportives, elles sont majoritairement fréquentées par des jeunes de classe moyenne ou supérieure. Les associations culturelles concernent surtout les couches aisées.

D'après Degenne et Forsé (1994), de manière générale, la sociabilité croît avec le statut social : la sociabilité ouvrière est moins développée que celle des classes supérieures. De plus, d'autres processus sont à l'œuvre, ainsi par exemple, le rôle de "support social" joué par les liens forts est moins important pour les classes les moins favorisées.

Nous venons de mettre en évidence quelques facteurs explicatifs de la sociabilité. Néanmoins, cette démarche qui tente d'analyser les déterminants de la sociabilité est controversée par certains spécialistes de l'analyse des réseaux (Héran F., 1988). En effet, ces derniers considèrent les réseaux comme des facteurs explicatifs et non à expliquer. Ainsi, un courant de recherche important s'est développé pour tenter d'expliquer l'influence du réseau sur l'insertion professionnelle des individus. C'est ce que nous allons développer.

C. Emploi et sociabilités : quelles relations ?

Nous avons défini l'affiliation comme constituée de deux dimensions : emploi et réseau relationnel. Quelles sont les relations entre les deux dimensions constitutives de l'affiliation, y a-t-il interdépendance entre ces deux dimensions ? Les réseaux sociaux influencent-ils l'insertion professionnelle ? Cette dernière influence-t-elle les réseaux sociaux ? Y a-t-il interdépendance entre les deux dimensions ?

1. Les sociabilités influencent l'emploi

De fait, nous savons que des embauches se réalisent par une voie informelle où le demandeur d'emploi est informé de l'offre par une connaissance. Des études systématiques sur cette question ont été réalisées. C'est Granovetter (1973) qui a initié ce courant de recherche. Sa théorie est fondée sur la différenciation entre les liens forts et les liens faibles. Ces derniers sont définis par des contacts que les individus ont avec des personnes mais de façon peu intensive. Ils ont la faculté d'ouvrir l'individu à d'autres horizons : *« les liens faibles sont ceux qui peuvent jeter des ponts entre ces isolats. C'est par eux que peuvent circuler certaines informations et que des individus appartenant à différents milieux peuvent entrer en contact. La part des liens faibles compte donc beaucoup »* (Marry C., 1992, p.305). Dans cette étude, Granovetter étudie par quels moyens les individus ont obtenu leur emploi. La majorité l'a obtenu par l'intermédiaire d'un contact personnel (56%). Parmi ceux-ci, la majorité sont des liens professionnels (69%), le reste étant des liens familiaux. Selon Granovetter, ce sont les contacts professionnels et donc plutôt les liens faibles qui facilitent l'insertion professionnelle. Il remarque que les différentes classes sociales ne font pas le même usage des types de liens. Ainsi, plus bas dans la hiérarchie sociale, les individus tendent à utiliser plutôt les liens forts. Mais, d'autre part, il met en évidence le fait que la qualité de l'emploi diffère selon qu'on utilise les liens forts ou les liens faibles. Ces derniers favorisent un meilleur emploi. L'interprétation qu'il fait de ce résultat est que les liens forts mobilisés pour assister un proche dans sa recherche d'emploi vont tenter de trouver une solution même si celle-ci n'est pas la plus favorable. L'utilisation différenciée des types de liens en fonction du milieu social d'origine a donc des effets sur la qualité de l'insertion professionnelle.

Dans la même lignée de recherche, s'est développée la théorie du capital social (N.Lin, 1995). La théorie de Granovetter est une théorie locale (Maroy, 1995), centrée sur la dimension professionnelle, la théorie de Lin est une tentative de théorie globale. Selon cette dernière, les individus peuvent développer des stratégies relationnelles. Ainsi, les individus ayant une

position faible peuvent développer des liens faibles avec des individus ayant des ressources plus élevées. « *Les ressources sont définies comme des biens dont la valeur est déterminée socialement et dont la possession permet à l'individu de survivre ou de préserver des acquis. Les valeurs sont des jugements normatifs sur ces biens qui, pour la plupart des sociétés, correspondent à la richesse, au statut, au pouvoir. La théorie cerne les actions conduites pour conserver ou acquérir de telles ressources* » (Lin,1995, p.687). Les ressources peuvent être acquises ou héritées, elles sont soit personnelles soit insérées dans un réseau. Pour être utilisées, elles nécessitent la réciprocité ou la compensation. « *La structure sociale consiste en un réseau de personnes dont les positions sont hiérarchisées suivant leurs ressources normativement valorisées comme la richesse, le statut ou le pouvoir* » (ibidem p.689). Elle a une forme pyramidale, il y a une relation entre la position occupée et l'influence dont dispose cette personne. Les acteurs ayant une position initiale relativement élevée sont favorisés par rapport aux autres. La possibilité d'atteindre de meilleures ressources sociales est plus faible pour les individus ayant des positions plus basses. Ainsi, « *au bas de la hiérarchie sociale, l'homogénéité du réseau favorise l'interaction avec des liens forts. On pourrait ainsi présumer que le manque d'opportunités réduit l'effet des liens faibles. (...) la force des liens faibles devrait plutôt être valide pour les niveaux moyens de la hiérarchie* » (ibidem, p.692). De plus, une autre caractéristique des réseaux tend à défavoriser les individus provenant des classes les moins aisées : « *Les interactions ont tendance à être homophiles, c'est-à-dire à avoir lieu entre individus de niveaux hiérarchiques semblables (...) les échanges considérés comme "justes" engagent des partenaires qui peuvent offrir aussi bien que recevoir des ressources* » (ibidem, p.689). Plus le réseau d'une personne est diversifié et plus l'information pourra circuler. Afin d'être diversifié, le réseau doit être conséquent. On remarque que la taille du réseau augmente avec le niveau d'instruction ce qui tend encore à défavoriser les individus situés au bas de la hiérarchie sociale. Un système de relations transitives, c'est-à-dire où tous les individus se connaissent est refermé sur lui-même. Il a peu de liens avec l'extérieur. « *Plus le réseau d'un individu est composé de gens avec lesquels il a des liens forts et plus ce réseau a tendance à être transitif et à constituer un milieu clos. (...) C'est par eux (les liens faibles) que peuvent circuler certaines informations et que des individus appartenant à différents milieux peuvent entrer en contact. La part des liens faibles compte donc beaucoup* » (ibidem, p.304). D'après l'étude réalisée par Bidart, Dampuré, Degenne, Raoulx (1996), ce sont les personnes qui ont les plus vastes réseaux qui sortent du RMI ou qui bénéficient d'une mesure les mettant au travail.

Ces études ont mis en évidence la relation entre réseau et emploi. Elles ont notamment permis d'analyser les différences de réseaux en fonction de la hiérarchie sociale. Les classes sociales populaires ont des réseaux moins riches et les utilisent de manière moins productives que les

classes plus aisées. Néanmoins, d'autres études mettent en évidence dans cette relation le rôle du contexte. Ainsi, avec la crise économique, la relation est encore plus défavorable aux classes les moins favorisées car le nombre d'embauches par les entreprises a fortement diminué : *« la densité du réseau de relations permettait, avant que la crise n'ait provoqué un chômage massif, un certain contrôle, par les travailleurs eux-mêmes du marché du travail, que l'on pouvait alors considérer comme partiellement autoproduit. En effet, le réseau des relations familiales et extra-familiales était la principale source d'information sur ce marché.(...) Ce réseau de relations, s'il n'est plus guère efficient aujourd'hui devant une crise de l'emploi qui réduit pratiquement à néant les possibilités d'embauche, continue d'être mis en œuvre dans de multiples occasions de la vie familiale »* (Pinçon M., 1986, p.641). De même, Marry montre que les jeunes dont les parents sont insérés professionnellement trouvent plus facilement un emploi : *« les enquêtes réalisées par M.Granovetter, sans doute parce qu'elles concernent pour l'essentiel les couches salariées, moyennes et supérieures, sous-estiment toutefois le clivage essentiel qui sépare les jeunes dont le père et, pour les filles, la mère occupent un emploi, de ceux dont les parents sont exclus de la vie professionnelle. Dans le contexte de crise et de concurrence accrue entre les jeunes qui est celui des années quatre-vingt, cette intégration professionnelle et sociale de leur famille semble une condition particulièrement nécessaire à leur insertion »* (p.320).

La parenté permet la médiation entre l'individu et le social. Elle joue un double rôle : protection de l'individu contre les risques de la vie sociale d'une part et insertion dans l'environnement social d'autre part. Le rôle de protection se réalise lorsque le groupe est clos : *« ses ressources soustraites à l'environnement sont réservées à ses membres »* (Déchaux J.M., 1995, p.42). *« L'insertion est fonction de l'univers social maîtrisé. La parenté ne peut insérer que dans le milieu social qu'elle constitue ou auquel elle a accès (...) En outre, l'ouverture du réseau de parenté sur les autres liens sociaux, son "potentiel réticulaire", dépend des normes qui gouvernent le lien de parenté : dans les catégories sociales modestes, le lien est plus exclusif (la distinction entre parent et connaissance plus marquée) et le réseau de parenté est donc plus clos que dans les catégories sociales, moyennes et supérieures »* (ibidem, p.50). Le rôle de "support social" joué par les liens forts doit être nuancé pour les classes les moins favorisées. En effet, les milieux les moins favorisés offrent des échanges moins nombreux que les milieux plus favorisés.

L'intégration au sein d'un groupe sera plus importante, si les individus ont moins de contacts avec d'autres groupes sociaux car l'adhésion aux normes de ce groupe sera plus forte.

Ces études montrent comment le réseau influence l'insertion professionnelle des individus.

2. L'emploi influence les sociabilités

A l'inverse, on peut poser l'hypothèse d'une relation entre emploi et sociabilités. Par exemple, Jahoda (1979) a mis en évidence différentes fonctions latentes de l'emploi, parmi elles, l'emploi procure à l'individu des relations sociales. En effet, avoir un emploi c'est être inséré dans des rapports sociaux. L'emploi se situe au sein d'une ambiguïté fondamentale comme le décrivent certains auteurs : « *Le travail est fondamentalement ambivalent. D'un côté, il permet l'accès à la socialisation, il a une certaine dimension émancipatrice. Il définit chacun comme un individu universel (en tant qu'il a une utilité sociale générale). De l'autre, il se situe dans la logique marchande qui transforme toutes les activités en activités hétéronomes, échappant au libre arbitre de l'individu. Le travail est tout à la fois produit d'un grand mouvement historique de libération et d'émancipation, et d'un mouvement économique de dénaturation et d'aliénation. Le travail est donc une invention historique contingente qui ne pourra jamais sortir de cette malédiction de l'hétéronomie aliénante* » (Kergoat et alii, 1998, p.8). Bourdieu met également en évidence ce double rapport à l'emploi : « *Il n'est pas rare, au contraire, que le travail procure, en lui-même un profit lié au fait même de l'investissement dans le travail ou dans les relations de travail (comme l'atteste par exemple la mutilation symbolique qui affecte le chômeur et qui est imputable, autant qu'à la perte du salaire, à la perte des raisons d'être associées au travail et au monde du travail)* » (1996, p.89). L'emploi permet donc le développement de sociabilités dans le cadre du travail, il serait également intéressant d'analyser dans quelle mesure ces sociabilités se répercutent sur la vie hors-travail.

Ainsi, le fait d'être privé d'emploi aura des conséquences sur les sociabilités : « *mais la désinsertion c'est aussi l'isolement et la rupture des appartenances, qui prive les individus de réseaux de solidarité matérielle et de soutien psychologique. Sans le soutien matériel des proches, ils sont contraints à l'errance et à la demande d'aides extérieures institutionnelles ou privées, toujours vécues comme humiliantes. Sans le soutien affectif et psychologique de ces groupes primaires, ils perdent le sens de la filiation qui les inscrit dans une histoire familiale et sociale* » (de Gaulejac et Léonetti, 1994, p.77).

Nous voyons donc comment l'emploi influence le réseau relationnel. Il y a donc également une relation entre ces deux dimensions constitutives de l'affiliation.

3. Interdépendance de l'emploi et des sociabilités

On peut également faire l'hypothèse selon laquelle, il y aurait interdépendance entre les deux dimensions, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de relation de causalité entre ces deux dimensions mais des interactions. Ainsi, certains auteurs comme Castel ou Schnapper suggèrent l'interrelation entre les deux dimensions. Ainsi, l'insertion dans l'emploi influencerait la construction du réseau étant donné que meilleur serait le statut professionnel, meilleure serait l'intégration relationnelle. Inversement, la qualité du réseau pèserait sur l'insertion professionnelle au sens où plus le réseau est conséquent, plus l'insertion dans l'emploi est favorable et, moins le réseau est favorable, plus l'insertion professionnelle devient problématique. Les deux dimensions sont également liées dans leur dynamique : une désinsertion professionnelle risque d'engendrer une diminution du réseau relationnel. C'est ce que développe Schnapper : *« les individus les mieux intégrés ont le plus de chance d'être en même temps titulaires d'un statut élevé, né d'un emploi permanent à durée indéterminée et membres d'un groupe familial inséré dans un milieu social où se multiplient les échanges matériels et symboliques. En revanche, ceux qui n'ont ni emploi ni statut ni de la protection sociale ont aussi une grande chance d'être des isolés. La prépondérance de la production a pour effet que les liens familiaux et sociaux sont étroitement liés à la position de l'individu par rapport au marché du travail et au système de protection sociale. Les individus isolés sont plus susceptibles de ne pas obtenir un emploi ou de ne pas en retrouver s'ils ont été licenciés. Réciproquement, le chômage remet en question le statut de l'individu dans la société, mais aussi à l'intérieur du groupe familial. Il risque de provoquer l'affaiblissement et même parfois la rupture des liens conjugaux et familiaux. Les chômeurs, qui ont le sentiment d'être atteint dans ce qui constitue leur dignité personnelle, restreignent d'eux-mêmes leurs échanges amicaux. Le risque de connaître le processus d'exclusion est étroitement lié à la solitude. »* (Schnapper in Paugam, 1996, p.28-29).

Nous venons d'analyser les différentes relations possibles entre l'emploi et les sociabilités. Nous faisons l'hypothèse avec Castel et Schnapper d'une interdépendance entre les deux dimensions. Celles-ci n'ont pas, à notre connaissance, fait l'objet d'analyses empiriques mais c'est surtout l'influence des sociabilités sur l'insertion professionnelle qui a fait l'objet d'investigations comme nous l'avons développé avec Granovetter et ses successeurs. L'affiliation est donc définie par l'interdépendance entre les deux dimensions. C'est donc la question de la pertinence du concept d'affiliation qui est au cœur de cette démarche de recherche. En effet, considérer ces deux dimensions de l'affiliation et l'interdépendance entre l'emploi et les sociabilités pourrait, suite à l'analyse théorique que nous venons de réaliser,

éclairer mieux la problématique du chômage et en comprendre ainsi les enjeux et défis.
C'est la raison pour laquelle nous allons nous atteler à analyser l'affiliation.

D. Modèle d'analyse

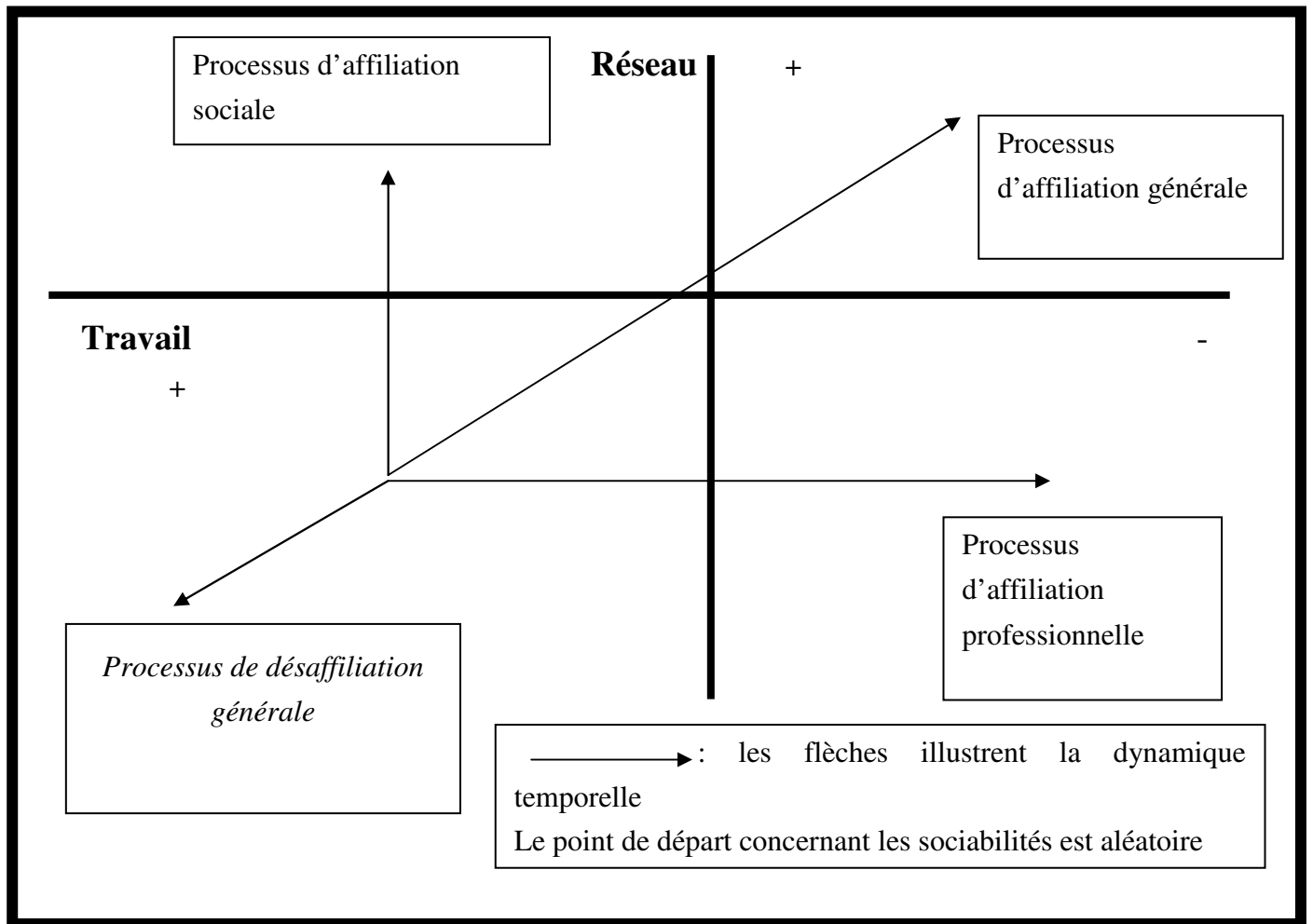
Dans cette thèse, nous allons analyser l'affiliation dans sa double dimension comme nous venons de le développer. C'est le processus d'affiliation que nous allons observer chez des personnes peu qualifiées privées d'emploi et transitant par un dispositif d'insertion. Celui-ci est à considérer comme un vecteur d'affiliation. Quelles sont les formes que ce processus d'affiliation peut prendre en ayant transité par un dispositif d'insertion ? La question à laquelle nous tenterons de répondre est la suivante : parmi les personnes peu qualifiées privées d'emploi transitant par un dispositif d'insertion socio-professionnelle, quels sont les processus d'affiliation à l'oeuvre ? Nous allons développer notre modèle d'analyse.

1. Processus d'affiliation : hypothèses

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons d'abord analysé la conception théorique de l'intégration en sociologie et ensuite avons étudié comment celle-ci avait été appliquée dans l'analyse du chômage. Le concept d'affiliation a été choisi au vu de son intérêt pour une approche plus globale du problème social du chômage et ce, dans une perspective positive. Celui-ci est en effet constitué de deux dimensions : l'emploi et les sociabilités. Nous avons développé ces deux dimensions et avons tenté de mettre en évidence les relations entre celles-ci.

Nous posons l'hypothèse d'une interdépendance entre les deux dimensions constitutives de l'affiliation. Le processus d'affiliation pourrait prendre quatre formes. La première permettrait l'affiliation des individus par une insertion dans l'emploi et un développement des sociabilités. A l'opposé, la trajectoire perpétuerait la situation de « désaffiliation » par une non-insertion dans l'emploi et un non développement des sociabilités. Entre ces deux formes opposées, on peut faire l'hypothèse de deux autres logiques : une logique d'affiliation professionnelle, selon laquelle on verrait une trajectoire d'insertion dans l'emploi sans développement de sociabilités et une logique d'insertion sociale : l'individu ne s'insérerait pas professionnellement mais développerait ses sociabilités. La figure n°2 permet une visualisation des formes que le processus d'affiliation pourraient prendre.

Figure 2 : Hypothèses sur les processus d'affiliation



a. Processus d'affiliation

Cette hypothèse met en évidence le fait que la période d'inactivité est temporaire et qu'elle débouchera sur un statut plus stable ainsi que sur un développement des sociabilités individuelles. Comme nous l'avons vu dans les études empiriques traitant du chômage, parmi les trajectoires mises en évidence existait celle de l'insertion. Elle « *naît d'une insertion au compte-goutte sur un marché trop étroit. Elle sous-tend un processus d'insertion par paliers dans des sas successifs qui vont du chômage à l'emploi* » (Nicole-Drancourt, 1992, p.64.). Faisant l'hypothèse d'une interdépendance entre logique professionnelle et réseau social, nous posons l'hypothèse que ces trajectoires combinent une insertion relationnelle à l'insertion professionnelle. Mais aussi, cette affiliation « *relève des logiques d'engagement professionnel*

ambiguës ou contrariées, où les stratégies individuelles envers l'intégration sociale dominent les simples effets des contraintes et des déficits du marché » (1992, p.66). « A terme, les expériences d'emploi s'ajoutent à d'autres expériences plus « marginales », dans une dynamique générale de « mise à l'épreuve de soi ». Ce moratoire, ce temps à soi pour construire sont les véritables enjeux de cette période « dite » d'insertion professionnelle. A ce titre ces expériences constituent, comme toute formation qualifiante ou emploi classique, de vrais vecteurs d'intégration : pour preuve, la plupart des jeunes rencontrés s'en sortent en se stabilisant professionnellement vers la trentaine » (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995, p.85). Les travaux de Bouffartigue, qui a mené une étude auprès des ingénieurs sur leur entrée dans la vie professionnelle, mettent aussi en évidence des conduites de différenciation des choix et engagements professionnels ayant pour objectif une évaluation du champ des possibles professionnels.

Les individus vivant ce type de trajectoire s'affilieraient, c'est-à-dire que leur situation professionnelle se stabiliserait comme nous venons de le voir et leurs sociabilités seraient également bien développées.

b. Processus de désaffiliation

La notion d'exclusion a été abondamment utilisée et concerne ce type de trajectoire que Castel appelle « insertion permanente » et que nous préférons appeler « désaffiliation générale ». *« En quoi peut déboucher une insertion sociale qui ne déboucherait pas sur une insertion professionnelle, c'est-à-dire sur l'intégration ? Une condamnation à l'insertion perpétuelle, en somme. Qu'est-ce qu'un inséré permanent ? Quelqu'un que l'on n'abandonne pas complètement, que l'on « accompagne » dans sa situation présente en tissant autour de lui un réseau d'activités, d'initiatives, de projets. (...) Pour beaucoup d'entre eux l'insertion n'est plus une étape, elle est devenue un état » (Castel, 1995a, p.432). Différents travaux ont mis en évidence des trajectoires de chômage. Nicole Drancourt parle aussi de précarité d'exclusion définie comme : « déficits en offres du marché ou d'actions de rejet discriminantes sur des individus stigmatisés (pour handicap, âge, nationalité, ...) » (1992, p.66). Nous posons l'hypothèse selon laquelle cette situation de désaffiliation permanente liée à la dimension de l'emploi s'associe à un isolement sur la dimension des sociabilités. « Beaucoup de bénéficiaires (du RMI), ceux qui ont subi une disqualification sociale, n'ont pas, semble-t-il, de réseaux de connaissances étoffés; les situations de ruptures, notamment familiales apparaissent fréquentes dans les situations défavorisées » (Bidart C. et alii, 1996, p.33). Les individus privés d'emploi combindraient donc cette désinsertion professionnelle avec un isolement relationnel. Cette dernière dimension qu'est celle des sociabilités produit*

un effet boule de neige : « *Il règne entre les diverses composantes de la sociabilité une grande cohérence (...) Au degré zéro de la sociabilité, l'absence de contacts avec les voisins ou avec les parents va de pair avec l'absence des autres formes de sociabilité (...) Au degré suivant, la solitude n'est rompue que par l'apparition d'un ou deux membres de la parenté (...) Au-delà, le nombre de parents fréquentés s'élève en même temps que le reste de la sociabilité (...) En matière de relations sociales le capital va donc au capital, et cette loi est plus forte que la contrainte de temps qui obligerait à réduire le nombre de placements* » (F.Héran, 1988, p. 15).

c. Processus d'affiliation professionnelle

Dans ce type de processus, les individus ne développent pas leurs sociabilités mais s'insèrent professionnellement. On peut faire l'hypothèse que le type d'emploi obtenu par ces individus ne leur permettent pas de développer les sociabilités. Par exemple, le télétravail actuellement en développement serait un type de travail ne permettant pas de mettre en évidence la fonction de relations sociales que l'emploi devrait procurer comme Jahoda l'avait mis en évidence. Par ailleurs, ces individus pourraient fréquenter un milieu de travail mais ne pas vouloir s'y investir sur le plan relationnel et alors ne pas développer leurs sociabilités comme Bidart (1997) l'a étudié. En effet, certains facteurs au sein des milieux de travail ne favorisent pas les relations de travail. Par exemple, Bidart montre que la disposition des locaux peut influencer l'ambiance de travail et par là, les relations qui s'y nouent. Il en est de même de l'organisation des temps de non-travail, ainsi la présence d'une cantine et d'activités risquent d'induire plus de relations entre les individus que son absence. D'autres facteurs interviennent comme l'absence de valorisation des travailleurs au sein de l'entreprise ou encore des données organisationnelles telles que la présence d'enjeux risquant de mettre les travailleurs en situation de concurrence; et ces éléments favoriseraient peu l'insertion relationnelle des travailleurs. L'organisation des tâches en équipe ou non influence également cette dimension. Par contre, la présence de leaders ou de groupes minoritaires peuvent créer une attitude d'entraide et par là, développer les relations sociales entre les travailleurs. Des caractéristiques individuelles peuvent également influencer cette dimension.

Ce type de processus permet donc l'évolution sur une des dimensions de l'affiliation mais non sur les deux simultanément : l'individu peut s'insérer professionnellement sans que cela ne soit lié à une insertion sociale ou plus largement, au développement de son réseau relationnel.

d. Processus d'affiliation sociale

Les individus ne parviennent pas à s'insérer sur le marché du travail. Ils sont en inactivité permanente. Néanmoins, ils développent d'autres types d'activités, vivant de la débrouille et se créant d'autres réseaux de sociabilité. C'est ce que Laurence Rouleau Berger a qualifié de « culture de l'aléatoire ». On peut, avec Castel faire l'hypothèse selon laquelle la privation d'emploi peut être compensée par le développement des sociabilités : « *Un bon score sur l'un des axes insertion/isolement peut compenser, au moins dans une certaine mesure, un mauvais score sur l'axe travail/non-travail, et réciproquement* » (Castel, 1991, p.149). La relation « *entre une dégradation de la situation socio-économique- chômage, endettement, faillite...- et la dissociation familiale est plus souvent affirmée que prouvée. Dans quelle mesure la dégradation de la situation de travail se paie-t-elle d'une dégradation du capital relationnel ?* » (Castel, 1995a, p.416). La privation d'emploi entraîne probablement une réduction des sociabilités, l'emploi étant lui-même un lieu de développement des relations sociales. Néanmoins, des individus pourraient compenser l'absence d'emploi par des sociabilités bien développées. Les deux dimensions constitutives de l'affiliation seraient donc interdépendantes.

Différentes formes que peut prendre le processus d'affiliation viennent d'être dégagés. Comment les opérationnaliser?

Le processus d'affiliation se définit comme une période de chômage qui sera suivie par une insertion professionnelle durable et une sociabilité développée. Obtenir un contrat à l'issue d'une période d'inactivité pendant laquelle l'individu aura fréquenté un dispositif d'insertion socio-professionnelle et développer simultanément les sociabilités permettra de le considérer en processus d'affiliation générale. Le processus de désaffiliation générale, quant à lui, se définit comme une non accession à un statut professionnel stable et un non développement des sociabilités. Il s'agirait pour cette catégorie d'individus de passer par des périodes d'inactivité, des dispositifs d'insertion et, éventuellement des contrats d'emploi très précaires, comme les contrats intérimaires par exemple. En d'autres termes, ne pas avoir obtenu de contrat plusieurs mois après le passage par le dispositif d'insertion socio-professionnelle et fréquenter un dispositif d'insertion ou être privé d'emploi avec des sociabilités qui ne se développent pas, nous permettra de considérer les individus en processus de désaffiliation générale.

On peut synthétiser les différentes formes du processus d'affiliation ainsi que les indicateurs dans le tableau n°2.

Tableau 2 :Processus d'affiliation

Indicateurs	Processus d'affiliation
Contrat d'emploi Sociabilités développées	Affiliation générale
Contrat d'emploi Sociabilités non développées	Affiliation professionnelle
Dispositif d'insertion ou inactivité Sociabilités développées	Affiliation sociale
Dispositif d'insertion ou inactivité Sociabilités non développées	Désaffiliation générale

2.Profils individuels

Nous posons l'hypothèse que le processus d'affiliation est lié à certaines caractéristiques. Suite à des recherches antérieures ayant mis en évidence l'influence de certaines caractéristiques sur l'analyse de l'insertion professionnelle et/ou des sociabilités, nous allons les développer.

a. Les caractéristiques socio-démographiques

Différentes études, comme nous l'avons vu, mettent en évidence le rôle de ces caractéristiques dans les trajectoires individuelles (Florens, Fougère, Werquin, 1990 ; Nicole-Drancourt C. et Roulleau Berger L. 1995 ; DULBEA -FTU,1994). Ainsi, nous considérerons le sexe, l'âge, la nationalité, la durée d'inactivité, le statut et la trajectoire professionnelle. Sur base des résultats de ces études, nous posons les hypothèses suivantes. Les hommes adultes belges ayant une faible durée d'inactivité et un statut plus valorisé (par exemple chômage par opposition au minimex ou à l'absence de revenu) ayant déjà travaillé vivraient des trajectoires d'affiliation générale ou d'affiliation professionnelle alors que les femmes plus âgées ayant

une longue durée d'inactivité et un statut dévalorisé, n'ayant pas ou peu travaillé seraient en trajectoires de désaffiliation générale ou d'insertion sociale.

b. La trajectoire scolaire

Elle a été analysée comme un élément contribuant à l'explication des trajectoires. Par exemple, les travaux de Dubar et alii (1987) mais aussi d'Elchardus et alii (1995) ont mis en évidence l'influence de la trajectoire scolaire sur l'insertion professionnelle. Nous nous intéresserons aux éléments suivants : non seulement le diplôme mais aussi les raisons de fin de scolarité ainsi que l'intérêt que l'individu avait pour l'école, le nombre de redoublements ou encore l'âge de fin de scolarité. Les individus ayant une trajectoire scolaire plus favorisée seraient en trajectoires d'affiliation ou d'insertion professionnelle alors que ceux ayant vécu une trajectoire difficile vivraient une trajectoire de désaffiliation générale ou de désinsertion sociale.

c. La trajectoire familiale ou les origines sociales

Les études mettant en évidence une explication de type déterministe, s'inscrivant dans la continuité des travaux de Bourdieu et de son concept d'habitus, comme nous l'avons déjà mis en évidence, s'intéressent à la trajectoire familiale pour mettre en lumière l'influence de celle-ci sur les trajectoires individuelles. Nous considérerons donc aussi ces caractéristiques comme le diplôme, le statut ainsi que la profession des parents. Nous nous intéresserons également à la situation conjugale des parents lorsque les enfants vivaient sous leur toit. En effet, des situations de séparation ou de divorce des parents ou encore de décès peuvent influencer les trajectoires comme certaines études l'ont mis en évidence.

L'hypothèse posée est la suivante : les individus provenant de milieu social moins favorisé, ayant connu des situations familiales différentes de familles nucléaires vivraient plutôt des trajectoires de désaffiliation générale ou de désinsertion sociale alors qu'à l'inverse les individus provenant de milieu plus favorisés vivraient des trajectoires d'affiliation générale ou d'affiliation professionnelle.

d. Le rapport au travail et au chômage

J. Le Mouél (1981) étudie les vécus du chômage. Il dégage deux types de rapports : des individus désirant s'intégrer parce que le travail est indispensable pour la reconnaissance

sociale, le devoir moral ainsi que le revenu alors que pour d'autres catégories, le travail représente un ensemble de contraintes et ils contestent la valeur travail.

En période de chômage, cela se traduit, pour les premiers, par le chômage-maladie, cette expérience traumatisante représentant le vide, l'ennui, la solitude et, pour les seconds, par le chômage banalisé considéré comme un choix, permettant de réfléchir, de mettre en oeuvre des projets.

Le fait d'être au chômage ne serait donc pas un indicateur de la désaffiliation, mais c'est plutôt le rapport à celui-ci qui définirait la désaffiliation. En effet, pour les individus vivant le chômage-maladie, celui-ci est exclu alors que pour ceux vivant le chômage banalisé, celui-ci est positif et n'est donc qu'une phase transitoire vers la réalisation de projets.

Nous soumettons l'hypothèse suivante qui, d'autre part est confirmée par les travaux de D.Schnapper (1981), si le temps de chômage se prolonge, le chômage banalisé se transformerait en chômage-maladie ou pour reprendre les concepts de Schnapper, le chômage inversé deviendrait le chômage total. Il nous permettra également d'évaluer le rapport à l'activité développé par Nicole-Drancourt (1991). Les individus ayant un rapport au travail fortement développé vivront donc des trajectoires d'affiliation générale ou d'affiliation professionnelle alors qu'à l'inverse, les autres vivront des trajectoires de désaffiliation générale ou d'insertion sociale.

e. Le rapport à la formation

Le rapport à la formation peut être un élément permettant d'expliquer l'effet de la formation sur la trajectoire individuelle. Nous formulerons différentes hypothèses quant aux types de rapport à la formation qui pourraient être mis en évidence dans cette analyse. Ces différents types de rapports ne sont pas exclusifs mais peuvent au contraire se combiner.

- *L'intégration sociale* : l'individu considère la formation comme une reprise possible de la confiance en soi et la sortie de son isolement social.
- *La qualification professionnelle* : l'objectif de la formation est de développer des compétences professionnelles qui permettront à l'individu de s'insérer plus facilement sur le marché de l'emploi en améliorant son "employabilité". Le discours politique ainsi que le sens commun attribuent à la formation pour les personnes sans emploi cette fonction principale.

- *Une activité de substitution à l'emploi* : pour les chômeurs de longue durée, les formations peuvent représenter une activité remplaçant l'emploi et ses fonctions latentes (Jahoda, 1979). En effet, différentes fonctions sont remplies par l'emploi comme donner une structure temporelle à la journée en ayant un horaire à suivre, avoir des contacts avec d'autres personnes, être intégré à des buts collectifs, avoir un statut et être forcé à l'activité. Ces fonctions seraient remplacées par la formation.
- *Une formation à d'autres activités de substitution* : la formation peut également être envisagée par les chômeurs comme une occasion de développer des compétences non directement valorisables sur le marché du travail, dans le cas de hobbies par exemple.

L'hypothèse posée en rapport avec la formation est la suivante : les individus qui s'inscriront plutôt en formation pour motivation d'intégration sociale ou d'activité de substitution à l'emploi se trouveraient en trajectoire de désaffiliation permanente ou d'insertion sociale alors que les individus qui choisiront la formation pour développer leurs compétences professionnelles et ainsi faciliter leur insertion sur le marché du travail seraient plutôt en trajectoire d'affiliation générale ou d'affiliation professionnelle.

f. Le rapport au temps

Le rapport au temps nous permettra d'évaluer la représentation du passé et du futur des répondants, d'un point de vue général mais aussi plus concrètement en s'intéressant à une comparaison intergénérationnelle (parents pour le passé et enfants pour l'avenir). Le rapport à l'avenir est une dimension qui a été analysée comme un élément explicatif de l'insertion des jeunes par Dubar et alii (1987). Les individus ayant une vision positive de l'avenir vivraient plutôt une trajectoire d'affiliation générale alors que les individus ayant une vision négative seraient en désaffiliation générale ou en insertion sociale.

g. La logique d'action du dispositif

Un autre élément viendrait influencer le processus d'affiliation : la logique d'action du dispositif d'insertion socio-professionnelle fréquenté. En effet, les dispositifs d'insertion ne sont pas tous homogènes; il existe une multitude de dispositifs, travaillant dans des perspectives assez diverses et ayant des effets différents. Ceux-ci permettraient d'accélérer ou non ce processus.

Il existerait deux logiques d'action des dispositifs : ceux de socialisation d'une part et de qualification d'autre part. La première logique aurait pour objectif le développement des compétences sociales mais aussi la préparation aux formations qualifiantes ainsi qu'à l'emploi. Quant à la logique de qualification, elle vise l'insertion sur le marché du travail par le développement de compétences professionnelles. Ces deux logiques se différencient non seulement par leurs objectifs comme nous venons de le souligner mais aussi par d'autres caractéristiques comme le type de pédagogie, les curricula, le type de sélection, l'évaluation, le profil des formateurs ainsi que les caractéristiques de la population.

Les individus qui fréquenteraient les dispositifs de socialisation seraient plutôt en désaffiliation générale ou en insertion sociale alors que les individus qui fréquenteraient les dispositifs de qualification seraient plutôt en logique d'affiliation générale ou d'affiliation professionnelle comme l'analyse de la sélection opérée par les dispositifs de Werquin (1996) le développe.

Comme nous l'avons développé jusqu'à présent, la question du chômage dépasse la dimension économique. D'autres dimensions importantes sont également à considérer dans l'analyse de cette question. Après avoir analysé les différentes conceptions de l'intégration et passé en revue les études empiriques analysant le problème du chômage, nous avons développé notre conception de la problématique. Il s'agit du concept d'affiliation composé de deux dimensions, la première est celle relative à la sphère professionnelle, la seconde aux sociabilités. Après avoir développé chacune de ces dimensions, et avoir mis en lumière les relations pouvant exister entre ces deux dimensions, nous avons développé nos hypothèses sur le processus d'affiliation ainsi que sur les facteurs qui peuvent l'influencer.

Ainsi, nous avons fait l'hypothèse que le processus d'affiliation peut prendre plusieurs formes : processus d'affiliation générale, de désaffiliation générale, d'affiliation professionnelle ou encore d'affiliation sociale.

Ce processus d'affiliation est lié à certaines caractéristiques, parmi elles : les caractéristiques socio-démographiques, la trajectoire scolaire, les origines sociales, les types de dispositifs fréquentés. En plus de ces caractéristiques, certaines représentations interviendraient également comme la représentation que les individus se font du travail, de la formation ou encore du temps.

Différentes études (Dubar et alii, 1987, Florens, Fougère, Werquin, 1990 ; Nicole-Drancourt C. et Roulleau Berger L. 1995 ; DULBEA -FTU,1994) ont pu mettre en évidence le poids de

toutes ces caractéristiques sur l'insertion professionnelle. Par extension, nous pensons trouver des relations entre ces facteurs et l'affiliation. Sur base de ces études, nous pouvons nous attendre à trouver les résultats suivant en terme de processus d'affiliation : les hommes adultes belges qui vivent en couple, ont une faible durée d'inactivité et un statut administratif valorisé (par exemple chômage par opposition au minimex ou à l'absence de revenu), et ayant déjà travaillé, ayant un niveau d'études relativement élevé, provenant de milieux plus favorisés et ayant fréquenté des dispositifs de qualification vivront des trajectoires d'affiliation générale ou d'affiliation professionnelle. Les femmes plus âgées qui vivent seules ou en familles monoparentales, ont une longue durée d'inactivité et un statut dévalorisé, qui n'ont pas ou peu travaillé, et provenant de milieu social moins favorisé, ayant connu des situations familiales différentes de familles nucléaires, ayant fréquenté des dispositifs de socialisation vivront une trajectoire de d'affiliation sociale ou de désaffiliation générale.

En ce qui concerne les représentations des individus : les individus ayant un rapport au travail fortement développé vivront des trajectoires d'affiliation générale ou d'affiliation professionnelle alors qu'à l'inverse, les autres vivront des trajectoires de désaffiliation générale ou d'affiliation sociale. L'hypothèse posée en rapport avec la formation est la suivante : les individus qui se trouveront en trajectoire de désaffiliation générale ou d'affiliation sociale s'inscriront plutôt en formation pour motivation d'intégration sociale, d'activité de substitution à l'emploi alors que les individus en trajectoire d'affiliation générale ou d'affiliation professionnelle choisiront la formation pour développer leurs compétences professionnelles et, ainsi faciliter leur insertion sur le marché du travail.

Nous allons maintenant présenter la partie empirique au sein de laquelle nous avons tenté de mettre à l'épreuve notre modèle d'analyse sur l'affiliation et son processus ainsi que le rôle des différentes caractéristiques.

Dans cette partie empirique, nous allons d'abord présenter le contexte géographique au sein duquel la recherche s'est réalisée. Il s'agit de la région de La Louvière. Les dispositifs d'insertion par lesquels les individus ont transité ont d'abord fait l'objet d'une analyse organisationnelle que nous présenterons. Nous nous attacherons ensuite à analyser les trajectoires de la population que nous avons suivie au cours du temps, tout d'abord par une analyse quantitative réalisée sur base des données récoltées lors des trois premières phases et ensuite par l'analyse qualitative réalisée avec un échantillon de notre population en phase 4.

III. Partie empirique

Notre terrain de recherche s'est réalisé à La Louvière, ville située dans une région d'ancienne industrialisation et fortement touchée par la crise économique.

Afin d'analyser le processus d'affiliation sur une population ayant fréquenté un dispositif d'insertion, nous avons, avant d'analyser les trajectoires individuelles, réalisé une analyse organisationnelle sur la quasi exhaustivité des dispositifs d'insertion socio-professionnelle de La Louvière afin de les classifier. Dans un second temps, nous avons interrogé une population d'individus ayant fréquenté les dispositifs analysés afin de mettre en évidence le processus d'affiliation. Nous avons questionné ces individus à trois reprises : lors de leur entrée dans un dispositif d'insertion socio-professionnelle (phase 1), à leur sortie (phase 2) et 9 mois (en moyenne) après la fin de la formation (phase 3). Nous avons une population constituée de 170 répondants en phase 1, 112 en phase 2 et 90 en phase 3. Une quatrième phase est réalisée sur un échantillon à l'aide d'entretiens semi-directifs afin d'approfondir certains éléments et de mettre en évidence d'autres éléments du processus d'affiliation. En effet, il nous semblait important d'avoir une phase de recherche permettant une analyse plus compréhensive du processus. Les études empiriques présentées ont montré l'apport d'analyses compréhensives dans l'explication de l'insertion professionnelle et des sociabilités. Néanmoins, l'analyse longitudinale réalisée n'a pas l'ambition de mettre en évidence des causalités car les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'analyser celles-ci. Ce sont les associations entre les différentes variables qui seront analysées dans l'objectif de mettre en évidence des processus.

Il faut également préciser le caractère longitudinal de l'enquête. La trajectoire professionnelle a été reconstituée rétrospectivement. Ainsi, en phase 1 (entrée en formation), les individus ont été interrogés au sujet de leur trajectoire professionnelle sur les cinq années précédant le moment de l'interrogation. La phase 2 se réalisant en fin de formation aucune donnée rétrospective n'était nécessaire (les individus étaient en dispositifs d'insertion entre la phase 1 et 2). La phase 3 se réalisant plusieurs mois après la phase 2 a également nécessité de récolter des éléments rétrospectifs sur la trajectoire professionnelle entre les phase 2 et 3. Néanmoins, la dimension des sociabilités constitutive de l'affiliation n'a pu être abordée qu'aux trois moments de l'interrogation, à savoir, aux phase 1, 2 et 3. L'affiliation sera donc analysée sur base de ces données : situation professionnelle et en termes de sociabilités aux phases 1,2 et 3.

Nous allons dans un premier temps présenter l'analyse des dispositifs et dans un second temps l'analyse des trajectoires individuelles. Mais avant d'aborder les résultats, intéressons-nous à la région de La Louvière.

1. Le contexte : La Louvière

Il s'agit d'une région de vieille industrialisation fortement touchée par la crise économique. En effet, la région du Centre est caractérisée par une industrialisation lourde (fabrications métalliques avec un secteur sidérurgique important) datant du début du siècle, fortement touchée par la crise économique actuelle¹⁵. Le taux de chômage y est par conséquent élevé¹⁶. C'est principalement pour cette raison que nous avons choisi La Louvière comme terrain d'étude¹⁷. En effet, notre objectif est de comprendre les processus d'affiliation à partir d'une population privée d'emploi. Nous avons choisi une région où ce problème est particulièrement aigu afin d'en analyser les conséquences. De plus, La Louvière est une petite ville, ce qui nous a permis de travailler avec la quasi exhaustivité des dispositifs et, par la suite de la population transitant par ceux-ci.

La région de La Louvière est couramment qualifiée de "région du Centre", ce qui rappelle que La Louvière n'est pas une entité administrative spécifique car il s'agit non seulement du centre de la province mais également du centre entre deux bassins miniers du Hainaut : Mons et Charleroi. La Louvière est le centre géographique de ces différentes entités mais n'en possède pas le statut administratif. En effet, La Louvière n'a pas de statut particulier, les indicateurs suivants en sont révélateurs : la région du Centre est située sur trois arrondissements (Mons, Thuin et Soignies). Quant au niveau judiciaire, il n'y a pas une juridiction propre à la région du Centre mais une section du tribunal de Mons et une seconde du tribunal de Charleroi gèrent la région du Centre.

Voici quelques chiffres qui nous permettront de mieux caractériser la population de La Louvière¹⁸. Au 1/01/97, la population de La Louvière comprend 76 776 habitants dont 22,5%

¹⁵ voir les dernières restructurations et fermetures chez Boël et Novobocho, sans compter celle des forges de Clabecq, devenues Duferco-Clabecq dont beaucoup de travailleurs proviennent de la région du Centre.

¹⁶ 24 399 demandeurs d'emplois inoccupés (soit 25,9% de la population active sur base de la population active recensée par l'INAMI au 30/06/95), chiffres Forem, juin 1997.

¹⁷ Le contrat de recherche grâce à laquelle cette thèse a pu être financée exigeait que la recherche se déroule dans la province du Hainaut.

¹⁸ Nous nous sommes basées sur les chiffres du dernier recensement datant de 1991. En effet, ces données nous permettront d'une part, de comparer les chiffres concernant les différents éléments et d'autre part, les informations plus récentes concernant les taux d'activité. Ceux-ci ne sont disponibles que par région au Ministère de l'Emploi et du Travail et l'ONSS ne s'intéresse pas aux taux d'activité en fonction du lieu de résidence mais bien en fonction du lieu d'occupation. Pour ces différentes raisons, nous avons opté pour les données INS. Source : INS, Recensement de la Population et des Logements au 1/03/91, calculs : Christine Jaminon. Ces chiffres concernent la ville de La Louvière, les données statistiques concernant la région du Centre n'existent pas étant donné que cette Région est située sur plusieurs arrondissements.

d'étrangers et parmi ceux-ci 82% sont italiens. Cette région a, en effet, été fortement marquée par l'immigration italienne. La population louviéroise se compose de 48,3% d'hommes et de 52% de femmes. 39,5% de la population est célibataire, 48% mariée, 14% veuve et 6% divorcée; cette structure de la population concernant le sexe et l'état civil est comparable à celle de la population de la région wallonne et belge. En ce qui concerne la situation familiale de la population louviéroise, 34% vit en couple sans enfants, 50% en couple avec enfants alors que 16% sont des ménages monoparentaux; le nombre de familles monoparentales est plus élevé en région wallonne (17,5%) et moins élevé en Belgique (14%). En ce qui concerne le niveau d'étude de la population, 15% est diplômé du primaire, 20% du secondaire inférieur et 21% du secondaire supérieur, seulement 9% est diplômé du supérieur. La population de la région wallonne et belge a un niveau d'instruction plus élevé: 14% de diplômés du supérieur en région wallonne et 16% en Belgique. Pour ce qui est du taux d'activité¹⁹, il est de 40%, cependant 11% de la population active est demandeur d'emploi inoccupé, ce taux est plus élevé qu'en région wallonne (10%) et qu'en Belgique (9%). En ce qui concerne le niveau d'études des demandeurs d'emploi, 13% n'a que le diplôme du primaire, 24% le diplôme du secondaire inférieur, 26% le diplôme du secondaire supérieur et 3% sont diplômés du supérieur universitaire ou non-universitaire (alors que pour la région wallonne, 6,5% des demandeurs d'emploi sont diplômés du supérieur et en Belgique 8% en sont diplômés). Le nombre de demandeurs d'emploi varie donc en fonction du diplôme, ce sont les diplômés du secondaire qui connaissent le plus grand pourcentage de chômage. Concernant la répartition des chômeurs par tranche d'âge à La Louvière, ce sont les 20-24 ans et les 25-29 ans qui représentent les taux de demandeurs d'emploi les plus élevés avec respectivement 21,5% et 19%; ces taux sont proches pour la région wallonne (21% et 19%) et plus faibles pour le pays (18% et 18%).

¹⁹ Rappelons qu'il s'agit des données du recensement de 1991 que nous avons utilisées à titre de comparaison.

2. Analyse des dispositifs

Nous allons analyser les dispositifs d'insertion afin de mettre en évidence les différentes logiques de formation. Quelles sont les caractéristiques des dispositifs ? Les différentes dimensions qui nous permettront d'analyser ces caractéristiques sont les suivantes : les objectifs du dispositif, les modalités de sélection à l'entrée et d'évaluation à la sortie, le type de pédagogie utilisé, le profil des formateurs²⁰. Afin d'analyser les dispositifs d'insertion, nous allons développer le concept de « logique d'action » qui nous permettra de les analyser.

A. Logique d'action du dispositif

Nous avons emprunté ce concept à Karpik (1972) suite aux travaux de Maroy (1990). A l'origine, ce concept est mis au point pour étudier les entreprises. Il sera ensuite utilisé pour étudier la formation professionnelle. Selon les auteurs du concept de logique d'action, le dispositif est considéré comme une organisation homogène, ayant une action autonome. Les logiques d'action se situent donc au niveau d'une action globale réalisée par la formation dans une certaine direction, avec une certaine "logique" ou rationalité sous-jacente. Cette logique d'action, comme définie par Maroy (1990) et Fusulier (1995), est donc le résultat d'une action même s'il ne s'agit pas d'un effet voulu. Il s'agit de « *cohérences concrètes et logiques qui se dégagent ex-post de l'observation des pratiques et discours relatifs à divers aspects du mode d'organisation des formations.* » (Fusulier, 1995, p.113). Ce concept de logique d'action, d'après Karpik, est « *un instrument d'analyse construit par l'observateur et qui désigne les modes de cohérence entre objectifs* » (1972, p.88). D'après nous, il s'agit plus globalement de confronter la cohérence entre objectifs et pratiques. Les "logiques d'action" des dispositifs sont influencées par le système socio-économique au sein duquel ils fonctionnent. En effet, les "logiques d'action" ne sont pas déterminées uniquement à l'intérieur du dispositif mais dans l'interaction avec le système socio-économique défini notamment par l'état du marché du travail, les politiques publiques, les valeurs et normes en cours dans la société. Elles ne sont donc pas le reflet d'une volonté consciente de l'organisation mais mettent en lumière l'interaction entre un certain nombre de phénomènes. Ce concept nous permettra de confronter les objectifs énoncés aux pratiques effectuées dans les dispositifs. C'est dans l'objectif de percevoir cette confrontation que nous avons constitué notre outil d'observation.

²⁰ Pour plus de détails concernant le modèle d'analyse et son élaboration, consulter Jaminon C., Herman G., *Parcours d'insertion et dispositifs . Analyse des pratiques d'insertion socio-professionnelle à La Louvière*, Cahier du Cerisis, 98/5, Louvain-la-Neuve.

B. Typologie des logiques d'action des dispositifs d'insertion socio-professionnelle

Suite à une revue de la littérature concernant les dispositifs d'insertion socio-professionnelle, nous avons repéré des typologies concernant les logiques d'action des dispositifs. Celles-ci constitueront le point de départ de notre travail empirique.

Nous pouvons tout d'abord avec Fusulier (1995) dégager trois logiques d'action des dispositifs. Cette typologie a été élaborée dans le cadre d'une recherche sur les entreprises de formation par le travail. Elle nous semblait cependant constituer une base de départ pertinente pour l'élaboration de notre modèle d'analyse :

- L'éducation dont l'objectif est de « *mettre ensemble des personnes afin de favoriser une expérience personnelle de découverte de soi dans ses relations aux autres et dans la formation par le travail* » (1995, p.128).
- La socialisation professionnelle dont l'objectif est « *l'acquisition de valeurs, normes en vigueur dans le monde du travail, telles que la ponctualité, l'acceptation de la hiérarchie, le sens de la peine, le développement du sentiment d'appartenance à une catégorie sociale, à un groupe professionnel (les menuisiers, les maçons, les imprimeurs, ...) d'en partager le vocabulaire, le système de représentations, le savoir-être mais aussi les savoir et savoir-faire* » (1995, p.123).
- L'apprentissage : l'objectif est le développement de compétences techniques nécessaires à l'exercice d'un métier ou à la poursuite de formations qualifiantes.

Quant à Dubar (1987), il dégage une typologie des dispositifs à partir de l'axe insertion-qualification. Dans cette étude qu'il a réalisée dans le Nord de la France, Dubar analyse, après avoir étudié les trajectoires des jeunes en difficulté d'insertion, les dispositifs d'insertion socio-professionnelle. Voici les trois types qu'il décrit :

- Intervention majoritaire en insertion : ces dispositifs ont principalement des objectifs de pré-qualification et peu d'insertion professionnelle. « *Elle (la formation) peut tout à la fois consister en une occupation pour des jeunes, pour éviter qu'ils ne fassent des bêtises,*

une tentative de réconciliation avec une démarche de formation, une opération de remise à niveau ou de pré-apprentissage professionnel » (p.177).

- Intervention partagée entre insertion et qualification : les établissements scolaires proposent des stages de qualification et « *proposent d'assurer une remise à niveau et une amorce de formation professionnelle* » (p.178).
- Intervention nettement majoritaire en qualification : « *ils mettent l'accent tant par la sélection qu'ils imposent à l'entrée des stages que par les pratiques qu'ils développent sur l'acquisition d'une compétence immédiatement utilisable dans l'entreprise et sur les possibilités effectives de débouchés à l'issue du stage* » (p.178).

Les deux typologies se recouvrent amplement. Le tableau n°3 constitue la synthèse de ces deux typologies. Celles-ci constitueront donc nos hypothèses de départ concernant les logiques d'action des dispositifs. Pour synthétiser, nous considérons trois types d'objectifs que ces dispositifs peuvent poursuivre :

- **La (re) socialisation** : (re) donner confiance et contribuer à l'épanouissement de la personne
- **La socialisation professionnelle** : « *intégration d'un comportement compatible avec les exigences du milieu professionnel* » (de Brier, 1993, p.251).
- **La formation professionnelle** : développement de compétences professionnelles.

Tableau 3 : Synthèse des typologies proposées par Fusulier (1995) et Dubar (1987)

(Re)Socialisation	Apprentissage de la vie en groupe Préparation pour les formations qualifiantes et l'insertion professionnelle
Socialisation professionnelle	Acquisition de comportements adéquats pour le monde du travail Remise à niveau
Qualification	Développement de compétences techniques visant l'emploi ou une formation professionnelle

C. Modèle d'analyse

Voici les différentes dimensions que nous avons analysées afin de caractériser les dispositifs auxquels nous nous sommes intéressée. Le tableau n°4 présente le récapitulatif des différentes dimensions.

1. Description du dispositif

1. La durée des formations ou des mises à l'emploi nous semblait être un élément pertinent d'analyse pour mieux comprendre la logique d'action du dispositif. En effet, des formations longues ou courtes n'auront probablement pas les mêmes impacts.

2. La taille des groupes nous semblait également être un élément important pour notre analyse.

2. Projet de formation ou de mise à l'emploi

On définira avec M.Lesne (1984) le projet de formation comme « *l'intention d'une transformation du réel, guidée par une représentation du sens de cette transformation et prenant en considération les conditions réelles (sociales et historiques) de mise en oeuvre du projet* » (p.58). Le processus de formation se situe donc au niveau des intentions des responsables ou initiateurs du dispositif concernant les impacts que les dispositifs devraient avoir. Il précède donc le processus d'apprentissage qui est la réalisation à travers des méthodes et procédés du projet de formation.

1. Les objectifs : nous avons étudié ce projet de formation à partir des objectifs énoncés par les responsables des dispositifs ainsi qu'à partir de documents édités (prospectus, publicités, ...). Afin de confronter le discours de l'organisation à ses pratiques, nous avons demandé aux coordinateurs de classer par ordre d'importance une série d'objectifs qu'ils visaient dans le cadre de la formation choisie pour répondre à notre questionnaire.

2. Les difficultés rencontrées : pour éclairer ce processus de formation, il nous a semblé utile d'avoir des éléments concernant les difficultés rencontrées dans le travail. En effet, celles-ci permettent de mettre en lumière les intentions de la formation. Ces difficultés venant contrecarrer les intentions permettaient de mettre ces dernières en évidence.

3. Processus d'apprentissage

Le processus d'apprentissage est la traduction concrète du projet de formation en des méthodes et procédés. La pédagogie est donc un élément participant au processus d'apprentissage, le mode de sélection et d'évaluation sont d'autres éléments constitutifs de ce processus d'apprentissage.

a. Mode de sélection

Celui-ci intervient en début de formation ou de mise à l'emploi. Il s'agit de dégager d'une part des critères de sélection, ceux-ci étant généralement fonction du projet du dispositif, et d'autre part le nombre d'individus à sélectionner. Critères de sélection et taux de sélection (rapport entre le nombre d'individus passant par les procédures de sélection et les individus sélectionnés) seront donc analysés. Nous avons également introduit dans le mode de sélection, celui opéré en cours de processus (dépendant de manière directe ou non du dispositif). Celui-ci a pu être abordé à partir du nombre d'abandons en cours de formation et des motivations de ces abandons. La sélection réalisée à l'issue de la formation par l'évaluation a été introduite ici également. En effet, nous avons pu observer un lien entre la sélection opérée à l'entrée et à la sortie du dispositif.

b. Curriculum

Le curriculum sera ici défini de façon descriptive par les types d'apprentissage présents dans la grille horaire de la formation. Tilman (1983) dégage des archétypes d'apprentissage de la culture technique hérités du passé, ceux-ci nous ont servi de base classificatoire pour les curricula.

Le premier est le modèle pratico-initiatique en vigueur au moyen-âge. Le lieu de la formation est le chantier ou l'atelier. La formation *« s'inscrit dans une progression qui permet de découvrir d'abord, d'expérimenter ensuite, des tours de main de plus en plus complexes. Ceux-ci s'acquièrent par l'observation suivie d'un entraînement fait d'essais et d'erreurs. L'apprenti se tient sur le chantier à proximité d'un compagnon accompli, qu'il prend en modèle, avant de tenter, à son tour, d'effectuer, quand on l'autorisera, des tâches de plus en plus difficile »* (Tilman, 1983, p.105).

Le second modèle est le modèle théorico-transmissif qui s'est développé dans les écoles industrielles, écoles du soir du 19ème siècle avant d'être repris par les écoles d'arts et métiers ainsi que l'enseignement technique du jour. La formation se réalise au sein de l'école. L'enseignement de la technique est théorique : « *l'explication systématique des machines, de leurs principes de fonctionnement, des procédés utilisés pour la fabrication et l'usinage des caractéristiques physiques et techniques des pièces produites* » (Ibidem, p.108). Cette formation ne s'inscrit pas dans une progression et complexification de l'apprentissage, contrairement au modèle "pratico-initiatique" mais l'apprentissage est cumulatif et repose donc sur le principe de l'assimilation quantitative de matières.

Cet auteur analyse l'enseignement technique et professionnel tel qu'il se pratique actuellement : les cours pratiques de l'enseignement technique et professionnel proviennent de l'archétype du modèle pratico-initiatique alors que les cours théoriques techniques relèvent du modèle "théorico-transmissif". La pédagogie des cours techniques est la même que celle utilisée dans les cours généraux, à savoir, *la démarche expositive et magistrale* (ibidem, p.110) car c'est la seule forme qui a pu s'imposer.

Le premier modèle nous servira à classer les curricula au sein desquelles l'expérience de travail est prédominante, que celle-ci soit reconstituée à des fins pédagogiques comme c'est le cas pour les ateliers dans les écoles secondaires ou qu'il s'agisse d'immersions dans le monde du travail réel comme dans le cadre de stages en entreprises ou de mises à l'emploi sous contrat. Le second modèle nous servira afin de classer les curricula au sein desquelles la transmission de type théorique est prédominante.

c. Pédagogie

Lesne (1984) présente trois *modes de travail pédagogique*.

Le premier est le mode de travail pédagogique de type transmissif à orientation normative, au sein duquel la relation entre le formateur et la personne en formation est dissymétrique. La formation permettrait l'accroissement de connaissances ou l'acquisition de capacités. L'archétype de ce mode de travail pédagogique est le cours magistral. Voici comment l'auteur le définit : « *transmission de modèles normatifs et normalisés, une inculcation visant à renforcer ou à modifier un système de schémas de*

pensée ou d'action, une intégration intellectuelle aux modèles de savoir ou d'organisation du savoir proposé par le formateur » (1984, p.209). La figure emblématique de ce mode de travail pédagogique peut être illustrée par le professeur sur son estrade.

Le second est le mode de travail pédagogique de type incitatif à orientation personnelle. Ce mode de travail tend à éliminer les rapports de pouvoir entre formateurs et formés. L'objectif est de déstructurer la personne pour la laisser se restructurer. « *Création de lieux d'expression de la parole ou de prise de parole facilitant l'émergence des attentes, des aspirations et des besoins; action visant à une mutation des comportements par une prise de conscience des blocages affectifs ou des intériorisations de règles et de normes* » (1984, p.213). Ce mode de travail pédagogique est utilisé dans les nouvelles pédagogies comme celle du projet par exemple.

Le troisième est le mode de travail pédagogique de type appropriatif centré sur l'insertion sociale. Le savoir est considéré comme un instrument d'émancipation et d'appropriation du réel par la connaissance en formation : les formés « *mettent en oeuvre dans leurs activités réelles, le nouveau cadre théorique qui leur est proposé en rupture avec leur système antérieur de représentations; leur pratique quotidienne permet de vérifier ou de rectifier ou de développer la théorisation acquise et d'en faire la critique continue* » (1984, p.215). On peut illustrer ce mode de travail pédagogique par celui des organisations d'éducation permanente ayant pour objectif la conscientisation de militants.

Vassilieff, quant à lui étudie la pédagogie du projet par opposition à la pédagogie de l'adaptation. Il définit cette dernière comme une pratique visant à « *se conformer à un ensemble de valeurs, de règles et de procédures définies par une instance qui lui est extérieure* » (Vassilieff, 1991, p.32). Ainsi dans cette pédagogie, c'est l'institution qui définit les critères de sélection, les objectifs et les contenus ainsi que les modalités d'évaluation. « *La pédagogie de l'adaptation consiste donc à amener d'une manière plus ou moins directive les formés à suivre le parcours qui leur est tracé* » (op. cit, p.32). La pédagogie du projet, quant à elle, a pour objectif « *d'assister les formés dans l'élaboration et la réalisation d'un projet d'insertion sociale* » (ibidem, p.33). Il faut cependant d'après cet auteur, distinguer les formations utilisant le concept de projet. En effet, les formations développant l'émergence d'un *projet professionnel* ne s'inscrivent pas nécessairement dans la pédagogie du projet. Celle-ci est souvent considérée comme une finalité de la formation. La structure formatrice continue à définir objectifs, contenu

et déroulement. Ce schéma reste donc proche de *la pédagogie de l'adaptation*. La pédagogie du projet, tel qu'abordée par cet auteur, « *se propose d'offrir aux formés la possibilité d'enclencher un processus de prise de conscience de leurs déterminants* » (ibidem, p.39). Cette conceptualisation se rapproche de celle de Lesne, la pédagogie de l'adaptation correspondant plus au premier mode de travail pédagogique alors que la pédagogie du projet est plus proche du troisième mode de travail pédagogique présenté par Lesne. Nous avons utilisé ces deux conceptualisations pour éclairer les pratiques pédagogiques des dispositifs que nous avons observés.

Nous avons relevé des éléments discursifs quant au type de pédagogie utilisé ainsi que des indicateurs plus pratiques comme les moyens didactiques utilisés dans le cadre des formations. Après avoir confronté ces pratiques et représentations, nous les analyserons dans les cadres conceptuels de Lesne et Vassilieff que nous venons de développer.

d. Profil des formateurs

Les formateurs sont les professionnels qui ont à leur charge la formation ou le suivi des individus présents dans le dispositif. Ils peuvent avoir des profils tout à fait variés. Dubar (1987) établit un lien entre le profil du formateur et le type de dispositif. Nous nous sommes basée sur la typologie des formateurs qu'il a établi, à partir de l'étude d'itinéraires de formateurs d'une part, et à partir du type d'activités qu'ils exercent d'autre part, afin de qualifier les formateurs présents dans les dispositifs que nous avons étudiés.

Les formateurs-enseignants exercent principalement une activité d'enseignement à laquelle est associée une activité de relations avec les entreprises. Ils sont enseignants de formation, et ont souvent travaillé dans l'enseignement préalablement. Ils interviennent surtout dans les stages de qualification et pré-qualification, et ont une participation ponctuelle dans les dispositifs d'insertion.

Les formateurs-animateurs s'occupent des quatre pôles d'activités : l'enseignement, l'animation, la gestion de l'alternance ainsi que l'organisation et la coordination du stage. Ce sont principalement ces trois dernières activités qui l'occupent. Ils ont été formés à l'animation comme les assistants sociaux ou les éducateurs et peuvent avoir travaillé dans le secteur de l'animation avant leur prise de fonction dans le dispositif.

Lesne (1984), dans son développement des modes de travail pédagogique (que nous avons développés supra) fait également un lien entre les formateurs et le mode de travail pédagogique :

- Les didactes, instructeurs, enseignants et conférenciers interviennent dans le mode de travail pédagogique de type transmissif à orientation normative.
- Les animateurs interviennent dans le mode de travail pédagogique de type incitatif à orientation personnelle.
- Les formateurs facilitant la relation entre la formation et l'action sur les circonstances de la vie quotidienne travaillent dans le mode de travail pédagogique de type appropriatif centré sur l'insertion sociale.

Nous avons analysé ces profils à partir des fonctions préalables des formateurs, de leurs fonctions au sein du dispositif étudié ainsi que de leur niveau d'étude et des conceptions de leur rôle.

e. Evaluation

On peut distinguer l'évaluation certificative de l'évaluation formative.

L'évaluation sommative peut se définir comme une « *évaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un programme d'études ou encore, à la suite d'apprentissages extrascolaires, ayant pour but de connaître le degré d'acquisition de connaissances ou d'habiletés d'un élève afin de permettre la prise de décision relatives, entre autres, au passage dans la classe supérieur, à la sanction des études et à la reconnaissance des acquis expérientiels* » (De Landsheere, p.586).

Quant à l'évaluation formative, on peut la définir comme une « *évaluation intervenant en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer l'élève et maître du degré de maîtrise atteint et éventuellement, de découvrir où et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage, en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser* » (ibidem). L'objectif de cette évaluation est donc de repérer les difficultés et d'y remédier.

Nous avons étudié l'évaluation réalisée en fonction du mode d'évaluation (examens, autoévaluations, épreuve pratique, ...), du type de diplôme et du nombre de diplômes délivrés.

f. Public

Il s'agit de pouvoir caractériser le type de public fréquentant les différents dispositifs. Une distinction a été opérée entre le public visé officiellement par le dispositif en termes de caractéristiques socio-économiques (sexe, âge, niveau d'études, durée de chômage, provenance géographique, ...) et le public ayant fréquenté le dispositif en termes de caractéristiques socio-économiques mais aussi de caractéristiques comportementales en introduisant une comparaison entrée/ sortie du dispositif. Cette dernière comparaison ayant été réalisée à-posteriori et sur base d'une évaluation subjective des formateurs, il ne s'agit donc que d'une information dont l'importance est à relativiser mais qui permettra néanmoins de nous donner quelques indications quant au public fréquentant les dispositifs.

Tableau 4 : récapitulatif des dimensions retenues pour le modèle d'analyse

<p>I. Description du dispositif</p> <p>Durée des formations ou mises à l'emploi Taille des groupes</p> <p>II. Projet de formation ou de mise à l'emploi</p> <p>Objectifs Difficultés rencontrées</p> <p>III. Processus d'apprentissage</p> <p>Mode de sélection Critères de sélection Taux de sélection Sélection en cours Curriculum : modèle pratico-initiatique ou théorico-transmissif Pédagogie : type transmissif à orientation normative ou type incitatif à orientation personnelle ou type appropriatif centré sur l'insertion sociale Profil des formateurs : formateurs-enseignants ou formateurs-animateurs Evaluation : sommative ou formative</p> <p>IV. Public</p> <p>Sexe Age Niveau d'études Durée d'inactivité Evolution des comportements</p>
--

D. Analyse des dispositifs d'insertion

Comment fonctionnent les dispositifs d'insertion socio-professionnelle sur le terrain²¹? L'analyse que nous avons réalisée met en évidence la présence de cinq logiques d'action au sein des dispositifs d'insertion.

La première est celle de la socialisation par le travail. Elle vise le développement des compétences sociales et professionnelles. Elle présente la particularité d'une part, de favoriser les contacts entre les demandeurs d'emploi et le monde du travail, d'autre part de développer chez les stagiaires la prise de conscience des rapports de force dans la société. Elle se rapproche donc d'un travail d'éducation permanente. L'objectif de ce dispositif est l'intégration des normes et valeurs de la société et du monde du travail tout en développant un rapport critique par rapport aux normes et valeurs. En plus de la dimension socialisatrice, il y a donc une dimension "citoyenne" qui est développée. La sélection est forte à l'entrée. La pédagogie de la formation est une pédagogie du projet plus axée sur le développement de l'individu et de son insertion sociale. La prise de contact avec le milieu de travail permet à l'individu de se familiariser avec celui-ci dans un environnement protégé.

La deuxième logique mise en évidence est une logique de socialisation. Elle a pour objectif le développement des compétences sociales mais aussi la préparation aux formations qualifiantes ainsi qu'à l'emploi. Ces dispositifs ont une sélection moyenne à l'entrée (autour des 30%). La pédagogie est proche du type incitatif à orientation personnelle; l'objectif étant d'éliminer les rapports de pouvoir entre formateurs et personnes en formation : déstructurer la personne et la laisser se restructurer. « *Préparer les individus à s'adapter de façon active aux exigences nouvelles nées d'événements internes ou externes à la société et aux ajustements consécutifs des statuts et des rôles sociaux* » (Lesne, 1984, p.222). En ce qui concerne le profil des formateurs, celui-ci est proche du formateur-animateur, de par leurs anciennes fonctions et de par leurs activités multiples au cours de la formation.

La troisième logique, que nous avons qualifiée d'éducation, vise à la fois la qualification professionnelle (donc le développement de compétences valorisables sur le marché du travail)

²¹ Je tiens à remercier les organismes suivants qui ont accepté de participer à cette recherche : Action Interculturelle du Centre, CEDAR, CPAS de La Louvière, Cours ménagers et professionnels de la ville de La Louvière, CPE, Du Côté des femmes et Collectif pour Femmes battues, Format 21, FOREM de La Louvière, Lire et Écrire Centre-Mons Borinage, Institut d'enseignement technique de promotion sociale, Mission Régionale du Centre, Régie de quartier de La Louvière, Union des coiffeurs du Centre, Vie féminine.

mais a également pour objectif le développement des compétences sociales. L'objectif des dispositifs de ce groupe est la qualification professionnelle; cependant ils visent aussi le développement des compétences sociales et de la socialisation professionnelle chez leur public. Les objectifs de qualification professionnelle sont fortement présents dans les objectifs, cependant il faut y ajouter des éléments de socialisation et socialisation professionnelle. En effet, dans les impacts visés, le développement de la sociabilité, la valorisation des individus est citée. La sélection est forte en fin de formation et se réalise le plus souvent par des examens et des épreuves pratiques devant un jury. Au niveau de la pédagogie, c'est le type transmissif à orientation normative qui semble être en vigueur avec une formation plus centrée sur la pratique avec donc une prédominance du modèle pratico-initiatique et moins théorico-transmissif même si celui-ci est partiellement présent. Les formateurs sont des enseignants pour les cours théoriques et des enseignants-ouvriers pour les cours pratiques.

La quatrième est une logique de qualification visant l'insertion sur le marché du travail par le développement de compétences professionnelles. La sélection à l'entrée est assez forte (de 30 à 60%). On se trouve, pour la pédagogie, apparemment proche du type transmissif à orientation normative de Lesne dont l'archétype est le cours magistral. La transmission des savoirs serait unilatérale, le bilan des compétences en est le premier élément. Les modèles du savoir sont pré- établis. Le profil des formateurs semblent proche du profil de l'enseignant ou de l'ouvrier-enseignant. En effet, les formateurs sont des ouvriers ou des enseignants qui donnent les cours théoriques et pratiques. Ils font de la coordination administrative, pédagogique, du secrétariat et des relations aux entreprises. L'évaluation est personnalisée et il y a un examen souvent écrit. On peut dire qu'on se trouve dans une évaluation certificative. La certification variant du certificat global de la formation au certificat précisant les compétences acquises.

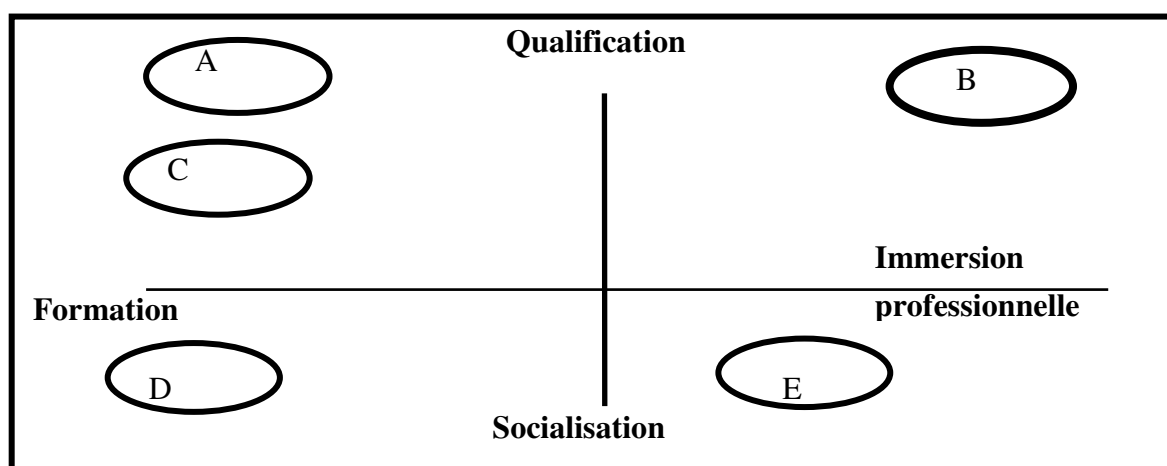
Enfin, la cinquième logique dégagée est celle de la qualification par la mise au travail. Elle a les mêmes objectifs que la précédente; cependant ceux-ci se réalisent au moyen d'une immersion professionnelle. La différence entre ce groupe de dispositifs et le précédent est d'ordre pédagogique : les stagiaires sont immergés dans les entreprises durant la totalité du stage via le tutorat et n'ont donc pas de cours. L'évaluation de ces dispositifs est sanctionnée par un emploi ou non. Les formateurs sont des tuteurs au sein de l'entreprise ou du personnel administratif du dispositif organisant la mise à l'emploi.

Nous faisons l'hypothèse qu'il existait trois types de dispositifs (socialisation, socialisation professionnelle et qualification) se différenciant sur un ensemble de dimensions. L'analyse

qualitative que nous venons de présenter a mis en évidence cinq types différents de dispositifs. On peut représenter la typologie élaborée sur deux axes. Le premier est celui de la qualification-socialisation et le second celui de la formation-expérience de travail. Nous n'avons pas trouvé de dispositif travaillant dans une perspective de socialisation professionnelle.

La figure n°3 présente une schématisation des résultats que nous avons obtenus à l'issue de notre analyse qualitative.

Figure 3 : Classification des dispositifs d'insertion socio-professionnelle



Légende :

- A : Qualification
- B : Qualification par le travail
- C : Education
- D : Socialisation
- E : Socialisation par le travail

En ce qui concerne le premier axe : compétences sociales et professionnelles sont toujours liées. C'est plus l'intensité du travail sur chacune de ces compétences qui définit la position du dispositif sur l'axe que le fait de travailler ou non sur un type de compétences. On peut dire que trois types de dispositifs diffèrent de par leur position sur cet axe socialisation/qualification : les dispositifs de qualification, qualification par le travail et éducation d'une part; les dispositifs de socialisation et socialisation par le travail d'autre part. La logique de qualification est plus proche d'un objectif de qualification pure. Le dispositif

d'éducation introduit dans la logique de qualification une logique de socialisation assez peu intense. Les logiques de socialisation et socialisation par le travail fonctionnent plutôt selon la logique de socialisation que de celle de la qualification. Cependant, nous avons opéré une distinction entre ces deux groupes, le premier qui vise le développement de compétences sociales ayant pour objectif l'intégration sociale des individus dans la société par leur adaptation aux normes et valeurs en vigueur alors que le second tout en visant ces mêmes compétences sociales, vise également ce que nous avons appelé une logique d'éducation permanente, dans la mesure où le dispositif veut faire prendre conscience aux individus des rapports de force de la société afin que les individus puissent devenir acteurs. Ces deux groupes de dispositifs visent également le développement de compétences professionnelles mais il s'agit d'un objectif moins prioritaire que dans les deux premiers groupes de dispositifs.

Le second axe classificateur des dispositifs est l'axe formation/immersion professionnelle. En effet, il nous a semblé plus pertinent de croiser cet axe avec le premier pour définir les logiques d'action des dispositifs. Le premier explicitant les objectifs et pratiques globales, le second mettant en lumière, à l'aide du type de curriculum utilisé et principalement des contacts tissés entre les formés et le monde du travail, le mode de fonctionnement du dispositif.

Nous avons réalisé une seconde analyse afin de confronter les résultats issus de l'analyse qualitative. Il s'agit d'une analyse de correspondances²² effectuée avec les modalités concernant les dispositifs d'insertion dans la base de données reprenant les trajectoires de la population interrogée. Etant donné que nous n'avons pas interrogé les individus ayant fréquenté la logique d'éducation pour des raisons de longueur des formations, les données concernant la logique d'éducation n'ont pas été introduites dans l'analyse de correspondances. Voici les variables qui ont été introduites dans l'analyse de correspondances : modalités de sélection, objectifs de la formation, profil du formateur, type de pédagogie utilisé, modalité d'évaluation. Le type de dispositif ainsi que la formation fréquentés ont été introduits en tant que variables illustratives.

Nous avons obtenu des résultats similaires à ceux obtenus par l'analyse qualitative que nous venons de présenter. Nous pourrions donc utiliser les types mis en évidence par ces deux analyses pour étudier les relations entre dispositifs et trajectoires individuelles. Vous trouverez les détails de l'analyse en annexe p.9 à 18.

²² Vous trouverez des remarques au sujet de l'analyse des correspondances p.142

La dimension 1 représente l'axe formation/immersion professionnelle. Les modalités les plus explicatives sont liées à la pédagogie (expérience de travail), l'immersion professionnelle, l'emploi précis comme impact de la formation. La dimension 2 représente l'axe socialisation/qualification dans la mesure où les modalités les plus explicatives sont relatives au type d'évaluation (évaluation personnalisée et examen écrit) et type de formateur (animateur et professeur). La dimension 3, moins explicative, reprend les modalités atypiques (autres) concernant l'impact, la sélection et l'évaluation. Le tableau n°5 nous donne une représentation de l'analyse de correspondance et met en évidence les types relevés, la figure n°4 nous montre la représentation de l'analyse de correspondance.

Quatre types de formation sont dégagés : mises à l'emploi, formations qualifiantes, formations de socialisation et socialisation par le travail.

Les mises à l'emploi visent un emploi précis pour leurs stagiaires ainsi que leur socialisation professionnelle. Les individus sont sélectionnés sur base de leur savoir-être.

Les formations qualifiantes visent le développement des compétences professionnelles, sélectionnent les individus sur base de leurs motivations, l'évaluation est réalisée sous forme d'examen écrit et la pédagogie utilisée est celle de la situation de travail.

Les formations socialisantes visent la transition de leur public vers des formations qualifiantes ainsi que la remise à niveau des stagiaires. L'évaluation est réalisée sur une base personnelle et les formateurs ont le profil « animateur ».

Les formations de socialisation par le travail visent le développement des compétences sociales et utilisent comme pédagogie l'expérience de travail.

Cette typologie est donc très proche de celle mise en évidence par l'analyse de contenus.

Figure n°4

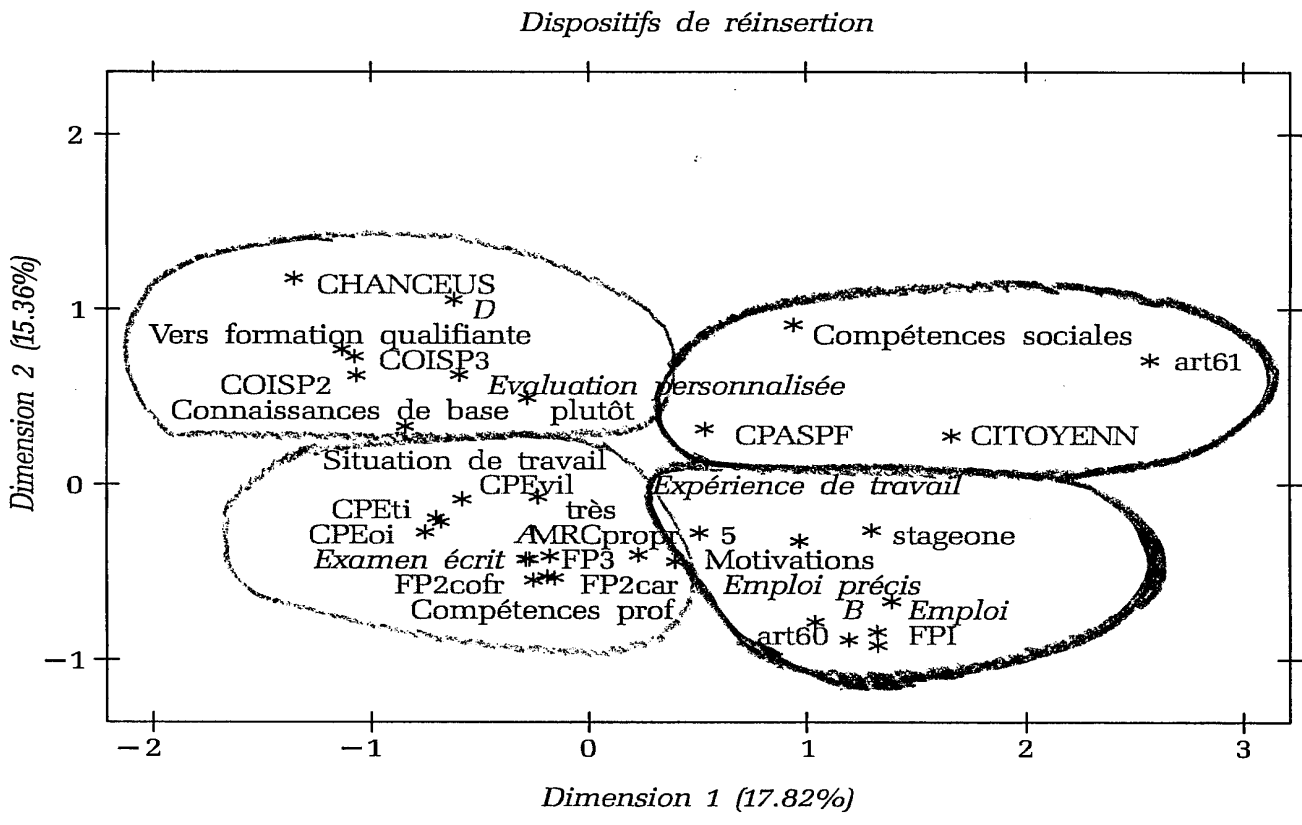


Tableau 5 : typologie des dispositifs sur base de l'analyse de correspondances

Logiques d'action des dispositifs	Qualification	Qualification par le travail	Socialisation	Socialisation par le travail
Caractéristiques				
Impact prioritaire	Emploi précis	Compétences professionnelles	Vers formation qualifiante	Compétences sociales
Impact secondaire	Socialisation professionnelle		Remise à niveau	
Mode de sélection	Savoir-être	Motivations		Autre
Evaluation		Examen écrit	Evaluation personnelle	
Profil du formateur			Animateur	
Pédagogie		Situation de travail		Expérience de travail
<i>Illustratives</i>	<i>Article 60- FPI Qualification par le travail</i>	<i>FP3-CPE-MRC Qualification</i>	<i>COISP-Chanceuses- resocialisation Socialisation</i>	<i>Article 61- Contrats de citoyenneté Socialisation par le travail</i>

3. Analyse statistique des trajectoires²³

Quels sont les processus d'affiliation à l'œuvre et les facteurs influençant ceux-ci ? Nous allons nous pencher sur les trajectoires des individus ayant fréquenté les dispositifs d'insertion que nous venons d'analyser. Nous présenterons dans ce cadre l'analyse des trois premières phases de récoltes de données (en début et fin de formation et 9 mois (en moyenne) après la fin de la formation). Une quatrième phase qualitative viendra compléter ces éléments dans le chapitre suivant.

Tableau 6 : Plan du recueil de données et méthodologie utilisée

Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4
Questionnaires	Questionnaires	Questionnaires	Entretiens sur un échantillon
Entrée dans le dispositif d'insertion	Sortie du dispositif d'insertion	9 mois (en moyenne) après la fin de la formation	20 mois (en moyenne) après la phase 3

A. Méthodologie

1. La population

La population a été sélectionnée sur base des deux caractéristiques suivantes :

- *Le diplôme des individus* : il s'agit de personnes au maximum diplômées du secondaire supérieur²⁴. En effet, les dispositifs d'insertion s'adressent principalement aux personnes peu qualifiées chez lesquelles le processus d'insertion est le plus laborieux. Afin de comparer des trajectoires comparables, nous avons préféré ne pas tenir compte des individus les plus diplômés qui s'insèrent plus rapidement que les autres sur le marché du travail (l'observation des chiffres du chômage par niveaux de formation l'indique clairement : seulement 3% des demandeurs d'emplois louviérois sont diplômés de l'enseignement supérieur²⁵).
- *La fréquentation d'un dispositif d'insertion* : un objectif de la recherche est d'analyser l'interaction entre dispositifs d'insertion et trajectoires individuelles, en sachant que

²³ Je tiens tout particulièrement à remercier Guy Lories, professeur à la faculté de psychologie pour sa précieuse aide dans la réalisation de cette analyse de trajectoires.

²⁴ équivalent au baccalauréat français.

²⁵ cf Jaminon, Herman, 1998, p.10

certains dispositifs n'ont pu être inclus dans l'analyse, étant donné la durée et/ou la périodicité de leurs formations. C'est ainsi que les formations organisées par les écoles de promotion sociale (logique d'éducation) n'ont pas été intégrées à l'analyse des trajectoires car elles étaient trop longues pour rentrer dans notre plan de recueil de données. D'autres dispositifs n'ont également pu être intégrés à l'analyse des trajectoires car les formations avaient déjà été entamées. Compte tenu de ces deux contraintes, tous les individus ayant commencé les formations dont la liste suit entre janvier 1997 et juin 1997 ont été interrogés²⁶. Afin de palier la réduction de population entre la phase 1 et 2, une seconde récolte de données a eu lieu au début de l'année 1998, en fonction des types de dispositifs (afin de garder une certaine constance dans les proportions entre types de dispositifs).

Nous parlons de population et non d'échantillon pour ce qui est de l'analyse longitudinale étant donné que nous avons interrogé l'ensemble des individus ayant fréquenté les dispositifs d'insertion pendant la période d'observation.

Le tableau n°7 présente la liste des organismes de formations de La Louvière sur laquelle nous nous sommes basée pour constituer notre population.

²⁶ Quelques refus très marginaux ont été enregistrés à l'entrée de l'enquête.

Tableau 7 : liste des formations

Organismes	Formations	Logique de formation ²⁷
CPAS ²⁸	Groupe de resocialisation	Socialisation
	Pré-formation	Socialisation par le travail
	Article 60 et 61	Socialisation par le travail
CPE (Centre de Perfectionnement à l'emploi)	Opérateurs informatiques	Qualification
	Techniciens informatiques	Qualification
	Vente Informatique Logistique	Qualification
Du côté des femmes et Collectif pour femmes battues	Les Chanceuses	Socialisation
FOREm ²⁹	Centre d'orientation et d'insertion socio-professionnelle secondaire	Socialisation
	Centre d'orientation et d'insertion socio-professionnelle tertiaire	Socialisation
	Formation professionnelle secondaire	Qualification
	Formation professionnelle tertiaire	Qualification
	Stage Onem	Qualification par le travail
	Plan Formation Insertion	Qualification par le travail
Mission Régionale du Centre	Propreté	Qualification
Régie de quartier	Contrat de citoyenneté	Socialisation

²⁷ Ce classement réfère à la typologie que nous avons élaborée suite à l'analyse des dispositifs effectuée dans la première partie de cette recherche (cf Jaminon, Herman, 1998).

²⁸ Centre Public d'Aide Sociale, ce sont ces centres qui délivrent le minimex, équivalent du RMI français.

²⁹ Equivalent belge de l'ANPE.

2. Caractéristiques de la population

La population étudiée lors de la première phase de récolte de données est constituée de 170 individus, qui se répartissent de la manière suivante entre les différentes formations fréquentées. Le tableau n°8 présente la répartition de l'échantillon en fonction des logiques de formation dégagées (Jaminon et Herman, 1998), hormis les dispositifs d'éducation, pour les raisons mentionnées plus avant.

Tableau 8 : Echantillon par logiques de formation

Phases de recueil de données	PHASE 1 Pourcentages et (fréquences)	PHASE 2 Pourcentages et (fréquences)	PHASE 3 Pourcentages et (fréquences)
Logiques de formation			
Qualification	43% (74)	46% (52)	50% (45)
Qualification par le travail	15% (26)	8% (9)	10% (9)
Socialisation	28% (47)	31% (34)	31% (28)
Socialisation par le travail	14% (23)	15% (17)	9% (8)
Total	100% (170)	100% (112)	100% (90)

Le nombre d'individus au sein de chacun des types de dispositifs diminue entre chacune des phases de récoltes de données; néanmoins la répartition des individus entre ces différents types de dispositifs reste comparable, même si nous observons une faible diminution de la présence des individus ayant fréquenté les dispositifs d'immersion professionnelle. Ceci s'explique par la méthodologie utilisée : pour ces individus, nous avons, en effet, procédé par enquête postale et l'absence de dispositif médiateur est sans doute responsable de ce taux plus élevé de non-réponses.

Une distinction importante pour éclairer notre problématique sera celle effectuée entre dispositifs de socialisation et dispositifs de qualification étant donné les caractéristiques spécifiques des individus que nous retrouvons au sein de chacun de ces types de dispositif. C'est donc la proportion d'individus au sein de chacune de ces catégories qui est la plus importante pour l'analyse.

Nous observons une même proportion dans ces deux catégories : 58% des individus sont en dispositifs de qualification en phase 1 (qualification et qualification par le travail), nous en retrouvons 60% en phase 3. Quarante-deux pourcent des individus se retrouvent en dispositifs de socialisation en phase 1 (socialisation et socialisation par le travail) et 40% en phase 3. La différence de proportions entre les dispositifs de qualification et de socialisation s'explique par le plus faible nombre de formations de socialisation présentes sur le terrain. Il n'était pas possible d'équilibrer le nombre d'individus en dispositifs de socialisation à moins de diminuer le nombre total de personnes interrogées, ce qui n'était pas souhaitable pour le traitement des données statistiques.

Le tableau n°9 présente l'échantillon en fonction de quelques variables socio-démographiques : sexe, âge, diplôme et situation familiale.

Tableau 9 : Caractéristiques socio-démographiques de l'échantillon

	Phases de recueil de données	Phase 1 (n=170)	Phase 2 (n=112)	Phase 3 (n=90)
Variables	Modalités			
Sexe	Masculin	57% (97)	54,5% (61)	58% (52)
	Féminin	43%(73)	45,5% (51)	42% (38)
Age	Moins de 24 ans	35% (59)	33% (37)	36% (32)
	De 24 à 31 ans	35% (60)	35% (39)	33% (30)
	Plus de 31 ans	30% (51)	32% (36)	31% (28)
Diplôme maximum obtenu	Primaire	23% (40)	22% (25)	23% (21)
	Secondaire inférieur	30% (50)	28% (31)	24% (22)
	Secondaire supérieur	41% (69)	44% (49)	47% (42)
	Non réponses	6% (11)	6% (7)	6% (5)
Situation familiale	En couple	33% (56)	30% (33)	31% (28)
	Avec parents	29% (49)	30% (34)	34% (31)
	Célibataire	21% (35)	22% (25)	17% (15)
	Famille monoparentale	14% (24)	14% (16)	13% (12)
	Autre	3% (4)	3% (3)	3% (3)
	Non réponses	1% (2)	1% (1)	1% (1)

La proportion des individus en fonction de ces caractéristiques socio-démographiques évolue peu entre les différentes phases de récoltes de données. Dans la première phase, la proportion d'hommes est plus importante (57%) que celle des femmes (43%). En ce qui concerne le niveau d'études, le groupe le plus important est composé des individus ayant achevé l'enseignement secondaire (41%), puis ceux ayant le secondaire inférieur (30%) et une minorité ayant au maximum le diplôme du primaire (23%).

3. Les questionnaires

Les questionnaires comprennent des questions fermées, de type Questions à Choix Multiple, et des questions ouvertes³⁰.

Pour le rapport au travail et le rapport à la formation, les participants évaluaient sur une échelle Likert à 10 degrés leur degré d'accord avec l'énoncé. Les réponses sont exprimées en pourcentage, de telle manière qu'un score proche de 100% correspond à un fort rapport au travail ou à la formation; inversement un score proche de 0% correspond à un faible rapport au travail ou à la formation.

4. La procédure

La récolte des données s'est réalisée pour la phase 1 (entrée dans les dispositifs) sur les lieux de formation; un temps était à cet égard prévu pendant les heures de formation pour que les stagiaires puissent remplir le questionnaire. Pour les dispositifs de mise à l'emploi (Stages Onem et PFI³¹), les questionnaires ont été envoyés au domicile des stagiaires; en cas de non réponse, ceux-ci ont été rappelés par téléphone.

Pour la phase 2 (sortie des dispositifs), nous sommes retournée sur les lieux de la formation dans la majorité des cas (hormis quelques formations pour lesquelles nous avons eu connaissance trop tardivement de la date d'échéance); les individus qui ont quitté prématurément la formation ont reçu un questionnaire à domicile et ont également été rappelés par la voie téléphonique. Une procédure identique a été réalisée pour les individus ayant suivi une mise à l'emploi.

Pour la phase 3 (9 mois en moyenne après la fin de la formation), nous avons envoyé les questionnaires au domicile des individus. Des rappels téléphoniques ont également été réalisés. Des enquêteurs se sont présentés chez les individus n'ayant pas donné suite aux rappels afin de limiter le taux de non réponse.

³⁰ Voir questionnaires en annexe.

³¹ Plan Formation Insertion géré par le Forem (équivalent belge de l'ANPE).

5. Contrôle des biais dûs aux abandons

Les études longitudinales présentent un avantage considérable : celui de suivre l'évolution de l'individu en différents moments et d'ainsi pouvoir mettre en évidence des processus. Cette méthode est d'ailleurs de plus en plus utilisée dans le cadre des études ayant trait aux problèmes du chômage pour cette raison. Néanmoins, elle présente un inconvénient, celui de la réduction de l'échantillon au cours du temps. La question soulevée est alors de savoir si ces abandons sont aléatoires ou s'ils sont dus à certaines caractéristiques de la population. Une analyse de la population ayant abandonné l'échantillon en cours d'enquête s'impose donc.

Pour contrôler les caractéristiques des individus ayant abandonné l'enquête, nous avons croisé le taux d'abandons avec les variables objectives suivantes : sexe, âge, nationalité, statut, durée d'inactivité, situation familiale, diplôme du participant, diplôme du père, diplôme de la mère avec. Toutes ces relations se sont avérées non significatives. Il n'y aurait donc pas de relation entre le fait d'avoir abandonné l'enquête et ces différentes caractéristiques.

Par ailleurs, des analyses de correspondance nous ont également permis de contrôler les abandons en introduisant la présence des individus aux phases 2 et 3 comme modalités illustratives. Les individus ayant abandonné la formation ne se combinent pas avec d'autres modalités, ils ne présentent donc pas de caractéristiques particulières (voir les graphiques des analyses de correspondance en annexe, p.9 à 76). De plus, les modalités « présence » et « absence » aux phases 2 et 3 sont généralement très proches, ce qui prouve encore qu'elles ne se distinguent pas. Ces modalités sont aussi proches du point de coordonnées 0,0 du graphe, ce qui montre leur « neutralité » étant donné que ce point correspond à celui du « profil moyen ».

A titre illustratif, le tableau n°10 présente certaines caractéristiques majoritaires des individus ayant abandonné l'enquête après le premier ou le second questionnaire (n=80) en comparaison avec les caractéristiques de la population totale :

Tableau 10 : caractéristiques des individus ayant abandonné l'enquête

	Individus ayant abandonné l'enquête (n=80) % (fréquences)	Population totale (n=170) % (fréquences)
Caractéristiques		
Dispositif de qualification	54% (43)	43,5% (74)
Vit avec un conjoint en début d'enquête	35% (28)	33% (56)
Diplômé de l'enseignement secondaire inférieur	35% (28)	29% (50)
Père diplômé au maximum de l'enseignement primaire	37,5% (30)	33,5% (57)
Durée de chômage supérieure à 25 mois	40% (32)	43,5% (74)
Hommes	56% (45)	57% (97)
24-31 ans	37,5% (30)	35% (60)
Belges	71% (57)	69% (118)
En inactivité depuis la fin des études	16% (13)	18% (31)
Chômeurs	57% (46)	62% (106)

En comparant ces proportions avec celles de la population, on note quelques différences. Ainsi, la fréquentation d'un dispositif de qualification est sur-représentée chez les individus ayant abandonné. Néanmoins, rappelons qu'en début d'enquête, il y avait plus d'individus en qualification qu'en socialisation, reflétant en cela la réalité du terrain comme nous avons déjà pu le voir. Rappelons aussi que les comparaisons statistiques n'ont mis en évidence aucune différence significative entre la population qui a participé à l'entièreté de l'enquête et celle qui a abandonné en cours de route.

B. Le processus d'affiliation

La question fondamentale posée dans le cadre de cette recherche est celle du processus d'affiliation. Quelles sont les formes prises par le processus d'affiliation ? Quelles sont les interdépendances entre la dimension professionnelle et relationnelle de l'intégration ? Eclairer la problématique du chômage à l'aide du concept d'affiliation permet-il une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre ? Quels sont les facteurs explicatifs de l'affiliation ? Quelles relations observons-nous entre différents facteurs et le processus d'affiliation ?

Pour tenter de répondre à ces questions, décomposons dans un premier temps l'affiliation pour en analyser chacune des dimensions. Ainsi, quelles sont les trajectoires d'insertion observées au cours de l'enquête ? Par ailleurs, quelles sont les trajectoires de sociabilités ? Nous terminerons en analysant l'affiliation et les interdépendances entre ces deux dimensions constitutives de l'affiliation. Après quoi, une analyse des facteurs susceptibles d'influencer le processus d'affiliation sera réalisée.

La logique de traitement de ces données quantitatives est une logique descriptive de la population enquêtée. En effet, notre objectif est de mettre à jour des processus d'affiliation. Une analyse statistique et probabiliste pourra être réalisée à l'issue de cette étude exploratoire afin de mesurer la généralisation de ces résultats.

Les données suivantes concernant l'insertion professionnelle et les sociabilités sont présentées sur base des répondants aux trois phases (n=90).

1.Insertion professionnelle

Nous analyserons dans un premier temps, les situations professionnelles pour chacune des phases de l'enquête, dans un second temps, ce seront les trajectoires sur toute la durée de l'enquête qui seront reconstituées.

Nous avons utilisé la méthode typologique qui nous semblait répondre le mieux à nos objectifs de recherche. Nous avons considéré la succession des situations et non le temps passé dans chacune des situations afin de mettre en évidence la logique des trajectoires : « *la recherche des trajectoires-types doit être menée à partir d'une sélection des segments les plus fréquents. Se pose alors la question du seuil de fréquence à retenir : sélectionner trop de*

segments expose à une variabilité excessive de l'information qui conduit à élaborer des modèles de trajectoires peu significatifs dans la mesure où ils se constituent par le regroupement d'individus très dissemblables. Mais au contraire, ne retenir que trop peu de segments entraîne un appauvrissement excessif de l'information initiale empêchant par là l'émergence des trajectoires structurantes » (Houzel Y., Le Vaillant M., 1995, p.126).

Les situations professionnelles sont analysées selon trois situations : emploi, études, inactivité définies pour chacune des phases constitutives de l'enquête (phases 1 à 3). L'inactivité renvoie à une situation définie par l'absence d'emploi et de formation. En effet, nous préférons parler d'inactivité dans la mesure où les individus sans emploi de notre échantillon ne correspondent pas à la catégorie administrative des chômeurs; de plus, ces derniers pourraient combiner leur situation administrative de chômeurs avec la fréquentation de certains dispositifs d'insertion. Cette catégorie d'inactivité nous permet donc de faire la différence avec les situations d'emploi et de formation.

a. Phase 1

Nous avons reconstitué les trajectoires professionnelles des individus pendant les cinq années précédant la phase 1.

Trois types principaux de trajectoires ont été dégagés. Une première trajectoire comprend une période d'emploi suivie d'inactivité (22%), une deuxième pour laquelle la fin des études est suivie d'inactivité (20%) et enfin une troisième d'inactivité complète (21%). Les trajectoires atypiques sont celles qui ne correspondent pas aux catégories définies. Le tableau n°11 donne le détail de ces trajectoires :

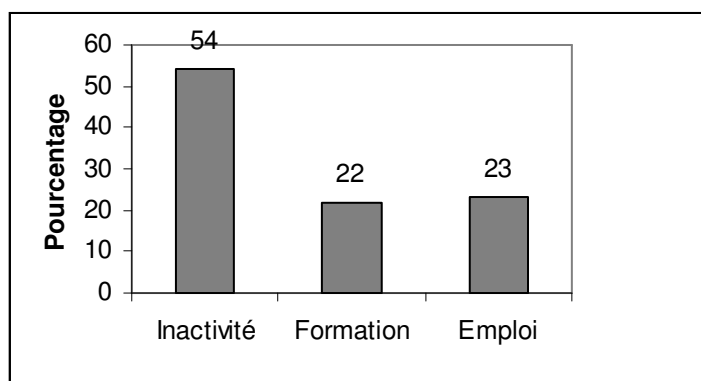
Tableau 11 : typologie des trajectoires professionnelles en phase 1

Trajectoires professionnelles avant l'entrée en formation	Pourcentages (et fréquences)
Emploi-inactivité	22% (20)
Etudes-inactivité	20% (18)
Inactivité	21% (19)
Inactivité-emploi-inactivité	10% (9)
Etudes-emploi-inactivité	10%(9)
Trajectoires atypiques	17%(15)
Total	100%(90)

b. Phase 2

La figure n°5 présente la situation en phase 2 (fin de formation). Cinquante-quatre pourcents (n=49) sont en inactivité, 23% (n=21) en emploi et 22% (n=20) en formation. A l'issue du passage par un dispositif d'insertion, la catégorie majoritaire observée est celle des individus en inactivité. Ceci n'est pas très optimiste étant donné que ceux-ci avaient effectué une démarche active d'insertion à l'issue de laquelle ils se retrouvent en inactivité. Le reste de la population se répartit entre les individus en emploi et ceux poursuivant le processus de formation. Près d'un quart retrouve donc un emploi.

Figure 5 : Situation professionnelle en phase 2



Cette information concernant la situation d'emploi peut être complétée par le type de contrat obtenu. Parmi les individus qui ont retrouvé un emploi, la majorité a un contrat à durée indéterminée (48%, 10); ensuite, 29% (6) ont un contrat à durée déterminée et 9%(2) un contrat intérimaire, les trois personnes restantes (14%) ont d'autres types de contrat.

Concernant le temps de travail, la toute grande majorité des individus 74% (n=17) travaillent à temps plein. Les 9% (2) restants ont aussi un travail à temps partiel mais volontaire et seulement 2 individus (9%) ont un temps de travail partiel et involontaire. Les 8% (n=2) restants n'ont pas répondu.

Ces individus insérés sur le marché du travail en fin de formation le sont donc dans des conditions relativement stables pour la majorité bien qu'il ne s'agisse que d'un peu moins du quart de la population. Néanmoins, il faut relativiser l'indicateur « Contrat de travail à durée indéterminée ». En effet, comme le souligne [Castel \(1995a\)](#) : "*le contrat de travail à durée*

indéterminée est devenu la norme et pouvait passer pour une quasi-garantie de sécurité de l'emploi. Mais cette situation tenait au fait qu'en période de quasi plein-emploi on embauche beaucoup et on ne licencie guère. Que la conjoncture change, la sécurité s'évanouit et le caractère indéterminé du contrat se révèle être un simple effet d'une occurrence empirique et non une garantie légale. Un contrat à durée indéterminée est un contrat qui dure...tant qu'il n'est pas interrompu" (op. cit, p.391).

c. De la phase 2 à la phase 3

Nous avons ensuite analysé la trajectoire des individus entre la phase 2 et 3 étant donné qu'un laps de temps s'est écoulé entre les deux phases et que les situations professionnelles peuvent avoir fortement évolué. Nous avons procédé avec une méthode similaire à celle utilisée en début d'enquête pour la reconstitution des trajectoires. Le tableau 12 présente les trajectoires analysées :

Tableau 12 : trajectoires professionnelles entre la phase 2 et 3

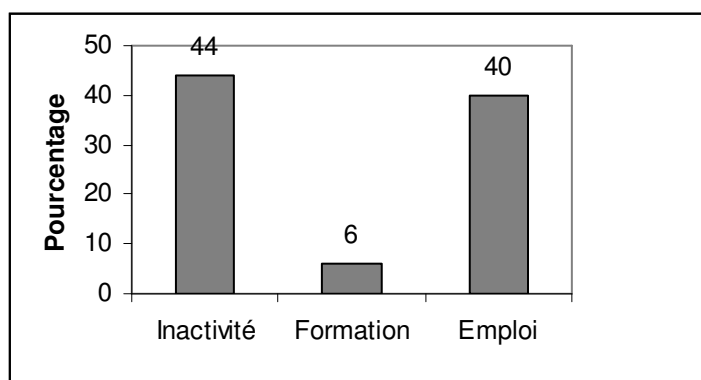
Trajectoires reconstituées entre la phase 2 et la phase 3	Pourcentages (et fréquences)
1. Inactivité	19% (17)
2. Formation-emploi	12% (11)
3. Inactivité-divers-emploi	11% (10)
4. Emploi	10% (9)
5. Emploi-divers-inactivité	5% (5)
6. Trajectoires atypiques	30% (27)
7. Non réponses	12% (11)
8. Total	100% (90)

Deux trajectoires (n°1 et 5) se terminent par de l'inactivité (24%) et trois (n°2,3 et 4) par de l'emploi (33%). Deux trajectoires (inactivité-divers-emploi (n°3) et emploi-divers-inactivité (n°5)) comprennent une succession de situations et révèlent donc l'instabilité de celles-ci (16%) alors que deux trajectoires sont stables (trajectoires d'inactivité (n°1) et d'emploi (n°4)), comprenant une même situation (29%). Si 33% des individus se retrouvent en emploi en phase 3, seulement 10% sont en emploi pendant toute la période alors que 19% sont en inactivité pendant la même durée.

d. Phase 3

Quelles sont les situations observées en phase 3 ?

Figure 6 : situation professionnelle en phase 3



En phase 3, comme la figure 6 l'indique, nous trouvons plus d'individus insérés sur le marché du travail (40%, 36) ainsi qu'une légère diminution des individus en inactivité (44%, 40). Cependant, le pourcentage d'individus en formation a beaucoup diminué puisqu'il n'en reste que 6% (5). Dix pour cent (9) des individus n'ont pas répondu à cette question.

Concernant les conditions de travail des individus en emploi, 53% (19) ont un contrat à durée indéterminée, 25% (9) un contrat à durée déterminée, 6% (2) un contrat intérimaire et 14% (6) d'autres types de contrats.

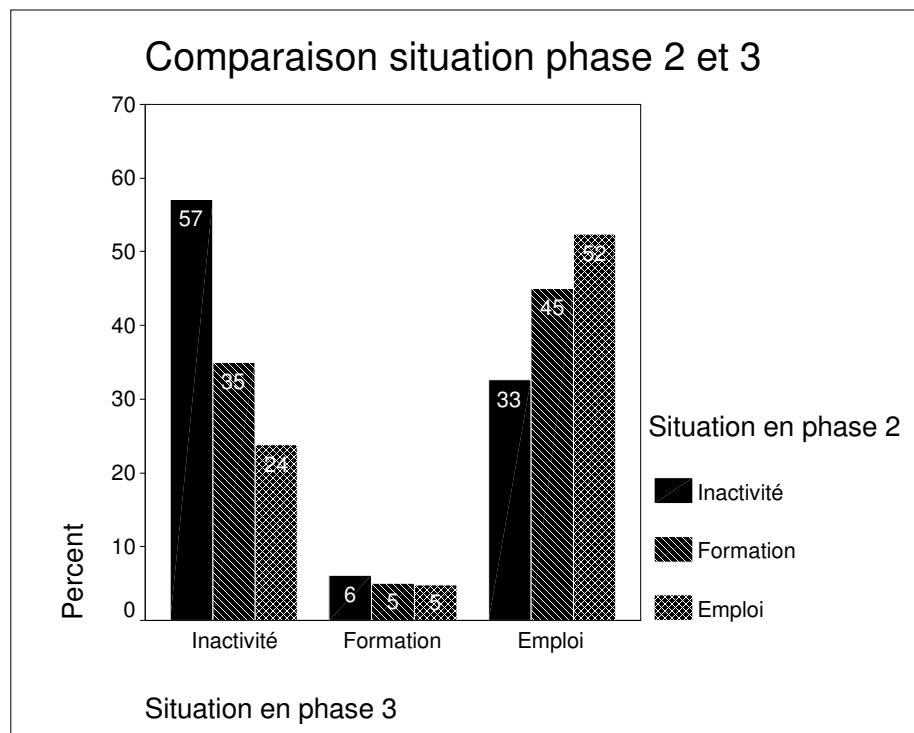
Concernant la satisfaction au travail, 67% (24) des individus affirment que ce travail leur convient tout à fait et 31% (11) disent qu'il leur convient plutôt. De même, chez 70% (25) ce travail leur plaît et chez 25% (9) ce travail leur plaît plutôt, ce n'est qu'à 6%(2) que le travail ne plaît plutôt pas.

La qualité de l'insertion professionnelle en phase 3 est donc relativement bonne sur base de ces indicateurs.

En phase 3, comme la figure n°7 l'illustre, nous observons une forte évolution par rapport à la phase 2. En effet, seulement 52% était en emploi en phase 2 parmi ceux qui se retrouvent en

emploi en phase 3. Toutefois 57% des individus qui étaient en inactivité en phase 2 le sont toujours en phase 3.

Figure 7 : comparaison situation en phase 2 et en phase 3



Afin d'observer plus finement le processus d'affiliation à l'œuvre au sein de notre échantillon, nous avons reconstitué les trajectoires d'insertion en agréant la situation des individus sur le plan professionnel entre les trois phases.

2. Trajectoires d'insertion professionnelle

Nous avons agrégé la situation professionnelle des phases 1 (formation par définition de l'échantillon), 2 et 3 afin de créer une variable « trajectoire » reprenant l'évolution de la situation aux trois phases. Trois situations professionnelles ont été considérées à chacune des phases : emploi, formation ou inactivité; cette dernière catégorie comprend toutes les situations d'absence d'emploi quel que soit le statut de la personne. La non-réponse à une des trois phases a été classée dans la catégorie non-réponse.

Les résultats que nous avons obtenus suite à cette reconstitution de trajectoires sont les suivants : la catégorie la plus importante est celle des individus en inactivité depuis la fin de la formation, 31% (28) des individus ayant suivi une trajectoire du type « formation-inactivité-inactivité ». Dix-huit pour cent (16) des individus ont trouvé un emploi après une période d'inactivité (trajectoire « formation-inactivité-emploi ») . La troisième catégorie est suivie du groupe d'individus qui ont trouvé un emploi immédiatement après deux périodes de formation « Formation-formation-emploi » (10%, 9) comme le tableau n°13 l'indique.

Tableau 13 : trajectoires professionnelles (phase 1 à 3)

Trajectoires professionnelles	Pourcentages (et fréquences)
Formation inactivité inactivité	31%(28)
Formation inactivité emploi	18%(16)
Formation inactivité formation	3%(3)
Formation formation inactivité	7% (6)
Formation formation formation	3% (3)
Formation formation emploi	10% (9)
Formation emploi inactivité	6% (5)
Formation emploi formation	1% (1)
Formation emploi emploi	13% (12)
Non réponses	8%(7)
Total	100% (90)

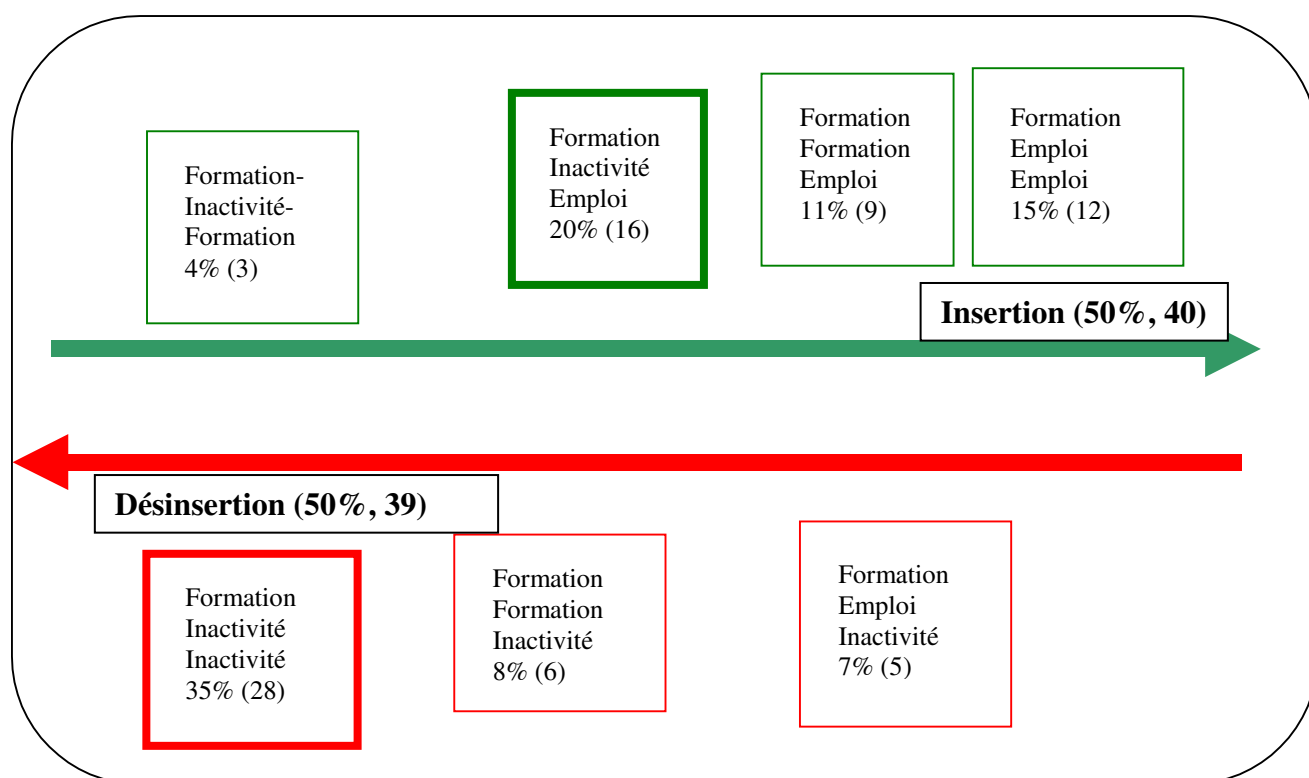
Nous avons classé ces trajectoires selon deux logiques : une logique d'insertion et une logique de désinsertion. La première est composée de trajectoires allant des situations de désinsertion

(inactivité ou formation) vers des situations d'insertion (emploi); la seconde va dans le sens inverse. Nous n'avons pas considéré les trajectoires comprenant des non-réponses.

C'est la succession des statuts professionnels que nous allons à présent considérer. Il est à noter que la catégorie « formation » ne permet pas le classement dans un type particulier de trajectoire mais c'est la situation entre les catégories emploi et inactivité qui permet de classer en insertion ou en désinsertion.

Nous trouvons la moitié des individus dans un processus d'insertion (50%, 40) et autant en processus de désinsertion (50%, 39) au sein de notre échantillon. La figure n°8 illustre les trajectoires d'insertion professionnelles identifiées.

Figure 8 : Trajectoires d'insertion professionnelle³²



³² Il est à noter qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les types de trajectoires mais cette représentation est donnée à titre illustratif.

3. Sociabilités

Qu'en est-il de la seconde dimension de l'affiliation, à savoir celle des sociabilités ?

L'opérationnalisation est toujours un point critique dans la réalisation du travail scientifique. En effet, on connaît la théorie mais comment la transcrire dans une réalité objective ? Pour l'analyse des sociabilités, nous avons été particulièrement confrontés à ce problème. En effet, opérationnaliser la dimension professionnelle est relativement aisé dans la mesure où elle s'analyse à partir d'une référence au statut administratif des individus. Cependant, comment analyser le lien social des individus ? Les études de réseaux sociaux analysent généralement les sociabilités comme *la fréquence des relations qu'un individu entretient avec différents membres de son réseau personnel* (Forsé M., 1993, p.43). Les sociologues travaillant selon cette approche étudient les sociabilités en observant la fréquence des différentes activités comme les visites aux parents, les rencontres avec les amis, les réunions d'associations ou encore les spectacles.

Pour notre part, nous avons également observé les fréquences pour lesquelles les individus réalisent différents types d'activités. Néanmoins, parmi ces activités, nous trouvons deux types. Tout d'abord, comme les activités observées par Forsé et ses collègues, des fréquences d'activités effectuées avec d'autres individus, ensuite, nous avons également observé des activités personnelles. Pourquoi avoir observé ces dernières ? L'hypothèse est que les activités personnelles réalisées par les individus sont des indicateurs de l'affiliation. Ainsi, des individus actifs seraient moins désaffiliés que des individus apathiques. Une étude menée en Norvège (Underlid, 1966) analysant le niveau d'activités des chômeurs et le comparant à la population norvégienne, met en évidence un plus faible niveau d'activités chez les chômeurs : *« unemployed are generally more passive than the average population, and (...) they are considerably less involved in social activities »* (Underlid, 1966, p.277).

En effet, dans une phase antérieure de la problématisation de l'affiliation, nous aurions voulu complexifier le volet relationnel de l'affiliation en y intégrant les activités et avons réalisé un indice de sociabilités mixant ces activités relationnelles et personnelles. Nous avons conservé cet indice, étant donné la progression du travail d'analyse réalisé et l'indice d'affiliation déjà opérationnalisé de cette manière. Ce décalage d'opérationnalisation entre notre problématique pour laquelle l'analyse de la dimension des sociabilités de l'affiliation consiste à analyser strictement le réseau relationnel et l'analyse des sociabilités telles que présentées ici par l'intermédiaire d'activités personnelles et relationnelles est donc le résultat de l'évolution de la problématisation en cours de recherche. L'indice présenté est donc plus un indice de

sociabilités et d'activités qu'un indice pur de sociabilités. Néanmoins, une approche stricte du réseau relationnel défini par le nombre de personnes fréquentées par les individus sera analysé de manière approfondie dans l'analyse qualitative des entretiens.

Ces activités recouvrent donc tant des activités personnelles que sociales. Les activités artistiques, le bricolage et le jardinage, les activités sportives ainsi que les activités ménagères et la lecture ont été intégrés à l'indice en tant qu'activités personnelles. En effet, ces activités seraient des indicateurs d'activité et donc de non apathie comme nous venons de le souligner.

Voici la liste des différentes activités observées :

- Assister à des matchs de football ou des compétitions sportives
- Faire des activités en famille avec son conjoint, ses enfants (hors de la maison)
- Faire des activités avec sa famille élargie
- Fréquenter un café
- Pratiquer une activité artistique
- Bricoler ou jardiner
- Visiter les voisins, recevoir des amis
- Pratiquer un sport en dehors d'un club
- Participer à des associations
- Lire
- Faire le ménage, la cuisine

Ce tableau n°14 présente le temps passé par les individus à ces différentes activités et ce, pour les trois phases du recueil de données.

Tableau 14 : Activités en nombre d'heures et de minutes hebdomadaires³³

Mesures répétées				
N=90 Activités	Activités réalisées en phase 1 en nombre d'heures et de minutes hebdomadaires (écart-type)	Activités réalisées en phase 2 en nombre d'heures et de minutes hebdomadaires (écart-type)	Activités réalisées en phase 3 en nombre d'heures et de minutes hebdomadaires (écart-type)	Niveau de signification
Assister à des matchs de football ou des compétitions sportives	50 min (2h18)	1h20min (5h)	1h05min (3h)	NS F=1,131
Faire des activités en famille avec son conjoint, ses enfants (hors de la maison)	5h01 min. (10h)	3h47min (6h)	4h46min (9h)	NS F=0,778
Faire des activités avec sa famille élargie	2h34min (8h)	3h47min (6h)	3h32min (11h)	NS F= 1,812
Fréquenter un café	1h26min (3)	41min (2h)	1h12min (2h30)	P=0,045 F=3,222
Pratiquer une activité artistique	1h42min (4h)	58 min (3h)	1h18 min (3h)	NS F=1,103
Bricoler ou jardiner	5h58min (4h)	3h25min (8h)	3h35min (6h)	P=0,003 F=6,191
Visiter les voisins, recevoir des amis	2h42min (5h)	2h35min (4h)	2h55min (3h)	NS F=0,211
Pratiquer un sport en dehors d'un club	1h38min (4h)	50min (2h)	1h08 min. (2h)	NS F=1,775
Participation à une association	1h52 min. (3h)	1h38 min.(3h30min)	2h16min.(9h)	NS F=0,249

³³ Les données manquantes ont été remplacées par 0. En effet, il s'agissait pour les individus de compléter le nombre d'heures passées à ces différentes activités. Nous avons interprété les données manquantes, étant donné le mode de remplissage individuel des questionnaires, comme des activités non réalisées et avons donc préféré remplacer les données manquantes par 0 plutôt que par la moyenne.

Tableau 15 : Activités en nombres d'heures et de minutes quotidiennes

Mesures répétées				
N=90 Moyenne en nombre d'heures quotidiennes (Ecart-type)	Activités réalisées en phase 1 en nombre d'heures et de minutes quotidiennes (écart-type)	Activités réalisées en phase 2 en nombre d'heures et de minutes quotidiennes (écart-type)	Activités réalisées en phase 3 en nombre d'heures et de minutes quotidiennes (écart-type)	Niveau de signification
Lire	58min (1h20min)	1h12min (1h30)	1h17min (1h3min)	NS F=2,137
Faire le ménage, la cuisine	1h48min (2h27min)	2h39min (5h8min)	2h27min (3h18min)	NS F=1,995

L'évolution de ces activités entre les différentes phases de récolte de données est analysée à l'aide de mesures répétées³⁴. Pour la majorité des items, aucune évolution significative n'est observée entre les différentes phases. Néanmoins, deux activités diminuent significativement entre la phase 1 et 3 : fréquenter un café diminue légèrement et bricoler, jardiner diminue plus fortement.

Une analyse factorielle en composantes principales montre que les facteurs se sont recomposés différemment entre chaque phase. Il n'y a donc pas de combinaison-types d'activités. Les détails de cette analyse se trouvent en annexe, tableaux 1 à 6 (p.2 à 5).

Nous avons regroupé toutes les variables de sociabilités en créant un indice reprenant le nombre d'heures hebdomadaires consacrés à celles-ci. Cet indice a été créé comme suit : addition des variables d'activités en nombres d'heures hebdomadaires. Pour ce faire les activités récoltées en nombres d'heures quotidiennes ont été multipliées par 7 (afin d'avoir des valeurs en nombre d'heures hebdomadaires) et les valeurs aberrantes ont été éliminées c'est-à-dire celles dépassant 168 heures (24 heures * 7 jours = 168 h).

Cet indice de sociabilités est critiquable dans la mesure où comme nous l'avons déjà énoncé, il se présente comme une somme d'activités relationnelles et personnelles plus que comme un indice d'activités relationnelles strict. Les variables qui pourraient soulever a priori le plus de critiques sont les activités artistiques, le bricolage et le jardinage, les activités sportives ainsi

³⁴ Repeated measures du logiciel SPSS

que les activités ménagères et la lecture étant donné qu'il s'agit d'activités personnelles. L'analyse de l'alpha de Cronbach permet de tester la validité de l'indice³⁵. Le calcul de ce coefficient réalisé avec toutes les variables constitutives de l'indice de sociabilités pour les individus ayant répondu aux 3 phases de récoltes de données est de 0.6284³⁶. Cet indice indique une faible consistance interne. Néanmoins, la soustraction des variables critiquables ne permet pas une évolution positive de l'alpha de Cronbach. Ainsi, elle nous donne un alpha ayant une valeur encore plus faible : 0.6145. Ce ne sont pas ces variables qui posent problème mais l'ensemble de l'indice qui apparaît relativement peu homogène. Ce travail se veut exploratoire, des travaux ultérieurs pourraient établir un indice de sociabilité plus robuste et consistant. Il conviendra de garder à l'esprit ces limites dans l'analyse ultérieure basée sur notre indice de sociabilités.

Si l'on considère l'évolution des sociabilités par cet indice entre les trois phases de récoltes de données à l'aide de mesures répétées pour les répondants à l'ensemble des phases, on observe qu'elles augmentent légèrement (de 43 en phase 1 à 48 en phase 3), cette augmentation n'est toutefois pas significative, nous ne pouvons donc pas en généraliser les résultats mais il nous semblait important de signaler cette différence étant donné le caractère exploratoire de cette étude. De grandes différences interindividuelles attestées par les écarts-types, ainsi que la petite taille de l'échantillon expliquent sans doute cette évolution non significative (voir tableau n°16).

³⁵ Il s'agit d'un modèle de consistance interne, basé sur la moyenne des corrélations entre items.

³⁶ Cf. annexes p. 7 et 8.

Tableau 16 : Sociabilités en nombres d'heures hebdomadaires

Sociabilités (variable de synthèse) en nombre d'heures hebdomadaires	Moyenne	Ecart-type
Phases de recueil de données	NS F=0,745	
Phase 1	43,15	34
Phase 2	48,71	40
Phase 3	47,99	34

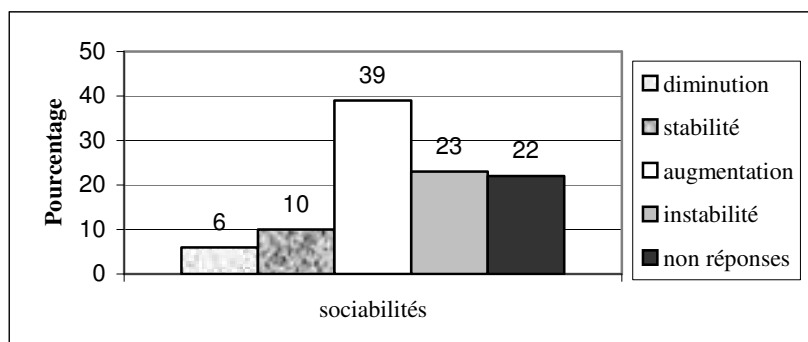
Afin de reconstituer les trajectoires, nous allons scinder la variable synthétique des sociabilités en trois classes de grandeur égales. Nous avons ainsi pour chaque phase, trois catégories de sociabilités : faible, moyenne et forte calculées sur base de la dispersion à l'intérieur de chaque phase. Nous avons alors agrégé l'appartenance à ces classes aux trois temps afin de construire des « trajectoires de sociabilités » en procédant par la méthode typologique tout comme nous l'avons fait pour l'analyse des trajectoires professionnelles. Comme nous l'avons déjà noté, il nous importe d'observer le sens des évolutions au sein de la population observée dans une perspective exploratoire. Nous n'avons donc pas réalisé de test afin d'en analyser la significativité statistique. En fonction de la succession des différentes catégories dans les trois phases, nous avons observé quatre types de trajectoires (voir figure n°9) :

- Diminution des sociabilités entre les phases
- Stabilité des sociabilités entre les phases
- Augmentation des sociabilités entre les phases
- Instabilité : une augmentation suivie d'une diminution ou inversement des sociabilités au cours du temps.

Nous observons que le groupe le plus important est celui des individus connaissant une augmentation de leurs sociabilités (39%), le deuxième groupe est celui composé des individus dont les sociabilités sont instables (23%). On remarquera également que seulement 6% des individus connaissent une diminution de leurs sociabilités. Le taux de non réponses est important (22%) car nous n'avons considéré comme non réponse les données manquantes à l'une des trois phases. Nous avons déjà expliqué que le mode de récolte de données non individualisé avait produit un nombre important de non réponses dans les questionnaires.

Ces résultats mettent en évidence une augmentation des sociabilités pour la majorité relative de la population alors que pour seulement une faible minorité, celles-ci se trouvent en diminution. La figure n°9 nous donne une représentation de ces trajectoires de sociabilités.

Figure 9 : trajectoires de sociabilités



4. Conclusion

Nous avons traité séparément des deux dimensions constitutives de l'affiliation, d'une part l'insertion professionnelle et d'autre part, les sociabilités. Nous avons analysé chaque dimension pour chacune des phases ainsi que l'évolution de celles-ci au cours des trois phases de récoltes de données. De cette manière, nous avons observé, sur les deux dimensions, une évolution. La population est répartie entre des individus en logique d'insertion et d'autres en logique de désinsertion professionnelle. En ce qui concerne les sociabilités, la trajectoire la plus fréquente est le renforcement des sociabilités au cours du temps, observation qui n'est pas significative statistiquement. Cet indice de sociabilités comprend des limites inhérentes à sa constitution ainsi qu'à la qualité des données récoltées. En effet, il a été constitué à partir d'activités sociales et personnelles plus que comme une analyse stricte du réseau relationnel. De plus, un nombre important de non réponses est présent dans les données constitutives de cet indice. Néanmoins, cette analyse nous permet d'observer des évolutions sur les deux dimensions constitutives de l'affiliation.

Nous allons maintenant tenter d'analyser l'affiliation globalement, c'est-à-dire en la considérant simultanément à partir des deux dimensions puisque c'est la combinaison des deux dimensions qui construit le processus d'affiliation.

5. Affiliation

Pour rappel, par hypothèse, nous définissons l'affiliation générale par une augmentation des sociabilités et une trajectoire d'insertion professionnelle, la désaffiliation générale, à l'inverse, par une diminution des sociabilités et une trajectoire de désinsertion professionnelle. Le processus d'affiliation professionnelle est théoriquement défini par des trajectoires d'insertion professionnelle et une stabilité des sociabilités. Le processus d'affiliation sociale, quant à lui est conçu comme l'augmentation des sociabilités sans insertion professionnelle.

Nous allons croiser les trajectoires de sociabilités dégagées avec les trajectoires d'insertion professionnelle afin d'observer le processus d'affiliation au sein de notre population. Cette relation tend à être significative ($V=0,283$ et $p=0,07$). Le tableau n°17 en présente les résultats. Etant donné la répartition disproportionnée entre les différentes cellules, les fréquences attendues sont faibles (inférieures à 5) dans certaines cellules.

Tableau 17 : Sociabilités et insertion professionnelle

Insertion professionnelle	Insertion % (fréquences)	Désinsertion % (fréquences)	Non réponses % (fréquences)	Total % (fréquences)
Sociabilités				
Augmentation	19% (17)	18% (16)	2%(2)	39% (35)
Instabilité	9% (8)	8% (7)	7%(6)	23% (21)
Stabilité	2% (2)	6% (5)	2%(2)	10% (9)
Diminution	1% (1)	2% (2)	2%(2)	6% (5)
Non réponses	12% (11)	10% (9)	/	22% (20)
Total	43% (39)	44% (39)	13%(12)	100% (90)

Deux types de processus majoritaires peuvent être mis en évidence parmi les huit combinaisons obtenues par l'analyse de cette relation :

- *Logique d'affiliation générale (19%, 17)* : la majorité relative des individus en insertion professionnelle connaît une augmentation des sociabilités. Etant donné que cette trajectoire combine insertion professionnelle et développement des sociabilités, nous considérons ces individus en processus d'affiliation générale.
- *Logique d'affiliation sociale (18%, 16)* : parmi les individus en désinsertion professionnelle, la majorité relative voit ses sociabilités augmenter. En d'autres termes, malgré leur trajectoire de désinsertion professionnelle, les personnes développent leurs sociabilités; elles ne sont donc pas en désaffiliation. On peut faire l'hypothèse qu'une logique de compensation est à l'œuvre : les individus qui ne connaissent pas une insertion professionnelle trouveraient en effet d'autres modes de sociabilités.

Les trajectoires de sociabilités analysées ont mis en évidence une catégorie non attendue : instabilité des sociabilités c'est-à-dire que les sociabilités augmentent puis diminuent entre les phases de récoltes de données ou inversement. Nous avons considéré cette catégorie de sociabilités comme proche d'une trajectoire de stabilité des sociabilités. En effet, ces trajectoires ne mettent pas en évidence d'évolution forte ni dans le sens de l'augmentation ni dans celui de la diminution. Il nous a donc semblé plus logique de rapprocher cette catégorie de celle des sociabilités stables. Les individus en affiliation professionnelle seront donc définis sur l'axe des sociabilités par une stabilité ou instabilité des sociabilités combiné à une trajectoire d'insertion professionnelle.

Une catégorie d'affiliation inattendue a également été observée : il s'agit de la combinaison entre trajectoire de désinsertion professionnelle et stabilité des sociabilités que nous appellerons trajectoire de désaffiliation professionnelle. Nous situerons donc également les individus en instabilité des sociabilités au sein de ce dernier type de trajectoire.

La catégorie non réponse est relativement importante. En effet, la non-réponse à une des situations professionnelles (phase 2 ou phase 3) ou à une des variables de sociabilités (phase 1, 2 ou 3) est catégorisée comme non réponse. Celles-ci sont importantes étant donné les modalités de réponse aux questionnaires (pour rappel ceux-ci ont été complétés par les individus eux-mêmes).

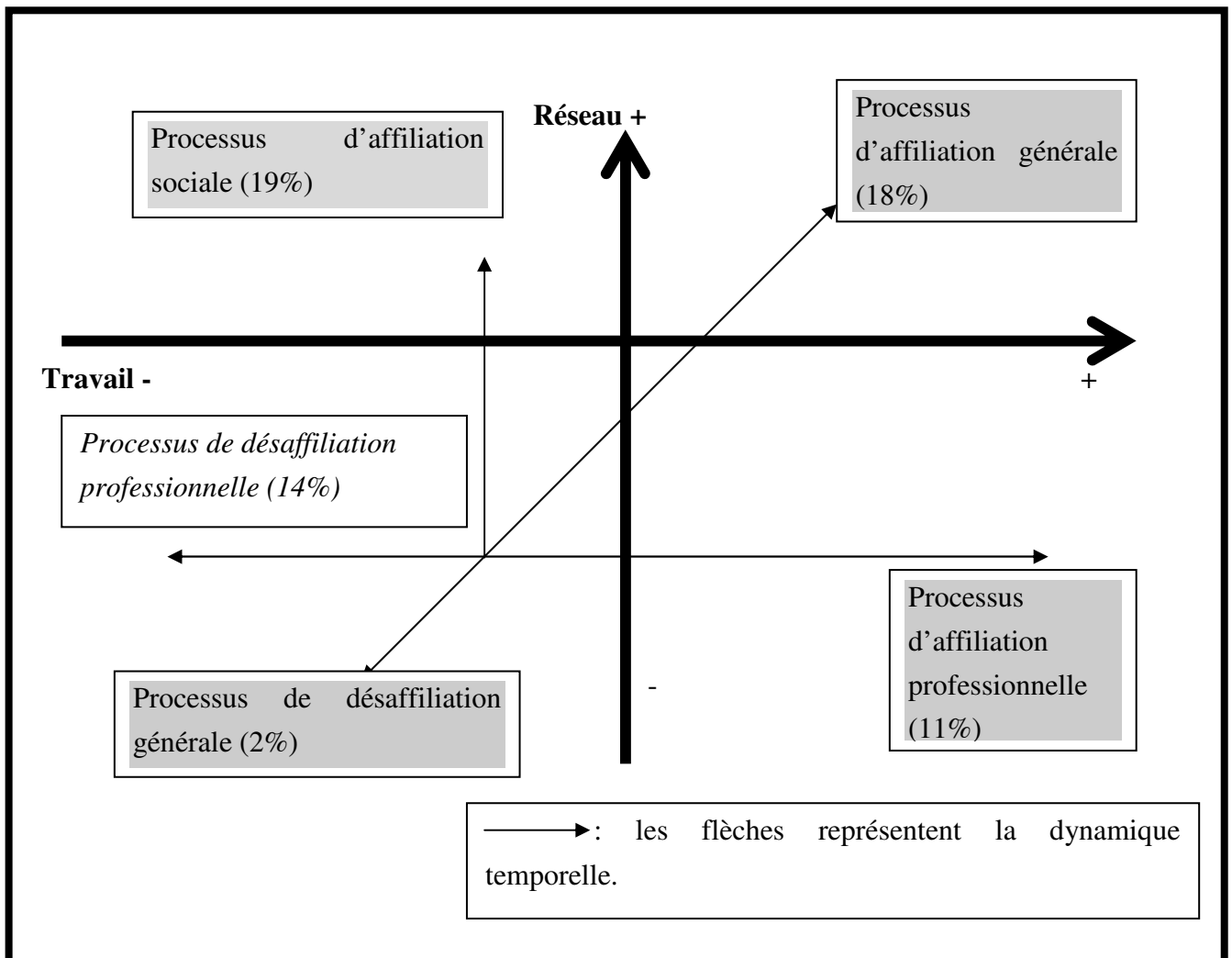
Le modèle d'analyse de départ a donc été modifié : il comprenait quatre types de trajectoires initiales auxquelles nous avons ajouté celui de la désaffiliation professionnelle, qui s'accompagne non pas d'un développement ou d'une diminution des sociabilités mais bien de leur stabilité et par extension leur instabilité. Le tableau n°19 présente la typologie de l'affiliation.

Tableau 19 : Typologie de l'affiliation

Type d'affiliation	Pourcentage (et fréquences)
Affiliation générale (augmentation des sociabilités et insertion professionnelle)	19% (17)
Affiliation sociale (augmentation des sociabilités et non insertion professionnelle)	18% (16)
Désaffiliation professionnelle (stabilité et instabilité des sociabilités et non insertion professionnelle)	14% (12)
Affiliation professionnelle (stabilité ou instabilité des sociabilités et insertion professionnelle)	11% (10)
Désaffiliation générale	2% (2)

La figure 10 présente les types de processus mis en évidence par l'analyse. Sur la figure se trouvent deux axes (en gras) : travail et réseau relationnel. Les flèches illustrent les processus à l'œuvre. Elles démarrent toutes d'un point situé dans la zone du réseau négatif et du travail négatif. Ce choix se justifie comme suit : les individus sont en situation de non emploi en début d'enquête ; pour le réseau relationnel, aucun indicateur ne permet de décrire leur situation en début d'enquête, néanmoins, nous la situerons dans la zone négative du réseau étant donné notre hypothèse selon laquelle les chômeurs ont des sociabilités moins développées que le reste de la population comme l'étude d'Underlid (1996) le met en évidence. Ainsi, le processus d'affiliation générale est indiqué à l'aide d'une flèche allant vers la zone réseau positif et travail positif. A l'opposé, le processus de désaffiliation générale va en direction de points plus négatifs sur les deux axes : travail et réseau relationnel. Le processus d'affiliation professionnelle va vers un point positif sur l'axe travail et reste stable sur l'axe réseau relationnel. Le processus d'affiliation sociale va vers un point positif sur l'axe réseau relationnel et reste stable sur l'axe travail. Le processus de désaffiliation professionnelle va vers un point plus négatif sur l'axe travail et reste stable sur l'axe réseau relationnel.

Figure 10 : Types de processus d'affiliation



6. Conclusion sur l'affiliation et son processus

La question posée dans le cadre de cette recherche est celle liée au processus d'affiliation. Observons-nous au sein de notre population un processus d'affiliation défini comme une insertion sur le marché du travail combiné au développement des sociabilités ? Pour répondre à cette question, une analyse longitudinale nous a permis de récolter des données relatives à l'évolution de ces deux dimensions au cours du temps qui a suivi le passage par un dispositif d'insertion professionnelle. Nous avons dans un premier temps analysé l'insertion professionnelle pour chacune des phases ainsi que les trajectoires. Dans un second temps, nous nous sommes intéressée aux sociabilités à chacune des trois phases et à leur évolution dans le temps par la reconstitution de trajectoires. Nous avons enfin analysé ces deux dimensions globalement en regroupant les trajectoires professionnelles et celles liées aux sociabilités. Qu'avons nous observé au sujet de ce processus d'affiliation ?

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, à peu près la moitié de la population se trouve insérée professionnellement en phase 3 alors que l'autre partie se retrouve en inactivité. L'analyse des trajectoires d'insertion réalisée par un classement des trajectoires allant des situations de désinsertion (inactivité) vers des situations d'insertion (emploi) confirme ce processus : une moitié de la population est dans une logique d'insertion professionnelle alors que la seconde moitié est en désinsertion professionnelle.

L'analyse des sociabilités et de leur évolution entre les phases 1 et 3 met en évidence une augmentation faible et non significative. Les sociabilités pour l'ensemble de la population semblent donc plutôt stables. Néanmoins, une analyse exploratoire des trajectoires de sociabilités effectuée en regroupant, pour chacune des phases, les individus en fonction de leur niveau de sociabilités met en évidence différents types de trajectoires. Ainsi, nous avons observé une trajectoire majoritaire d'augmentation des sociabilités entre les trois phases (39%), une deuxième trajectoire que nous avons qualifiée d'instabilité des sociabilités (23%), une troisième trajectoire de sociabilités stables (10%) et une dernière catégorie, relativement marginale, de diminution des trajectoires (6%). On voit donc qu'une analyse descriptive différenciée des sociabilités nous permet de nuancer l'analyse globale dans la mesure où cette dernière trajectoire semblait majoritaire d'un point de vue général. Cependant, il faut rappeler les limites de cet indice de sociabilités construit en agrégeant des variables d'activités relationnelles et personnelles.

Nous avons ensuite croisé les deux dimensions et construit une variable d'affiliation. Deux trajectoires majoritaires d'affiliation ont ainsi pu être mises en évidence, à savoir une logique d'affiliation générale et une logique d'affiliation sociale. La première logique associe une insertion professionnelle et une augmentation simultanée des sociabilités; elle concerne 18% de la population. La seconde logique concerne les individus qui ont vu leurs sociabilités se développer au cours de l'enquête alors qu'ils étaient dans un processus de désinsertion professionnelle. Cette dernière logique est qualifiée de logique d'affiliation sociale (19%) dans la mesure où les individus ne s'insèrent pas professionnellement mais bien socialement. Nous n'observons donc pas (ou très marginalement) de processus de désaffiliation générale au sein de notre population, c'est-à-dire des individus qui, simultanément se désinsèreraient professionnellement et verraient leurs sociabilités diminuer. Est-ce un phénomène général au sein de la population des personnes privées d'emploi ou est-ce plutôt lié aux caractéristiques de notre population ? Celle-ci s'est en effet inscrite dans un dispositif d'insertion, ce qui pourrait traduire une certaine « activité » et un certain volontarisme à ne pas se laisser « désaffilier ». Ces observations concernant les deux types de trajectoires d'affiliation mises en évidence montrent les ressources développées par les individus pour éviter une désaffiliation et donc une marginalisation due à leur situation personnelle. En effet, les individus qui n'ont pu s'insérer professionnellement ont pu développer leurs sociabilités. Le point suivant tentera de mettre en évidence les facteurs et les processus influençant ces logiques d'affiliation.

C. Influence des facteurs sur le processus d'affiliation

Nous posons l'hypothèse dans la problématique que différents facteurs peuvent influencer le processus d'affiliation : les caractéristiques socio-démographiques, la trajectoire scolaire, l'origine sociale, le rapport au travail, à la formation, au temps, la logique d'action des dispositifs d'insertion.

Quelles sont les relations entre les différents facteurs et l'affiliation composée de ses deux dimensions (insertion professionnelle et sociabilités) ? Nous allons tenter de répondre à cette question. Néanmoins, on connaît la complexité de l'analyse des relations entre variables. Analyse d'autant plus complexe que le nombre de variables explicatives est important et le nombre de répondants faible. Ce travail n'a d'autre ambition que de se situer dans un cadre exploratoire et d'ouvrir quelques pistes dans l'explication du processus d'affiliation.

Nous allons utiliser deux méthodes complémentaires pour analyser l'influence des différents facteurs : les analyses de correspondance et l'analyse en clusters.

1. Les analyses de correspondance : remarques générales

Les analyses de correspondance permettent de montrer les informations contenues dans un tableau de données multivariées quel que soit le nombre de variables ou leur nature. Ceci permet d'analyser les associations entre des données multivariées.

« L'analyse factorielle des correspondances est une méthode mathématique de traitement des données qui décompose l'ensemble complexe des données initiales en faisant émerger des liaisons et oppositions latentes dissimulées sous cette complexité première. Un des premiers avantages de cette méthode est sa capacité de traiter un tableau de données même très imposant.

*Dès que la matrice de données à traiter comprend une vingtaine de variables- ce qui n'est souvent qu'un minimum- la construction et plus encore l'interprétation de tous les tableaux croisés 2*2 possibles, à savoir 190, prennent des proportions titanesques. Dans ce cas, il devient indispensable d'avoir recours à une autre procédure de dépouillement d'enquête. (...)*

Sans entrer dans tous les détails de l'analyse mathématique, nous ne pouvons éviter de dire quelques mots de la décomposition factorielle. L'analyse factorielle procède par

approximations ; le tableau complexe et gigantesque du début, une fois soumis à l'analyse factorielle, est remplacé par une forme plus simple. Le tableau de départ est remplacé par un ensemble de « facteurs »³⁷.

La première approximation (ou le premier facteur) tient compte des écarts à l'indépendance les plus importants. Le second facteur est une correction du premier ; il rend compte d'une part des écarts à l'indépendance non pris en considération par la première approximation. Le troisième facteur est une correction aux deux premiers facteurs, et ainsi de suite jusqu'au dernier³⁸».

Cet outil nous semblait le plus adéquat pour répondre à notre question de recherche. Néanmoins, il présente ses propres limites ainsi que celles liées aux données dont nous disposons. Concernant ces dernières, le lecteur verra que les dimensions sont peu explicatives; la première dimension expliquant entre 10 et 20% des écarts à l'indépendance dans la plupart des analyses; il en est de même des contributions de chaque modalité à la valeur propre, elles sont relativement faibles. Nous avons préféré analyser ces données et les traiter avec un caractère exploratoire plutôt que de ne pas tenter répondre à la question des facteurs explicatifs de l'affiliation. Une seconde analyse, de type qualitatif aura lieu dans un second temps et permettra de répondre à la même question sur base de matériaux différents et de méthodes d'analyse tout à fait différentes.

En ce qui concerne les limites de l'analyse de correspondances, afin de remédier à celles-ci, nous la compléterons par une analyse en clusters. En effet, les graphiques des analyses de correspondance, comprenant un nombre important de modalités, peuvent être difficiles à interpréter. De plus, les visualisations peuvent manquer de robustesse : *« un point- profil aberrant peut notablement influencer le premier facteur et par là toutes les dimensions suivantes, puisque ces dimensions sont reliées au premier axe à travers la contrainte d'orthogonalité des axes »³⁹.*

L'analyse en clusters, quant à elle, permet de constituer des groupes homogènes en fonction de certains critères. Cette classification permet de découvrir des groupes d'individus. Cette

³⁷ En réalité, le terme de "facteur" est employé dans son sens mathématique de "multiplication". Les tableaux-approximations sont dits des facteurs parce qu'ils sont le résultat de produit de deux "facteurs", le vecteur propre ligne et le vecteur propre colonne. Voir Cibois P., 1984.

³⁸ Marquet J., 1999, Analyse des données en sciences sociales, notes de cours, Facultés Universitaires Saint Louis.

³⁹ Lebart L., Piron M., Morineau A., *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, Paris, p.186.

analyse complète les analyses de correspondances tant sur le plan de la compréhension de la structure des données que de l'interprétation des résultats.

Nous nous sommes limitée à ces outils statistiques. En effet, l'utilisation d'autres méthodes n'était pas réalisable en fonction de notre problématique et des données dont nous disposions. Ainsi, l'utilisation des modèles « probit » ou « logit » pose le problème de l'interaction entre les différentes variables considérées dans cette recherche et nécessite une seule variable dépendante. Le nombre de modalités des différentes variables était trop élevé par rapport au nombre d'individus constituant notre population pour utiliser ce type de méthodes.

2. Relations entre variables explicatives du processus d'affiliation et processus d'affiliation : des analyses de correspondance

Nous analyserons la relation entre les facteurs dont nous faisons l'hypothèse qu'ils sont explicatifs de l'affiliation (les caractéristiques socio-démographiques, la trajectoire scolaire, l'origine sociale, le rapport au travail, à la formation, au temps) et le processus d'affiliation.

Dans un premier temps, nous avons voulu analyser chaque facteur séparément et voir dans quelle mesure des associations de modalités émergeaient des données. Pour ce faire, chacun de ces facteurs a fait l'objet d'une analyse de correspondances :

- Caractéristiques socio-démographiques (cf. annexe p.20 à p.28)
- Trajectoire scolaire (cf. annexe p.29 à p.39)
- Origine sociale (cf. annexe p.40 à p.50)
- Rapport à la formation (cf. annexe p.51 à p.61)
- Rapport au temps (cf. annexe p.62 à p.70)
- Rapport au travail (cf. annexe p.72 à p.76)

L'objectif de ces analyses est de choisir les variables à introduire dans l'analyse globale des profils. En effet, le nombre de modalités est trop important que pour introduire en une seule fois toutes les variables. Les annexes présentant ces analyses de correspondance font état de la sélection des variables à introduire dans le profil général. Toutes les analyses de correspondance sont réalisées sur les 170 individus (c'est-à-dire le nombre de répondants en phase 1, néanmoins la catégorie non réponse a été introduite afin de contrôler ce paramètre).

Pour la clarté de la démonstration, nous présenterons ici uniquement l'analyse de correspondance générale reprenant les différentes variables qui se sont avérées significatives sur base des analyses de correspondance précédentes. Ces analyses ont été accompagnées de variables illustratives. Celles-ci n'interviennent pas dans le calcul mais permettent de voir comment les modalités des variables testées "illustrent" les types observés. Ces variables illustratives sont celles de l'affiliation (insertion, sociabilités et affiliation), des logiques d'action des dispositifs fréquentés ainsi que de la participation aux phases 2 et 3 de l'enquête. Nous pourrions ainsi voir comment les modalités d'affiliation se situent par rapport aux autres associations de modalités observées. La participation aux différentes phases de l'enquête a été introduite afin de voir si des biais dus à l'abandon de l'enquête en cours étaient observés.

Nous avons réalisé les analyses de correspondances à l'aide du logiciel SAS.

3. Analyse du profil général en fonction du processus d'affiliation : analyse de correspondance générale

Les variables introduites dans l'analyse du profil général sur base des analyses de correspondance préalables (voir en annexe p.20 à p.76) sont les suivantes :

- sexe (homme, femme)
- situation familiale (conjoint, parents, seul, seul avec enfants, amis ou autre, NR⁴⁰)
- durée d'inactivité à l'entrée dans l'enquête (0-12 mois, 13-24 mois, supérieur à 25 mois)
- âge (moins de 24 ans, 24-31 ans, plus de 31 ans, NR)
- diplôme (primaire max, CESI⁴¹, CESS⁴², NR)
- diplôme du père (primaire max, CESI, CESS, supérieur, NR)
- rapport à la formation pour développer des compétences professionnelles (fort, moyen, faible, NR) pour avoir une occupation et rencontrer des gens (fort, moyen faible),
- rapport au travail (fort, moyen, faible)
- comparaison avec la situation des parents (situation meilleure, pareille ou pire, NR).

Les variables suivantes ont été introduites en tant que variables illustratives :

- participation à la phase 2 (oui, non), phase 3 (oui, non)
- dispositif fréquenté (qualification, qualification par le travail, socialisation, socialisation par le travail)
- insertion professionnelle (insertion, désinsertion, trajectoires atypiques)
- sociabilités (augmentation, stabilité, instabilité, diminution, NR)
- affiliation (affiliation générale, affiliation sociale, affiliation professionnelle, désaffiliation sociale, désaffiliation professionnelle, désaffiliation générale, NR).

Nous avons observé des relations entre les facteurs et le processus d'affiliation.

La première dimension explique 8,76% des écarts à l'indépendance, le deuxième 7,35% et le troisième 6,05% (voir tableau n°20). Ces dimensions sont peu explicatives mais nous avons

⁴⁰ Non réponse

⁴¹ Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur

⁴² Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

déjà précisé le cadre dans lequel s'effectue notre démarche. Il s'agit bien d'une démarche exploratoire menée sur un nombre limité d'individus.

Tableau 20 : Valeur propre et histogramme du profil général

Valeur singulière	Valeur propre	Chi carré	Pourcentage	Pourcentage cumulé	Histogramme
0.52122	0.27168	626.95	8.76	8.76	*****
0.47735	0.22786	525.83	7.35	16.11	*****
0.43310	0.18757	432.87	6.05	22.16	*****
0.41784	0.17459	402.91	5.63	27.80	*****
0.40780	0.16630	383.77	5.36	33.16	*****
0.38539	0.14853	342.76	4.79	37.95	*****
0.37527	0.14083	325.00	4.54	42.50	*****
0.36715	0.13480	311.08	4.35	46.84	*****
0.35771	0.12796	295.29	4.13	50.97	*****
0.34660	0.12013	277.24	3.88	54.85	*****
0.33994	0.11556	266.67	3.73	58.57	*****
0.33474	0.11205	258.58	3.61	62.19	*****
0.32591	0.10622	245.12	3.43	65.62	*****
0.31596	0.09983	230.38	3.22	68.84	*****
0.30984	0.09600	221.54	3.10	71.93	*****
0.29448	0.08672	200.12	2.80	74.73	*****
0.29059	0.08445	194.88	2.72	77.45	*****
0.28155	0.07927	182.94	2.56	80.01	*****
0.26777	0.07170	165.47	2.31	82.32	*****
0.26227	0.06879	158.74	2.22	84.54	*****
0.26041	0.06782	156.50	2.19	86.73	*****
0.25264	0.06383	147.30	2.06	88.79	*****
0.23230	0.05396	124.53	1.74	90.53	****
0.23000	0.05290	122.08	1.71	92.24	****
0.22120	0.04893	112.92	1.58	93.82	****
0.21510	0.04627	106.77	1.49	95.31	****
0.20257	0.04104	94.70	1.32	96.63	***
0.19284	0.03719	85.82	1.20	97.83	***
0.17465	0.03050	70.39	0.98	98.82	**
0.16217	0.02630	60.69	0.85	99.66	**
0.10214	0.01043	24.08	0.34	100.00	*
Total	3.10000	7153.90	100.00		

Degrés de liberté = 1600

Le tableau n°21 vous donne le détail statistique de l'analyse de correspondance.

Tableau 21 : Description des trois premiers facteurs de l'analyse de correspondance du profil général

Modalités	Poids	Inertia	Dim1 coord	Dim 1 CTR	Dim1 COR	Dim2 coord	Dim 2 COR	Dim2 CTR	Dim3 Coord	Dim 3 COR	Dim3 CTR
F	0.0429	0.0184	0.6211	0.0610	0.2903	0.1875	0.0066	0.0264	0.2271	0.0118	0.0388
M	0.0571	0.0139	-0.4674	<i>0.0459</i>	0.2903	-0.1411	0.0050	0.0264	-0.1709	0.0089	0.0388
NRp	0.0112	0.0287	0.5260	0.0114	0.0348	1.7556	0.1512	0.3878	0.5433	0.0176	0.0371
Mei	0.0294	0.0228	0.2788	0.0084	0.0324	-0.4995	<i>0.0322</i>	0.1040	-0.1778	0.0050	0.0132
Par	0.0165	0.0269	-0.0240	0.0000	0.0001	-0.2497	0.0045	0.0123	0.3458	0.0105	0.0236
Pir	0.0429	0.0184	-0.3187	0.0161	0.0764	-0.0190	0.0001	0.0003	-0.1523	0.0053	0.0174
,00	0.0018	0.0317	1.9295	0.0242	0.0669	1.2315	0.0117	0.0272	-0.7359	0.0051	0.0097
Amis	0.0006	0.0321	0.6004	0.0008	0.0021	-2.2646	0.0132	0.0303	3.2724	0.0336	0.0634
Autre	0.0012	0.0319	0.2920	0.0004	0.0010	1.6123	0.0134	0.0309	-0.8586	0.0046	0.0088
Conj	0.0329	0.0216	0.1052	0.0013	0.0054	-0.4850	<i>0.0340</i>	0.1155	0.1405	0.0035	0.0097
Par	0.0288	0.0230	-0.6337	<i>0.0426</i>	0.1626	0.1738	0.0038	0.0122	-0.7926	0.0965	0.2544
s_enf	0.0141	0.0277	1.1279	0.0661	0.2091	-0.0459	0.0001	0.0003	0.6677	0.0336	0.0733
Seul	0.0206	0.0256	-0.2538	0.0049	0.0167	0.4311	0.0168	0.0482	0.4456	0.0218	0.0515
+25m	0.0435	0.0182	0.3070	0.0151	0.0727	-0.2012	0.0077	0.0312	-0.1583	0.0058	0.0193
,00c	0.0147	0.0275	0.0141	0.0000	0.0000	0.4946	0.0158	0.0422	0.0394	0.0001	0.0003
0-12m	0.0224	0.0250	-0.3194	0.0084	0.0294	0.5516	<i>0.0298</i>	0.0876	-0.3160	0.0119	0.0287
13-24m	0.0194	0.0260	-0.3314	0.0078	0.0264	-0.5587	0.0266	0.0752	0.6889	0.0491	0.1143
0-24	0.0347	0.0211	-0.5420	<i>0.0375</i>	0.1562	0.2784	0.0118	0.0412	-0.5076	0.0477	0.1369
24-31	0.0353	0.0209	-0.1101	0.0016	0.0066	0.0934	0.0014	0.0048	0.2660	0.0133	0.0386

Modalités	Poids	Inertia	Dim1 coord	Dim 1 CTR	Dim1 COR	Dim2 coord	Dim 2 COR	Dim2 CTR	Dim3 Coord	Dim 3 COR	Dim3 CTR
31et+	0.0300	0.0226	0.7566	0.0632	0.2453	-0.4319	<i>0.0246</i>	0.0800	0.2742	0.0120	0.0322
0	0.0047	0.0307	1.0057	0.0175	0.0499	0.2387	0.0012	0.0028	0.2857	0.0020	0.0040
05-6-7	0.0406	0.0192	-0.2091	0.0065	0.0299	0.3633	0.0235	0.0902	-0.4473	0.0433	0.1367
1-2	0.0235	0.0247	-0.0619	0.0003	0.0012	-0.4478	0.0207	0.0617	0.3654	0.0167	0.0411
3+4+5	0.0294	0.0228	0.2086	0.0047	0.0181	-0.1486	0.0029	0.0092	0.2782	0.0121	0.0323
9-10	0.0018	0.0317	-0.5253	0.0018	0.0050	-0.5453	0.0023	0.0053	0.0162	0.0000	0.0000
0	0.0306	0.0224	0.3093	0.0108	0.0422	0.3100	0.0129	0.0424	0.3638	0.0216	0.0583
CESIp	0.0124	0.0283	-0.1596	0.0012	0.0036	-0.2729	0.0040	0.0105	-0.4869	0.0156	0.0334
CESSp	0.0153	0.0273	-0.7798	0.0342	0.1098	0.0529	0.0002	0.0005	-0.3943	0.0127	0.0281
Supp	0.0082	0.0296	-0.6301	0.0120	0.0356	0.2576	0.0024	0.0060	-0.2808	0.0035	0.0071
prip	0.0335	0.0214	0.2871	0.0102	0.0416	-0.2697	0.0107	0.0367	0.0963	0.0017	0.0047
Far	0.0335	0.0214	-0.1290	0.0021	0.0084	0.6377	0.0598	0.2051	0.4789	0.0410	0.1157
For	0.0335	0.0214	-0.4068	0.0204	0.0835	-0.5665	<i>0.0472</i>	0.1619	0.1410	0.0036	0.0100
Mor	0.0329	0.0216	0.5453	<i>0.0361</i>	0.1461	-0.0724	0.0008	0.0026	-0.6310	0.0699	0.1956
0-90Q	0.0271	0.0235	-0.6174	<i>0.0380</i>	0.1414	0.3408	0.0138	0.0431	-0.2996	0.0129	0.0333
0Q	0.0076	0.0298	2.5288	0.1800	0.5295	0.0753	0.0002	0.0005	-1.4609	0.0870	0.1767
90-100Q	0.0512	0.0157	-0.0819	0.0013	0.0070	-0.5733	0.0738	0.3445	0.1185	0.0038	0.0147
90Q	0.0141	0.0277	0.1106	0.0006	0.0020	1.3842	0.1187	0.3149	0.9360	0.0659	0.1440
0-60O	0.0335	0.0214	-0.4772	<i>0.0281</i>	0.1149	-0.1615	0.0038	0.0132	-0.3719	0.0247	0.0698
0O	0.0088	0.0294	2.3255	0.1756	0.5233	0.2928	0.0033	0.0083	-1.4846	0.1037	0.2133
60-90O	0.0306	0.0224	-0.1293	0.0019	0.0074	0.8572	0.0986	0.3238	0.4572	0.0341	0.0921
90-100O	0.0271	0.0235	-0.0208	0.0000	0.0002	-0.8643	0.0887	0.2771	0.4281	0.0264	0.0680

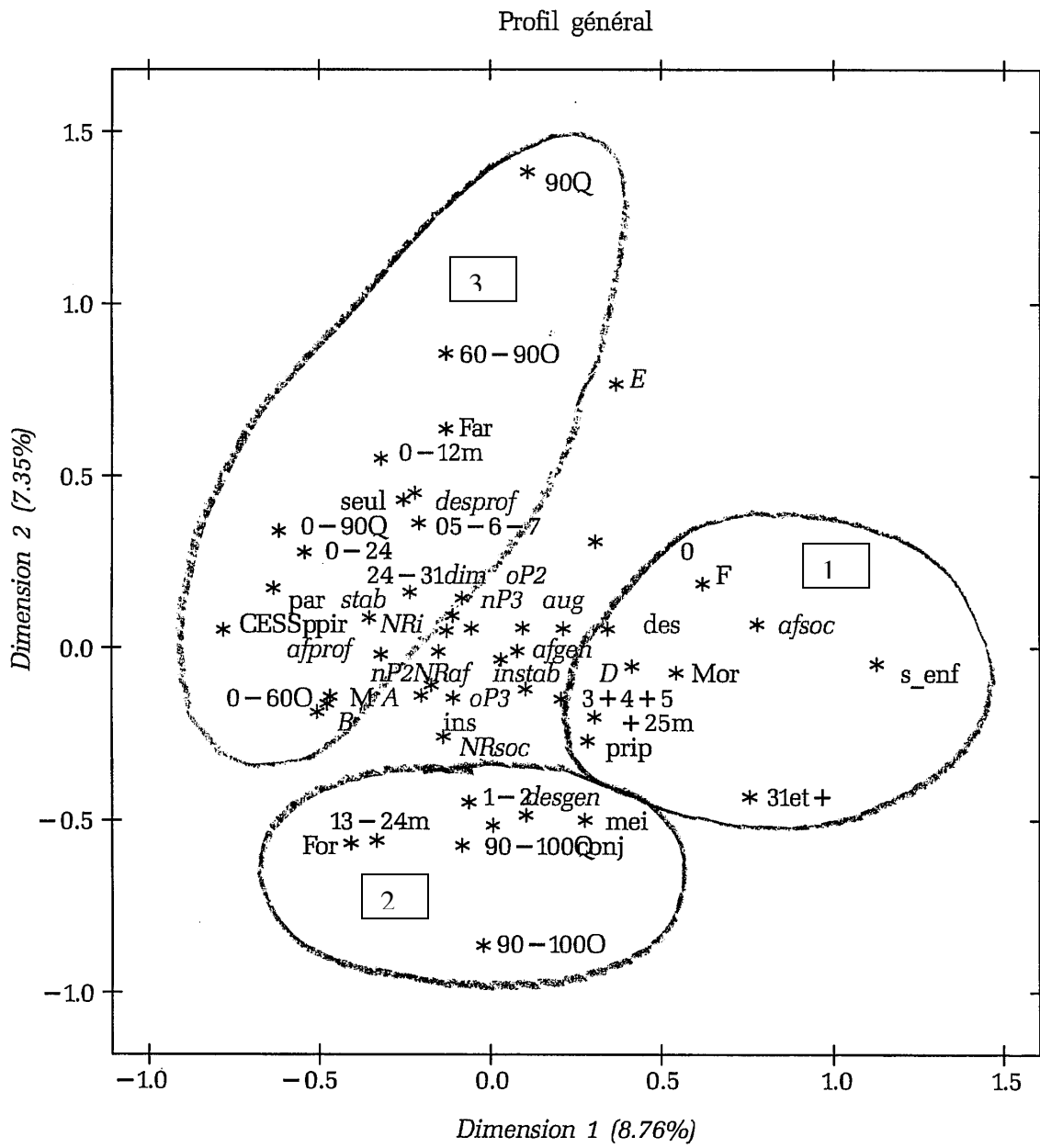
Gras : contribution supérieure à (1/nombre de modalités)*2
Italique : contribution supérieure à (1/nombre de modalités)

Coord : coordonnées
CTR : contributions relatives
COR : contributions absolues

Tableau 22 : Légende des modalités du profil général

Variables actives	Modalités	Abbréviations
Sexe	Hommes	M
	Femmes	F
Situation familiale	Conjoint	Conj
	Parents	Par
	Seul	Seul
	Seul avec enfants	S enf
	Amis	Amis
	Autre	Autre
	Non réponse	NR
Durée d'inactivité à l'entrée dans l'enquête	0 à 12 mois	0-12m
	13 à 24 mois	13-24m
	Plus de 25 mois	+25m
Age	Moins de 24 ans	0-24
	24-31 ans	24-31
	Plus de 31 ans	31et+
	Non réponse	0
Diplôme	Primaire maximum	1-2
	Secondaire inférieur	3-4-5
	Secondaire supérieur	5-6-7
	Non réponse	NR
Diplôme du père	Primaire maximum	Prip
	Secondaire inférieur	CESIp
	Secondaire supérieur	CESSp
	Enseignement supérieur	Supp
	Non réponse	0
Formation pour développer des compétences professionnelles	Fort	90-100Q
	Moyen	90Q
	Faible	0-90Q
	Non réponse	0Q
Formation pour avoir une occupation et rencontrer des gens	Fort	90-100O
	Moyen	60-90O
	Faible	0-60O
	Non réponse	0O
Rapport au travail	Fort	For
	Moyen	Mor
	Faible	Far
Comparaison avec la situation des parents	Meilleure	Mei
	Pareille	Par
	Pire	Pir
	Non réponse	NRp

Figure 11



Pour interpréter ces résultats, nous avons considéré dans les contributions relatives, les modalités ayant une contribution supérieure à 1 divisé par le nombre de modalités. En effet, ces modalités ont une contribution suffisante que pour être considérées dans l'interprétation des résultats⁴³.

Comme l'analyse du tableau n°21 le met en évidence, les modalités se répartissent comme suit sur les différentes dimensions :

La dimension 1 oppose les modalités suivantes : « femmes », « seuls avec enfants » et « plus de 31 ans », ainsi qu'à l'extrême droite : les modalités absence de réponse « pour avoir fréquenté une formation pour avoir une qualification professionnelle » ainsi que « pour avoir une occupation et rencontrer des gens » aux modalités : « hommes », « vivant chez les parents », « pères diplômés de l'enseignement secondaire », et « moins de 24 ans ».

La dimension 2, quant à elle, oppose ces modalités : « vivant avec un conjoint », évaluant la situation comme « meilleure que leurs parents », « rapport fort au travail », « rapport fort à la formation pour développer les compétences » et « avoir une occupation et rencontrer des gens » avec les modalités suivantes : « suivant moyennement une formation pour avoir une occupation et rencontrer des gens » ainsi que pour « avoir une qualification » et à l'extrême « non réponse dans la comparaison à la situation des parents ».

Trois ensembles de modalités ont été dégagés sur base du graphique issu de cette analyse de correspondance (voir figure n°11). En voici une description :

Le premier associe les modalités suivantes : « femmes » « vivant seules avec enfants », âgées de « plus de 31 ans », « rapport moyen au travail ». Les variables illustrant ce profil sont pour les formations suivies : le type « socialisation ». Pour la dimension professionnelle, ces individus sont proches de la modalité « désinsertion professionnelle » et pour l'affiliation⁴⁴, ils sont proches de « l'affiliation sociale » (c'est-à-dire des individus qui ne se sont pas insérés professionnellement comme nous venons de le voir mais qui ont développé leurs sociabilités).

Le deuxième se compose des modalités suivantes : « vivant avec un conjoint », les représentations du travail et de la formation sont élevées. En effet, le rapport au travail est fort, de même pour la formation : ils suivent la formation « pour développer leurs

⁴³ Nous avons choisi ce critère rigoureux et systématique pour l'interprétation des données suite à un entretien avec Jacques Marquet, je tiens particulièrement à le remercier.

⁴⁴ combinant dimension professionnelle et sociale sur toute la trajectoire.

qualifications ». Ce groupe est illustré en termes d'affiliation par la « désaffiliation générale » (celle-ci représente donc un groupe très faible d'individus (n =2)).

Le troisième est composé des modalités suivantes : « vivant toujours chez leurs parents », n'ayant pas encore 25 ans et ayant une faible durée de chômage en phase 1 (« moins de 12 mois »). Ils sont « diplômés de l'enseignement secondaire » tout comme leurs pères. Par contre, leurs représentations, à l'inverse du groupe précédent sont très faibles : leur rapport au travail est peu élevé, ils suivent la formation faiblement « pour développer leurs qualifications professionnelles » et « avoir une occupation et rencontrer des gens ». Concernant les variables illustrant ce profil, il s'agit de la modalité « dispositif de qualification » et de « qualification par le travail » ainsi que « désaffiliation professionnelle »; la variable « insertion professionnelle » est également située à la lisière de ce groupe.

Les autres variables illustratives introduites dans l'analyse se trouvent proches du point 0,0 c'est-à-dire du profil moyen des individus. Ces variables comprennent celles liées à la présence ou à l'absence des individus pour chacune des phases, ce qui signifie que sur ce plan également les individus ayant abandonné l'enquête en cours de route n'ont pas un profil particulier par rapport à ceux qui poursuivent. On retrouve également la variable affiliation générale proche de ce point. Les modalités de la variable trajectoires de sociabilités se situent aussi à proximité de ce point.

4. Analyse en clusters des variables explicatives du processus d'affiliation

L'analyse de correspondances nous a permis de décrire les modalités qui s'associent. Une étude typologique a ensuite été réalisée grâce à l'analyse en clusters. Nous pourrions ainsi compléter l'interprétation de l'analyse de correspondance par la classification opérée sur base de clusters. Cet examen a été réalisé sur les deux premiers facteurs de l'analyse de correspondance. Nous avons choisi de réaliser une classification non hiérarchique en deux clusters afin d'avoir une présentation simplifiée. Cette analyse a été pratiquée à l'aide du logiciel SPSS⁴⁵.

Nous avons dégagé deux profils individuels par cette analyse en clusters. Le tableau n°23 en présente la typologie. Les analyses ont été réalisées sur base des 170 individus comme pour

les analyses de correspondance. L'étude descriptive de la composition des deux clusters nous permet d'aboutir aux résultats suivants.

Le premier que nous qualifierons de profil « favorable » se compose des individus ayant suivi une formation qualifiante. Ces individus vivent majoritairement avec un conjoint. Ce sont principalement des hommes. Ils ont un rapport à l'emploi fort et suivent la formation plutôt pour acquérir des compétences professionnelles.

Le second profil, « défavorable », se compose d'individus ayant suivi une formation de socialisation. La proportion d'individus vivant en familles monoparentales est plus importante que dans la population totale. Ce sont principalement des femmes. Ces personnes ont un rapport faible ou moyen à l'emploi ainsi qu'à la formation tant pour acquérir des qualifications professionnelles que pour avoir une occupation et rencontrer des gens.

Tableau 23 : Typologie sur base de l'analyse des clusters comparée à la population

Variables N=170	Modalités	Cluster 1 (profil favorable)	Cluster 2 (profil défavorable)	Total
Dispositif Chi2 = 10,817 p= 0.013	Qualification	52% (56)	29% (18)	43% (74)
	Qualification par le travail	15% (16)	16% (10)	15% (26)
	Socialisation	23% (25)	35% (22)	28% (47)
	Socialisation par le travail	9% (10)	21% (13)	14% (23)
Sexe Chi2=3,640 P=0,056	Féminin	37% (40)	52% (33)	43% (73)
	Masculin	63% (67)	48% (30)	57% (97)
Age Chi2=0,006 P=Non significatif	Moins de 24 ans	35% (37)	35% (22)	35% (59)
	De 24 à 31 ans	35% (38)	35% (22)	35% (60)
	Plus de 31 ans	30% (32)	30% (19)	30% (51)
Situation familiale Chi2=13,503 P=0.001	Parents	27% (29)	32% (20)	29% (49)
	Conjoint	41% (44)	19% (12)	33% (56)
	Célibataire	19% (20)	24% (15)	21% (35)
	Famille monoparentale	11% (12)	19% (12)	14% (24)
	Non réponse	1% (1)	3% (2)	2% (3)

⁴⁵ La méthode utilisée est celle du "K-means cluster"

	Autre	1% (1)	3% (2)	2%(3)
--	-------	--------	--------	-------

Variabiles N=170	Modalités	Cluster 1 (profil favorable)	Cluster 2 (profil défavorable)	Total
Diplôme Chi2=19,352 P=0.001	Primaire maximum	35% (37)	32% (20)	33% (57)
	CESI	11% (12)	14% (9)	12% (21)
	CESS	14% (15)	18% (11)	15% (26)
	Non réponses	39% (43)	36% (23)	38% (66)
Diplôme du père Chi2=1,143 P= non significatif	Primaire maximum	35% (37)	32% (20)	33% (57)
	CESI	11% (12)	14% (9)	12% (21)
	CESS	14% (15)	17% (11)	15% (26)
	Enseignement supérieur	9%(10)	6% (4)	8% (14)
	Non réponses	31% (33)	30% (19)	31% (52)
Durée d'inactivité Chi2=32,004 P=0,000	0-12 mois	13% (14)	38% (24)	22% (38)
	13-24 mois	30% (32)	2% (1)	19% (33)
	Plus de 25 mois	47% (50)	38% (24)	43% (74)
	Non réponses	10% (11)	22% (14)	15% (25)
Rapport au travail Chi2=20,261 P=0.000	Faible	25% (27)	48% (30)	33% (57)
	Moyen	29% (31)	40% (25)	33% (56)
	Fort	46% (49)	14% (8)	34% (57)
Rapport à la formation : pour développer des compétences professionnelles Chi2=75,35 P=0.000	Faible	22% (24)	35% (22)	27% (46)
	Moyen	4% (4)	32% (20)	14% (24)
	Fort	74% (79)	13% (8)	51% (87)
	Non réponses		21% (13)	8% (13)
Pour avoir une occupation et rencontrer des gens Chi2=82,736 P=0.000	Faible	46% (49)	13% (8)	33% (57)
	Moyen	14% (15)	59% (37)	31% (52)
	Fort	40% (43)	5% (3)	27% (46)
	Non réponses		24% (15)	9% (15)
Comparaison à la situation des parents Chi2=17,184 P=0.001	Meilleure	35% (37)	21% (13)	30% (50)
	Pareille	17% (18)	16% (10)	16% (28)
	Pire	45% (48)	40% (25)	43% (73)
	Non réponses	4% (4)	24% (15)	11% (19)

En gras sont soulignées les proportions au sein des clusters supérieures à celles présentes dans la population totale

Le premier profil correspond à nos hypothèses concernant les individus en processus d'affiliation générale et le second au profil des individus en processus de désaffiliation générale. En effet, l'hypothèse d'un profil plus favorable en relation avec le processus

d'affiliation et celle d'un profil plus défavorable en lien avec des trajectoires de désaffiliation avait été posée. Néanmoins, la variable « durée d'inactivité » va dans le sens contraire à nos hypothèses : ainsi, les individus situés dans le cluster 2 ont une durée d'inactivité plus courte à l'entrée que les individus situés dans le cluster 1. Ceci pourrait être un effet de la politique d'emploi incitant par différentes mesures l'insertion professionnelle des chômeurs de plus de 12 mois.

5. Mise en parallèle des deux analyses

Si l'on compare ces clusters aux groupes de modalités dégagés dans l'analyse de correspondance préalable, nous observons que les groupes 2 et 3 se regroupent dans le cluster 1. Le premier groupe dégagé dans les analyses de correspondance est très proche du cluster 2.

Ainsi, dans le deuxième groupe mis en évidence par l'analyse de correspondances, nous trouvons les modalités « conjoint », « rapport au travail fort », caractéristiques présentes chez les individus du cluster 1 en majorité. Dans le troisième groupe, s'associent les modalités suivantes : suivant la formation pour développer leurs compétences professionnelles; fréquentant principalement les dispositifs de qualification; caractéristiques que nous retrouvons chez les individus du cluster 1 (profil favorable).

En ce qui concerne les concordances entre le cluster 2 (profil défavorable) et le premier groupe, au sein des deux types, nous trouvons les femmes ayant un rapport moyen au travail et fréquentant un dispositif de socialisation. Les deux méthodes utilisées nous donnent des résultats allant dans un sens similaire.

Nous allons maintenant croiser ces profils avec le processus d'affiliation afin de voir dans quelle mesure notre hypothèse se vérifie, à savoir les individus au profil plus défavorable (cluster 2) se retrouvent-ils en désaffiliation générale et les individus au profil plus favorable (cluster 1) en processus d'affiliation générale ?

D. Profils et processus d'affiliation

Par hypothèse, nous nous attendions à ce que les individus du cluster 1 (profil favorable) soient en insertion professionnelle, connaissent une augmentation de leurs sociabilités et se retrouvent en processus d'affiliation générale. Nous observons que les individus sont effectivement majoritairement en insertion professionnelle, cependant il faut nuancer cette observation car la relation n'est pas significative⁴⁶. En ce qui concerne les sociabilités, ainsi que la variable affiliation avec ses deux dimensions, les individus ne se différencient pas de l'autre cluster. Alors que dans le cluster 2 (profil défavorable), nous nous attendions à trouver des individus en processus d'affiliation sociale ou de désaffiliation générale, nous observons que les individus sont plutôt en désinsertion professionnelle. Si l'on considère la variable dans sa double dimension, ces individus sont majoritairement en logique d'affiliation professionnelle, cependant cette relation n'est pas significative.

Les clusters différencient donc peu les individus. Ce n'est que sur la dimension professionnelle de l'affiliation qu'ils se différencieraient et cette relation n'est pas significative, il faut donc être prudent par rapport à cette interprétation.

Le tableau n°24 présente la typologie des processus d'affiliation selon l'analyse en clusters.

⁴⁶ c'est-à-dire que l'observation est valable pour l'échantillon mais au vu des effectifs, elle est à considérer avec beaucoup de prudence.

Tableau 24 : typologie des processus d'affiliation sur base de l'analyse des clusters et comparaison avec notre population

Variables d'affiliation et composantes (insertion professionnelle/sociabilités)	Modalités	Cluster 1 (profil favorable) % (fréquences)	Cluster 2 (profil défavorable) % (fréquences)	Population % (fréquences)
Insertion professionnelle Chi2=4,231 P=Non significatif	Non insertion	21% (23)	33% (21)	26% (44)
	Insertion	31% (33)	19% (12)	27% (45)
	Non réponses	48% (51)	48% (30)	48% (81)
Sociabilités Chi2=4,208 P=Non significatif	Augmentation	22% (24)	25% (16)	23% (40)
	Stabilité	10% (11)	16% (10)	12% (21)
	Instabilité	20% (21)	25% (16)	22% (37)
	Diminution	27% (29)	22% (14)	25% (43)
	Non réponses	21% (22)	11% (7)	17% (29)
Affiliation Chi2=7,5 P=Non significatif	Affiliation générale	8% (9)	9% (6)	9% (15)
	Affiliation professionnelle	4% (4)	14% (9)	8% (13)
	Affiliation sociale	4% (4)	3% (2)	3% (6)
	Désaffiliation professionnelle	14% (15)	9% (6)	12% (21)
	Désaffiliation générale	3% (3)	2% (1)	2% (4)
	Autre	3% (3)	5% (3)	4% (6)
	Non réponses	64% (69)	57% (36)	62% (105)
Participation phase 2 Chi2= 0.007 P= non significatif	Oui	66% (70)	67% (42)	66% (112)
	Non	35% (36)	33% (21)	34% (58)
Participation phase 3 Chi2=0,964 P=non significatif	Oui	61% (65)	68% (43)	63% (108)
	Non	39% (42)	32% (20)	36% (62)

En gras sont soulignées les proportions au sein des clusters supérieures à celles présentes dans la population totale

E. Relations entre facteurs et dispositifs d'insertion

Observons-nous des effets particuliers en fonction des dispositifs fréquentés ? Nous allons analyser la répartition des individus dans les différents types de dispositifs d'insertion. Le

tableau n°25 montre une typologie des caractéristiques individuelles du public de chaque type de dispositif⁴⁷.

Sexe : En qualification, 69%(31) des individus sont des hommes, en qualification par le travail se trouvent également 78%(7) d'hommes alors qu'il y a respectivement 31%(14) et 22%(2) de femmes dans ces dispositifs. Dans les dispositifs de socialisation, par contre, ce sont majoritairement des femmes que nous retrouvons : 54%(15) en socialisation et 88%(7) en socialisation par le travail, les hommes étant minoritaires 46%(13) et 12%(1) ($V=0.364$ et $p=0.08$). Les femmes se retrouvent donc principalement dans les dispositifs de socialisation et les hommes dans les dispositifs de qualification.

Age : Dans les dispositifs de qualification, on retrouve majoritairement des jeunes de moins de 24 ans (44%,20) ; 27%(12) des individus ont entre 24 et 31 ans et 29%(13) ont plus de 31 ans. Dans les dispositifs de qualification par le travail se retrouvent des individus ayant entre 24 et 31 ans (67%,6), (22%(2) de moins de 24 ans et 11%(1) qui ont plus de 31 ans). Dans les dispositifs de socialisation, on trouve une population plus âgée : en socialisation, 36%(10) ont plus de 31 ans (autant ont moins de 24 ans et 29%(8) entre 24 et 31 ans). En socialisation par le travail, 50%(4) ont entre 24 et 31 ans et la même proportion a plus de 31 ans ($V=0,248$ et $p=0.08$). Dans les dispositifs de qualification, la population est plus jeune que dans les dispositifs de socialisation.

Situation familiale : ($V=0.386$ et $p=0.002$) En qualification, 47%(21) des individus vivent toujours chez leurs parents, 33%(15) vivent avec un conjoint, 9%(4) vivent seuls et 11%(5) seuls avec enfants). En qualification par le travail, 67%(6) des individus vivent avec leur conjoint (33%(3) chez leurs parents). En socialisation, on retrouve deux situations familiales principales : avec un conjoint pour 25%(7) et seul pour la même proportion d'individus (21%(6) vivent chez les parents et 18%(5) seuls avec enfants).

L'analyse de la relation entre les caractéristiques socio-démographiques et les dispositifs d'insertion apporte des arguments en faveur de nos hypothèses. Dans les dispositifs de qualification, on retrouve plutôt des hommes, plus jeunes, vivant toujours dans leur famille ou avec un conjoint alors qu'en socialisation, on retrouve plutôt des femmes, de plus de 31 ans, vivant seules ou avec conjoint. Sur ce dernier point, nos hypothèses ne sont pas confirmées ; nous nous attendions en effet, à les trouver plutôt en familles monoparentales.

⁴⁷ Pour les chiffres présentés ci-dessous : les totaux n'atteignant pas 100% par variable selon le type de dispositif ne comprennent pas les taux de non réponses.

En ce qui concerne l'origine sociale, on observe une relation entre le diplôme du père et le type de dispositif fréquenté ($V=0.289$ et $p=0.003$). Les individus fréquentant les dispositifs de qualification sont plutôt (20%,9) des enfants dont le père a obtenu le diplôme du secondaire supérieur (18%(8) des pères ont au maximum le diplôme du primaire, 11%(5) du secondaire inférieur et autant sont diplômés de l'enseignement supérieur, 40%(18) de non réponses). Les pères des individus ayant fréquenté les dispositifs de qualification par le travail ont majoritairement (44%,4) obtenu le diplôme du secondaire inférieur (22%(2) des pères ont le diplôme du primaire et 22%(2) sont diplômés du secondaire, 11%(1) de non réponses). Dans les types de dispositif de socialisation, on retrouve majoritairement des enfants dont les pères ont, au maximum, obtenu leur diplôme de l'enseignement primaire (respectivement 50%,14 et 37,5%,3) (en socialisation, 7%(2) du secondaire inférieur et 4%(1) du secondaire supérieur, autant de l'enseignement supérieur, 36%(10) de non réponses). Ici aussi, les résultats vont dans le sens attendu : en socialisation, on retrouve des individus moins favorisés culturellement alors qu'en qualification, c'est l'inverse.

D'autres facteurs interviennent pour différencier le public au sein des types de dispositifs d'insertion ; il s'agit de ceux renvoyant aux représentations.

Tout d'abord le rapport au travail ($V=0,310$ et $p=0,008$) : en qualification, on trouve une majorité de personnes ayant un rapport au travail moyen (40%,18) (38%,17 ont un rapport faible et 22%(10) un rapport élevé au travail), en qualification par le travail, les individus ont un rapport fort au travail (56%,5) (22%(2) un rapport faible et autant un rapport moyen au travail), en socialisation tout comme en qualification, c'est majoritairement un rapport moyen au travail qui diminue (64%,18) (21%(6) ont un rapport élevé et 14%(4) un rapport faible au travail) et enfin, en socialisation par le travail, c'est majoritairement un rapport faible au travail (62,5%,5) (37,5%(3) ont un rapport élevé).

En ce qui concerne le rapport à la formation, en qualification 69%(31) des individus suivent une formation pour avoir une qualification professionnelle (24%(11) faible et 4%(2) moyen, 2% de non réponses). En qualification par le travail, la majorité ne suit la formation que faiblement dans cet objectif (44%,4) (moyen : 11%(1) et fort 33%(3), 11%(1) de non réponses) alors qu'en socialisation, c'est fortement pour avoir cette qualification (21%,10) ($V=0,263$ et $p=0.029$). Quant aux motivations occupationnelles et sociales (avoir une occupation et rencontrer des gens) ($V=0.272$ et $p=0.012$), en qualification ce n'est que faiblement pour cette raison qu'ils sont inscrits en formation (53%,24) (fort : 18%(8), moyen 24%(11), 4%(2) de non réponses), en qualification par le travail, c'est moyennement pour cette raison (44%,4) (fort : 22%(2) et faible 22%(2), 11%(1) de non réponses) et dans les

dispositifs de socialisation, c'est un rapport faible (25%,7) et moyen pour 25% (7) (fort pour 18%(5), 32%(9) de non réponses) ; dans les dispositifs de socialisation par le travail, c'est principalement un rapport moyen au travail (50%,4) (fort pour 37,5%(3) et faible pour 12,5%(1)).

Une autre représentation qui apparaît pertinente pour mettre en évidence les relations entre types de dispositifs et profils individuels est le rapport au temps à partir de la comparaison que les individus font de leur propre situation par rapport à celle de leurs parents ($V=0.254$ et $p=0.043$). Ainsi, en logique de qualification, 58%(26) des individus trouvent que leur situation est pire que celle de leurs parents (27%,12 meilleure et 11%(5) pareille, 4%(2) de non réponses), en qualification par le travail, 44%(4) pense qu'elle est pareille et autant qu'elle est pire (11%(1) de non réponses), en socialisation, 43%(12) pense qu'elle est pire (25%(7) meilleure et autant pareil, 7%(2) de non réponses) et en socialisation par le travail qu'elle est meilleure (50%,4) (25%,2 pareille et 25%(2) de non réponses). Ces derniers sont donc les plus optimistes.

Nous observons donc des relations entre les représentations et les dispositifs d'insertion fréquentés. Ainsi, les individus en formation socialisante ont plutôt un rapport moyen au travail alors que les individus en qualification ont un rapport fort. Ces derniers fréquentent également majoritairement la formation pour développer leurs compétences professionnelles. En ce qui concerne le rapport au temps, étonnamment, les individus en formation qualifiante sont plutôt pessimistes, puisqu'ils pensent que leur situation est pire ou comparable à celle de leurs parents alors que leurs homologues des dispositifs socialisants tantôt pensent que leur situation est meilleure que celle de leurs parents, tantôt partagent une opinion pessimiste, pensant qu'elle est pire que celle de leurs parents.

Tableau 25 : profils individuels en fonction des dispositifs d'insertion

Dispositif d'insertion	Qualification	Qualification par le travail	Socialisation	Socialisation par le travail
Caractéristiques				
Sexe V=0.364 P=0.08	Femmes (31%, 14) Hommes (69%, 31)	Femmes (22%, 2) Hommes (78%, 7)	Femmes (54%, 15) Hommes (46%, 13)	Femmes 88% (7) Hommes 2% (2)
Age V = 0.248 P = 0.08	Moins de 24 ans (44%, 20) De 24 à 31 ans (27%, 12) Plus de 31 ans (29%, 13)	Moins de 24 ans (22%, 2) 24-31 ans (67%, 6) Plus de 31 ans (11%, 1)	Moins de 24 ans (36%, 10) 24-31 ans (29%, 8) Plus de 31 ans (36%, 10)	24-31 ans 50% (4) Plus de 31 ans (50%, 4)
Situation familiale V=0.386 P=0.002	Parents (47%, 21) Conjoint (33%, 15) Seuls (9%, 4) Seuls avec enfants (11%, 5)	Parents 33% (3) Conjoint 67% (6)	Parents (21%, 6) Conjoint (25%, 7) Seul (25%, 7) Seuls avec enfants (18%, 5)	
Diplôme du père V =0.289 P=0.003	Primaire (18%, 8) CESI (11%, 5) CESS (20%, 9) Supérieur (11%, 5) NR (40%, 18)	Primaire (22%, 2) CESI (44%, 4) CESS (22%, 2) Supérieur (44%, 4) NR (11%, 1)	Primaire max (50%, 14) CESI (7%, 2) CESS (4%, 1) NR (36%, 10)	Primaire max (37.5%, 3) CESI 4% (1)
Rapport au travail V=0.310 P=0.008	Faible (38%, 17) Moyen (40%, 18) Fort (22%, 10)	Faible (22%, 2) Moyen (22%, 2) Fort (56%, 5)	Faible (14%, 4) Moyen (64%, 18) Fort (21%, 10)	Faible (62.5%, 5) Fort (37.5%, 3)
Rapport à la formation <i>Qualification professionnelle</i> V=0.263 P=0.029	Faible (24%, 21) Moyen (4%, 2) Fort (69%, 31)	Faible (44%, 4) Moyen (11%, 1) Fort (33%, 3) NR (11%, 1)	Fort (21%, 10)	
Rapport à la formation <i>Avoir une occupation</i> V=0.272 P=0.012	Faible (53%, 24) Moyen (24%, 11) Fort (18%, 8) NR (4%, 2)	Faible (22%, 2) Moyen (44%, 4) Fort (22%, 2) NR (11%, 1)	Faible (25%, 7) Moyen (25%, 7) Fort (18%, 5) NR (32%, 9)	
Rapport au temps V =0.254 P=0.043	Pire que les parents (58%, 26) Pareille que les parents (11%, 5) Meilleure que les parents (27%, 12) NR (4%, 2)	Pire que les parents (44%, 4) Pareille que les parents (44%, 4) NR (11%, 1)	Pire que les parents (43%, 12) Pareille (25%, 7) Meilleure (25%, 7) NR (7%, 2)	Pareille que les parents (25%, 2) Meilleure que les parents (50%, 4) NR (25%, 2)

F. Synthèse

L'objectif de cette recherche est la mise en évidence des processus d'affiliation d'une population ayant transité par un dispositif d'insertion. Pour ce faire, une étude longitudinale a été réalisée. Nous avons dans un premier temps analysé les dispositifs afin de mettre en évidence leurs caractéristiques. Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressée à l'affiliation composée de la dimension professionnelle et des sociabilités afin d'analyser les différentes formes qu'elle pouvait prendre. Nous avons ensuite tenté de montrer l'influence de différents facteurs sur le processus.

Le processus d'affiliation

Nous tentions de répondre à la question suivante : un processus d'affiliation est-il à l'œuvre au sein des trajectoires des individus ayant fréquenté un dispositif d'insertion?

Deux processus principaux ont pu être mis en évidence : processus d'affiliation générale composé du développement simultané de l'insertion professionnelle et des sociabilités, et processus d'affiliation sociale composé d'une non insertion professionnelle et du développement de sociabilités.

Nous avons fait l'hypothèse d'une co-existence de différents processus, parmi ceux-ci un processus de désaffiliation générale défini comme une non insertion professionnelle et une diminution des sociabilités au cours du temps. Ce processus a été mis en évidence de façon très marginale au sein de notre population (2% seulement). Le quatrième type de processus envisagé était celui de l'affiliation professionnelle comprenant le développement d'une seule dimension comme son appellation l'indique, cette insertion professionnelle n'étant pas accompagnée d'un développement des sociabilités. Ce type de processus a été observé pour 11% de la population. En outre, cette analyse nous a également permis de mettre en évidence un cinquième type de processus inattendu, celui de la désaffiliation professionnelle. L'individu connaît sur le plan de l'emploi une désinsertion professionnelle qui ne sera pas accompagnée d'une augmentation ni d'une diminution des sociabilités mais bien de la stabilité ou instabilité de celles-ci. C'est ce que nous observons chez 14% de l'échantillon.

Les deux processus principaux mis en évidence dans le cadre de cette étude que sont l'affiliation générale et l'affiliation sociale permettent de s'interroger sur les ressources développées par les individus. En effet, ces deux processus mettent en évidence des éléments

positifs. Dans le cas de l'affiliation générale, des individus privés d'emploi ont pu rejoindre le marché de l'emploi et, parallèlement développer leurs sociabilités, ce qui leur assure une meilleure intégration dans notre société. Par ailleurs, les individus en affiliation sociale parviennent à développer leurs sociabilités malgré leur non-insertion dans le monde du travail. Ils développent certaines ressources et ne se laissent pas désaffilier en dépit d'une situation relativement défavorable. La question posée était de savoir si une exclusion du marché du travail s'accompagnait d'un isolement social. Ces résultats nous permettent de suggérer qu'il n'en n'est rien. De même, très peu d'individus au sein de notre population vivent simultanément une désinsertion professionnelle et une diminution des sociabilités.

Il faut bien entendu rester prudent par rapport aux résultats obtenus. En effet, nous pouvons nous interroger sur le type d'opérationnalisation des sociabilités que nous avons effectué. Outre les critiques déjà développées, l'analyse des sociabilités a été réalisée à partir du temps passé (en heures hebdomadaires ou quotidiennes) à différents types d'activité. Cette observation des sociabilités sur base du temps passé à différentes activités et la comparaison de ces variables aux différentes phases peut être critiquée dans la mesure où les individus éprouvent des difficultés à réaliser un comptage objectif rapide du temps passé à ces différentes activités et l'estimation qu'ils en font peut différer entre les phases en fonction de différents facteurs que nous ne pouvons mesurer. Par ailleurs, nombre d'études menées en psychologie sociale sur le support social ont mis en évidence l'influence de l'importance accordée à celui-ci plutôt qu'à son évaluation quantitative. Nous avons introduit dans notre questionnaire des questions relatives à l'importance accordée à chaque type de sociabilités ; cependant nous n'avons pu utiliser ces variables car étant donné le mode de récolte de données (remplissage individuel des questionnaires), le nombre de données manquantes à ces questions était trop important. Un autre type d'opérationnalisation aurait peut-être donné des résultats différents. Pour rappel, nous avons agrégé des variables d'activités personnelles et relationnelles et en avons créé un indice de sociabilités. Nous avons évoqué en introduction les limites liées à cette indice. De plus, cet indice présente une faiblesse au niveau de son opérationnalisation. Néanmoins, cette démarche nous semble intéressante dans la mesure où elle permet de confronter l'évolution des trajectoires tant sur le plan professionnel que sur celui des sociabilités ainsi que la confrontation entre les deux dimensions. S'inscrivant dans une démarche cumulative, ces résultats devront être confrontés à de futures études sur la même thématique.

Quelle interaction entre dispositifs d'insertion et trajectoires ?

Cette recherche présente un intérêt particulier dans l'analyse de l'effet des dispositifs d'insertion. En effet, une des questions de la recherche est de voir quels sont les effets différenciés en fonction des types de dispositif fréquentés. Ceux-ci ont été observés à partir de deux méthodes : analyses de correspondance et analyses en clusters. Les analyses de correspondance mettent en évidence une relation entre les profils individuels selon les facteurs et les dispositifs fréquentés.

Les deux types d'analyses nous donnent des résultats allant dans un sens équivalent pour ce qui est des caractéristiques socio-démographiques. Ainsi, les caractéristiques individuelles et les types de dispositif se regroupent. Les individus présentant un profil défavorable sont en socialisation ou socialisation par le travail alors que les individus présentant un profil plus favorable fréquentent un dispositif de qualification ou de qualification par le travail.

A l'aide des deux méthodes, on observe une relation entre le type de dispositif fréquenté et les différents facteurs ainsi que les profils généraux. On trouve deux types d'individus; le premier, dont le profil est moins favorable, fréquente principalement les dispositifs de socialisation et se retrouve en non insertion professionnelle ou en affiliation sociale ; le second ayant un profil plus favorable a surtout fréquenté des dispositifs de qualification et a une trajectoire d'insertion professionnelle ou d'affiliation générale. Il y a donc une association entre type de dispositif fréquenté, profils individuels et trajectoires d'affiliation.

Les déterminants du processus d'affiliation

Une deuxième question à laquelle la recherche tentait de répondre était la suivante : Quels sont les facteurs qui influencent le processus d'affiliation ? Plusieurs méthodes ont également été utilisées pour analyser les déterminants du processus d'affiliation. Des analyses de correspondances nous ont permis de visualiser la proximité des modalités et un clustering a été réalisé.

Quels sont les résultats obtenus ?

Les analyses en correspondances ont permis de mettre en évidence des profils individuels sur base de chacun des facteurs dégagés par le modèle d'analyse et d'illustrer ces profils par les variables d'insertion professionnelle, de sociabilités et d'affiliation. Les relations mises en évidence ici le sont donc par une proximité graphique entre les profils et les modalités analysées ici comme variables illustratives.

L'analyse des profils généraux met en évidence des relations allant dans le même sens que ce que nous avons posé comme hypothèse pour les individus présentant un profil moins favorable : ils sont proches de l'affiliation sociale. Ces résultats sont obtenus par l'analyse de correspondance. L'analyse de la composition des clusters dégagés ne donne pas de relation significative.

Nous faisons l'hypothèse que le processus d'affiliation défini par les dimensions professionnelles et des sociabilités est influencé par différents facteurs. A la lumière des résultats mis en évidence dans le cadre de la présente recherche, nous pouvons dire que certains de ces facteurs s'avèrent en relation avec le processus d'affiliation. Ainsi, la logique d'action du dispositif fréquenté, les caractéristiques socio-démographiques, l'origine sociale, la scolarité, le rapport au travail, à la formation sont liés au processus d'affiliation.

Nous devons cependant préciser qu'en décomposant le processus d'affiliation dans ses deux dimensions, la dimension professionnelle s'est avérée pertinente sur un plus grand nombre de facteurs. Ainsi, dans les analyses de correspondances relatives à chacun des facteurs, on retrouvait généralement l'ensemble des modalités liées à la sociabilité très proches, ce qui signifie leur faible disparité en rapport avec les autres modalités qu'elles illustrent. Le processus d'affiliation semble donc principalement déterminé dans sa dimension professionnelle par ces facteurs. Il faut encore nuancer ces résultats qui portent sur 170 personnes; d'autres études complémentaires seraient nécessaires pour confronter ces résultats. Néanmoins, la mise en évidence des deux processus d'affiliation majoritaires au sein de l'échantillon nous montre la pertinence de l'utilisation des sociabilités. En effet, il est intéressant de dégager une logique d'affiliation générale montrant le développement simultané de l'insertion professionnelle et des sociabilités; de même la logique de l'affiliation sociale montre que les individus en processus de désinsertion professionnelle ne se désaffilient pas et voient leurs sociabilités augmenter. Ces résultats laissent présager moins d'effets sociaux négatifs du chômage que ce qu'une désaffiliation générale pourrait laisser.

Afin de mieux comprendre comment ce processus d'affiliation s'opère, comment les individus parviennent à s'affilier, il nous semble important de poursuivre notre analyse à

l'aide d'une autre méthodologie et ce, étant la faiblesse de l'indice de sociabilités utilisé dans l'analyse quantitative. C'est la raison pour laquelle une quatrième phase a été réalisée, cette fois par le biais d'entretiens semi-directifs qui ont permis la réalisation d'une analyse qualitative complémentaire. Nous tenterons dans un premier temps d'analyser l'affiliation et son processus d'un point de vue rétrospectif à partir d'indicateurs axés sur l'analyse des déterminants des trajectoires individuelles et tenterons de mettre en évidence les processus.

La phase qualitative aura pour objectif, outre l'analyse du processus d'affiliation, la mise en évidence des facteurs influençant l'affiliation dans sa double dimension et à partir d'une analyse plus inductive la recherche d'autres facteurs plus fortement explicatifs de la dimension des sociabilités ainsi que des conséquences sociales de ce processus.

Notre recherche doctorale se poursuivra donc par l'analyse qualitative d'entretiens. Ceux-ci seront analysés à la lumière de notre modèle d'analyse.

4. Analyse qualitative des trajectoires⁴⁸

A. Méthodologie

La quatrième étape de récolte de données consistait en la réalisation d'entretiens sur une partie de la population. Nous allons, à partir de ces entretiens, en dégager une analyse pour tenter de répondre à notre question de recherche : quels sont les processus d'affiliation que nous observons au sein des trajectoires ?

Pourquoi avoir choisi de terminer cette analyse longitudinale par une phase qualitative ?

Nous voulons explorer d'une manière compréhensive les récits de vie de la population sur laquelle nous travaillons afin d'avoir un autre regard sur les données ainsi que sur l'interprétation quantitative des trois premières phases. Le caractère semi-directif de l'entretien a permis une certaine expression des individus leur permettant de « se dire » de façon plus détaillée que dans les questionnaires précédents. C'est principalement cette expression qui permet l'analyse inductive de certains éléments constitutifs ou explicatifs du processus d'affiliation.

« Les entretiens sont conçus avec une approche plus constructiviste, dans la mesure où les discours, tant ceux de l'interviewé que ceux de l'interviewer, sont vus comme une construction de la réalité; dans la mesure également où on affirme que ces discours sont indissociables de leur contexte de production ; dans la mesure enfin où on assiste à une tentative pour réhabiliter la place du sujet (aussi bien le chercheur que l'interviewé) dans le processus de recherche » Pouppart J., 1993, p.95.

Il n'était pas possible étant donné les contraintes temporelles d'interviewer l'ensemble des répondants (c'est-à-dire les 90 personnes qui avaient répondu aux trois premières phases). Nous avons opté pour la construction d'un échantillon sur base de l'analyse quantitative qui avait été réalisée. Étant donné notre objectif d'analyser l'affiliation et son processus, notre population d'enquête a été construite sur base des catégorisations réalisées en termes de processus d'affiliation analysé dans la partie quantitative ainsi que sur la logique d'action du dispositif fréquenté.

La taille de la population à interviewer a été fixée arbitrairement, en fonction du nombre d'individus présents au sein des chacune des catégories mais également des délais

⁴⁸ Je tiens à remercier Claire Bidart pour ses conseils concernant cette analyse qualitative, particulièrement pour

temporels⁴⁹. La phase 4 s'est réalisée en moyenne 20 mois après la phase 3. Nous avons interviewé 17 personnes. Nous avons choisi d'interviewer trois personnes dans les catégories qui avaient été analysées comme majoritaires dans l'analyse statistique préalable (processus d'affiliation générale et d'insertion sociale) et un individu dans les autres catégories afin d'avoir un aperçu du processus à l'œuvre dans chacune des catégories. En plus de ces choix, nous avons fait varier autant que possible au sein de chacune des cases, le sexe des personnes à interviewer et les organismes de formation fréquentés en distinguant les deux logiques repérées au sein des dispositifs d'insertion : socialisation et qualification.

Le tableau n°26 présente la composition de la population d'enquête :

Tableau 26 : Echantillon de la phase 4

Type de dispositif	Socialisation	Qualification
Processus d'affiliation		
Affiliation générale	Sophie Sara Sophia	Eric Marie /
Affiliation professionnelle	Frédéric	Martin
Désaffiliation professionnelle	/	Pietro
Insertion sociale	Phil Catherine Cathy	Martine Vincent Sergio Franco
Désaffiliation générale	Antonella	Marco

Nous n'avons pu retrouver d'individus en logique de désinsertion professionnelle, dispositif de socialisation. De même, en logique d'affiliation générale, nous n'avons retrouvé que deux personnes en dispositif de socialisation. Les autres personnes ont été retrouvées, parfois à l'aide des organismes de formation.

Notre démarche d'analyse s'est fortement inspirée de la méthode décrite par C.Maroy (1995). Notre objectif était de tenter une opérationnalisation d'une théorie de l'affiliation. Notre réflexion théorique étant au départ basée sur la conception théorique de la désaffiliation telle que développée par Castel. A ce titre, notre démarche s'inscrit dans la conception décrite comme : *« une voie de développement de théories locales (cliniques, pourrait-on dire*

l'analyse du réseau relationnel.

⁴⁹ Non seulement ceux relatifs à la thèse de doctorat mais également au financement de la recherche.

également) et ultérieurement, de développement de théories générales. L'analyse a donc pour visée de développer des nouveaux concepts susceptibles de rendre compte de comportements d'acteurs situés empiriquement, de développer des relations entre différents concepts et simultanément de fournir des exemples empiriques susceptibles d'en fonder la plausibilité. Il ne s'agit donc pas de vérifier stricto sensu la théorie ainsi dégagée. Il s'agit également d'aller plus loin que la simple description » (Maroy, 1995, p.86).

L'analyse qualitative a été réalisée à l'aide d'un logiciel, Atlas ti⁵⁰. *“The fundamental design objective we applied when creating ATLAS/ti was to develop a tool which effectively supports the human interpreter, particularly in handling relatively large amount of research material, notes and associated theories. Although ATLAS/ti facilitates considerably many of the activities involved in qualitative data analysis and interpretation (particularly selecting, coding, and annotating), its purpose is not to “automatize” this process. Automatic interpretation of text cannot succeed in grasping the complexity, lack of explicitness, and contextuality of everyday or scientific knowledge”* (Short user's manual, p.3). Ce logiciel nous a permis de catégoriser notre texte et de commenter ces catégories interview par interview, ceci correspondant à l'étape de codage telle que décrite par Maroy (1995). Nous avons alors pu interpréter et commenter chacun des entretiens. Après, nous avons comparé chacune des catégories et chacun des facteurs explicatifs entre les différents entretiens afin d'en dégager des logiques et des types.

En phase 4, les situations socio-professionnelles de la population se sont fortement diversifiées. L'échantillon reflète cette situation, ce qui enrichit l'analyse du processus d'affiliation et renforce son caractère exploratoire. Cette phase apporte un éclairage nouveau aux résultats statistiques et à l'interprétation du processus d'affiliation et à ce titre, elle est pertinente.

Les questions du guide d'entretien incluaient les dimensions constitutives de l'affiliation : dimension professionnelle et sociabilités ainsi que celles relatives à l'explication de l'affiliation (représentations de la formation, du temps, origine sociale et questions d'identification). La dimension des sociabilités a pu être abordée de façon plus complexe et détaillée que dans les questionnaires. En effet, les limites des questionnaires concernant cette dimension ont été mises en évidence lors de l'analyse quantitative et ont pu être remédiées ou

⁵⁰ Scientific Software Development, Berlin

enrichies par l'apport d'autres recherches qualitatives ayant trait au même thème, notamment celle de Bidart et alii (1999)⁵¹.

Afin d'analyser l'affiliation, nous avons mis au point un modèle d'analyse nous permettant d'aborder les entretiens dans toute leur complexité.

B. Modèle d'analyse

Ce modèle a été réalisé à l'aide d'outils conceptuels en interaction avec les analyses qui se dégagent des entretiens. C'est donc au cœur d'une démarche semi-inductive que nous nous trouvons. Néanmoins, pour la clarté de l'exposé, nous commencerons par développer ces outils conceptuels avant de développer l'analyse réalisée.

Nous avons commencé par analyser le profil des individus interviewés. Nous avons ensuite analysé l'affiliation. Celle-ci se compose de deux dimensions comme nous l'avons développé et déjà analysé dans la partie statistique : dimension professionnelle et sociabilités. Nous présenterons le modèle sur chacune des deux dimensions et nous analyserons ensuite l'affiliation dans sa double dimension ainsi que les stratégies affiliatives développées par les individus.

1. Profil

Pour chacun des types mis en évidence, l'analyse de certaines caractéristiques a été considérée tout comme pour l'analyse statistique. Il s'agit des caractéristiques socio-démographiques : âge, sexe, nationalité; des ressources sociales et culturelles dont les individus disposent : diplôme individuel, diplôme et profession des parents mais aussi la façon dont ils se représentent le temps (passé et avenir) : *comment t'imagines-tu l'avenir ? Ta situation va-t-elle s'améliorer ? Et si tu compares ta situation avec celle de tes parents, celle de tes enfants, qu'en penses-tu ?* Comment les individus se représentent-ils le travail ? Est-ce un élément fondamental et structurant de leur identité ou au contraire le travail est-il une contrainte et ne pas en avoir représente une liberté ? Les questions posées pour analyser ce rapport au travail sont les suivantes : *pourrais-tu t'imaginer vivre sans travailler, ne serait-ce que pendant une certaine période ? Pour toi, qu'est-ce qui est le plus important dans le*

⁵¹ Nous tenons à remercier Claire Bidart pour son aide dans l'analyse des sociabilités et sa mise en œuvre sur le plan qualitatif.

travail : le salaire, les collègues, le statut, la sécurité, la carrière, le développement des compétences, l'épanouissement, le temps libre qu'il laisse, le fait de pouvoir bouger... ?

2. Emploi

Le classement sur la dimension de l'emploi est réalisé sur base d'une classification statutaire. Les individus sont classés selon la stabilité de leur statut. Les statuts suivants sont classés par ordre décroissant de stabilité (Schnapper D., 1989) : nomination, contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée, intérim ou autres statuts précaires. Etant donné la multiplication des contrats à durée déterminée, nous considérerons les contrats à durée indéterminée et déterminée selon une stabilité équivalente. En effet, une succession de contrats à durée déterminée peut s'avérer plus stable qu'un contrat à durée indéterminée ne mettant pas l'individu à l'abri d'un licenciement.

Schnapper montre la pertinence sociale de ce classement statutaire et objectif dû à l'intériorisation de celui-ci par les individus : *« les acteurs sociaux ont une conscience de cette hiérarchie, le plus souvent informulée, que révèlent leur aspiration à se retrouver au niveau supérieur, leur crainte de tomber au niveau inférieur, ou encore le recours à l'autojustification quand ils s'installent à un niveau bas, dont ils déclarent connaître et revendiquer le discrédit »* (Schnapper, 1989, p.24).

L'analyse du statut professionnel au moment de l'entretien est complétée par l'analyse de la trajectoire professionnelle. Comment ce statut professionnel se positionne-t-il par rapport aux statuts obtenus précédemment par les individus ? C'est la dynamique de la trajectoire professionnelle qui sera considérée. Celle-ci est abordée à partir de la question suivante posée lors des entretiens : *raconte-moi brièvement ce que tu as fait depuis que tu es sorti de l'école ?*

Après avoir analysé la dimension professionnelle de l'affiliation, nous analyserons le réseau relationnel.

3. Réseau relationnel

Pour analyser le réseau relationnel, nous allons analyser la situation familiale des individus, la structure du réseau dont disposent les individus, la variété de leurs relations et le support social dont ils disposent.

- Situation familiale

Quelle est la situation familiale des individus ? Il s'agit d'un élément important permettant l'analyse de l'affiliation puisqu'elle détermine la structure familiale vécue quotidiennement. La situation familiale est assez diversifiée dans notre échantillon. Pour les individus ayant constitué leur propre famille, nous parlerons de famille nucléaire (soit couple avec enfants), chez ceux n'ayant pas encore d'enfants, nous parlerons de couple, les familles monoparentales sont composées d'un parent vivant seul avec leurs enfants, les familles recomposées ont reformé un couple à partir de familles monoparentales.

- Structure des réseaux

Nous avons décomposé la structure des réseaux des personnes interviewées comme suit :

- Les personnes vivants sous le même toit.
- La famille d'origine c'est-à-dire les membres de la famille nucléaire dont les individus sont issus.
- La famille élargie comprenant les membres de la famille autre que ceux vivants sous le même toit ou appartenant à la famille d'origine.
- Les amis ou copains n'appartenant pas à la famille, rencontrés dans d'autres contextes.

- Analyse du réseau relationnel

Pour l'analyse des réseaux sociaux, un concept permet de différencier deux types de relations, il s'agit des liens forts et des liens faibles (Granovetter, 1973). Les liens forts se définissent en fonction de leur « force » et leur intensité. Ainsi, les personnes constituant le cercle social intime des individus font partie des liens forts alors que les relations plus distantes font partie des liens faibles des individus. Nous avons considéré les personnes citées à la question suivante comme appartenant à la catégorie des liens forts, : *quelles sont les personnes qui actuellement sont importantes pour toi, qui comptent pour toi ?* Il s'agit, en effet, des

personnes auxquelles les individus pensent en premier lieu. Nous faisons donc l'hypothèse que c'est avec ces personnes que l'intensité de la relation est la plus forte.

Qui sont les liens forts que fréquentent les individus interviewés ? A quelle partie de la structure du réseau que nous venons de mettre en évidence appartiennent-ils ?

- Support social

Le support social peut se définir comme « *le sentiment éprouvé par l'individu relativement à la possibilité d'être soigné, protégé et valorisé par ce réseau social* » (Marilou Bruchon-Schweitzer et Robert Dantzer, 1994, p.125). Il s'agit d'une mesure subjective du réseau social. Les questions posées pour aborder le support social sont les suivantes : *à qui demanderais-tu un conseil, un avis pour des problèmes personnels (par ex. des problèmes affectifs, des choix à faire,...) ? A qui peux-tu confier des informations qui te perturbent, te préoccupent ? Quel est ton degré de satisfaction par rapport au soutien obtenu ? Si tu te sens déprimé et que tu as envie de parler à quelqu'un, à laquelle de ces personnes t'adresserais-tu que ce soit de vive voix ou par téléphone ?*

2. Variété des liens

Nous allons analyser la structure du réseau en fonction de la variété des liens rencontrés, que ce soit pour les liens forts ou faibles ainsi que le support social. Voici comment nous avons procédé pour analyser la variété des liens : nous avons considéré pour chaque catégorie (liens forts, liens faibles et support social) la variété observée. Une forte variété met en évidence le fait que l'individu a des liens forts issus de différents milieux (définis par quatre éléments analysés préalablement : individus vivant sous le même toit, famille d'origine, famille élargie, amis ou copains provenant de différents milieux) alors qu'une faible variété montre que les individus rencontrent des personnes issues d'un nombre plus restreint de milieux.

Nous postulons que cette variété de liens ouvre les individus vers différents mondes : « *une relation, en effet, au-delà de la connection qu'elle établit avec un partenaire, introduit avec ce dernier tout un « petit monde ». Elle ouvre l'accès à un nouvel ensemble, que nous appelons cercle social* » (C. Bidart et D. Le Gall, 1996, p.60). La variété des liens dont dispose un individu est également l'indicateur de la capacité de l'individu de perpétuer des relations dans les différents mondes fréquentés ou, à l'opposé, peut être le révélateur de stratégies électives ou de son absence de stratégies relationnelles. Il en est de même concernant le support social. Si les individus peuvent faire appel à plusieurs personnes, ils seront moins

dépourvus que s'ils ne peuvent faire appel qu'à une seule, voire aucune ou encore des personnes avec lesquelles ils sont en relation par le biais d'un rapport professionnel.

- Sentiment de solitude

Nous avons également interrogé les individus afin de voir comment ils ressentent leur situation sociale : se sentent-ils isolés ou non ? La question posée était la suivante : *te sens-tu seul ? Aimerais-tu avoir plus d'occasions de rencontrer des gens, qu'on vienne plus souvent te visiter, qu'on te téléphone plus souvent ?*

Cet élément subjectif nous semble important pour analyser l'affiliation des individus. Le Gall (1993) définit le sentiment de solitude comme « *la traduction ponctuelle d'un manque de relation à l'autre. C'est donc un état passager voire fugace, durant lequel l'individu souffrirait d'un manque affectif* » (1993, p.96). Le Gall va opposer cet état de solitude à ce qu'il appellera la solitude concrète qu'il définit comme « *un manque effectif de relations (...) un isolement socio-affectif réel qui aurait une certaine permanence* » (1993, p.97). Ce sentiment de solitude nous paraît d'autant plus important à analyser que C.Bidart met en évidence le fait que certaines personnes sont solitaires et « *n'expriment pas forcément un « manque » de sociabilité ou d'amitié (...) il existe des gens pour qui l'amitié n'est pas nécessaire* » (C.Bidart, 1997, p.346-347). En introduisant cette question sur le sentiment de solitude, nous pensions que les individus répondraient difficilement positivement à cette question. Néanmoins, certains individus y ont répondu positivement. C'est donc par la comparaison des réponses des individus à cette question que nous pouvons analyser les discours individuels.

- Activités

L'analyse des activités nous permettra de voir comment les individus occupent leur temps et si ces occupations les mettent en relations avec d'autres individus.

Nous avons demandé aux individus quelles sont les activités qu'ils réalisent : *Quand tu as un peu de temps libre, que fais-tu ? Où vas-tu ? Relances : Télévision, clubs, sport, sorties, lieux fréquentés, bricolage, activités artistiques, café ... Participes-tu à la vie d'une association, d'un club, d'un syndicat, d'un groupe ou d'un parti politique ou à des activités liées à une religion ? Depuis le dernier questionnaire que tu as complété, as-tu participé à autre chose , mais c'est fini maintenant ?*

4. Stratégies d'affiliation

Après avoir analysé en détail chacune des dimensions constitutives de l'affiliation, nous analyserons les relations entre ces deux dimensions.

Nous avons opté pour le concept de stratégies car nous voulions mettre en évidence les actes posés par les individus pour alimenter leur processus d'affiliation. Nous pensions trouver des actes ayant un sens positif c'est-à-dire contribuant à l'affiliation des individus. Néanmoins, l'analyse que nous avons effectuée nous a permis de mettre en lumière des actes desservant le processus d'affiliation. Afin de distinguer les deux types d'actes, nous parlerons pour les premiers de stratégies positives et pour les seconds de stratégies négatives. Nous donnerons donc au concept de stratégie une définition large et la définirons avec de Gaulejac (1994) comme « *les comportements individuels ou collectifs, conscients ou inconscients, adaptés ou inadaptés, mis en œuvre pour atteindre certaines finalités. Ces finalités sont définies par les individus en fonction de leur évaluation de la situation d'interaction, c'est-à-dire de l'importance des contraintes extérieures et de leurs propres capacités d'action* » (1994, p.184). Les stratégies que nous venons de qualifier de stratégies négatives sont dans cette définition appelées « inadaptées ». Ce sont les stratégies inadaptées des individus qui les mènent dans le sens de la désaffiliation alors que les stratégies adaptées les mèneront vers l'affiliation. Nous verrons que l'adaptation des stratégies au processus d'affiliation n'est pas indépendant des ressources dont disposent les individus.

Quelles sont les stratégies d'affiliation développées par les individus ? Nous développerons quatre types de stratégies :

- des stratégies d'affiliation professionnelle
- des stratégies d'affiliation relationnelle
- des stratégies liant la dimension professionnelle à la dimension relationnelle de l'affiliation
- des stratégies liant la dimension relationnelle à la dimension professionnelle de l'affiliation.

Ces stratégies comprendront tant les stratégies positives que négatives. Pour la clarté de l'exposé, nous les définirons par leur pôle positif.

Les stratégies d'affiliation professionnelle sont celles liées à la sphère de l'emploi. Nous considérerons dans cette catégorie toutes les stratégies développées pour s'insérer

professionnellement mais également dans le but de conserver l'emploi ou d'en augmenter la qualité.

Les stratégies relationnelles sont celles liées à la dimension relationnelle de l'affiliation. Nous considérerons dans cette catégorie toutes les stratégies développées pour conserver le réseau relationnel, l'étendre ou encore en augmenter la qualité et ainsi s'assurer un ancrage social.

Les stratégies liant la dimension professionnelle à la dimension relationnelle de l'affiliation sont celles qui tenteront de répondre à la question suivante : comment l'emploi influence le réseau ? L'insertion professionnelle garantit-elle une meilleure insertion sociale et si oui, comment ?

Les dernières stratégies que nous analyserons sont celles liant la dimension relationnelle à la dimension professionnelle de l'affiliation, c'est-à-dire : comment le réseau influence-t-il la sphère de l'emploi ? Ces stratégies sont celles liées notamment à la problématique développée par Granovetter (1973). Les relations sociales favorisent-elles l'insertion dans l'emploi ?

L'analyse de ces stratégies nous permettra de mettre en évidence les relations entre les différentes composantes de l'affiliation. Nous avons distingué la dimension professionnelle et celle des relations sociales, néanmoins l'analyse a permis de distinguer au sein des relations sociales deux catégories qui se sont avérées pertinentes comme nous le verrons : liens forts et liens faibles. Nous analyserons donc les relations entre emploi, liens forts et liens faibles à l'aide des stratégies dégagées dans l'analyse.

C. Analyse de l'affiliation

Nous allons présenter une conceptualisation de l'affiliation résultant de l'analyse que nous avons opérée. Quelles sont les relations observées entre les dimensions constitutives de l'affiliation, à savoir insertion professionnelle et réseau relationnel ? Ces relations varient en fonction des types d'affiliation observés. Nous présenterons chacun des types d'affiliation et leur dynamique.

1. L'affiliation générale : interdépendance entre les dimensions

Afin de présenter ce type que nous appellerons « affiliation générale », nous définirons dans un premier temps le profil des individus classés au sein de ce type; nous en définirons ensuite « l'affiliation » et puis dégagerons les stratégies affiliatives de ces individus. Nous terminerons cette présentation par une schématisation de la dynamique affiliative à l'œuvre au sein de ce type. Les individus-types interviewés sont Martin et Marie, d'autres individus s'en rapprochent également comme Sara; néanmoins c'est chez les deux premiers que nous trouvons cette logique à l'état le plus pur.

a. Profil

Les caractéristiques des individus influencent l'affiliation et son processus. Ces caractéristiques agiraient, non en tant que telles, mais plus comme des déterminants culturels. En effet, il s'agit de filtres par lesquels les modèles culturels seraient définis et qui influenceraient des stratégies d'affiliation à mettre en lien avec les processus d'affiliation.

Ce sont les individus qui ont hérité du plus de ressources sociales et culturelles de la part de leurs parents que nous trouvons au sein de ce premier type. Les parents de Martin sont diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire, le père de Marie est enseignant. La femme de Martin est aussi diplômée de l'enseignement supérieur, de même pour l'époux de Marie. Martin et Marie ont terminé leurs études secondaires et ont ensuite entamé des études supérieures qu'ils ont abandonnées dans le courant de la première année.

Ils ont un rapport positif à l'avenir par opposition au passé qu'ils envisagent comme moins bien qu'aujourd'hui. la formation leur a permis de rester actifs et de développer certaines compétences qu'ils ont pu valoriser sur le marché de l'emploi même si les emplois qu'ils ont obtenus l'ont été par d'autres moyens que la formation.

Ils considèrent le travail comme un mode de vie. En effet, le travail est une valeur importante pour ces individus. Etre privé d'emploi est donc un problème important. Le travail est une occupation, il permet de remplir les journées, de se rendre utile et d'être reconnu. « *Je ne saurais plus, je me demande comment les gens font pour rester chez eux, si je ne travaille pas, il me faut des activités, si j'ai des enfants je trouverai une activité à l'école, au comité des*

parents, je trouverais bien une activité ou un bricolage que j'aurais fait ou des trucs comme ça, mais rester chez moi je ne saurais plus ; c'est vrai que je suis contente quand j'ai un jour de congé mais je suis contente d'aller travailler quoi » Marie.

Martin et Marie sont dans une période de stabilisation au niveau tant professionnel que familial, c'est ce que nous appellerons la dynamique du « cycle de vie ». Ils étaient sans emploi pendant plusieurs mois après la fin de leurs études et ont tenté différents types d'activité alors qu'ils vivaient toujours chez leurs parents : « *J'en avais marre, j'avais envie de travailler, de gagner ma vie, toujours dépendre de mes parents, j'en avais marre » Marie.* Dans la même période, ils se sont mariés et projettent maintenant de fonder une famille (ou cela est en cours chez Martin dont la femme est enceinte). Ils sont actuellement dans une phase de stabilisation professionnelle et familiale après la période de transition entre l'école et le monde du travail, entre la famille d'origine et celle qu'ils sont en train de construire. « *Ma principale satisfaction, c'est qu'en très peu de temps, j'ai réussi à monter quand même pas mal d'étapes dans ma vie et aux yeux de mes amis, ça paraît quand même assez incroyable qu'en si peu de temps je me sois marié et qu'en si peu de temps déjà, j'attende un enfant alors qu'eux ne sont pratiquement nulle part, quoi... Enfin, disons... ils n'ont pas vraiment évolué de ce côté-là. Tous les couples qu'on connaît sont en fait ensembles depuis sept ans et disons que ça émerveille un peu tout le monde, quoi. * **Eux ne sont pas mariés, ils n'ont pas d'enfants ? Non, non, ils n'ont pas d'enfants. Souvent, le conjoint est en pleine étude encore ou termine ses études. Donc, c'est une situation un peu instable et... Enfin, je trouve ça pas mal, je trouve ça... je suis assez content de moi pour l'instant » Martin.***

b. Affiliation

Ayant au moment de l'entretien un contrat à durée déterminée ou indéterminée, un processus commun est observé chez ces individus. A l'issue de leurs études, ces individus connaissent une période d'instabilité professionnelle composée de petits boulots, de formations, de bénévolats, d'inactivité à laquelle succède une période de stabilisation professionnelle. Cette période s'accompagne d'un certain nombre de stratégies développées par ces individus pour tenter de se stabiliser professionnellement comme nous le développerons : formations, recherche d'emploi, contrats intérimaires, contacts personnels. Néanmoins, cette période de stabilisation est toujours à l'œuvre chez ces individus : Martin n'a qu'un contrat à durée déterminée et voudrait se stabiliser professionnellement, Marie cherche un emploi correspondant mieux à ce qu'elle cherche, surtout au niveau de l'ambiance et des horaires.

Les individus que nous avons classés dans cette catégorie d'affiliation générale ont un réseau relationnel relativement développé. Ils vivent en couple, leur conjoint est la personne la plus importante de leur entourage social : « *D'abord, il y a mon mari, c'est logique* » Marie. « *Maintenant, ce qui donne sens à ma vie, c'est Magali et mon enfant* » Martin. Outre leur famille, ils fréquentent des amis et d'autres personnes. Ils ont tous de bonnes relations avec leur famille d'origine, Martin cite sa belle-famille au même titre que sa famille d'origine. Ces individus ont également de bonnes relations avec leur famille élargie. Outre leurs relations familiales, ils fréquentent également des personnes extérieures à leur famille. « *La famille, les amis. Pour moi, c'est vraiment l'essentiel* » Martin. Celles-ci sont majoritairement issues de sociabilités formelles via certaines structures comme l'école, les mouvements de jeunesse ou encore le travail. « ***Leurs points communs avec vous ? Leurs points communs avec nous. On a beaucoup de points communs, je pense, parce que sinon on ne serait pas autant amis. Mais je pense que le dénominateur commun, c'est vraiment l'athénée, c'est ça qui a tout déclenché et c'est ça qui a... Disons qu'on vivait 8 heures par jour ensemble, donc on se connaît très très bien, c'est là qu'on a fait connaissance. On a continué sur cette lancée*** » Martin .

L'affiliation relationnelle est importante pour Martin, il en fait l'auto-analyse disant l'importance d'avoir un réseau constitué de la famille et des amis : « *Parce que si on a une famille et qu'on n'a pas d'amis, je trouve ça... il y a quelque part un équilibre affectif qui doit être compensé, l'amour vu de deux manières différentes, donc le vrai amour et l'amour amitié. Et si on n'a pas cet équilibre, je pense que ce n'est pas très bon* ».

L'analyse de la variété des liens chez ces individus met en évidence que celle-ci est forte tant pour les liens forts, les liens faibles que pour le support social. Ces différentes relations leur ouvrent donc le champ vers une variété de mondes différents. Par exemple, Martin a une forte variété de liens forts. Il fréquente des individus des quatre éléments de la structure. Ainsi, il vit avec sa femme (individus vivant sous le même toit), fréquente ses parents (famille d'origine), sa famille élargie ainsi que des amis et copains (individus hors famille)⁵². Il fréquente donc trois milieux différents. Pour le support social, le même principe a été adopté. Ainsi, Martin peut compter sur ses parents ainsi que ses amis. Il a donc un double support social. Aucun des individus classés dans ce type ne se sent seul : « *Je n'ai pas le temps de me sentir seule, non je suis toujours entourée de personnes qui m'apprécient et que j'apprécie donc, non... et puis bon, c'est comme tout le monde, on a toujours des moments de solitude mais c'est très rare, moins fréquent qu'auparavant* » (Sara).

⁵² cf tableau n°77 en annexe pour le détail

Ces individus ont des hobbies : par exemple Marie fait partie d'un club ornithologique, Martin a une passion pour la photo. Ils réalisent principalement des activités de type culturel. En plus de ces hobbies, ces individus ont des activités relationnelles pendant lesquelles ils fréquentent leurs amis : « *Au début, tu allais souvent à des fêtes. Tu peux un peu expliquer... Au début, on sortait même très souvent. On allait danser et tout ça. Mais avec l'âge, je pense qu'on a d'autres centres d'intérêt et on préfère aller manger tous ensemble plutôt que d'aller boire un verre et je pense qu'on devient plus calme, on s'assagit, c'est le cas pour tout le monde, pour tous mes amis là qui m'entourent. On n'a plus vraiment intérêt à aller... C'est clair que s'il y a une grande fête pour un anniversaire, on serait amené à sortir ou à faire la fête quelque part mais je vais dire qu'on sort moins souvent en discothèque ou dans des endroits bruyants, on cherche plutôt le calme où on peut se retrouver tous ensemble et vraiment bien discuter, se remémorer des souvenirs ou parler de trucs plus sérieux comme du boulot et tout ça, un peu se tenir au courant de ce qui se passe dans notre vie quoi. C'est ça qu'on... disons qu'avant on mangeait moins tous ensemble et on sortait plutôt boire un verre. Maintenant, on cherche vraiment à partager disons une table ensemble et de profiter en même temps d'un bon repas. C'est vraiment très très... c'est changeant, on a beaucoup changé tous » (Martin).*

Leurs aspirations en termes d'affiliation

Voici les projets de Marie : « *Mais par rapport à l'avenir, comment est-ce que tu imagines ton avenir ? Oh, une plus grande maison, un ou deux enfants et un chouette boulot, un boulot régulier qui me rapporte beaucoup avec une autre ambiance et tout quoi. Une autre vie... Une autre vie, je suis contente de ma vie, mais un peu plus grand, surtout des enfants* ». Cet accent mis sur le fait d'avoir des enfants montre également l'importance du cycle de vie, avec la stabilisation professionnelle vient la création de la famille. Ces deux éléments ayant des répercussions sur des éléments matériels. Ainsi, la maison en est l'indicateur.

c. Stratégies d'affiliation

Quelles sont les stratégies d'affiliation développées par ces individus tant sur le plan professionnel que sur celui des sociabilités ?

1. Affiliation professionnelle

Tout d'abord, sur le plan professionnel, Marie et Martin sont très actifs et dynamiques dans leur recherche d'emploi. Comment s'y prennent-ils ?

- Activités de bénévolat :

Marie a eu plusieurs activités dans des cadres bénévoles pour avoir une occupation, de l'expérience et peut-être même s'insérer par la suite dans un emploi. « **Donc, le bénévolat déjà avant de faire la formation professionnelle, le bénévolat là dans l'hôpital ?** Oui. * **Quelles étaient les motivations ?** C'est quelqu'un qui m'avait dit, comme elle savait que j'étais au chômage et elle m'a demandé si j'avais de l'occupation, je dis oui, je fais une formation, mais bon j'avais des jours de libres de ma semaine. Elle me dit : ça te dit de venir ? Je me dis : pourquoi pas... je vais voir un autre secteur aussi différent que le bureau, et rester chez moi, c'était très dur, à la longue c'est très dur. * **C'était pour avoir une occupation ?** Oui, une occupation et pour voir autre chose, surtout pour voir autre chose, c'est ça qui m'a motivé, sinon... (...). **Tu as arrêté la formation du Forem pour faire le bénévolat à Braine-le-Comte.** Oui. * **Dans l'espoir que ça débouche sur un emploi.** Oui, normalement, ça devait déboucher sur un emploi de cinq mois pour remplacer la secrétaire mais après un mois, il m'a mis dehors, violemment ».

- Démarches de recherche d'emploi

Ces individus ont développé des stratégies actives de recherche d'emploi : « *Je cherchais, j'allais souvent à La Louvière dans des bureaux d'intérim, je me suis tapée Nivelles, Mons, les bureaux d'intérim, je faisais ça toute la semaine, téléphoner tous les jours* » Marie.

- Contrats intérimaires comme tremplin vers la stabilisation professionnelle

C'est via les agences d'intérim que Martin a décroché plusieurs de ces contrats. Néanmoins, après un certain temps, il a considéré que c'était suffisant et « *il me fallait quelque chose de plus stable* », ce qu'il a demandé à l'agence d'intérim. Il a obtenu alors un contrat dans l'entreprise où il travaille actuellement. Cependant, cette stratégie n'a pas toujours fonctionné. Il s'était beaucoup investi précédemment dans une société où il avait un contrat intérimaire dans l'espoir de s'y stabiliser malheureusement, cela ne s'est pas réalisé et il a été tellement déçu que suite à cela, il n'a pas cherché de travail pendant un certain laps de temps par apathie.

- Travail au noir :

Pour arrondir ses fins de mois, Marie a dû recourir au travail au noir : *« je vais le dire franchement, j'ai fait des petits boulots en noir, pour avoir des sous en plus.(...) Et alors après, j'ai travaillé encore en noir dans une poissonnerie pendant une semaine, c'était très dur ».*

- Formations professionnelles :

Un jour, Martin a décidé de se dynamiser en suivant une formation au Forem : *« Et je suis resté vraiment cloîtré pratiquement, à m'occuper plutôt de mes parents et du ménage chez mes parents que de chercher du travail pour moi. Et puis finalement, je me suis révolté par rapport à ma situation et c'est un peu pour ça que j'ai commencé à suivre les cours au FOREM ».*

Sara était très active dans ses recherches d'emploi, elle a suivi plusieurs formations : *« J'avais fait une formation en néerlandais parce que j'avais fait de l'anglais, donc j'ai fait du néerlandais, pourquoi, parce qu'on me disait toujours qu'il vous manque du néerlandais, donc j'ai fait le néerlandais. * Où ça ? Je ne sais plus comment ça s'appelle, à La Louvière. Format 21 ? Format 21, oui j'ai fait ça là, et puis j'ai fait des cours du soir en sténo dactylo et traitement de texte aux Arts et Métiers à La Louvière ».*

- Maintien dans l'emploi :

Pour tenter de conserver son emploi, Marie utilise différentes stratégies, par exemple pour ce qui est des conflits, elle préfère ne pas s'en mêler et se contente de fréquenter les collègues en qui elle a confiance : *« On est trois filles, on s'entend super bien toutes les trois mais ça reste entre nous quoi, on n'ira jamais plus loin pour le dire ».*

- Amélioration de la condition professionnelle :

Marie n'est pas totalement satisfaite de son emploi actuel, c'est la raison pour laquelle elle voudrait trouver un autre emploi, plus proche de son domicile avec des horaires qui lui conviendraient mieux : *« je vais commencer à chercher autre chose.* Oui, pourquoi ? De un, l'ambiance n'est pas bonne du tout, le trajet devient long et je me lève hyper-tôt le matin, il est 5 h. - 5 h 1/2 quand je me lève pour rentrer à 6 h 1/2 ici; alors, ça je n'ai plus envie; surtout*

que l'on veut agrandir la famille, donc je voudrais bien me rapprocher, pas spécialement me rapprocher vraiment de La Louvière, de Charleroi, non, mais Bruxelles plus vers le Central, Nord ou Midi parce que là il y a plus de train et avoir un autre horaire parce que c'est 8 - 5, le vendredi quand même 8 - 4, donc c'est quand même crevant ; oh, je ne tiens plus, moi, vivement le week-end que je me dis mais voilà, et ça fait deux ans, ils sont contents de moi... ». Martin va également poursuivre ses recherches d'emploi : « Donc, normalement, septembre-octobre, je vais devoir commencer à investiguer pour voir si je trouve un autre travail, peut-être plus intéressant au point de vue rémunération ou plus intéressant... quelque chose qui me convienne un peu mieux peut-être ».

Une autre stratégie de stabilisation professionnelle est d'essayer d'avoir des promotions en s'investissant dans son travail et en demandant des changements : *« J'ai demandé à être changé de département parce que disons, après le voyage de noce, j'ai eu une petite perte de motivation et comme je suis quelqu'un qui aime bien le mouvement et tout ça, je trouvais qu'il avait beaucoup plus de mouvements dans mon ancien département et comme il y a du mouvement justement, comme il y a eu beaucoup de changements dans l'ancien département où j'étais, ils ont pensé à moi pour devenir disons... pour avoir plus de responsabilités et c'est comme ça que je reviens normalement là-bas la semaine prochaine »* Martin.

Ces individus développent donc beaucoup de stratégies professionnelles.

2. Affiliation relationnelle

Nous venons de passer en revue les stratégies que ces individus développent sur le plan professionnel, qu'en est-il sur le plan relationnel ? Les individus développent-ils aussi des stratégies ?

- Entretiens des contacts et relations sociales :

Pour ce qui est des relations sociales, Martin a continué à fréquenter les mêmes personnes depuis plusieurs années et parvient à intégrer de nouveaux amis dans « son » cercle d'amis : *« Oui, Stéphane, c'est plutôt disons le petit ami de la meilleure amie donc de Christelle, la meilleure amie de Magali, de ma femme. Et en fait, au départ, on ne se voit pas beaucoup et puis finalement, on a sympathisé et on se voit de plus en plus. Donc, ce Stéphane a rencontré mes autres amis et tout le monde s'entend et c'est vraiment très très sympa »*. Marie et son époux fréquentent régulièrement un café où ils savent qu'ils vont rencontrer des connaissances. Cela leur permet d'entretenir les contacts avec les personnes qu'ils

connaissent : « *On va au Relais à Ecaussines, on connaît super bien le patron et aussi tous les copains qui font gilles, la majorité sont là, on boit un verre, on discute* ».

Pour ce qui est des amis, malgré les nombreux changements de situation dûs à sa trajectoire qui a commencé de manière chaotique, Martin a réussi à garder ses amis. « *Chacun a suivi un peu le cours de sa vie et c'est agréable de voir que, malgré certaines difficultés qu'éprouvent les gens, on a quand même réussi à garder le contact avec autant de gens, quoi. Je trouve que c'est quand même bien* ». Le déménagement dû à son mariage l'a aidé à se rapprocher physiquement de ses amis, ce qui lui simplifie la vie pour fréquenter ses amis.

Concernant la famille, Martin a pu continuer à fréquenter la famille de son ex-beau-père (l'ancien conjoint de sa maman) alors que sa mère ne les fréquente plus : « *Elle est tout à fait d'accord, mais ce n'est pas parce qu'elle et son mari ça ne colle plus qu'elle va m'interdire de voir certaines personnes, vous savez, ce n'est pas du tout logique quoi* ».

En ce qui concerne les liens forts, on observe également l'importance d'entretenir le contact avec les proches quel que soit le moyen utilisé : « *Mais bon, le téléphone est là et on garde toujours le contact, via le téléphone. Ma maman et moi, on s'appelle tous les deux jours. De ce côté-là, il n'y a rien qui a changé, quoi, je veux dire. Si elle a besoin d'un coup de main pour quelque chose, je suis là le week-end, je prends mes dispositions* » Martin.

La famille proche est un élément important de « solidarité ». Elle agit donc comme un support. Celui-ci agit avec réciprocité, il peut donc jouer dans les deux sens : « *Les parents parce que c'est les seuls qui, en cas de pépin, peuvent encore vraiment remonter le moral, c'est les seuls qui peuvent vous reconforter quoi... (...) C'est une sorte de protection, oui, pour eux aussi c'est une sorte de protection de savoir qu'on est là. Si jamais à eux ils leur arrivent quelque chose, on est là aussi. Ils savent qu'on est là et que dans la demi-heure, on est là* » Martin.

- Extension du réseau via les activités structurées :

Marie et son époux fréquentent des activités structurées, ce qui leur permet d'étendre leur réseau, par exemple, ils étaient membres d'un mouvement de jeunesse, son mari est maintenant gille : « *c'est ces mouvements de jeunesse quoi, tous nos amis y sont et on se voit régulièrement, aux festivités à Ecaussines il y en a pas mal donc, et puis Laurent fait partie du volley, des gilles. * **Donc, il fait partie d'un club de volley ?** Oui, à Ecaussines, donc c'est mixte, donc là aussi on a rencontré d'autres personnes, il y a deux-trois scouts mais il y en a*

d'autres qui viennent de l'extérieur et puis, il y a les gilles, de là c'était par Pascal qui lui connaissait bien le patron d'un café, on a sympathisé et puis Laurent fait le gille depuis trois ans ».

Ces activités leur permettent de maintenir le contact avec d'autres personnes, ils conservent leurs relations par ce moyen : *« On a quitté les mouvements, mais on reste dedans quand même puisque ces vacances-ci, on part faire l'intendance chez les lutins » Marie.*

Néanmoins, le facteur temps est une limite à l'extension ou à l'intensification du réseau. Marie et Martin le soulignent tous deux : *« Oui, mais s'il faut commencer à tenir compte à être avec tout le monde, on n'en sort plus, tu n'arrêtes plus alors, moi je trouve hein, je trouve qu'on n'a pas mal de monde en commun » Marie.*

Les stratégies relationnelles développées par ces individus sont donc également nombreuses, tout comme les stratégies professionnelles.

3. Relations entre emploi et sociabilités

Nous venons d'analyser les stratégies professionnelles et relationnelles des individus en « affiliation générale ». Observons-nous également des relations entre les dimensions professionnelle et relationnelle de l'affiliation ?

Dans un premier temps, tentons de répondre à la question suivante : comment la dimension professionnelle influence-t-elle le réseau relationnel ? Lors de la perte d'un emploi, Martin est retourné vivre chez ses parents alors qu'il vivait seul. Le fait d'avoir perdu son emploi a donc influencé sa situation familiale. Ses parents ont alors joué un rôle de support affiliatif sur lequel il a pu compter : *« J'arrivais à payer le loyer tout seul et puis ,comme c'est un intérim, donc disons que je n'étais pas très sûr de la situation. Je suis rentré parce que disons je suis retombé dans le chômage et je ne trouvais plus du travail et là, ma maman m'a gentiment proposé de revenir, quoi et je suis revenu» Martin.*

Certains individus voient également leur réseau se composer en partie de collègues ou d'anciens collègues. *« Deux collègues. * Est-ce que vous vous voyez parfois en dehors du boulot ? Non, on se téléphone parfois en dehors du boulot mais on ne se voit pas encore » Marie.* Nous voyons ici la relation entre l'insertion professionnelle et le réseau relationnel qui est en train de se développer.

A l'opposé, le travail prend parfois beaucoup de place dans la vie d'un individu et son réseau en souffre : « *Olivier, je le vois moins, mais lui c'est parce qu'il a beaucoup de travail, disons qu'il n'a pas vraiment beaucoup de temps libre non plus. Même disons avec sa femme, il n'a pas de temps libre. Lui travaille vraiment énormément. C'est un peu à cause de ça que je le vois moins* » Martin.

4. Relations entre sociabilités et emploi

Comment le réseau relationnel influence-t-il l'insertion professionnelle de ces individus ? Tout d'abord, comme Granovetter (1973) l'a mis en évidence, c'est par l'intermédiaire de certains membres de leur réseau que certains emplois ont pu être obtenus. Ainsi, Martin tire parti sur le plan relationnel du fait des recompositions successives du ménage de sa mère. C'est son ex beau-père qui a aidé Martin à trouver un petit boulot. C'est par l'intermédiaire de sa tante que Marie a pu obtenir son emploi actuel : « *En fait, c'est grâce à ma tante qui travaille là aussi chez le huissier de justice, qui m'a dit on cherche quelqu'un* ».

Cependant, les exigences posées à l'égard du travail sont également parfois en relation avec le réseau relationnel. Ainsi, ayant un emploi dont les horaires n'étaient pas compatibles avec la vie sociale, Martin a préféré y renoncer pour ne pas se couper de son réseau relationnel. Marie aimerait rapprocher son lieu de travail de son domicile pour le jour où elle deviendra mère de famille : « *surtout que l'on veut agrandir la famille, donc je voudrais bien me rapprocher* ».

Après avoir analysé les stratégies d'affiliation, nous allons analyser les relations entre les différentes dimensions constitutives de l'affiliation.

d. Processus d'affiliation

Chez les individus en processus d'affiliation générale, il y a interdépendance entre les différentes dimensions. Nous observons des relations entre toutes ces dimensions mais il est difficile de savoir quels sont les éléments qui sont premiers ou derniers. Cette interdépendance des différentes dimensions chez ces individus en affiliation se combine avec des changements dus au cycle de vie. Ainsi, les liens forts sont fortement développés, ils ont une bonne affiliation familiale et se mettent en quête d'emploi à la fin de leurs études, ils ont des amis qu'ils continuent à fréquenter. Marie et Martin se marient pendant cette période. Il est difficile de dire quelle est la dimension première de leur affiliation, leurs liens forts sont importants et influencent leur insertion professionnelle : Marie a trouvé son emploi par sa tante, Martin avait décroché un boulot grâce à son ex beau-père mais cette insertion

professionnelle influence également les liens forts. Ainsi, Marie voudrait un travail plus proche de son domicile lorsqu'elle aura un enfant, Martin aimerait se lancer dans la photo mais préfère une sécurité d'emploi pour assumer sa famille. Ces deux exemples nous montrent comment les liens forts peuvent influencer l'insertion professionnelle. Ils ont des amis sur lesquels ils peuvent compter, amis d'études ou d'enfance avec lesquels ils avaient déjà des relations avant de s'insérer professionnellement mais aussi des nouveaux liens faibles avec des collègues. Liens forts et liens faibles sont aussi liés. Marie a commencé les mouvements de jeunesse d'où elle tient la majorité de ses amis grâce à sa sœur qui l'y a incitée. Le fait de travailler leur permet de nouvelles relations avec leurs collègues de travail.

La figure n°12 nous donne une représentation du type « affiliation générale ». Le profil de ces individus, les stratégies qu'ils développent ainsi que le processus d'affiliation à l'œuvre sont liés. Nous avons également schématisé les relations entre les différentes dimensions constitutives de l'affiliation et nous pouvons observer que les relations existent entre ces différentes dimensions. Cette catégorie d'affiliation générale est donc relativement dynamique.

Figure n°12 : Affiliation générale

Profil : Fortes ressources sociales et culturelles

- Parents diplômés de l'enseignement supérieur
- Fort rapport au travail
- Optimiste par rapport à l'avenir
- Installation dans la vie : stabilisation professionnelle et création de leur propre famille

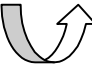
Stratégies :

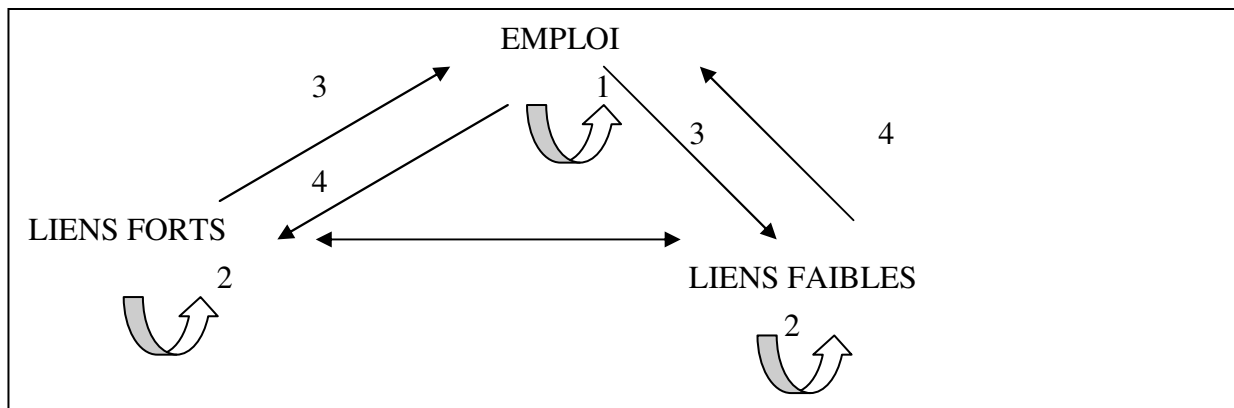
1. Stratégies d'insertion professionnelle et de stabilisation professionnelle
2. Stratégies relationnelles : entretien et extension du réseau
3. Relations emploi/réseau : extension du réseau via la fréquentation de collègues, choix de l'emploi en fonction relations sociales horaires et proximité du lieu de travail
4. Relations réseau/emploi : support économique de la famille, contacts personnels pour trouver un emploi

Processus d'affiliation :

- Stabilisation professionnelle
- Réseau relationnel développé

Légende :

- Les chiffres illustrant l'affiliation correspondent à ceux des stratégies
- : les pointillés illustrent des relations à développer ou des stratégies négatives
-  : ces flèches indiquent l'effet de spirale. Il s'agit du renforcement de la dimension



2. La vulnérabilité : hiérarchisation des dimensions

Nous allons présenter le deuxième type dégagé, nous l'avons nommé « vulnérabilité ». Nous verrons également comment les différentes dimensions de l'affiliation sont en interaction au sein de ce type. Comme pour « l'affiliation générale », nous présenterons le profil de ces individus, suite à quoi nous détaillerons le processus d'affiliation à l'œuvre au sein de ce type et développerons les stratégies d'affiliation mises en œuvre par ces individus. Nous terminerons la présentation de ce type comme pour le précédent par une schématisation du type « vulnérabilité ». Les individus les plus typiques parmi ceux interviewés sont Eric, Pietro et Marco. Voici dans un premier temps leur profil.

a. Profil

Nous n'avons trouvé que des hommes dans ce type. Ces individus sont peu qualifiés et sont souvent, de ce fait, les premières victimes des restructurations du marché du travail. Peu diplômés, ils ont fréquenté les filières techniques ou professionnelles de l'enseignement secondaire. Marco a terminé le premier cycle de l'enseignement professionnel et Eric a achevé ses humanités techniques, Pietro a son diplôme secondaire de type professionnel. Leurs pères étaient ouvriers (qualifiés ou non) et leurs mères étaient pour la majorité femmes au foyer. Marco est italien et Pietro d'origine italienne. Ils semblent être les enfants de la classe ouvrière traditionnelle. Ils n'envisagent pas la vie en dehors du travail. On peut dire qu'ils sont les héritiers du « modèle culturel du travail » (Bajoit G., Franssen A., 1995).

En effet, pour ces individus, le travail est une valeur importante. Il représente vraiment beaucoup de choses et en être privé est un grand drame. Pourquoi ? Le travail est une occupation, il permet de remplir les journées et de se rendre utile et d'ainsi être reconnu. Il fournit également le revenu qui donne accès à la société de consommation. « ***Est-ce que vous pourriez vous imaginer vivre sans travailler ?*** Mais j'ai eu beaucoup de mal, en fait on se sent abaissé, en fait quand on n'a pas de travail, on se sent rabaissé beaucoup, pas par rapport à la famille mais bon, on ne sait plus rien acheter, on est toujours serré, on ne sait plus rien faire au point de vue... on ne sait plus rien acheter, on doit toujours faire attention, il y a des mois on doit vraiment se serrer la ceinture, ce qu'on gagne au chômage c'est vraiment un minimum parce que la vie coûte tellement cher, on est tellement taxé en Belgique que le chômage ne suffit pas quoi » Eric. Mais tout n'est pas d'avoir un travail, l'ambiance est également importante. « ***Qu'est-ce qui est le plus important pour vous dans le travail ?*** Travailler, non le plus important, c'est une bonne ambiance au niveau de l'équipe, faire son

travail et ne pas demander aux autres qu'est-ce qu'on doit faire, savoir se débrouiller tout seul quand on travaille en équipe, avoir un bon dialogue avec les collègues » Frédéric. L'absence de travail est considérée comme quelque chose de dramatique : « Parce que bon, j'ai 25 ans, j'attrape déjà des cheveux blancs, donc c'est atroce le stress qu'on a à chercher un emploi quoi. (...) Je ne souhaite ça à personne quoi d'être dans une situation instable comme ça, toujours à la recherche d'un emploi, d'un emploi qui correspond au profil qu'on a et ça c'est atroce quoi » Eric.

Il n'y a pas de doute, la situation de leurs parents était bien meilleure que la leur, celle des « golden sixties » où il y avait du travail pour tous, néanmoins leur vision de l'avenir est partagée, selon Pietro aucune amélioration n'est possible alors qu'Eric et Marco sont plus optimistes. Ils ont tous suivi la formation pour développer leurs compétences professionnelles dans l'espoir de trouver un emploi. Cette stratégie a fonctionné de manière directe chez Marco puisqu'il a obtenu son emploi actuel par le biais de la formation suivie.

b. Affiliation

Ces individus combinent une trajectoire d'insertion professionnelle précaire avec un réseau relationnel peu développé.

Ils ont un emploi plus ou moins stable selon les cas. Ils connaissent tous des trajectoires où périodes d'emploi, d'inactivité, de formations et éventuellement de travail au noir alternent et connaissent actuellement une situation d'emploi plus ou moins précaire. Eric a actuellement un contrat depuis deux ans, il espère bien que celui-ci va se transformer en contrat plus stable mais rien n'est sûr. Bien qu'ayant un contrat à durée indéterminée, Marco n'a aucune assurance quant à son insertion professionnelle pour l'avenir. Il s'attend à être licencié, d'ailleurs ses conditions de travail actuelles ne sont pas idéales. Il a régulièrement des périodes de chômage économique actuellement. Il ne peut donc compter sur l'entièreté de son salaire chaque mois. « *Vous espérez pouvoir y rester ? Je ne sais pas, si cela se peut dans deux-trois mois, je ferai autre chose* ». Pietro, quant à lui, a un contrat subsidié (PTP⁵³) qui va s'achever et ne sera probablement pas renouvelé.

Les relations familiales prennent une place très importante au sein du réseau des individus que nous avons catégorisés ici. Néanmoins certains d'entre eux connaissent des conflits avec des membres de leur famille. Marco est divorcé, cependant, il ne vit pas seul puisque la sœur de

⁵³ Programme de Transition Professionnelle, il s'agit d'emplois subsidiés destinés au secteur non marchand afin de répondre à des besoins non satisfaits par ailleurs.

Marco et sa famille vivent chez lui en attendant la construction de leur maison. Les autres vivent avec leur épouse et leurs enfants. En ce qui concerne les relations avec la famille élargie, ils ont de bonnes relations avec celle-ci sauf chez Pietro où un conflit empêche des rencontres familiales. Les relations qu'ils entretiennent avec des personnes non membres de la famille sont peu nombreuses et les relations qu'ils ont avec ces personnes sont peu fréquentes. Marco a des relations de voisinage et de quartier, Eric fréquente occasionnellement une de ses collègues, Pietro n'a pas de relations avec des personnes non membres de sa famille.

Pietro, Eric et Marco ont une variété moyenne de liens forts. Pour ce qui est des liens faibles, la variété est forte chez Marco moyenne chez Pietro, faible chez Eric. Quant au support social, il est fort chez Marco et Eric, moyen chez Pietro⁵⁴.

Leur occupation principale est la rénovation de leur maison. En effet, ils ne peuvent se permettre financièrement d'engager des professionnels pour réaliser cette activité : « *Je dois faire les travaux moi-même ici. C'est impossible à faire venir une entreprise. C'est trop petit, nous sommes à six, donc c'est trop petit, il faut agrandir, mais on n'a aucun moyen quoi* » (Pietro).

Leurs activités de loisirs sont les suivantes : visites familiales et aux amis, marche dans le quartier ou vers les magasins, sport, promenades en familles : « *Au point de vue activités, bon on sort, les musées c'est pas trop le goût de ma femme, donc on ne va pas trop souvent dans les musées, donc c'est plus des trucs d'activités récréatives comme des parcs d'attraction, des trucs comme ça quoi ou des trucs de relaxation, des grands parcs, un peu de la nature, tout ça quoi, voilà* » (Eric). « *Quel style de balade ? Aller en ville, faire un tour dans les magasins et tout ça quoi, sortir, aller au restaurant, des sorties calmes quoi* » (Marco).

Leurs aspirations en termes d'affiliation

Ces individus aimeraient accéder à une stabilité professionnelle et surtout à un « mode de vie normal » : « *L'avenir, d'avoir un contrat définitif, d'avoir un bon revenu, de ne plus se soucier du lendemain ou la fin du mois; au point de vue personnel de savoir aller en vacances parce que ça fait cinq ans que je n'ai pas été en vacances. Donc je ne sais pas, avoir une vie comme tout le monde quoi, d'aller en vacances, d'acheter ce que j'ai envie, de ne plus faire attention quoi, de savoir dépenser quoi, voilà* » Eric.

⁵⁴ cf tableau n° 77, p.81 en annexe pour les détails

c. Stratégies d'affiliation

Quelles sont les stratégies développées par ces individus en situation de vulnérabilité ?

1. Stratégies d'affiliation professionnelle

Ces individus en situation de précarité professionnelle développent un certain nombre de stratégies sur le plan professionnel pour tenter d'améliorer leur situation. Néanmoins, certaines des stratégies qu'ils développent sont négatives.

- Recherche active d'emploi :

Eric s'est démené pour trouver un travail, il était très actif dans sa recherche d'emploi : « *Je dois encore chercher du boulot et bon, c'est beaucoup de boulot, parce que j'ai des fardes et des fardes de demandes d'emploi; d'ailleurs, malgré que enfin je ne sais pas encore mon résultat, mais je cherche quand même ailleurs quoi dans des endroits, dans des entreprises privées, tout ça, dans les deux secteurs publics et privés quoi* ».

- Formations professionnelles :

Ces individus suivent des formations professionnelles dans l'objectif de s'insérer professionnellement : « *Je suis resté assez longtemps au chômage et pour ne pas rester trop inactif malgré ma recherche d'emploi, j'ai fait une formation afin de me qualifier en informatique* » Eric .

Cette stratégie a bien fonctionné pour Marco puisqu'elle lui a permis de trouver son emploi actuel. Néanmoins, Marco s'est beaucoup investi dans sa formation et il ne lui a pas suffi de la suivre passivement pour obtenir ces résultats : « ***Et comment est-ce que vous avez trouvé cet emploi ? C'est le professeur qui m'a contacté. Ah oui, donc c'est vraiment grâce à la formation que vous avez trouvé cet emploi. Oui, moi oui, et grâce au professeur, il a poussé pour moi. Ah oui, c'est chouette ça et donc qu'est-ce que vous pensez que la formation vous a apportée ? Un boulot. *Oui. J'ai gardé ma maison. Et rien d'autre, le bien-être, tout va bien(...) Moi une formation ça m'a aidé, ça c'est un, j'ai donné, eh bien elle m'a donné aussi, voilà, mais ce n'est pas le cas pour tout le monde quoi. * Vous connaissez beaucoup de personnes pour qui ce n'était pas le cas ? Ben dans notre section, oui. Oui. Oui, le moral il était bas. * Et vous êtes un privilégié ? Non, parce que moi j'ai foncé. * Oui ? Moi j'ai foncé, je ne me suis pas occupé des autres. * Et comment est-ce... qu'est-ce que vous avez fait pour***

*foncer ? Moi je travaillais, c'est tout. * A la formation ? A la formation. * Et ce n'était pas le cas pour tout le monde ? Non, l'ambiance était zéro. * C'est pas bien ? Oui, on s'amusait bien mais on s'amusait de trop quoi » Marco.*

- Acceptation d'un emploi à tous prix : sous-contrats, déqualification

Mieux vaut accepter n'importe quel emploi que de rester en chômage, ainsi la précarité des intérimés dérangeait Eric. Néanmoins, il les acceptait car ceux-ci pouvaient être un tremplin vers une sécurité d'emploi : *« Je peux peut-être avoir un pied dans une entreprise et puis remettre mon CV si l'employeur est content, et peut-être une suite favorable par après, mais à part ça je ne vois pas tellement l'intérêt de toujours être dans les intérimés et de travailler là-dedans quoi; en fait, on ne sait pas avoir de projet quoi, comme un week-end, on ne sait jamais le lendemain ce qu'on pourrait faire le lendemain ».*

Franco est actuellement chômeur. Néanmoins il travaille dans le cadre de l'ALE⁵⁵, ce qui lui permet de garder une certaine activité et d'entretenir les compétences qui lui sont propres. L'ALE lui permet un contact avec un monde qui pourrait être le pont vers une insertion professionnelle, par exemple ses clients pourraient l'aider à trouver un emploi.

Eric a accepté une déqualification pour obtenir l'emploi qu'il occupe actuellement : *« je tape toujours des rapports, des lettres, donc c'est toujours la même chose; donc moi, j'aime bien avoir des tâches administratives et bon là, c'est comme c'est le niveau 3, c'est secondaire inférieur, bon j'ai accepté ça parce que je n'avais rien d'autre en attendant quoi (...). C'est en attendant que je suis là quoi parce que je n'ai rien d'autre comme travail ».*

- Motivation :

Marco pense qu'avec de la chance, si on est motivé, on peut toujours trouver : *« * Vous pensez que c'est possible de se débrouiller si on veut trouver ? Oui, si on veut, oui, il faut un peu de chance. * mais il y a quand même des éléments extérieurs qui jouent ? Oui, ça oui ».*

⁵⁵ Agence Locale pour l'Emploi : cette structure permet aux personnes bénéficiant du statut de chômeur complet indemnisé depuis au moins 12 mois de travailler 45 heures par mois, ils obtiennent ainsi un complément à leur indemnité de chômage (150FB/heure). L'ALE joue le rôle d'intermédiaire entre les chômeurs et la demande de travail réalisée par les citoyens ou par des associations.

Stratégies négatives

- Victimation :

Cependant, ces individus ne développent pas que des stratégies positives mais également des stratégies négatives qui tendent à les maintenir dans leur situation. Ainsi, Pietro se sent victime, impuissant face aux situations « qui ne sont pas normales » : « *Partout on dit beaucoup de mal sur les jeunes qui sortent dans l'école et tout mais je ne vois qu'une chose : c'est qu'avant que le jeune n'ait pu dire son mot, il est massacré quoi, on doit avoir 40 ou 50 ans pour pouvoir dire son avis sur les choses quoi alors qu'il y a des choses qui ne sont pas... il a pleins de trucs qui ne sont pas normaux... comme par exemple à la commune où je travaille, je suis ouvrier qualifié A, donc j'ai mes responsabilités et tout, j'ai 37.000 fr par mois et il y a un type là qui a 30 ans de métier, j'ai rien à dire à ça, c'est normal qu'il ait plus que moi vu qu'il y a 30 ans de métier mais il est manoeuvre et il touche 60.000 fr par mois et il a des oeufs comme ça en-dessous des bras* » Pietro.

Pietro a une telle violence en lui qu'il a du mal à se contenir. Il est franc mais cette stratégie l'aide-t-elle à s'insérer professionnellement ? « *Parce que j'ai pas ma langue dans ma poche, alors partout où je vais travailler, ça va pas quoi. Parce qu'il y a tellement de choses qui sont flagrantes, qui ne sont pas normales, ben... je sais pas me retenir quoi, il faut que je le dise et ici j'ai des problèmes, à mon travail* ». Pietro cherche des boucs émissaires, les travailleurs qui sont « *fainéants* » et boivent au travail, les patrons qui « *glandent* », les étrangers alors qu'à un autre moment, ce sont les racistes qui seront montrés du doigt : « *Les gens qui ne veulent pas travailler, on ne doit pas leur donner le droit au chômage, on devrait les laisser crever là et alors là, à ce moment-là, peut-être que ça ira beaucoup mieux, mais il y a beaucoup... il y a trop de profiteurs, des gens qui sont vraiment bien, qui ont bien le temps de faire pleins de choses, déjà rien que le chômage il y a des gens qui sont au chômage par intérêt quoi* ».

2. Stratégies d'affiliation relationnelle

La priorité des stratégies d'affiliation relationnelle est donnée aux liens forts, c'est-à-dire aux membres de la famille proche. En effet, on observe une certaine solidarité entre membres appartenant à la même famille :

- Soutien au sein du couple :

Cette solidarité s'opère de façon primordiale au sein du couple, avec les épouses : « *Jeeny, c'est mon épouse, donc elle me soutient dans toutes les situations difficiles à passer, elle me soutient, comme toute épouse* » Eric. « *J'ai un bon soutien, ma femme c'est un pilier, c'est le pilier de la maison* » Pietro.

- Solidarité familiale :

La famille proche est un facteur important d'affiliation en ce qu'elle peut procurer une entraide réciproque en cas de problèmes : « *On s'entraide entre nous quoi, s'il y a un problème, on s'entraide, on est quand même une famille assez ouverte, on se comprend largement et puis on n'est pas des gens hypocrites, donc quand on a quelque chose à dire, on le dit et puis c'est tout* » Eric.

Vu leur situation précaire, cette entraide familiale peut prendre différentes formes. Ainsi, les parents d'Eric lui ont avancé l'argent nécessaire à la rénovation de sa maison : « *ici on a fait beaucoup de travaux parce qu'on a acheté une vieille maison et il n'y avait pas de salles de bain, il n'y avait pas de cuisine, donc on a dû tout faire nous-mêmes, mes parents m'ont aidé financièrement, donc ils m'ont avancé l'argent et j'ai fait une demande à la Région Wallonne, donc j'ai reçu une prime de la Région Wallonne et avec ça, j'ai remboursé mes parents et mes parents m'ont offert, ils ont laissé tomber le restant* » Eric. Quant à Pietro, sa grand-mère héberge sa famille dans sa maison : « *Ma grand-mère aussi, si on ne l'avait pas, on n'aurait même pas de toit parce qu'on n'est pas capable de se payer un loyer, c'est certain* » Pietro.

- Développement de fréquentations jugées favorablement et abandon des fréquentations défavorables :

Une stratégie commune à ces individus est une volonté de sélection des personnes qu'ils fréquentent (parmi les individus n'appartenant pas à leur famille). Ils aimeraient développer un réseau composé d'individus issus de classes sociales plus favorables et abandonner les personnes ayant un statut moins favorable comme les individus sans emploi. Ainsi, Marco fréquentait des copains qui étaient chômeurs tout comme lui, et ils passaient leur temps ensemble et sortaient beaucoup. Depuis qu'il travaille, il a cessé de fréquenter ces gens pour en côtoyer d'autres « *plus intéressants* ». C'est donc en quelque sorte une sélection des fréquentations que ces individus veulent opérer au profit de l'abandon des fréquentations qui

tirent vers « le bas » et du développement de celles qui tirent vers le « haut » : « *quand vous sortez que vous êtes au chômage, vous ne rencontrez que des gens qui sont dans la même situation, des gens qui travaillent ils ne vivent pas comme ça, et dans les gens qui ne travaillent pas, il n'y a que trois sortes de gens, ceux qui travaillent en noir, les trafiquants et les voleurs, donc vous ne tombez sur rien de bon, donc il vaut mieux rester à la maison* » Pietro. Avant de commencer son nouvel emploi, Pietro pensait renouveler son réseau relationnel, c'est ainsi qu'il a stoppé de fréquenter ses anciennes relations : « *En fait j'ai coupé toutes les relations, j'ai l'impression que les gens ils n'arrivent pas à me comprendre moi, j'ai cette impression là, pourtant je sais pas moi, je suis clair et net, quand j'ai quelque chose c'est comme ça, j'ai horreur de la trahison, à tous les niveaux, qu'elle soit petite ou grosse, je ne pardonne pas. * Et à ce moment-là, est-ce que vous aviez un emploi ? Quoi, quand j'ai fait la liquidation totale ? * Oui. Non, je n'avais pas d'emploi, je savais bien que j'allais entrer à la commune, en fait j'ai cru que ça allait être un nouveau départ, j'ai cru mais...* » Pietro.

- Stratégie de protection :

Une sélection du réseau est aussi une stratégie de protection de l'individu et de ses proches. En effet, les individus sont bien conscients que le réseau a la capacité de les affilier mais également de les désaffilier. Les proches qu'il faut protéger, ce sont surtout les enfants qui sont fragiles et peuvent se laisser influencer : « *Ce que j'estime dangereux pour mes enfants, j'évite parce que j'essaye de les protéger... enfin pas de les protéger, mais j'essaye de les préserver le plus longtemps possible du monde, pas du monde extérieur mais de la méchanceté, des gens quoi, parce que des gens quand vous êtes accosté sur le chemin, c'est jamais positif, c'est toujours négatif, ils ont toujours quelque chose à se plaindre, ils ont toujours quelque chose à dire, ils ont toujours quelque chose contre vous, même s'ils ne vous connaissent pas et, au lieu que mes enfants aient une carcasse en béton comme moi j'essaye d'avoir, je préfère qu'ils aient leur caractère à eux, qu'ils se forgent eux-mêmes et puis qu'ils aillent dehors voir comment c'est, parce que moi je me suis forgé sur la rue et la rue c'est dur et j'ai un caractère dur, c'est ça et je ne voudrais qu'il leur arrive la même chose* » Pietro.

De même, les moyens disponibles le sont pour les enfants et pas pour « gaspiller » par les loisirs des adultes, il s'agit encore d'une stratégie de protection des proches : « ***Vous allez boire un verre ensemble ou ? Pas les moyens, quand je sors moi c'est pour les gosses, quand j'arrive... en général, une fois par mois, on arrive à aller quelque part avec eux*** » Pietro.

- Formation comme resocialisation :

La formation est un élément d'affiliation. En effet, elle permet de rencontrer des gens et d'avoir un horaire à suivre : *« En formation déjà un truc qui était bien c'est le fait de se lever le matin et de faire quelque chose pour soi-même parce qu'une formation, c'est pour soi-même qu'on la fait (...). Oui, je commençais à ne plus avoir d'amis, plus rien, parce que je commençais à voir qu'il y avait pas beaucoup de gens avec lesquels j'arrivais à m'entendre quoi et j'ai remarqué que quand j'étais là, il y avait beaucoup de gens qui étaient dans le même cas que moi quoi, dégoûtés de la vie, dégoûtés »* Pietro.

Comme pour la sphère professionnelle, toutes les stratégies ne sont pas positives, ainsi voici comment leur réseau n'est pas plus développé :

- Non extension du réseau relationnel :

Etant donné la situation professionnelle précaire de ces individus et l'importance qu'ils donnent à leur famille proche, ils ont peu le temps de s'investir dans les relations non familiales, celles que nous qualifions de liens faibles. Ils n'ont pas l'occasion de se créer de nouvelles relations : *« Et puis bon on ne sait pas se faire trop d'amis, parce qu'on ne sait pas sortir beaucoup, on ne sait pas avoir de connaissances quoi, on a plus de relations avec les parents, avec la famille qu'avec les amis quoi, mais ça va venir par la suite je l'espère »* Eric.

- Non entretien du réseau relationnel :

Ces individus n'ont pas non plus le temps d'entretenir leurs anciennes relations : *« Comme j'étais à l'école, on se côtoyait plus, donc on sortait plus pendant le temps de midi et tout ça, mais comme je suis marié, on n'a plus ses relations là et puis bon, chacun a son boulot, chacun a sa vie, donc à ce moment-là on ne s'est plus vu, on ne s'est plus qu'entrevu avec les amis, les copains proches de l'école, donc ça s'est terminé quoi (...) Et puis, je ne sais pas ce qu'ils sont devenus et puis bon, ils ont sûrement déménagé, des trucs comme ça, je ne les ai plus côtoyé par la suite quoi »* Eric.

Ces stratégies de non entretien et non extension de leur réseau les amène à une situation où ils sont enfermés dans les relations avec leurs proches, à savoir leur famille. Il s'agit de stratégies négatives ou inadaptées qui ne les mènent pas dans une dynamique d'affiliation.

3. Relations entre emploi et sociabilités

Comment la dimension professionnelle influence-t-elle le réseau relationnel de ces individus ?

- Extension de la famille :

Comme ni Franco ni son épouse n'ont d'emploi, ils estiment qu'ils ne pourraient pas avoir d'enfants car ils n'en n'ont pas les moyens : « *Et vous n'avez pas d'enfants ? Non. * Et vous envisagez d'en avoir ? Mais de temps en temps, on en parle mais bon vu la situation où on vit, on préfère attendre. * Par rapport à votre situation professionnelle ? Oui, bon, on n'a pas les moyens et pour le moment avoir un enfant, moi j'estime que le jour qu'on veut un enfant, c'est pas avoir un enfant et après regarder qu'est-ce qu'il faut faire, bon un enfant ça coûte, il faut lui acheter des vêtements, il faut lui acheter de la nourriture, il faut lui acheter ce qu'il aurait besoin, non je préfère, bon on préfère attendre quoi, dès qu'on a la situation bien en mains comme on dit, à ce moment-là on en parlera* ». On voit donc comment leur situation professionnelle influence le relationnel.

- Stratégies de développement du réseau relationnel suivront la stabilisation professionnelle :

Les individus en situation de précarité professionnelle développent tant d'énergie pour stabiliser leur situation professionnelle qu'ils n'ont pas de temps à consacrer au développement de leur réseau. Néanmoins, ils envisagent de s'y investir suite à leur stabilisation professionnelle : « *Mais en fait bon, chaque fois on sortait avec d'autres amis, donc ici pour le moment j'espère avoir des nouveaux amis par la suite avec mon contrat, à ce moment-là je serai stable, j'aurai toujours les mêmes collègues, donc à ce moment-là je pourrais faire mieux connaissance avec mes collègues du point de vue privé, donc j'espère que ça aboutira à des relations plus intimes entre collègues. Donc, on verra ça par la suite, mais en fait tout dépend de la situation professionnelle, tout dépend de ça (...) En fait la vie familiale fonctionne sur l'argent, c'est un peu ça, si on n'a pas de pognon on ne sait rien faire, on se sent par rapport aux autres toujours abaissé, psychologiquement et mentalement, donc avoir un travail stable et tout ça, c'est un début, bon c'est un départ en fait, donc à partir de là tout va bien, quand on a un emploi stable, on gagne bien sa vie, tout marche pour le mieux*»
Eric.

- L'insertion professionnelle comme modèle de socialisation :

Pour le père de famille qu'est Pietro, son insertion professionnelle lui permet de montrer « l'exemple » à ses enfants : « *Le fait que mes gosses ils me voient partir tous les matins et revenir le soir, c'est mieux qu'ils voient quelqu'un toute la journée ici et puis alors je ne vois pas qu'est-ce que je peux leur apporter en restant à la maison ou qu'est-ce qu'ils peuvent voir de bien à avoir un père à la maison quoi, ça c'est sûr et certain et en plus, je suis pas bien dans ma peau quand je travaille pas, je l'ai encore bien vu jusqu'au jour où j'étais à 100 à l'heure quoi à l'intérieur* » Pietro.

- L'insertion professionnelle structure les relations et les activités sociales :

En étant insérés professionnellement, ces individus peuvent développer des fréquentations plus favorables. Cette activité professionnelle leur donne également la possibilité de structurer leurs loisirs : « *J'ai des relations plus avec mes collègues et tout ça, je connais plus de monde* * **En travaillant ? En travaillant. C'est des gens intéressants quoi** » Marco.

« *Quand j'étais sans emploi, j'étais toujours en vadrouille ou je ne faisais rien de bon, je ne faisais rien.* * **Vous alliez boire un verre ou qu'est-ce que vous aviez comme activité ? Je travaillais un petit peu.** * **Vous avez travaillé en noir ?** Oui, j'ai travaillé au noir. * **Dans le bâtiment ?** Oui, dans le bâtiment. * **Et dans quoi ?** Dans le bâtiment, mais pas beaucoup hein, enfin deux-trois fois (...) **Et vous ne les voyez plus maintenant ?** Non, pour le moment, non. * **A ce moment-là, vous sortiez tout le temps avec eux et maintenant, vous ne les voyez plus ?** Non, parce que j'ai une autre vie quoi, j'ai une vie plus stable » Marco.

4. Relations entre sociabilités et emploi

Comment le réseau influence-t-il l'emploi ?

- Responsabilité familiale :

Ces individus sont responsables de leur famille, malgré leur précarité professionnelle, ils doivent faire vivre leur famille : « *Parce que bon, tous les mois, il faut, j'ai trois enfants, je ne peux pas dire tant pis maintenant je me repose, c'est trop tard, il fallait que je réfléchisse avant, donc je suis obligé de trouver de l'argent, si l'état ne me trouve pas du travail déclaré, je suis obligé, il me faut de l'argent, on ne va pas manger les carrelages (...). La plus sécurisante c'est le travail déclaré quoi parce que je sais très bien qu'en allant travailler au*

noir, si je me blesse et que je suis handicapé ou quoi, je sais bien que c'est foutu, mais quand on n'a pas le choix, on n'a pas le choix» Pietro.

- Support social de la famille :

La famille d'origine est un élément important de support social. Grâce à ce support, les individus peuvent développer des stratégies d'insertion professionnelle et tenter de se stabiliser dans l'emploi.

d. Processus d'affiliation

La base de l'affiliation chez ces individus est constituée des liens forts : principalement la famille comme nous avons déjà pu le mettre en évidence. C'est à partir de la « sécurité » que représente la famille que ces individus vont pouvoir développer des stratégies d'insertion professionnelle. Il semble que dès le moment où ils seront insérés professionnellement et de préférence, de manière stable, les individus pourront alors développer des liens faibles et s'investir dans d'autres relations que celles liées à la famille. Ces individus étant en situation professionnelle précaire, l'hypothèse faite qu'il existe une relation entre la dimension professionnelle et le développement des liens faibles devra encore être testée. En effet, aucun des individus n'est encore stabilisée professionnellement. Ainsi, nous observons chez tous les individus une sociabilité de liens forts avec une insertion professionnelle précaire et nous faisons l'hypothèse que les liens faibles se développeront par la suite. C'est le discours tenu par Eric. Il vit replié sur sa famille : avec sa femme et ses enfants et voit fréquemment ses parents et beaux-parents; pour le reste, il n'a pas le temps car il se centre sur son insertion professionnelle. Par exemple, il n'est pas allé en formation pour se faire des copains : « *Et moi, je n'étais pas là tellement pour me faire des amis, j'étais là, je n'avais qu'une obsession, c'était de trouver un boulot, de me former mieux et d'avoir un boulot tout de suite après quoi, je n'étais pas là pour me faire des amis* » Eric. En attendant, les relations familiales l'enferment sur lui-même mais lui assurent la sécurité. Ses parents l'ont aidé financièrement pour qu'il puisse rénover sa maison, sa femme est sa confidente. Il tente maintenant de se stabiliser professionnellement et dès qu'il le sera, il pense alors se refaire des copains, approfondir certaines relations avec des collègues de travail. Marco a un contrat à durée indéterminée et fréquente depuis des collègues qu'il qualifie de « *gens intéressants* » alors qu'il se sentait isolé en étant au chômage. Pietro vit replié sur sa famille pour se protéger de la société. Il a un statut de travail précaire et préfère ne pas mélanger travail et amis toujours pour se protéger mais aimerait rencontrer des gens de classes sociales plus aisées.

C'est pour cette raison que nous parlons de conceptualisation hiérarchisée de l'affiliation dans cette catégorie. La figure n°13 illustre ce fait, la relation entre liens forts et liens faibles transitera par l'emploi.

Figure n°13 : Vulnérabilité

Profil : Enfants de la classe ouvrière

- Peu qualifiés (maximum secondaire technique ou professionnel)
- Pères ouvriers, mères au foyer
- Rapport au travail fort
- Optimistes par rapport à l'avenir pour la majorité
- Cycle de vie : ont constitué leur famille


Stratégies :

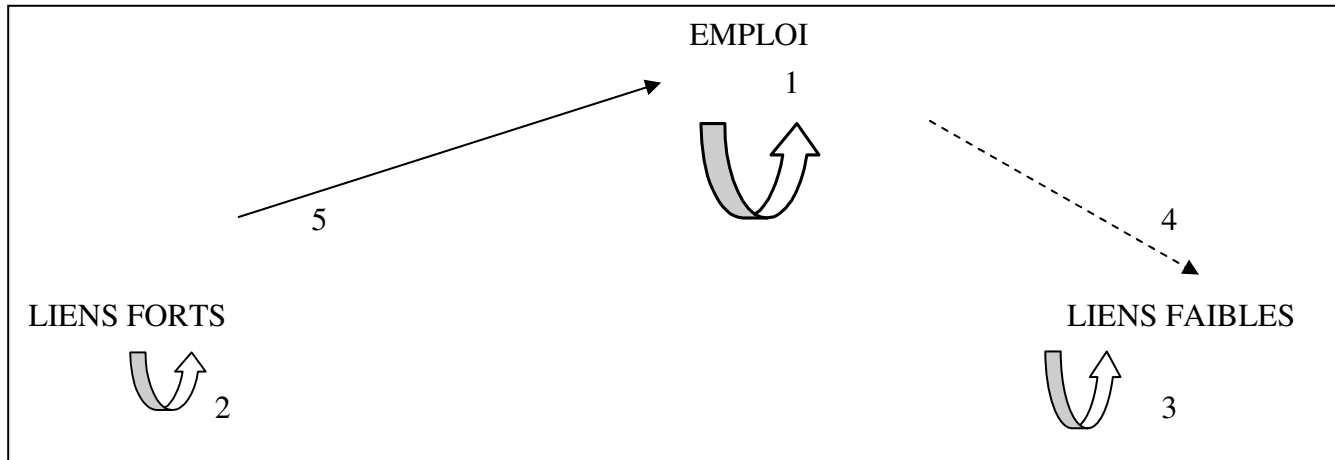
1. Stratégies d'insertion professionnelle
2. Stratégies relationnelles : solidarité avec la famille, protection
3. Sélection des fréquentations et non entretien et non extension du réseau
4. Relations emploi/réseau : le développement de liens faibles suivra la stabilisation professionnelle
5. Relations réseau/emploi : Responsabilité familiale et support social de la famille

Affiliation :

- Emploi précaire
- Liens forts développés
- Peu de liens faibles

Légende :

- Les chiffres illustrant l'affiliation correspondent à ceux des stratégies
- : les pointillés illustrent des relations à développer ou des stratégies négatives
-  : ces flèches indiquent l'effet de spirale. Il s'agit du renforcement de la dimension



3. L'affiliation domestique : repli sur la famille

Ce type se compose de personnes en trajectoires longues d'inactivité. Il s'agit de femmes qui ont des activités ménagères et relationnelles centrées sur la famille. Leur réseau social se limite principalement à la famille. La sphère domestique représente un obstacle à leur insertion professionnelle. Les individus les plus typiques trouvés au sein de notre échantillon sont Antonnella, Sophia, Cathy, Sophie, Martine, Catherine.

a. Profil

Dans cette catégorie, nous ne trouvons que des femmes. Certaines vivent en famille, d'autres seules avec leurs enfants. Elles ont toutes des enfants sauf Antonnella qui est enceinte. Diplômées de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur, leurs pères étaient ouvriers (qualifiés ou non) et la plupart sont des filles de ménagères, sauf Antonnella dont la mère était ouvrière non qualifiée mais qui est maintenant malade. Elles ont donc une référence féminine ayant exercé cette fonction comme Nicole Drancourt (1991) a pu le mettre en évidence. La majorité de ces femmes envisagent l'avenir positivement. La formation était positive dans la mesure où elle leur a donné une activité et permis de rencontrer d'autres personnes mais néanmoins cela n'est pas suffisant, le développement des compétences professionnelles n'était pas assez développé à leur goût et toutes mettent le doigt sur le fait que le dispositif ne les a pas aidées à aller plus loin dans leur parcours d'insertion.

Il s'agit de femmes qui voient le travail surtout comme un revenu complémentaire à celui du mari (qui n'est parfois plus là); les éléments les plus importants étant ceux du ménage, s'occuper de la maison et des enfants : *« c'est pas tellement que je voudrais travailler, oui, ça m'aiderait beaucoup d'accord mais j'aimerais mieux le travail à mi-temps, parce qu'un temps plein, ça serait pas possible, parce qu'il y a les enfants, il y a la maison, il y a tout ce qu'il faut, un mi-temps ça serait plus facile, ça serait coupé, on part au travail quand les enfants sont à l'école, alors quand l'école est finie je sais m'occuper d'eux et de la maison et de tout, parce quand on travaille à temps plein, je vais dire on n'a pas toujours le temps de s'occuper de ses enfants et de sa maison, on n'a plus de vie »* Sophie.

S'il faut quand même aller travailler pour arrondir les fins de mois, c'est à certaines conditions : un travail proche du domicile pour ne pas rallonger les journées qui seraient déjà longues, être bien payé (c'est le but principal visé) et qu'il y ait une bonne ambiance (en effet, tant qu'à faire, autant que cela se passe dans de bonnes conditions). Mais surtout, il faut que

les journées de travail soient compatibles avec celles des enfants (le travail à temps partiel est alors souvent valorisé) : « *Donc si c'est au niveau de Bruxelles, tout ça, je n'aime pas de prendre le train.** ***Donc tu cherches un emploi ici dans la région ?*** *Dans la région, oui, La Louvière, Houdeng ou que je prends le bus, c'est quand même, mais en fait quand c'est Bruxelles, c'est loin, je n'aime pas tellement parce que c'est des longs trajets et puis je finis tard aussi, donc je finis à 6 h, je suis à la maison vers 7 1/2 h - 8 h, et puis comme j'aurai mon bébé, mon mari, tout ça, ça n'ira pas en fait, et puis je dois m'occuper de ma maison, faire à manger et tout ça, donc je ne saurais pas » Antonnella.*

b. Affiliation

Aucune de ces femmes n'a de contrat d'emploi mais elles réalisent le travail ménager chez elles. Leurs trajectoires sont principalement composées d'inactivité professionnelle. La trajectoire de Cathy nous semble assez éclairante des trajectoires vécues par les femmes de ce type : Cathy connaît une trajectoire d'inactivité. Elle n'a jamais travaillé sauf quelques mois dans le cadre de l'article 60. Cathy est plutôt une femme au foyer, une mère de famille et ces rôles sont plus importants pour elle que le fait de travailler, l'analyse de son rapport à l'emploi met ceci en évidence. Pour Cathy, travailler ne représente pas l'essentiel. En effet, elle trouve plus important de s'occuper de ses enfants que de travailler : « *Moi, ils sont dorlotés, ils dorment jusqu'à la dernière minute. (...) Je ne vais pas mettre mes enfants dehors pour un travail, ça c'est un peu fort quand même »*. Alors que pendant qu'elle était occupée à travailler dans le cadre de l'article 60 : « *le problème c'est qu'il fallait lever les enfants beaucoup plus tôt »*. Néanmoins, elle accepterait de travailler si les horaires étaient compatibles avec ceux de l'école de ses enfants : « *Ce qu'il faudrait, c'est trouver un travail, une fois que les enfants sont à l'école, je puisse aller. ** ***Aller les conduire, aller les chercher ?*** *Voilà. ** ***Donc aller juste travailler pendant qu'ils sont à l'école ?*** *Voilà. ** ***Et ça c'est difficile ?*** *Mais oui, c'est difficile, surtout que je n'habite pas près de mes parents, ni quoi que ce soit. C'est un peu difficile. ** ***C'est pour cela que tu ne cherches pas un emploi ?*** *Voilà. Ou alors ce qu'il faudrait, c'est trouver un mi-temps pour dire de... »*. En effet, selon sa conception, gagner de l'argent, ce n'est pas le rôle de la femme mais c'est celui de l'homme : « *Disons que dans ma famille, tout le monde a élevé ses enfants, il n'y a aucun enfant qui était dans une crèche, ce n'est pas l'amie qui s'est occupée de l'un. Disons que chez nous, c'est, c'est peut-être spécial, maman m'a toujours dit il ne faut jamais travailler pour un homme, c'est l'homme qui doit travailler pour la femme, cela a toujours été comme ça chez nous. Ce n'est pas la femme qui va se faire mourir pour nourrir l'homme parce que l'homme est là pour ça. Donc ils ont chacun élevé leurs enfants eux-mêmes, pour moi, c'est la même façon. J'ai été élevée comme*

ça, je ne sais pas ». De plus, travailler à l'extérieur, faire les tâches ménagères et s'occuper des enfants, cela fait beaucoup : *« C'est vrai qu'avec des enfants, aller travailler, faire encore ton ménage le soir, t'occuper des devoirs des enfants, les enfants, tu n'en sors plus. Tu te lèves, tu vas travailler, tu reviens, c'est chez toi qu'il faut faire »*. Elle envisagerait de travailler quand ses enfants seront plus grands : *« Ils seront plus grands, ils sauront se débrouiller »*. Elle aimerait travailler comme femme de ménage : *« Et tu aimerais bien quand tes enfants seront plus grands, travailler comme femme de ménage ? Ah oui ! Ca a toujours été , j'ai toujours été là-dessus. * C'est ce que tu aimerais bien faire ? Oui. * Si tu devais travailler, c'est ça que tu aimerais bien faire ? Oui parce que les bureaux et tout ça ne m'intéresse pas. Disons qu'on est plus tranquille dans les bureaux parce qu'on est assis mais cela ne m'intéresse pas »*.

Ces femmes vivent en familles mais celles-ci peuvent prendre différentes formes : la forme la plus classique étant la famille nucléaire, certaines vivent dans des familles recomposées et d'autres en familles monoparentales. Les relations avec leur famille d'origine ne sont pas toujours très bonnes, cette situation est variable au sein de ce groupe, certaines vivent des relations familiales conflictuelles alors qu'elles sont plutôt fusionnelles chez d'autres (comme Antonnella, Cathy ou Sophia). En ce qui concerne la famille élargie, mise à part Antonnella, les autres ne la fréquentent plus soit pour cause de conflit mais parfois aussi car la distance (du moins la distance subjective) qui les sépare est trop élevée. Les relations hors famille sont marginales. Antonnella et Catherine fréquentent quelques personnes de leur voisinage, quant à Sophia, c'est via la communauté turque ainsi que des personnes rencontrées lors de la formation qu'elle a effectuée. Les autres ne fréquentent que les membres de leur famille.

Ces femmes trouvent généralement leur support social parmi un membre de leur famille proche (époux ou parent). Néanmoins, certaines personnes se trouvant dénuées de tout support social, font alors appel à un professionnel qui se met à leur écoute et les aide à régler leurs problèmes⁵⁶. *« J'en parle à personne, je tiens tout pour moi, je ne parle jamais, ou alors bon, comme pour l'instant mon mari a beaucoup de problèmes avec ses enfants, je téléphone à une assistante sociale à Mons ou à Saint-Gilles, si j'ai un problème je lui en parle à elle, bon, c'est secret, elle ne le dit à personne, alors elle me dit ce que je dois faire, tout ça, c'est tout, mais sinon je garde tout pour moi, c'est pas bon, je vais dire, il faut toujours tout dire mais il y a des choses... »* (Sophie).

Leur tâche principale est le travail ménager ainsi que le travail relationnel au sein de la famille : s'occuper des enfants ou des personnes âgées et malades, parfois à ces activités

s'ajoute le jardinage. Les sorties sont liées à ces tâches familiales : faire les courses, aller conduire ou rechercher les enfants à l'école et parfois le mari au travail. Ces activités semblent se substituer à une activité professionnelle. Ainsi dans le discours de Cathy, on voit bien qu'elle a intériorisé le fait qu'elle doit réaliser cette tâche comme un travail : « ***Sinon tu m'avais parlé de jardinage ? Oui, mettre des petites fleurs, tout ça oui, tondre la pelouse. * Et c'est quelque chose que tu aimes bien ? Ce n'est pas que j'aime bien parce que je suis obligée quand même de le faire, donc il faut le faire. * Et tu le fais souvent ? Une fois par semaine, bon ici je dois le faire parce que la semaine passée j'étais chez maman, je n'ai pas eu le temps de le faire, puis je suis tombée malade. Sinon, je dois la faire une fois par semaine*** » (Cathy).

« *Toujours en train de travailler, on n'arrête pas, le matin quand on se lève c'est mener les enfants, s'occuper des enfants, les mener à l'école, faire ses courses, faire à manger, nettoyer, on n'arrête pas, alors les heures passent vite, bon après c'est le soir, c'est l'heure de souper, c'est encore travailler, c'est les bains des enfants, c'est tout, pour finir il est 11 h - minuit et on va se coucher, et c'est tous les jours la même chanson, tous les jours, tous les jours* » (Sophie).

Les activités de loisirs sont les suivantes : visites rendues à des membres de la famille ou des amis ou encore dans le voisinage, pour les personnes vivant en couple : sorties occasionnelles en famille (pour ceux qui peuvent se le permettre). A cela s'ajoutent les loisirs domestiques : télévision, lectures de magazines ou de journaux.

« ***Sinon, quand vous avez un peu de temps libre, est-ce qu'il y a d'autres activités que vous faites ? Quand j'ai un peu de temps libre, je regarde la TV pour me détendre, il y a certains feuillets bêtes qu'on regarde et qui détendent, ou bien je lis un magazine*** » (Martine).

Il s'agit d'activités de proximité. Si leurs tâches ménagères correspondent à un emploi dans la mesure où ce travail est nécessaire au fonctionnement du ménage, toutes leurs activités extra-ménagères tournent également autour de la maison et de la proximité. Les contacts le sont principalement avec la famille ou le voisinage, parfois des amis. Les sorties se font en familles, et les loisirs principaux sont de type domestique. Bref, leurs activités ne leur permettent pas vraiment de changer d'univers. C. Bidart, dans l'analyse de ses entretiens, a également une catégorie composée de femmes en « insertion conjugale », son analyse vient confirmer ce que nous venons de constater : « *le poids des familles respectives et de la vie de couple dans leurs investissements, mais aussi la restriction de leur réseau personnel ne font*

⁵⁶ cf tableau n° 77, p.81 en annexe

que renforcer cette orientation. Leur réseau, de fait, n'offre aucune ouverture sur d'autres univers » (C. Bidart, 2000, p.15).

Leurs aspirations en termes d'affiliation

Remplir leur rôle de femmes au foyer est une aspiration pour ces femmes; c'est-à-dire, pouvoir s'occuper de leurs enfants et de leur ménage et d'être reconnue par leurs proches. L'insertion professionnelle n'est donc pas une finalité en termes d'affiliation pour ces femmes, elle peut être un moyen d'accéder à un certain niveau de vie.

Ainsi, pour Cathy la réussite de la vie est liée à la famille : « **Pour toi, que signifie réussir dans la vie ? Réussir dans la vie....qu'est-ce que cela signifie...C'est former une famille, rester en famille, enfin le père, la mère, les enfants. Je ne sais pas moi... Moi, ce que je voulais réussir dans ma vie, c'est ma petite famille à moi, acheter une maison plus tard, c'était mon rêve à moi. Malheureusement....je ne suis pas à ce point-là** » Cathy.

Pour Martine aussi, la femme est là comme un point de repère pour toute la famille et ce rôle est important : « *Que j'avais un enfant, que j'ai eu un deuxième enfant et qu'à la maison, il y a beaucoup de choses à faire, c'est vrai quoi, qu'on a une importance aussi à la maison, l'important c'est qu'on est là pour les enfants, on est là pour le mari, et voilà*» Martine. C'est une chance d'être disponible pour jouer ce rôle. « *J'ai quand même la chance de pouvoir rester à la maison et voir mon petit grandir parce que le premier, je ne l'ai pas vu et il y a des choses avec mon bébé d'un an que je vois et que je ne me rappelle pas du premier, de ce qu'il faisait à ce moment-là, et ça je trouve que c'est important* » Martine.

Ce rôle est tellement important qu'il justifie le fait de « ne pas travailler »; c'est une occupation en soi : « **Est-ce que vous pourriez vous imaginer vivre sans travailler ? Oui, pourquoi pas, je l'ai déjà fait, maintenant je travaille chez moi, je m'occupe de ma fille et... mon mari va travailler, c'est la vie quotidienne. * Et ça vous plaît ? Oui, on ne s'ennuie pas, il y a toujours à faire** » Sophie.

c. Stratégies d'affiliation

Ces femmes développent des stratégies d'affiliation, quelles sont-elles ?

1. Stratégies d'affiliation relationnelle

- Relations privilégiées avec les membres de la famille :

Ces femmes entretiennent des relations avec les membres de leur famille proche. Ainsi, des visites régulières aux membres de la famille sont réalisées.

Lorsqu'elle est libérée de toute contrainte, c'est-à-dire principalement celle liée à l'école des enfants, Cathy passe de longues périodes chez ses parents : « *La semaine passée, je suis restée chez mes parents toute la semaine. * Tu as dormi là-bas ? Oui. * Avec les enfants ? Oui comme ils sont en congé. Mais quand ils sont à l'école, je vais une heure ou deux par jour* » Cathy.

La famille d'Antonella se réunit régulièrement, une fois par semaine pour une partie de la famille et une fois par mois pour l'ensemble. Il s'agit donc d'un rythme institué au sein de cette famille : « *Déjà, tout le monde vient manger avec nous. * Tout le monde, c'est qui ? Mes frères et soeurs, ma tante aussi... * Et donc là, comme ça vous vous retrouvez souvent comme ça toute la famille ? Oui, j'ai ma soeur qui habite ici derrière, mon autre soeur habite là, donc comme ça je les vois tous les jours. * Tu les vois tous les jours, et tes frères ? Aussi. * Aussi et quand toute la famille est réunie ensemble, c'est souvent ? Heu, peut-être une fois par mois. * Quand tout le monde est là ? * Non, tous les samedis, il y en a une bonne partie qui vient ici, mais pour manger tout le monde ensemble, c'est une fois par mois* » Antonella.

- Solidarité familiale :

Des formes de solidarité s'exercent avec les différents membres de la famille. Ainsi, Antonella et son mari sont hébergés par ses parents durant leurs travaux : « *Et tu habites toujours chez tes parents ? Pour l'instant, oui, parce que je fais des travaux chez moi. * Et ton mari, il habite ici aussi ? Oui. * Vous habitez ici ? Oui, ils nous hébergent... j'aime mieux faire les travaux avant que, parce qu'il fallait préparer les meubles et tout ça, les enfants c'est pas rien, on a presque fini. * Quoi, vous avez acheté une maison ? Oui. Heureusement qu'ils sont là d'ailleurs, parce que si on devait louer une maison en payant déjà un loyer, on ne s'en*

sortirait pas. Pour ça, on est gâté » Antonnella. De même, Sophie a pu retourner chez sa maman alors qu'elle avait des problèmes avec son conjoint : « Donc j'ai dû venir vivre chez ma maman, elle devait payer mes affaires, elle devait payer ci, elle devait payer ça, moi je n'arrivais pas à subvenir à mes besoins, donc pour finir il est parti et on a divorcé quoi » Sophie.

Pour d'autres femmes, la solidarité s'exerce dans l'autre sens dans la mesure où ce sont elles qui aident les membres de leur famille : *« parce qu'avec la famille j'ai les pieds et poings liés, quand ce n'est pas une qui téléphone parce qu'elle a mal ici, c'est l'autre qui s'y met, alors, on crie toujours au secours et autant dire tous les jours de la semaine, j'ai un message sur mon répondeur de ma grand-mère, disant, il faut une course, il faut ci, il faut là » Catherine.*

- Stratégie d'affiliation conjuguale :

Sophie, elle, a développé une stratégie pour se remettre en ménage : *« Non, même avec mes enfants j'étais repartie, parce que ça n'allait pas, ses enfants étaient jaloux et lui, il ne comprenait pas que ses enfants ne voulaient pas qu'il soit avec moi et tout ça, donc, pour finir, une fois, je suis revenue, j'ai mis les points sur les i et je travaillais et comment, je dis : bon, maintenant puisque c'est comme ça, que tu le veuilles ou non, je vais faire ma fille comme je veux et on va se marier, comme ça, je dis, les enfants ils nous foutront la paix et ils n'auront plus rien à dire et il ne m'a pas crue et deux mois avant de finir mon travail, j'ai arrêté la pilule, j'avais rien dit et il s'est même fâché, on a eu une discussion avec ma maman, et moi je dis : je sais ce que je fais, c'est tout ; j'ai eu ma fille, je me suis mariée et maintenant ça va bien. Je dis : j'ai eu ce que je voulais, je savais ce que je faisais et ils ont râlé tous les deux pendant quelques mois, de toute façon ils n'avaient pas le choix, elle était là, je ne savais pas la faire partir, ils n'ont pas eu le choix ».*

Par contre, Cathy est divorcée et ne souhaite plus refaire sa vie car elle a vécu une expérience trop négative : *« Oui, j'en ai tellement vu que cela me fait peur de refaire ma vie avec quelqu'un d'autre. Au début, on se dit, qu'il montre toujours leur bonne volonté et après seulement les défauts. C'est la blague que j'ai eue avec lui. * **Au début cela se passait bien ?** Oh ! Au début, c'était impeccable mais après c'est un calvaire. * **Tu préfères rester seule ?** Oui, avec mes enfants. * **Et maintenant tu imagines que tu vas rester seule jusqu'à la fin de ta vie ?** Oui à moins qu'un bon samaritain n'arriverait, sinon cela ne m'intéresse plus».*

- Difficulté d'entretenir le réseau non lié à la sphère domestique :

L'insertion principale de ces femmes dans la sphère domestique ne leur permet que difficilement d'entretenir un réseau lié à d'autres sphères.

Ainsi, Martine s'est relativement coupée de son réseau relationnel depuis qu'elle ne travaille plus. Ceci est dû au fait que son emploi du temps est différent : « **Globalement, qu'est-ce que vous pensez des changements dans l'ensemble de vos relations depuis que vous avez décidé d'arrêter de faire des intérim ?** C'est-à-dire que j'ai coupé beaucoup les ponts avec les personnes. *** Pour quelles raisons ?** Il n'y a pas spécialement de raisons, en fait, c'est le fait de ne plus travailler, de rester chez moi, il y en a qui travaillent et tout ça, donc en fait il n'y a pas de raison, le fait c'est que notre vie a pris des chemins différents, donc forcément ça s'est arrêté là quoi. *** Et par exemple avec quelles personnes ?** Ben les personnes avec qui j'ai travaillé, on ne s'est plus revu, on ne s'est plus rappelé, c'est tout quoi, j'ai travaillé avec elles un moment, on a eu de bonnes relations de collègues et sans plus quoi, bon j'ai ma copine ici, c'est très difficile de se voir à cause de ça aussi, parce qu'elle elle a son travail, sa vie, tout ça et bon c'est totalement différent, on a une vie vraiment différente l'une de l'autre, ce qui fait qu'on ne se voit plus quoi. Qu'on ne se parle plus ou alors occasionnellement, ou quand je prends mon téléphone, je dis : il y a trop longtemps que j'ai appelé, autrement c'est vrai... ...de revoir certaines personnes, pas beaucoup parce qu'on n'était pas beaucoup, on ne recevait pas beaucoup de copines, quand j'avais une copine au travail, une collègue, mais c'est tout, ça se terminait quoi, bon elles ne reprennent pas contact, moi non plus, c'est comme ça ».

Un autre élément qui intervient est l'absence de réciprocité face aux démarches entreprises pour conserver le réseau : « *Non, malheureusement non, il y a des gens que... non, j'avais une amie aussi quand j'ai travaillé en intérim, ça c'était plus une copine quoi mais elle ne me sonne pas non plus. Le problème c'est que je téléphone souvent, mais il n'y a personne qui me rappelle, alors je dis quand même parfois : c'est toujours moi qui appelle, alors c'est pas toujours évident hein* » Martine.

Sophie également n'a pas continué à fréquenter les personnes qu'elle connaissait : « *Sinon, est-ce qu'il y a d'autres personnes que vous fréquentez encore de quand vous étiez plus jeune ? De ma famille ? Non des amis d'école, des copains... Non, je n'ai plus personne, non on s'est égaré tous donc* » Sophie.

- Investissement unique dans la sphère familiale :

Ces femmes s'investissent beaucoup dans la sphère familiale. Elles n'ont jamais valorisé le développement de relations à l'extérieur de la famille : « *Non, je n'ai jamais fait partie d'un groupe, je ne suis pas attirée par tout ça (...). Tu ne sors jamais ? Non parce que je n'ai pas été habituée comme ça. Non à part des barbecues entre mes parents, mes frères, c'est tout. Non. Je n'ai pas été élevée à sortir dans les cafés ou quoi que ce soit, dans les boîtes (...)* **Même aller boire un verre ?** *Même avec une soeur de ma maman, je ne pouvais pas. Mais dans le fond, je ne le regrette pas parce quand on voit les jeunes de maintenant qui vont dans les bistrot, qui vont avec l'un, avec l'autre, je ne voudrais pas que ma fille fasse pareil* » Cathy.

Toute leur énergie est centrée sur la vie familiale et ne leur donne pas l'occasion de s'ouvrir vers l'extérieur : « *Non, je suis toujours chez moi, je vais faire mes courses tout, sinon je ne sors jamais, non, je suis toujours chez moi, je ne sors pas, je vais faire mes courses, je vais avec mon mari et mes enfants, c'est tout* » Sophie.

Même les loisirs se passent en famille : « *Le soir, ah le soir, ça c'est la détente avec mon mari dans le divan, on regarde la TV, on regarde un film, on regarde quelque chose d'intéressant, le soir je laisse tout, je ne fais rien le soir, j'essaye de m'arranger, c'est ce qui est bien quand on est à la maison, on peut s'arranger pour que le soir on n'ait plus rien à faire quoi, c'est quand même un avantage certain, pour faire les courses, pour faire le ménage, faire tout ça, donc c'est le samedi matin, comme ça on est plus disponible aussi, quand le mari rentre très fatigué, on est là, on n'est pas stressé non plus hein, on n'est pas fatigué, donc c'est quand même plus agréable pour lui aussi* » Martine.

- Formation comme socialisation :

La formation est un élément de socialisation, elle permet une plus grande confiance en soi : « *Qu'est-ce que ça vous a apporté cette formation, "les chanceuses" ? Avant, j'étais quelqu'un de timide, je n'osais pas parler, et ils m'ont donné confiance, ils m'ont appris à parler, je savais parler, mais j'étais trop timide, j'ai appris des mots, j'ai appris mon droit c'est quoi par rapport à un homme, par rapport à ça, je ne sais pas dire non à mes enfants, donc c'est eux qui dirigent moi, ça c'est toujours comme ça, mais par rapport à mon mari, je sais me défendre... * Grâce à la formation ? Oui, même lui il l'a remarqué que depuis que tu fais ça, tu parles comme si c'est quelqu'un d'autre, je ne connais plus ma femme, il a dit plusieurs fois* » Sophia.

- Sélection des fréquentations :

Tout comme les individus du groupe précédent, ces femmes aimeraient sélectionner leurs fréquentations et choisir des personnes issues de milieux plus favorables pour les rares personnes qu'elles fréquentent hors de leur milieu familial : « *Moi j'aimerais bien rencontrer des personnes plus intelligentes que moi, quand je parle avec quelqu'un, j'aimerais bien quelqu'un qui est plus intelligent que moi, comme ça j'apprends quelque chose, tous les jours j'apprends quelque chose, ou bien elle m'aide, elle me donne des conseils, si quelqu'un est plus bête que moi ou bien ça ne vaut pas la peine, si je trouve pas ils sont pas intelligents c'est pas la peine de parler, donc je ne parle pas de mes problèmes, je ne demande rien, s'ils sont plus intelligents que moi, je demande tout de suite : aidez-moi, faites quelque chose, dites moi ce que je peux faire, ça comment ça va ou...* » Sophia.

L'insertion professionnelle du mari permet de rentrer en contact avec des individus ayant un statut supérieur au leur : « *Je trouve que je vois plus de gens depuis que mon mari travaille là où il est, des gens qui travaillent, des gens hauts placés, des médecins, des infirmières, tout, il y a beaucoup de gens comme ça qui vont là, des avocats, je trouve que je vois plus des gens comme ça que quand je travaillais, moi, parce que bon ils sont médecins, avocats, tout, ils ne vous rejettent pas, s'ils vous voient n'importe où, ils vous disent bonjour, les gens que vous ne connaissez pas qui travaillent à la commune, le bourgmestre, les échevins, il y a l'échevin ici de La Louvière qui a engagé mon mari, avant je ne le connaissais même pas, maintenant quand il me dit bonjour il me donne une bise, tandis qu'avant bon on ne se regardait pas et vice-versa quoi* » Sophie.

Stratégies négatives

- Conflits familiaux :

Dans plusieurs récits, nous trouvons des conflits au sein de la famille, ceux-ci ont des conséquences relativement importantes dans la mesure où la famille représente un élément essentiel de l'affiliation : « *Non, en fait j'avais mes parents, maintenant ils ont quand même... ils ont fait des choses qui n'étaient pas honnêtes et nettes avec moi, donc ..., malheureusement on a coupé les ponts, ça fait deux ans maintenant, donc... c'est triste, ma famille, mes frères et soeurs aussi, je n'ai plus de contact avec eux* » Martine.

2. Relations entre sociabilités et emploi

Les trajectoires professionnelles de ces femmes sont dépendantes de la dimension sociale ou relationnelle de l'affiliation.

Ainsi, Sophie et Cathy ont arrêté leur scolarité pour des raisons sentimentales : « *Mon fiancé était jaloux parce qu'il y avait des garçons à l'école(...) Voilà, c'est un peu pour ça, oui, j'ai arrêté et comment est-ce que je vais dire, je m'en suis mordue les doigts, en plus j'ai pas de chômage, pas droit au chômage, droit à rien, pas trouvé de travail, rien* » Sophie.

« *Tu disais que tu avais arrêté l'école parce qu'en fait tu es partie de chez toi juste les derniers mois, pourquoi est-ce que tu es partie ? Parce que comme j'étais fiancée, mon mari ne s'entendait déjà pas avec mon papa, donc c'était à chaque fois dispute, dispute, dispute et dispute et alors mon papa a dit : écoute tu t'en vas d'ici, je ne veux plus te voir à mon fiancé. Moi j'ai dit si c'est ainsi, moi aussi je m'en vais. C'est comme ça que je suis partie* » Cathy .

« *Oui, oui, lire et écrire, j'ai été jusqu'à... donc j'ai terminé mon humanité moderne, j'ai été au lycée, quoi, j'ai pas terminé, j'étais en deuxième année, je me suis mariée tôt* » Sophia.

La sortie du système scolaire est donc due à des éléments extérieurs à la sphère scolaire ou professionnelle puisqu'il s'agit de la sphère familiale.

Durant sa stratégie d'insertion professionnelle dans le cadre de l'article 60, Cathy a été perturbée par son ex-mari et a dû abandonner : « ***Et tu regrettes d'avoir fait cette formation parce que tu dis que cela n'a abouti à rien ? Cela n'a abouti à rien parce que lui est venu m'embêter ici, il ne serait pas venu m'embêter ici, j'aurais continué. Donc du fait que j'ai dû arrêter, cela n'a abouti à rien. Je n'ai pas eu de résultat après*** ».

- La famille comme obstacle à l'insertion professionnelle

Catherine a dû refuser l'activité qu'on lui proposait dans le cadre de l'ALE à cause de son fils qui était gravement malade : « *J'ai été contactée par la commune de La Louvière concernant l'ALE. Parce que j'étais inscrite aussi et là, je n'ai pas su prendre la place, j'ai failli perdre mon fils au mois de décembre alors heu, là je suis désolée mais c'est lui qui passe avant quoi que ce soit hein. * **Oui, il a eu des problèmes de santé ?** Ah oui, on l'a opéré d'urgence, il a failli mourir. Donc là j'ai... ma priorité, c'est mon fils. * **Et quoi, c'est arrivé au même moment, c'est au moment où on vous a proposé le contrat de l'ALE...** Oui, il m'avait*

proposé de commencer au début du mois de décembre en me demandant, parce qu'en plus c'était un service coupé, c'est complètement idiot, mais c'est comme ça, pour être dans les bus. *** Pour faire quoi ?** Assistante de... aide prévoyance de sécurité.(...) Je n'avais personne, à part moi j'ai personne pour le garder, donc, moi je dis toujours : je pourrais travailler de nuit et être des fois tout seul parce que la nuit il dort, il n'y a pas de problème il dort mais de la journée heu, c'est toujours au -moment où il rentre de l'école jusqu'au moment où il a fini, c'est toujours ça le problème, c'est pas ma grand-mère qui va avoir 86 ans qui saura le garder, ça c'est pas la peine, elle -ne tient déjà pas sur ses jambes, alors et à ma mère, on ne peut rien lui demander, alors... Aide-toi, le ciel t'aidera».

De même Sophia n'a pu travailler à cause de sa belle-famille dans un premier temps, de ses enfants dans un second temps. Sa belle-famille ne lui permettait pas de travailler, ensuite avec l'arrivée des enfants, c'est son rôle de mère au foyer que Sophia a dû remplir, ce qui l'a empêchée de travailler à l'extérieur : « *Moi je restais à la maison avec ma belle-mère Hanah, à ce moment je voulais travailler, mais eux ils n'étaient pas d'accords et après un an que j'ai eu ma fille, tout juste après un an, elle était petite, même si je trouvais du travail, j'aurais pas su travailler et mes beaux-parents ils n'ont pas voulu garder l'enfant, ma fille, pendant 15 ans, je ne suis pas sortie de chez moi* » Sophia.

Depuis que Martine vit avec son nouveau mari, ils ont décidé qu'elle pouvait se consacrer à la famille et qu'elle ne devait donc plus chercher à s'insérer professionnellement : « *je suis partie en vacances et alors après, j'ai arrêté de travailler à ce moment-là. *** Et c'était un choix ?** Oui, c'était un choix, oui, parfaitement, parce qu'en fait à cette période-là je me suis mise en ménage et mon mari a dit, enfin on n'était pas encore marié à ce moment- là, que bon je ne devais plus travailler puisque lui il avait les moyens de... comment dire... pour nous vivre ensemble quoi, donc je n'étais pas obligée de travailler et après, on a décidé d'avoir un enfant ensemble, on a décidé de se marier et on a tout fait cette année-là, donc et puis il me dit : ben, on a acheté la maison, il ne faut plus travailler puisque bon tu as l'enfant, comme ça tu sais l'élever et tout ça, je dis que c'est vrai, c'est plus facile d'être à la maison, d'élever l'enfant que de devoir travailler et élever l'enfant en même temps, ça va pas tellement bien ».*

De même pour Antonnella, depuis qu'elle est mariée, elle a pu stopper sa recherche d'emploi : « **Et donc à partir du moment où tu t'es mariée, tu n'as plus cherché d'emploi ?** Non, non. *** Et ton mari il travaille ?** Il travaille ».

Inversément, Sophia est à nouveau dans un processus d'insertion professionnelle, en effet, ses enfants sont maintenant grands et elle a donc du temps à y consacrer. De même, Martine s'est

arrêtée de travailler et s'occupe de son bébé mais elle envisage de se remettre à travailler lorsque ses enfants seront plus grands : « *Comme je n'aurai plus mon bébé à m'occuper, peut-être que ça va être plus dur à ce moment-là, c'est vrai qu'on a beaucoup de choses à faire dans une maison mais... toujours à travailler dans une maison, mais malgré tout on a besoin de sortir parfois, parce que toute une journée toute seule dans la maison c'est difficile, mais enfin bon on verra bien, on verra, je ne suis pas sûre, ou alors je trouverais une occupation peut-être personnelle, peut-être je ne sais pas, parce que j'ai un hobby et pour l'instant je ne sais pas le faire donc... peut-être qu'à ce moment-là j'aurai plus de temps aussi, pour le faire* » Martine.

- Conditions de travail déterminées par la famille :

Les horaires et lieu de travail doivent être compatibles avec la vie familiale : « *Ce qu'il faudrait, c'est trouver un travail, une fois que les enfants sont à l'école, je puisse aller. * Aller les conduire, aller les chercher ? Voilà. * Donc aller juste travailler pendant qu'ils sont à l'école ? Voilà. * Et ça c'est difficile ? Mais oui, c'est difficile, surtout que je n'habite pas près de mes parents, ni quoi que ce soit. C'est un peu difficile. * C'est pour cela que tu ne cherches pas un emploi ? Voilà. Ou alors ce qu'il faudrait, c'est trouver un mi-temps pour dire de...* » Cathy.

d. Processus d'affiliation

Ces femmes sont donc d'abord au service de la famille avant de travailler professionnellement.

Nous voyons que ce processus d'affiliation domestique incite ces femmes à se consacrer à leur famille pour le meilleur et pour le pire. Elles ont souvent quitté l'école prématurément pour être avec leur futur mari. Elles n'ont pas d'emploi pas pour s'occuper de leurs enfants et du ménage. Mais certaines d'entre elles se sont trouvées démunies face à un divorce étant donné leur situation professionnelle. Cette situation familiale les empêche alors de se réinsérer professionnellement puisqu'elles doivent s'occuper de leurs enfants. Cette condition ne leur permet pas non plus de sortir de chez elles et de s'ouvrir au monde extérieur. Au contraire, leurs activités familiales les enferment dans l'univers familial et cela rend une situation familiale parfois complexe encore plus douloureuse. La famille, qui dans certains cas, est affiliative, devient alors désaffiliative. Le Gall (1993) rappelle qu'il existe deux types de sociabilité : primaire et secondaire. La première est plus proche de l'individu, elle est celle qu'il rencontre au quotidien alors que la seconde est plus éloignée de l'individu et le soumet à

un « code universaliste » (Caillé,1980 in Le Gall, 1993, p.96). D'après cet auteur, « *un surinvestissement dans le registre de la secondarité nous amènera à éprouver un sentiment de solitude, et, à l'inverse, un repli volontaire ou non dans l'espace de la primarité peut nous conduire vers l'autre pôle du fait de solitude, la solitude concrète. La généralisation de l'idée selon laquelle une femme ne saurait aujourd'hui forger uniquement son identité sociale dans l'espace de la primauté n'est certes pas due au hasard, mais à la compréhension non explicite que la primarité fonctionne de plus en plus à la « clôture »* (ibidem, p.97). Ces femmes classées dans ce type vivent ce surinvestissement dans l'espace de la primarité.

Chez les femmes en processus d'affiliation domestique, nous n'observons aucun lien entre les dimensions constitutives de l'affiliation. Elles sont centrées sur les liens forts, n'ayant pas d'insertion professionnelle et se consacrant à leur foyer, leurs liens faibles ne sont pas développés.

La base de l'affiliation est également composée de la famille, que ce soient les membres de la famille avec lesquels elles vivent ou encore ceux de la famille d'origine qu'elles fréquentent souvent. Se consacrant au ménage et aux tâches relationnelles comme nous avons pu le voir, elles ont peu d'ouverture vers d'autres relations, de même leur fonction de « femme au foyer » leur rend difficile l'accès au marché du travail même si certaines d'entre elles aimeraient s'insérer professionnellement. Elles sont donc enfermées dans les liens forts qui ne leur donnent que très peu d'ouvertures. Néanmoins, elles se sentent « utiles » car elles ont beaucoup de travail en étant au service de leur famille. Pour la majorité, les mères étaient aussi femmes au foyer. Elles vivent leur situation comme « légitime ». Elles ont donc des référents normatifs qui leur permettent d'accepter leur situation et de ne pas trop en souffrir. La figure n°14 illustre la dynamique affiliative de cette catégorie d'individus.

Figure n°14:

Affiliation domestique

Profil : femmes au foyer

- Femmes avec enfants
- Travail ménager prioritaire
- Pères ouvriers/mères ménagères
- Diplômes : secondaire inférieur ou supérieur
- Optimistes par rapport à l'avenir pour la majorité


Stratégies :

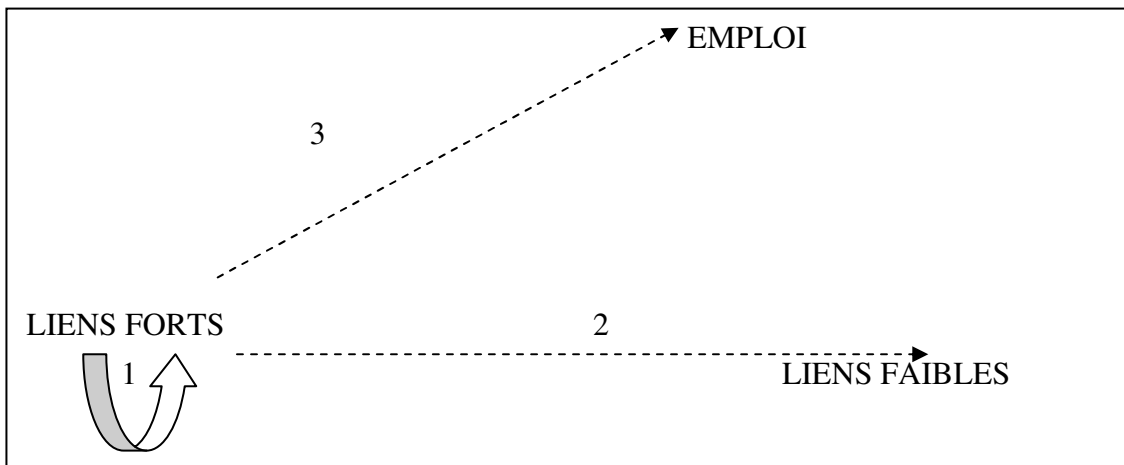
1. Solidarité familiale
2. Investissement principal au sein de la famille et difficulté d'entretenir et d'élargir le réseau
3. Formation comme resocialisation
4. Réseau/emploi :
5. Arrêt de la scolarité pour raisons familiales
6. Famille comme obstacle à l'insertion professionnelle
7. Conditions de travail déterminées par la famille

Affiliation domestique

- Tâches ménagères et familiales
- Repli sur la famille

Légende :

- Les chiffres illustrant l'affiliation correspondent à ceux des stratégies
- : les pointillés illustrent des relations à développer ou des stratégies négatives
-  : ces flèches indiquent l'effet de spirale. Il s'agit du renforcement de la dimension.



4. Les individus en désaffiliation modérée : faible ouverture vers les liens faibles

Les individus les plus typiques de ce type sont Vincent et Phil. Nous allons décrire leur profil avant de nous intéresser à leur affiliation et aux stratégies qu'ils développent pour pouvoir analyser les relations entre les différentes dimensions de l'affiliation.

a. Profil

Ce sont des hommes divorcés. Ils sont diplômés de l'enseignement secondaire inférieur technique. Leurs pères étaient aussi des ouvriers. Leurs parents ont également connu des périodes de chômage durant leur trajectoire professionnelle. Vincent a un rapport au travail qui n'est pas très fort étant donné qu'il ne parvient plus à s'insérer professionnellement. Depuis que Phil travaille pour l'ALE, il est plus positif par rapport à l'avenir, par contre Vincent est pessimiste. Ils ont peu de qualifications et les besoins du marché du travail pour des personnes peu qualifiées étant faibles, ils ne trouvent plus à s'insérer professionnellement malgré les formations qu'ils ont suivies. De plus, le temps qui passe joue en leur défaveur, Vincent n'a plus travaillé depuis plusieurs années et est maintenant âgé en regard des normes du marché du travail et Phil, qui voudrait travailler comme menuisier n'a plus touché le bois depuis 1988. « *Et est-ce que vous avez, après avoir fait le travail comme ambulancier, est-ce que vous aviez envie de faire d'autres formations ? Non, je vais dire sérieusement, non, je n'ai pas vraiment envie... non... Mais quelle formation, j'ai 40 ans maintenant, je ne vois plus très bien ce que...* * *Comment vous imaginez la vie ? La vie... c'est une bonne question ça, la vie... pour l'instant, pas grand chose hein, je ne vois pas très bien ce que je pourrais encore attendre de...* * *Par rapport à l'avenir, est-ce que vous pensez que votre situation va s'améliorer ? Ah ça, sincèrement je ne pense pas, pas grand chose en plus alors... pourtant je ne déprime pas, enfin je ne crois pas, mais...* » Vincent.

Ils ne sont pas satisfaits de la formation qu'ils ont suivie car celle-ci n'a pas permis leur insertion professionnelle.

b. Affiliation

Ces individus connaissent une longue période d'inactivité après avoir travaillé. Phil a un petit boulot dans le cadre de l'ALE. Leur réseau se compose principalement de la famille proche et de quelques copains.

Sur le plan relationnel, Phil a peu de liens forts dans son entourage et il cite peu de liens faibles. Il est donc fort isolé, en plus ce sont d'abord des enfants qu'il cite dans les liens forts. Il est divorcé, sa mère est dépressive et il ne voit plus son père suite à un conflit. Donc, ces éléments mettent en évidence une certaine fragilité relationnelle chez lui.

Quant à Vincent, les changements dans ses relations sont survenues suite à son déménagement de Familheureux, le village de ses parents. Il a quitté le domicile de ses parents car il était sans emploi et avait l'impression que sa famille le prenait pour un profiteur, comme il n'a pas trouvé de logement dans ce village, il est parti dans un autre village, une zone rurale où il se retrouve complètement isolé.

Phil et Vincent se sentent seuls : « *donc par rapport à ici, vous vous sentez seul ici ? Oui. Oui, ici, je pense, c'est vrai... je suis venu ici pour le calme mais pour finir, il fait trop calme. Trop calme.* » (Vincent).

c. Stratégies d'affiliation

Quelles sont les stratégies développées par ces individus ? Nous n'avons pas trouvé de stratégies d'affiliation professionnelle dans cette catégorie.

1. Stratégies d'affiliation relationnelle

Quelles sont les stratégies relationnelles développées par ces individus ?

- Le sentiment de stigmatisation crée la désaffiliation :

Vincent était retourné chez ses parents après son divorce mais comme il avait l'impression de déranger, il a préféré déménager. Néanmoins, cela le met dans une situation proche de la désaffiliation étant donné qu'il a déménagé dans un lieu où il ne connaît personne et qu'il y vit seul. Pour éviter la chute libre, il retourne fréquemment dans sa famille : « *Et maintenant, qu'est-ce... par rapport à votre situation, qu'est-ce qui vous dérange le plus dans votre*

*situation actuelle ? Le fait de tourner en rond, j'ai l'impression de tourner en rond, d'ailleurs, les 15 derniers jours, je ne suis même pas resté ici, j'allais chez mes parents ou chez ma soeur. *Pourquoi ? Mais au moins il y a de l'animation. * Et c'est quoi... Parce que sortir d'ici ou descendre en bas, c'est pas terrible, terrible. * La moitié de gangster, l'autre moitié de... * Et chez vos parents c'est mieux, chez votre soeur ? Oui, parce qu'il y a de l'animation, au moins on peut parler, chez mes parents je suis quasiment né là, donc j'ai d'autres... j'ai des copains, enfin des anciens copains, mais avec qui je peux parler... * Et sinon, c'est quoi cette impression là de tourner en rond dont vous parliez tout à l'heure ? Ici entre quatre murs, à qui parler, même avec les voisins on ne se parle pas, enfin ici ils sont tout le temps partis, d'un côté, je ne sais pas... Alors, de temps en temps je descends à Trivières, j'ai deux ou trois connaissances mais il y en a un qui fume, l'autre qui est en ribote et alors, les autres sont au café. * Et vous n'avez pas envie d'aller les rejoindre là-bas ? Au café, non, passer toute ma journée là-bas, non. * Non ? De toute façon même, les finances, moi c'est pour manger et payer mon loyer, électricité évidemment, maintenant j'ai 1.300 fr par mois, donc... **Donc c'est une question d'argent ?** L'argent, non, je n'ai plus que 26.000, je paye déjà 11.500 de loyer... * **Donc par rapport à ici, vous vous sentez seul ici ?** Oui. * Oui, ici, je pense, c'est vrai... je suis venu ici pour le calme mais pour finir, il fait trop calme. -* Trop calme * **Et vous pouvez aller dans votre famille quand vous voulez, chez vos parents ?** Oui, chez mes parents, oui, ça va ; j'ai même ma soeur aussi, enfin comme elle ne travaille qu'une semaine sur deux, ça va » Vincent.*

- Non entretien du réseau :

Ces individus développent peu de stratégies pour entretenir les relations qu'ils ont eues : « **Est-ce qu'il y a d'autres personnes dont on n'a pas parlé que vous fréquentez, est-ce qu'il y a d'anciens camarades d'écoles que vous voyez encore ?** Non, ces derniers temps, non ; il y a quelques années, oui, j'en voyais encore deux- trois personnes, mais non, je les ai perdus de vue depuis que j'ai quitté Binche, non, je les ai perdu de vue » Vincent.

Ce sont les lieux publics fréquentés, généralement les cafés, qui permettent de garder ou non des relations avec d'autres : « **Avec des copains ?** Oui, avec des copains, que je rencontrais à la Maison du Peuple de Besonrioux et alors on était bien une quinzaine hein, oui, mais on avait quasiment presque tous le même âge donc... (...) **Et ces gens-là, vous les voyez encore ?** Non, mais si je retournais à... oui, mais depuis qu'ils ont changé de gérant, je ne crois pas que... il y en a qui se sont détachés » Vincent.

Le café est donc un lieu où ces individus peuvent rencontrer d'autres personnes et sortir quelque peu de leur isolement : « *Mais sinon, les bandes de copains... Ben, les bandes de copains oui, enfin c'est pas vraiment des bandes de copains ça, quand je vais boire un verre et tout, là oui je connais des gens, mais sinon ce n'est pas de bandes de copains comme à l'école.* * **Vous les retrouvez au café ?** *Oh, on boit un verre, on parle de choses et d'autres et...* * **C'est plutôt des connaissances ?** *Des connaissances, c'est plutôt des connaissances, allez, je vais dire moitié-ami allez, on est toujours ensemble, on boit notre verre, donc quelqu'un paye un verre, l'autre paye un verre » Phil.*

- Conflits familiaux

Chez ces individus aussi, les conflits familiaux restreignent les relations : "**Et comment ça se fait que vous ne les voyez plus ?** *C'est le caractère de mon père hein, ils avaient déjà coupé les ponts bien avant que... ce n'est qu'en 77 au décès de mon grand-père qu'on s'est encore réuni une fois quoi, sinon avant, c'était encore un mariage, ils ne se voyaient plus du tout, ou alors allez un voyait l'autre, mais il n'en parlait pas aux autres puis il reparlait à un et il reparlait à l'autre, mais jamais tous en même temps, alors qu'avant quand j'étais gamin, je me souviens, c'était vraiment soudé quoi. Depuis lors.* * **Et qu'est-ce que vous pensez de ça ?** *Je ne trouve pas ça bien moi, avant c'était bien soudé, après ça s'est cassé et au décès de mon grand-père ça s'est encore ressoudé, ils se parlaient tous..., et maintenant... je n'ai plus eu de nouvelles, je ne sais même pas où ils habitent » Vincent.*

- Visites à la famille

Les stratégies relationnelles positives que nous avons trouvées sont les visites à la famille. Ainsi, Vincent rend souvent visite à ses parents ainsi qu'à sa sœur pour briser son isolement social : « *les 15 derniers jours, je ne suis même pas resté ici, j'allais chez mes parents ou chez ma sœur ».*

2. Relations entre emploi et sociabilités

Le petit boulot qu'a trouvé Phil dans le cadre de l'ALE lui procure pas mal de retombées positives. Ainsi, cela lui permet de rencontrer des gens qui le saluent : « *Mais sinon, oui, je dis bonjour à tout le monde, tout le monde me dit bonjour, même s'ils traversent n'importe comment, c'est comme ça (...). On parle quelques fois et tout, on se dit bonjour, même la directrice de l'école et même des profs, oui, il y a même des enfants qui m'ont même déjà fait*

*des signes... * Vous étiez content ? Ben, ils me font signe, ils me font signe, je réponds, c'est tout hein » Phil.*

Une autre retombée positive de ce travail pour Phil est qu'elle lui permet de diminuer sa consommation de boissons alcoolisées : *« Je bois encore, je bois encore allez cinq bières, huit bières, mais enfin après mon travail surtout parce que surtout c'est pour des gosses... * Le soir alors ? Quand je suis devant mon écran quoi, oui, ça va mais sinon... être sans boulot, c'est ça, c'est l'alcool et les cigarettes... enfin, les cigarettes, j'arrête pas... ».*

d. Processus de désaffiliation

Voici la relation que nous avons pu observer chez les individus en processus de désaffiliation. Ils bénéficient encore actuellement de liens forts mais sont désinsérés professionnellement. Ils ont quelques liens faibles.

Ainsi, Phil et Vincent ont des relations avec leur famille. Pour Phil, ces relations sont relativement limitées dans la mesure où il ne voit plus son père suite à un conflit et il est enfant unique, néanmoins, sa cousine et son mari semblent jouer un rôle important dans son entourage. Vincent a dû quitter le foyer familial car il avait peur de déranger, il y retourne maintenant souvent, ce qui est un élément très important d'affiliation pour lui. Ils n'ont plus d'emploi, Vincent a perdu le sien, Phil n'a jamais vraiment travaillé et ils ont peu d'espoir d'en retrouver. Phil preste quelques heures dans le cadre de l'ALE mais il aurait difficile de trouver d'autres opportunités. Par contre, ils ont des liens faibles peu développés mais ils en ont quand même, Phil rencontre le voisinage et ses copains de café, il en est de même pour Vincent, surtout quand il rentre dans le village de ses parents. Ce sont les liens forts qui leur donnent un support pour développer des liens faibles, la perte de ces derniers serait un élément de désaffiliation important. Au contraire, des femmes au foyer, ces individus en processus de désaffiliation modérée n'ont pas de référents normatifs leur permettant de justifier leur situation. La situation est donc plus difficile pour ces individus.

La figure n°15 présente l'affiliation et ses caractéristiques dans cette catégorie d'individus.

Figure 15 :

Désaffiliation modérée

Profil : faibles ressources

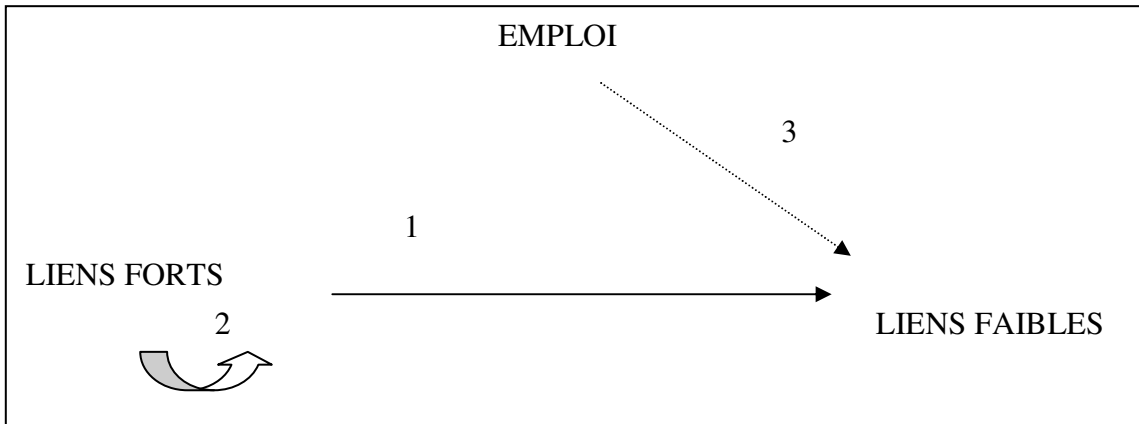
- Hommes
- Pères ouvriers, parents ont connu des périodes de chômage
- Divorcés
- Enseignement secondaire inférieur technique

Stratégies :


1. Stratégies relationnelles négatives : sentiment de stigmatisation, non entretien du réseau, conflits familiaux
2. Stratégie relationnelle positive : visite à la famille
3. Petits boulots comme lieu de socialisation (lien social, régulation de l'alcoolisme)

Affiliation :

- Longue inactivité professionnelle
- Réseau : quelques liens faibles, quelques liens forts



Légende :

- Les chiffres illustrant l'affiliation correspondent à ceux des stratégies
-: les pointillés illustrent des relations à développer ou des stratégies négatives
-  : ces flèches indiquent l'effet de spirale. Il s'agit du renforcement de la dimension

D. Conclusion

Nous venons d'analyser les interviews par rapport aux processus d'affiliation à l'œuvre. Quatre types ont pu être dégagés. Chacun de ceux-ci ont été analysés en fonction du profil des individus qui composent chacun des types ainsi que des stratégies développées par ces individus tant sur le plan professionnel, que sur le plan relationnel mais également en analysant les stratégies entre sphères professionnelle et relationnelle. Ces éléments ont permis de définir l'affiliation et le processus en cours pour chacun des types. Une comparaison entre ces types nous permettra de mieux éclairer les processus d'affiliation à l'œuvre.

Une analyse comparative des profils des quatre différents types met en évidence des différences de niveau socio-culturel. Ainsi, comme nous avons pu l'analyser, les individus en « affiliation générale » ont un profil favorable et proviennent d'un milieu plus privilégié que les autres. Ces individus ont terminé l'enseignement secondaire et ont même fréquenté l'enseignement supérieur, leurs parents en sont eux-mêmes diplômés. Ils vivent en couple et envisagent de fonder une famille. Leurs représentations du travail et de l'avenir sont positives. Par contre, les types « vulnérabilité » et « affiliation domestique » comprennent des individus d'un milieu socio-culturel quelque moins favorisé, individus issus de la classe ouvrière, leurs parents sont ouvriers, ces individus ont fréquenté l'enseignement secondaire dans les filières professionnelles ou techniques. Ils ont déjà des enfants. La différence observée entre les individus en « vulnérabilité » et en « affiliation domestique » est liée au sexe. Ainsi, dans la première catégorie nous trouvons des hommes alors que la deuxième se compose de femmes. Il s'agirait d'une différence culturelle. Pour les individus de cette catégorie, la division sexuelle du travail est un élément important. Ainsi, les hommes se doivent de travailler pour faire vivre leur famille alors que les femmes ont en charge les fonctions domestiques : travail ménager et éducation des enfants. Cette norme est explicitée par certaines femmes comme nous avons pu le voir. Les individus catégorisés en « désaffiliation modérée » ont un profil socio-culturel plus défavorisé. Ils sont moins diplômés que les individus composant les catégories précédentes, leurs pères sont également ouvriers et leurs mères étaient ouvrières; leurs parents ont également connu des périodes de chômage et leur situation familiale personnelle est fragile, ils sont divorcés sans enfants. Trois profils socio-culturels différents ont donc pu être dégagés de cette analyse.

En ce qui concerne les stratégies, nous avons distingué les stratégies professionnelles, relationnelles, celles liées à l'emploi qui influencent le réseau et celles du réseau qui influencent l'emploi. Des différences entre stratégies sont observées entre les différents types. Ainsi, les individus en « affiliation générale » combinent tous ces types de stratégies, celles-ci

étant positives. Les individus en « vulnérabilité » combinent également toutes les stratégies mais au niveau des stratégies relationnelles, nous observons des stratégies négatives et en ce qui concerne les stratégies liées à l'emploi qui influencent le réseau, elles sont considérées comme postérieures à la stabilisation professionnelle. C'est ce qui nous a amené à conceptualiser une hiérarchisation des dimensions, la sphère professionnelle étant prioritaire. Pour ce qui est des femmes en « affiliation domestique », aucune stratégie professionnelle n'a été observée dans la mesure où elles se concentrent sur les tâches domestiques, leurs stratégies relationnelles sont centrées sur la famille. En ce qui concerne les relations entre les sphères professionnelle et relationnelle, le réseau familial joue comme un handicap ne permettant pas de développer des stratégies positives d'insertion (arrêt prématuré de la scolarité, exigences en termes d'horaires de travail, de proximité,...); pour ce qui est des relations entre emploi et réseau, la sphère professionnelle permettra l'extension du réseau (hors famille) lorsque les charges familiales auront diminuées et que les enfants auront acquis une certaine indépendance. On observe donc ici aussi une hiérarchisation mais inverse à celle du type précédent, c'est ici l'investissement dans la sphère familiale qui est prioritaire. Pour ce qui est des individus en « désaffiliation modérée », ils ne développent pas non plus de stratégies d'insertion professionnelle, leurs stratégies relationnelles sont plutôt négatives mise à part leurs visites familiales. De même, nous n'observons pas de stratégies reliant les sphères professionnelle et relationnelle.

L'analyse des relations entre les différentes dimensions met donc en évidence une dynamique relativement différente entre les différents types dégagés. Ainsi, chez les individus en « affiliation générale », nous observons des relations au sein de chacune des dimensions ainsi qu'entre les dimensions (cf. figure n°12). Le processus d'affiliation chez ces individus est donc relativement dynamique. A l'opposé, chez les individus en « désaffiliation modérée », nous n'observons des relations qu'au niveau des liens familiaux, toutes les autres relations étant inexistantes ou négatives (cf. figure n°15) Le processus d'affiliation ou plutôt de désaffiliation y est donc relativement statique. Chez les individus en « vulnérabilité », nous observons des relations au sein de chacune des dimensions ainsi qu'entre les liens forts (support familial) et l'emploi ; les relations entre emploi et liens faibles (extension du réseau) devant être développées ultérieurement (cf. figure n°13). Ce processus est moins dynamique que le processus d'affiliation générale, néanmoins il est moins statique que chez les individus en désaffiliation modérée. Chez les femmes en « affiliation domestique », les relations se situent au niveau de la sphère familiale, les autres relations étant composées de stratégies négatives ou de relations à développer ultérieurement (cf. figure n°14). Ce processus pas très dynamique a l'avantage de développer une insertion relativement forte au niveau de la sphère familiale. Néanmoins, celle-ci peut situer ces femmes devant une certaine fragilité,

notamment en cas de dissolution du lien familial à la suite de conflits familiaux (comme chez Martine) ou de divorce (comme chez Catherine).

Les relations observées au sein de chacune des sphères ainsi qu'entre ces sphères mettent donc en évidence des qualités d'affiliation différenciées entre ces divers types mis en évidence. Ainsi, nous pouvons dire que les individus en « affiliation générale » sont en bonne voie d'affiliation, les individus en « vulnérabilité » risquent de s'enliser dans la précarité professionnelle et les individus en « affiliation domestique » risquent un cloisonnement familial alors que les individus en « désaffiliation modérée » sont dans un processus défavorable qui risque de les conduire vers une désaffiliation plus forte.

Grâce à cette analyse, nous pouvons percevoir la pertinence du concept d'affiliation afin de comprendre les dynamiques d'intégration à l'œuvre chez les individus. Ainsi, la situation professionnelle des individus en « affiliation générale » et en « vulnérabilité » n'est pas très différente si l'on considère leur statut, néanmoins l'analyse de leur réseau relationnel ainsi que des stratégies déployées permet d'analyser des processus différenciés à l'œuvre. Les femmes en « affiliation domestique » quant à elles, vivent un processus différent dans la mesure où leur « rôle social » ne leur permet qu'une insertion « accessoire » sur le marché du travail. Les individus « en désaffiliation modérée » combinent à leur statut de chômeur un réseau relationnel peu développé, ce qui les positionne dans une situation de « grande fragilité ». Ils développent peu de stratégies et ont donc peu de marges de manœuvre.

Ressources, statut professionnel, réseau relationnel et stratégies déployées agissent en interaction pour définir le processus d'affiliation à l'œuvre. Le poids des ressources individuels dans les processus d'affiliation à l'œuvre n'est pas à négliger. Nous observons de fortes différences entre les différents types en fonction des ressources dont les acteurs disposent. Dechaux (1995) analyse le rôle de la parenté dans l'insertion. Selon lui le rôle de la parenté varie en fonction du milieu social et des ressources dont les individus disposent : *« l'insertion est fonction de l'univers social maîtrisé. La parenté ne peut insérer que dans le milieu social qu'elle constitue ou auquel elle a accès. (...) En outre, l'ouverture du réseau de parenté sur les autres liens sociaux, son « potentiel réticulaire », dépend des normes qui gouvernent le lien de parenté : dans les catégories sociales modestes, le lien est plus exclusif (la distinction entre parent et connaissances plus marquée) et le réseau de parenté est donc plus clos que dans les catégories sociales moyennes et supérieures (...) Les réseaux de solidarité semblent mieux organisés et les normes de solidarité plus exigeantes dans les milieux privilégiés que dans les couches populaires (Coenen-Huther et alii, 1994). La parenté est donc plus à même d'assurer son rôle de soutien chez les premiers. D'une façon plus*

générale, les échanges de services entre parents ne sont pas en mesure de corriger spontanément les inégalités existantes entre catégories sociales. Les études effectuées montrent que loin d'être compensateur l'effet est plutôt inverse » (p.50). Nous avons en effet pu observer que les seuls individus qui ont trouvé un emploi par un contact personnel sont en « affiliation générale », catégorie qui possède le plus de ressources sociales et culturelles. On a également pu observer que dans les catégories « vulnérabilité » et « affiliation domestique » provenant toutes deux d'un milieu socio-culturel ouvrier, les individus vivent dans des réseaux relativement clos sur la famille, et ceci est encore plus présent chez les individus « en désaffiliation modérée ». Au sein de ces trois catégories, la parenté peut donc moins jouer son rôle de soutien comme Dechaux le développe. L'analyse de la relation entre sphère professionnelle et relationnelle montre donc une plus forte inégalité pour les individus bénéficiant de ressources plus faibles. De plus, la littérature indique que la fréquentation d'amis semble augmenter avec la hiérarchie sociale et les classes populaires semblent préférer des fréquentations de type « familiales ». G.A Allan (1979) teste l'hypothèse selon laquelle les classes moyennes auraient des amis provenant de milieux plus variés que les classes populaires dont les relations se limiteraient à la famille, à laquelle s'ajouterait quelques voisins et collègues de travail. Son travail lui permet de confirmer cette hypothèse qu'il nuancera : les fréquentations des classes populaires sont principalement issues de la famille mais elles peuvent aussi l'être d'autres contextes; néanmoins ces relations liées aux contextes semblent ne durer que tant que le contexte perdure : « *They are seen as occurring because people happen to be involved simultaneously in a given pursuit rather than being arranged for their own sake. Consequently, when for some reason an individual is no longer involved in a particular sociable context, the rationale for the relationships he or she had with other people in this context is removed* » (G.A Allan, 1979, p. 138).

Voici quelques éléments posant les jalons d'une typologie de l'affiliation. Ce travail étant exploratoire, il faudrait le poursuivre pour le développer et le tester. Néanmoins, les résultats d'autres travaux vont dans un sens équivalent. Ainsi, Héran (1988) qui étudie les sociabilités met en évidence la cumulativité des relations : « *les personnes qui fréquentent un grand nombre d'amis ont aussi les plus grandes chances de sortir avec des collègues, de recevoir la visite de leurs voisins, d'adhérer à de multiples associations et, ce faisant, d'accumuler au fil de la semaine les discussions personnelles (...)* Seules les relations de parenté et, dans une moindre mesure, les relations de voisinage semblent échapper à cet effet « boule de neige ». A y regarder de plus près, elles ne l'évitent qu'en partie. Au degré zéro de la sociabilité, l'absence de contacts avec les voisins ou avec les parents va de pair avec l'absence des autres formes de sociabilité : il y a cumul des solitudes. Au degré suivant, la solitude n'est rompue que par l'apparition d'un ou deux membres de la parenté » p.15. C'est ce que nous

observons chez les individus en processus d'affiliation générale. Ceux-ci cumulent les relations, à l'opposé, les femmes en affiliation domestique et les individus en processus de désaffiliation modérée maintiennent principalement des relations avec leurs parents et voisins.

L'analyse qualitative des entretiens nous a permis d'aborder l'affiliation et son processus d'une manière complémentaire à ce que nous avons pu faire dans l'analyse statistique.

Quatre situations d'affiliation ont été dégagées : l'affiliation générale, la vulnérabilité, l'affiliation domestique, la désaffiliation modérée. La vulnérabilité a été introduite ici alors qu'elle n'était pas présente dans nos hypothèses. Effectivement, nous avons posé comme hypothèse la présence de plusieurs situations d'affiliation : l'affiliation générale ou son opposé : la désaffiliation générale, l'affiliation professionnelle ou l'affiliation sociale (ces deux dernières situations présentant l'évolution sur un seul des deux axes). Néanmoins, en analysant les entretiens, la position de vulnérabilité s'est imposée. Nous avons repris à Castel ce concept et la définition qu'il en fait : « *une zone intermédiaire, instable, qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité* » (1995a, p.13). Cette position intermédiaire entre une position d'affiliation et de désaffiliation avec une fragilité sur les deux axes est apparue dans les entretiens. De même, l'affiliation domestique n'avait pas été prévue dans les hypothèses mais elle s'est imposée comme catégorie dans la mesure où plusieurs femmes avaient des récits qui se recoupaient. Nous ne pouvions dire qu'elles sont en affiliation sociale dans la mesure où leurs sociabilités ne se développent mais elles restent stables, étant centrées sur la famille et les proches.

Comment expliquer ces trajectoires ? Pourquoi les unes sont en voie d'affiliation, les autres de désaffiliation, d'autres encore en vulnérabilisation voire en affiliation domestique ? Les facteurs qui se sont révélés les plus pertinents à l'analyse sont les ressources dont disposent les individus en interaction avec stratégies qu'ils développent. Nous avons fait l'hypothèse qu'un certain nombre de facteurs influenceraient ces trajectoires : caractéristiques individuelles, origine sociale, représentations du travail, du temps, de la formation. Ces éléments interviennent mais en interaction avec les stratégies développées par les individus dont nous n'avons pas fait l'hypothèse qu'elles pourraient influencer les trajectoires. De même, l'âge devait intervenir dans le processus et en est un élément important mais pas en tant que tel mais plutôt au niveau de l'étape du cycle de vie dont il n'est qu'un des indicateurs.

Dynamique de l'affiliation

L'affiliation est composée de deux dimensions que sont l'emploi et les sociabilités. Quelles sont les interactions entre ces deux dimensions ? C'est l'analyse qualitative qui nous a permis de mettre en évidence les interactions entre ces dimensions constitutives de l'affiliation. De plus, elle nous a également permis de montrer l'interaction entre profils individuels, stratégies développées et processus d'affiliation à l'œuvre. Une dynamique de l'affiliation a pu être développée grâce à cette analyse qualitative.

Les individus en processus d'affiliation générale ont bénéficié du soutien familial et cela leur a permis de s'insérer professionnellement et de développer d'autres types de relations sociales. Ainsi, Martin a pu réintégrer le domicile parental après l'avoir quitté. Il sait qu'il peut toujours compter sur ses parents même s'il a des amis et un travail. Marie a un époux qui la « *chouchoute* » et cela lui rend la vie plus agréable alors que ses conditions de travail ne sont pas idéales.

Chez les individus en vulnérabilité, c'est l'emploi qui est prioritaire, s'insérer professionnellement est le premier objectif car l'emploi est le ciment de la stabilité et permet la reconnaissance et donc l'identité sociale dans notre société. Néanmoins, les liens forts ou la sociabilité primaire sont importants car ils représentent une « assurance tous risques ». Ainsi, Eric déploie toute son énergie pour trouver un emploi d'abord, se stabiliser ensuite, il déclare lui-même ne pas avoir le temps de développer de nouvelles relations sociales. Néanmoins, parallèlement à son activisme sur le marché de l'emploi, il s'investit beaucoup dans ses relations familiales, avec la famille qu'il a créée mais aussi avec sa famille d'origine et celle de sa femme. La famille joue alors comme une sorte de support qui permet de s'insérer sur le marché du travail. Sa conception de l'affiliation est hiérarchisée, lorsqu'il aura acquis une stabilité professionnelle, il s'investira plus dans les liens faibles et surtout la création de ceux-ci qui sont quasiment inexistants pour lui. On voit donc comment joue la différenciation du réseau relationnel d'Eric pour permettre son affiliation. Lorsqu'il sera stabilisé sur le marché de l'emploi, il conçoit bien qu'il ne sera pas encore affilié puisqu'en manque de relations faibles, c'est alors qu'il s'y investira pour compléter le processus d'affiliation. Nous observons cette primauté de la dynamique professionnelle sur la dynamique relationnelle chez les autres individus en processus de vulnérabilité alors que le soutien familial est important. Ainsi, Marco ne néglige pas ses relations familiales, Pietro se protège en se repliant sur la famille qu'il a créée, il en est de même pour Franco qui investit beaucoup ses relations

familiales, mais lui et son épouse ne conçoivent pas la venue d'un enfant tant que leur situation professionnelle ne sera pas stabilisée.

Les femmes qui sont en affiliation domestique vivent la situation inverse : la primauté ce sont les relations primaires (la famille proche) et ce n'est qu'en fonction de celles-ci que la sphère professionnelle sera investie ou non. Ainsi, depuis qu'Antonella s'est mariée et surtout depuis qu'elle est enceinte, ses démarches de recherche d'emploi sont nettement moins actives. Sophia, par contre, voudrait se mettre à travailler car ses filles sont devenues indépendantes. Tant que Cathy a des enfants en bas âge, elle ne veut pas travailler pour pouvoir les « dorloter », ce qui fait partie intégrante de son rôle de mère. L'univers hors familial n'existe pas car elles n'ont pas le temps de s'y investir. Sophie qui n'arrête pas de travailler du matin au soir pour s'occuper de son ménage et de sa famille ne fréquente pas de personnes hors famille. Ici, l'affiliation est vécue comme une affiliation domestique, et s'y limite. Parfois, celle-ci n'est pas satisfaisante comme pour Martine. Pourtant, elle a fait le choix de rester à la maison mais elle se sent seule et aimerait rencontrer d'autres personnes, pourquoi pas autour de son hobby ? Pour l'instant, elle est tellement occupée par son bébé et son ménage qu'elle a, à peine, eu le temps d'y penser.

Par contre, chez les individus en désaffiliation modérée, la primauté c'est la famille. Il s'agit de la « bouée de secours ». Ainsi, Vincent qui a dû quitter sa famille car il sentait qu'il gênait y retourne régulièrement car là « *au moins il y a de l'animation* » alors que chez lui, « *il fait trop calme* ». Phil, après son divorce retourne vivre chez sa maman bien qu'elle soit dépressive. La sphère professionnelle est désinvestie par effet de découragement : « *A mon âge* », « *ça fait depuis 88 que je n'ai plus touché le bois* » alors c'est la sphère familiale qui est investie pour ne pas « tomber plus bas ». Sans leurs familles, ils seraient désaffiliés, coupés de toute sociabilité primaire ou alors devraient se contenter de « *mauvaises fréquentations* » de café comme ce serait le cas pour Vincent.

L'affiliation est donc bien cette combinaison entre insertion professionnelle et relationnelle, mais précisons que cette dernière doit être variée : il ne s'agit pas de la limiter à la famille mais aussi d'ouvrir vers des relations non familiales.

Par rapport aux dispositifs fréquentés, nous observons que les individus classés en processus de vulnérabilité sont plutôt en qualification, et ceux en affiliation domestique en socialisation. Comment expliquer cela ? En ce qui concerne la vulnérabilité, ces individus sont principalement des hommes qui ont un certain type d'activités que nous pouvons qualifier d'hommes-ouvriers. Ils ont surtout suivi des formations qualifiantes du secteur secondaire. Ils

ont des caractéristiques culturelles communes. C'est cela qui explique le fait que la majorité soit en dispositif de qualification. A l'inverse, les individus en affiliation domestique, comme nous avons pu le montrer sont surtout des femmes, peu diplômées pour qui les formations socialisantes sont les plus accessibles. C'est donc également leur profil qui induit le type de dispositif fréquenté.

5. Analyse quantitative et qualitative : quelle complémentarité ?

Si l'on tente maintenant une comparaison entre ces résultats que nous venons d'obtenir sur base de l'analyse qualitative et l'analyse statistique réalisée pour les trois premières phases, nous devons prendre quelques précautions.

Effectivement, les temporalités sont différentes, les questionnaires présentent des données concernant le début et la fin de la formation et quelques mois plus tard (neuf mois en moyenne) alors que les entretiens se concentrent sur la situation en moyenne deux ans après la phase 3 et remontent dans l'histoire des individus jusqu'à leur sortie du système scolaire.

De plus, il ne s'agit pas des mêmes individus, dans un cas c'est la population ayant transité par les dispositifs, dans l'autre un échantillon restreint constitué sur base des résultats statistiques.

Enfin, les méthodes utilisées sont très différentes et la comparaison est d'autant plus délicate qu'il s'agit de niveaux d'analyse différents comme le souligne Lahire : *« Il n'y a donc pas un niveau d'analyse ou une échelle de contexte qui permettrait d'accéder aux pratiques réelles, aux pratiques « telles qu'elles sont ». Chaque échelle rend possible l'appréhension d'un niveau du réel et personne ne peut prétendre étudier le réel qu'en lui-même. La vision micro, qui peut penser parfois toucher du doigt le réel même, ne délivre pourtant pas une image plus vraie du monde social. Elle nous en donne une « version ». Si l'on adopte le principe wéberien de l'inépuisabilité de la réalité historique par les sciences sociales alors les contextes sont d'une recherche à l'autre, toujours à reconstruire et jamais totalement comparables. On peut encore une fois déplorer la situation ; on peut au contraire penser que la connaissance peut s'augmenter grâce à cette réflexion sur les modifications d'objets constatées à chaque changement de mode de construction du contexte pertinent. Cela implique au moins deux choses très concrètes pour le chercheur en sciences sociales : d'une part, plutôt que de rester attaché à une échelle de contexte, à une méthode particulière et/ou à un mode d'écriture particulier, il est utile de faire soi-même varier, sur le même objet, les modes d'observation, de description et d'interprétation ; d'autre part, on gagne pareillement à mettre, de façon non polémique ; ses propres résultats de recherche en perspective par rapport à d'autres résultats produits par d'autres chercheurs à partir d'autres échelles de contexte, d'autres méthodes, d'autres modes d'écriture scientifique. »* B.Lahire, 1996, p.398. Comme le sociologue le développe notre recherche se situe à deux niveaux d'analyse : un premier qu'il qualifie de macro-sociologique et un second de micro-sociologique. Ainsi,

l'auteur définit ces deux niveaux à partir de recherches portant sur l'enseignement. Les recherches analysant le niveau macro étudient « *les indices de l'échec ou de la réussite scolaires et les caractéristiques sociales des familles des élèves* » (op. cit p. 382) alors que les analyses micro-sociologiques opèrent « *un déplacement des interrogations du côté de la socialisation scolaire (exercices, leçons, interactions diverses, évaluations et décisions éducatives ...) et de l'échec scolaire effectif* » (op. cit p. 382). De même, notre recherche empirique se situe à ces différents niveaux d'analyse. Ainsi, l'analyse quantitative nous a permis de mettre en évidence des catégories d'affiliation. Nous avons alors analysé les relations entre les caractéristiques individuelles et les catégories d'affiliation observées. Par la suite, l'analyse qualitative a confirmé et précisé nos catégories d'affiliation, l'analyse des relations entre caractéristiques individuelles et affiliation a rendu possible l'analyse des processus d'affiliation en tant que tels. Ainsi, l'analyse des stratégies d'affiliation a permis d'analyser les relations entre les dimensions constitutives de l'affiliation. C'est le processus d'affiliation qui a ainsi pu être analysé dans sa dimension micro-sociologique.

Que nous apporte la complémentarité des niveaux d'analyse utilisés ?

Tout d'abord au niveau de la démarche, l'analyse quantitative nous a permis de dégager des processus d'affiliation, différentes catégories ont pu être analysées; cette même analyse nous a permis de mettre ces processus d'affiliation en relation avec les profils des individus. L'analyse qualitative a pu mettre en évidence les formes que le processus d'affiliation prend au niveau des individus interviewés, formes que nous avons également mises en lien avec les profils individuels. Cependant, l'analyse qualitative nous a également permis de dégager les stratégies d'affiliation développées par les individus. Nous avons alors pu mettre en évidence la dynamique de l'affiliation en analysant les relations entre les différentes composantes de l'affiliation : emploi, liens forts et liens faibles. L'analyse qualitative nous a donc permis d'approfondir l'analyse statistique réalisée, dans la mesure où l'analyse des processus d'affiliation et des profils individuels y correspondant a pu être complétée par une analyse des stratégies, ceci ayant permis la mise en lumière de la dynamique de l'affiliation par l'analyse des interactions entre les différentes dimensions constitutives de l'affiliation.

La comparaison entre les résultats issus des analyses statistiques et de l'analyse qualitative se situera donc au niveau des catégories d'affiliation mis en évidence ainsi que des profils analysés.

Tout d'abord, tentons de comparer les catégories sur lesquelles les analyses quantitative et qualitative ont débouchées. Trouvons-nous les mêmes catégories ? Les deux analyses mettent

en évidence une typologie, l'analyse quantitative est constituée de cinq types alors que l'analyse qualitative de quatre types.

L'analyse statistique nous a permis de mettre en évidence les catégories suivantes : affiliation générale, affiliation professionnelle, désaffiliation professionnelle, affiliation sociale et désaffiliation générale. L'affiliation générale combine une trajectoire d'insertion professionnelle et de développement des sociabilités au cours des trois phases de récoltes de données, l'affiliation professionnelle se caractérise par une trajectoire d'insertion professionnelle avec des sociabilités stables, la désaffiliation professionnelle est caractérisée par une absence d'insertion professionnelle et une stabilité des sociabilités, l'affiliation sociale combine une absence d'insertion professionnelle et une augmentation des sociabilités entre les phases d'observation, quant à la désaffiliation générale, elle combine une non insertion professionnelle et une diminution des sociabilités.

L'analyse qualitative a permis de mettre en évidence quatre types: affiliation générale, vulnérabilité, affiliation domestique et désaffiliation modérée. La vulnérabilité est définie par une fragilité sur la dimension professionnelle et relationnelle de l'affiliation. L'affiliation domestique est analysée comme un investissement principal au niveau de la sphère familiale.

Par définition, les catégories suivantes correspondent : l'affiliation générale définie comme trajectoire d'insertion professionnelle et d'augmentation des sociabilités; à l'inverse, la désaffiliation générale définie comme absence d'insertion professionnelle et diminution des sociabilités. Les catégories suivantes peuvent être rapprochées : affiliation professionnelle (insertion professionnelle avec une stabilité sur l'axe des sociabilités) et vulnérabilité (un emploi précaire combiné à des sociabilités plus ou moins développées). Désaffiliation professionnelle et affiliation domestique sont définies comme absence d'insertion professionnelle et stabilité des sociabilités. La catégorie affiliation sociale mise en évidence par l'analyse statistique ne trouve pas de rapprochements avec les catégories qualitatives dans la mesure où cette catégorie est définie par une absence d'insertion professionnelle et une augmentation des sociabilités. Il faut souligner les limites de l'analyse qualitative concernant les sociabilités, elles sont surtout synchroniques alors que la dimension professionnelle a pu également être abordée dans sa dimension dynamique. Ceci peut donc partiellement expliquer le fait que cette catégorie d'affiliation sociale n'a pas trouvé d'équivalent par le biais de l'analyse qualitative. Le tableau n°27 présente une synthèse des deux typologies.

Tableau 27 : comparaison des typologies quantitative et qualitative

Typologie quantitative	Affiliation générale	Affiliation professionnelle	Désaffiliation professionnelle	Affiliation sociale	Désaffiliation générale
Typologie qualitative	Affiliation générale	Vulnérabilité	Affiliation domestique	/	Désaffiliation modérée

Comparons maintenant le classement des individus au sein des catégories par les deux analyses. Le tableau n°28 présente ces résultats. Marie et, partiellement, Sara se retrouvent dans la catégorie d'affiliation générale par les deux analyses. Chez les autres individus, l'analyse qualitative et quantitative ne se recoupent pas : Martin était analysé en affiliation professionnelle précédemment et est classé en « affiliation générale », Pietro classé précédemment en processus de désaffiliation professionnelle est en vulnérabilité dans l'analyse qualitative, Eric qui était en affiliation générale se retrouve aussi dans ce processus de vulnérabilité alors que Marco était en désaffiliation générale et est maintenant en vulnérabilité. Vincent et Phil sont en processus de désaffiliation modérée mais ils apparaissaient en processus d'affiliation sociale. De même pour Cathy, Martine et Catherine qui sont maintenant en affiliation domestique, Antonnella elle était classée en désaffiliation générale et Sophie et Sophia en affiliation générale. Il y a donc peu de recoupements entre les deux analyses en termes d'individus. Néanmoins, la catégorie « affiliation sociale » analysée quantitativement n'a pas trouvé d'équivalent sur le plan qualitatif mais nous observons que la majorité des individus catégorisés en insertion sociale vont se répartir entre les catégories « affiliation domestique » et « désaffiliation modérée » dans l'analyse qualitative, de plus nous observons que cette catégorisation est liée au sexe. Ainsi, les femmes classées en affiliation sociale quantitativement se retrouvent en « affiliation domestique » et les hommes en « désaffiliation modérée ». Au-delà de la catégorie « sexe », ceci renvoie à des rôles normatifs différents comme nous avons pu le développer dans la partie qualitative. La primauté de la gestion familiale et relationnelle est réservée aux femmes, ce qui leur donne une certaine légitimité et une occupation sociale alors que les hommes n'ayant pas cette légitimité se trouvent plus dépourvus face à une même situation sociale.

Tableau 28 : Classement des individus selon les types d'analyse

	Analyse statistique	Analyse qualitative
Nom des individus		
Marie Sara	Affiliation générale	Affiliation générale
Martin	Affiliation professionnelle	Affiliation générale
Pietro	Désaffiliation professionnelle	Vulnérabilité
Eric	Affiliation générale	Vulnérabilité
Marco	Désaffiliation générale	Vulnérabilité
Cathy Martine Catherine	Affiliation sociale	Affiliation domestique
Sophie Sophia	Affiliation générale	Affiliation domestique
Vincent Phil	Affiliation sociale	Désaffiliation modérée

Comment expliquer les différences de classement observées dans l'utilisation des deux méthodes ? Par les limites que nous avons évoquées à la comparaison. Ainsi, concernant la temporalité, Marco, classé en désaffiliation générale en fin d'enquête a transité vers l'emploi peu de temps après avoir rempli le questionnaire et y était toujours lors de l'entretien. Son entreprise est actuellement en difficulté, ce qui a pour conséquence les périodes de chômage économique qu'il vit et sa classification en processus de vulnérabilité et non de désaffiliation. Concernant la méthode, des indicateurs différents ont été utilisés, les femmes ayant été classées en processus d'affiliation domestique l'ont été par une analyse compréhensive de leur situation et non uniquement par quelques indicateurs pris isolément et agrégés comme ce fut le cas dans l'analyse statistique.

En ce qui concerne l'explication des trajectoires, l'analyse statistique révèle la pertinence de tous les facteurs, à savoir caractéristiques individuelles, expérience sur le marché du travail, scolarité, rapport au travail et à la formation, rapport au temps, type de dispositif fréquenté. Ici aussi, les deux méthodes apportent des éclairages différents : l'analyse qualitative a permis de mettre ceci en évidence sur base de quelques cas alors que l'analyse statistique se base sur une logique d'agrégation.

Qu'en est-il des profils observés ? L'analyse de correspondance avait permis de dégager trois ensembles de modalités différents. Le groupe 1 est composé de femmes vivant seules avec leurs enfants, ayant plus de 31 ans et ayant un rapport au travail moyen. Le groupe 2 est composé d'individus vivant avec leur conjoint, », les représentations du travail et de la

formation sont élevées. Le groupe 3 est composé d'hommes vivant toujours chez leurs parents lors de leur entrée dans l'enquête, ayant moins de 25 ans et une faible durée d'inactivité à leur entrée dans l'enquête, ils sont diplômés de l'enseignement secondaire et leurs pères aussi, ces derniers sont aussi parfois diplômés de l'enseignement supérieur. Ces trois profils correspondent à ceux que nous avons pu mettre en évidence dans l'analyse qualitative. Ainsi le profil 1 correspondrait à ces femmes en affiliation domestique, le profil 2 à ces hommes en processus de vulnérabilité et le profil 3 aux individus en processus d'affiliation.générale. L'analyse statistique et l'analyse qualitative nous donnent donc des résultats identiques en ce qui concerne les profils observés.

IV. Conclusions

Nous voici arrivée au terme de cette recherche doctorale. Celle-ci avait pour objectif l'analyse de la problématique du chômage en ce qu'elle éclaire les relations entre individu et société. Afin d'étudier cette relation, nous avons opté pour le concept d'affiliation qui nous a permis d'étudier la problématique du chômage dans ses dimensions professionnelle et sociale.

Rappel de la démarche

Afin de comprendre ce que signifie être intégré au sein de la société, nous avons examiné les conceptions sociologiques de l'intégration. Trois conceptions ont été dégagées : la première est fonctionnaliste et définit l'intégration des individus par l'intériorisation des normes sociales opérée par la socialisation, celle-ci permettant le fonctionnement harmonieux de la société; la deuxième conception est conflictuelle et définit l'intégration en fonction des rapports de force présents au sein de la société; la dernière conception est constructiviste : pour être intégré l'individu doit développer une certaine réflexivité par rapport aux normes.

Nous avons alors passé en revue les conceptions théoriques étudiées dans le cadre des études sur le chômage. Nous avons classé ces études selon deux approches : la première est unidimensionnelle et tente d'expliquer l'absence d'emploi, la seconde est multidimensionnelle et analyse le chômage en fonction de différentes dimensions.

Afin d'aborder la problématique du chômage dans une conception multidimensionnelle qui nous semble mieux intégrer la complexité du réel, nous avons proposé le concept d'affiliation défini par une double dimension : axe de l'insertion professionnelle et axe des sociabilités.

Nous avons alors développé notre modèle d'analyse ayant pour objectif de répondre à la question suivante : parmi les personnes peu qualifiées ayant transité par un dispositif d'insertion, quels sont les processus d'affiliation à l'œuvre ? L'hypothèse posée concernant le processus d'affiliation est que celui-ci peut prendre différentes formes : processus d'affiliation générale défini comme insertion professionnelle et développement simultané des sociabilités, processus de désaffiliation générale défini à l'inverse comme absence d'insertion professionnelle et diminution des sociabilités, processus d'affiliation professionnelle (insertion sans développement des sociabilités) et processus d'affiliation sociale (insertion sociale sans insertion professionnelle). Ce processus d'affiliation pourrait être lié à différentes caractéristiques : caractéristiques socio-démographiques, trajectoire scolaire, origine sociale,

type de dispositif d'insertion fréquenté, représentations du travail, de la formation et du temps.

Nous avons alors testé nos hypothèses dans la partie empirique de cette thèse. Pour ce faire, nous avons suivi une population longitudinalement. Le suivi longitudinal de la population s'est réalisé en quatre phases : une première interrogation a eu lieu lors de l'entrée des individus dans les dispositifs d'insertion, une deuxième lors de leur sortie et une troisième en moyenne 9 mois à l'issue de la formation. La dernière et quatrième phase de récolte de données s'est réalisée en moyenne 20 mois après la phase 3 sur un échantillon et a été réalisée sur base d'entretiens semi-directifs alors que les trois premières phases avaient été réalisées sur base de questionnaires et a donné lieu pour celles-ci à un traitement quantitatif alors que la dernière phase a fait l'objet d'une analyse qualitative.

Résultats empiriques

Préalablement à cette analyse de trajectoires, nous avons réalisé une analyse organisationnelle des dispositifs d'insertion par lesquels a transité la population afin d'en dégager les caractéristiques. Cette analyse organisationnelle des dispositifs nous a permis de mettre en évidence cinq types de dispositifs à partir d'un double axe. Le premier axe allant de la socialisation à la qualification, le second de formation en centres à l'immersion professionnelle. Les différents types ont été identifiés par l'analyse de différentes dimensions : objectifs et réalisations mais aussi pédagogie et population-cible. Les cinq types dégagés sont les suivants : qualification, qualification par le travail, éducation, socialisation, socialisation par le travail. Le type éducation n'a pu être considéré dans l'analyse des trajectoires dans la mesure où les formations réalisées par ces types de dispositifs sont relativement longues et ne permettaient pas de les intégrer dans le calendrier de la recherche. Nous avons alors classé les quatre types de dispositifs restants en deux grandes catégories : qualification et socialisation.

Nous avons ensuite analysé les trajectoires de notre population afin de dégager les processus d'affiliation à l'œuvre et les facteurs avec lesquels une relation pourrait être observée. Nous avons commencé par analyser le processus d'affiliation à l'aide d'une analyse quantitative.

Tout d'abord, la dimension professionnelle de ce processus : nous avons pu observer en phase 3 qu'un peu moins de la moitié de la population s'était insérée, une analyse de l'ensemble de la trajectoire a permis de dégager une insertion professionnelle pour à peu près la moitié de la population, l'autre moitié restant en désinsertion professionnelle.

La dimension des sociabilités a ensuite été analysée, celle-ci est plus complexe à aborder. Une analyse des sociabilités a néanmoins montré que celles-ci n'évoluent pas significativement dans le temps. Une analyse agrégée des variables de sociabilités ne met en évidence aucune différence significative. Par contre, l'analyse des trajectoires de sociabilités en fonction de leur intensité en chacune des phases montre que les trajectoires au sein desquelles les sociabilités augmentent au cours du temps sont les plus nombreuses et concernent un peu moins de la moitié de la population. Très peu de trajectoires de sociabilités marquent une diminution de celles-ci.

Ces résultats sur chacune des dimensions de l'affiliation montrent qu'une bonne partie de la population est en affiliation : insertion professionnelle et augmentation des sociabilités, l'autre partie étant en désinsertion professionnelle et connaissant une instabilité dans l'évolution de l'intensité des sociabilités. Il faut cependant rappeler les limites inhérentes à notre indice de sociabilités constitué en agrégeant des variables d'activités personnelles et relationnelles.

L'analyse simultanée des deux dimensions constitutives de l'affiliation qui a suivi a mis en évidence deux processus majoritaires : un processus d'affiliation générale comprenant à la fois l'insertion professionnelle et le développement des sociabilités comme l'analyse de chacune des dimensions constitutives de l'affiliation le laissait présager mais également un processus d'affiliation sociale, à savoir développement des sociabilités et non insertion professionnelle. Le processus de désaffiliation générale est très marginal puisqu'il ne concerne que deux individus.

Nous avons alors tenté d'analyser les relations entre les caractéristiques dont nous faisons l'hypothèse qu'elles pouvaient être en relation avec ce processus d'affiliation. Il ne s'agissait pas de mettre en évidence des causalités mais plutôt des relations. En effet, les causalités sont difficiles à démontrer dans le cadre des sciences sociales et, particulièrement dans le contexte au sein duquel cette recherche s'est réalisée. Nous avons tenté d'analyser les relations entre les caractéristiques de la population étudiée à l'aide des analyses de correspondance suivie d'une analyse de clusters. Les différentes méthodes d'analyse nous donnent des résultats allant dans une direction similaire. Elles nous permettent à partir des caractéristiques retenues de faire apparaître deux types de profils. Ces deux profils confirment les résultats d'autres recherches (Florens, Fougère, Werquin, 1990 ; Nicole Drancourt C. et Roulleau Berger L., 1995, DULBEA-FTU, 1994) : un profil plus favorable composé majoritairement d'individus ayant moins de 31 ans, vivent avec un conjoint ou résident toujours au domicile des parents, ils ont une durée d'inactivité professionnelle faible à leur entrée, diplômés de l'enseignement

secondaire, ils fréquentent surtout les dispositifs de qualification; le second profil, plus défavorable est surtout composé de femmes vivant en familles monoparentales, âgées de plus de 31 ans et fréquentent principalement les dispositifs de socialisation. La relation entre profils et dispositifs suivis avait également été analysée dans d'autres études (notamment Sigot J.C, Werquin, 1993). Le profil plus défavorable se retrouve principalement en situation d'affiliation sociale.

L'analyse qualitative a permis de dégager, quant à elle, sur le plan du processus d'affiliation quatre types : affiliation générale et désaffiliation modérée, vulnérabilité et affiliation domestique. Les deux premières catégories correspondant aux hypothèses, les deux suivantes ayant été modifiées. La vulnérabilité concerne des individus situés en position intermédiaire entre affiliation et désaffiliation et présentant une fragilité sur les deux axes de l'affiliation. L'affiliation domestique concerne des femmes dont l'univers est centré sur l'espace domestique, celles-ci ne voient pas leurs sociabilités se développer et ne s'insèrent pas professionnellement. L'analyse des facteurs influençant ce processus d'affiliation sont les caractéristiques dont nous avons fait l'hypothèse qu'elles pourraient influencer l'affiliation mais en interaction avec les stratégies développées par les individus. Ainsi, les individus ayant le plus de ressources sociales et culturelles et étant dans le cycle de vie proche de la transition à l'âge adulte déploient un grand nombre de stratégies pour s'affilier. Les individus en processus de vulnérabilité ont moins de ressources sociales et culturelles, ils ont un rapport fort au travail et ont suivi la formation pour développer leurs compétences professionnelles, ils développent peu de stratégies pour développer leurs sociabilités. Les femmes en affiliation domestique ont moins de ressources et ont favorisé la dimension sociale de l'affiliation au détriment de la dimension professionnelle, ce qui rend leur insertion professionnelle difficile. Les individus en processus de désaffiliation modérée ont le moins de ressources sociales et culturelles, désinsérés professionnellement depuis une longue période, leur rapport au travail est faible, ils sont dans des situations familiales relativement complexes et développent très peu de stratégies en faveur d'une affiliation.

L'analyse réalisée montre que les relations entre les deux dimensions de l'affiliation diffèrent selon le type d'affiliation. Les relations ne sont donc pas définies de manière absolue mais sont fonction des processus d'affiliation. Granovetter (1973) et ses successeurs ont étudié l'influence du réseau social sur l'insertion professionnelle, d'autres auteurs comme Jahoda (1979) ou encore de Gaulejac et Léonetti (1994) voient la relation dynamique entre emploi et réseaux relationnels. C'est l'interaction réciproque des relations telles que Schnapper (1996) et Castel (1995) l'avaient suggéré que nous avons pu observer et préciser. La distinction entre insertion professionnelle et réseau relationnel ne s'est, néanmoins, pas montrée suffisante. Il a

fallu différencier au sein du réseau les liens forts des liens faibles. Cette distinction nous a permis d'établir quatre modèles de relations entre ces deux dimensions et ces trois composantes (emploi, liens forts, liens faibles). Le premier modèle est celui des individus en processus d'affiliation générale. Il présente une parfaite interdépendance entre les trois composantes : liens forts, liens faibles et dimension professionnelle interagissent. Il est difficile de dire dans quel sens ces relations se développent étant donné l'interdépendance de celles-ci. Le deuxième est un modèle hiérarchisé. A partir des liens forts, les individus peuvent trouver des ressources et développer des stratégies pour s'insérer professionnellement, ce n'est que lorsqu'ils seront insérés professionnellement, qu'ils pourront développer des liens faibles. Il est principalement le fait des individus en processus de vulnérabilité. Le troisième modèle est centré sur les liens forts. Il s'agit des femmes en affiliation domestique, elles sont essentiellement centrées sur les liens forts, ce qui les empêche de s'insérer professionnellement mais également de développer des liens faibles. Le quatrième modèle est le fait des individus en processus de désaffiliation modérée. Ces individus sont principalement insérés dans des liens forts, ils ont également quelques liens faibles ; néanmoins ils sont désinsérés professionnellement. Ce sont leurs liens forts qui leur permettent de développer ou d'entretenir certaines relations avec des liens faibles.

Les dispositifs d'insertion se sont-ils avérés être un vecteur d'affiliation ? Comme nous l'avons souligné, les profils dégagés par l'analyse de correspondances et les clusters ont montré une relation entre les caractéristiques des individus et le type de dispositif fréquenté. Il est difficile de dégager le poids de chacun des facteurs dans le processus d'affiliation, néanmoins, le poids des ressources sociales et culturelles a été énoncé, c'est plutôt les ressources que le type de dispositif qui influenceraient le processus d'affiliation. Le dispositif d'insertion agirait plutôt comme intermédiaire car les individus y sont sélectionnés en fonction de différentes caractéristiques. On ne peut donc attribuer au dispositif d'insertion une grande valeur affiliative. D'autres études arrivent aux mêmes conclusions : *L'accès aux mesures qualifiantes (CA, CQ⁵⁷) n'échappe pas à la sélectivité du marché du travail. Les éléments les plus employables (diplômés, jeunes issus de l'apprentissage ou de spécialités de formations professionnelles) en sont les premiers bénéficiaires et s'insèrent rapidement ensuite. (...) Les éléments les moins employables accèdent à des mesures moins performantes (TUC-CES⁵⁸) qui les insèrent moins souvent et moins durablement mais leur donnent une première expérience (p.128-129)(...).* L'existence de ces dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes a créé une hiérarchie ou confirmé celle que l'école avait mis en place. Il y a donc une sélection qui va faire bénéficier de ces dispositifs des éléments qui possèdent des

⁵⁷ CA: Contrat d'adaptation, CQ: contrat de qualification

⁵⁸ TUC: Travaux d'Utilité Collective; CES: Contrat emploi-solidarité

caractéristiques différentes d'employabilité ce qui rend l'évaluation d'autant plus difficile (p.130). Cette sélection opérée par les dispositifs auraient donc des effets différenciés. Ainsi, les individus sélectionnés par les dispositifs les moins performants auraient un effet stigmatisant. On peut alors s'interroger sur la pertinence de tels dispositifs mis en place dans un objectif d'insertion professionnelle. Cependant, d'autres dispositifs favoriseraient l'insertion professionnelle des individus : Certaines mesures stigmatisent les jeunes qui ont ensuite du mal à incorporer le secteur des emplois réguliers ; d'autres font baisser le salaire attendu ; d'autres facilitent enfin l'insertion. Les mesures jeunes sont au centre du processus de l'insertion et au centre de celui de la précarisation en ce sens que si leur grande variété autorise un traitement différencié des problèmes en fonction de leur nature, elles créent aussi des différences, une hiérarchie qui renvoie à différents parcours, dont celui de l'échec. En même temps, cette hiérarchie ne fait que reproduire celle de la formation initiale et les conditions sociales qui avaient probablement été créées ex-ante et qui suffisaient à la sélection dans l'emploi tant que la pénurie de ceux-ci n'avait pas atteint les proportions actuelles (p.132, Werquin in Paugam,1996).

La comparaison des résultats issus des analyses quantitative et qualitative montre une différenciation dans les processus analysés, tant sur le classement des individus par chacune des méthodes comme nous l'avons déjà souligné que par les catégories. Alors que l'analyse quantitative avait mis en évidence deux types d'affiliation majoritaire (affiliation générale et affiliation sociale); l'analyse qualitative en a mis quatre en évidence (affiliation générale, vulnérabilité, affiliation domestique et désaffiliation modérée). Néanmoins, ces catégories se recoupent comme nous avons pu le montrer. Ainsi, la catégorie d'affiliation générale est présente dans les deux cas. L'affiliation sociale n'a pas été retrouvée telle quelle par l'analyse qualitative. Cependant les individus présents au sein de cette catégorie vont se répartir, en fonction des logiques liées au genre, entre affiliation domestique et désaffiliation modérée. Quant aux caractéristiques analysées, l'analyse quantitative avait mis en évidence un profil favorable et un second qui l'était moins. L'analyse qualitative corrobore cette analyse en la nuancant. Ainsi l'âge serait un indicateur du cycle de vie et les ressources dont disposent les individus sont à combiner aux stratégies qu'ils déploient pour orienter leur processus d'affiliation.

L'analyse quantitative nous a permis de dégager des catégories d'affiliation. En effet, en début de recherche, nous posions la question des combinaisons entre types de sociabilités et types d'insertion professionnelle au sein des trajectoires individuelles. L'analyse quantitative a pu répondre à cette question. C'est dans cette perspective et afin de comprendre plus

finement les processus à l'œuvre que nous avons poursuivis la recherche par une phase qualitative.

La seconde question à laquelle l'analyse quantitative tentait de répondre était la suivante : certaines caractéristiques favorisent-elles le processus d'affiliation ? L'analyse quantitative nous a permis de mettre en évidence des profils d'individus, profils corrélés partiellement aux trajectoires d'affiliation. C'est également pour mieux comprendre comment ces caractéristiques jouent au niveau des individus que nous avons mené la phase qualitative.

Les questions de recherche auxquelles l'analyse quantitative ont pu répondre ont trouvé toute leur pertinence grâce à la récolte de données longitudinales. En effet, les données longitudinales nous ont permis de répondre à ces questions au niveau de la dynamique des trajectoires individuelles. Cette procédure de recueil de données relativement longue et fastidieuse nous donne ici toute sa richesse dans l'analyse des données.

L'analyse qualitative, quant à elle, a permis d'approfondir les processus d'affiliation en jeu et ce, particulièrement à l'aide de l'analyse des réseaux relationnels et des relations entre dimension professionnelle et sociabilités. A ce stade de la réflexion et des travaux empiriques menés sur cette question, la phase qualitative s'est avérée fondamentale pour l'analyse des processus d'affiliation. Elle a également permis d'analyser ce processus de manière plus fine. Par exemple, comme exposé précédemment, d'autres processus que ceux d'affiliation générale et sociale ont été mis à jour, il s'agit des processus de vulnérabilité et d'affiliation domestique. La notion d'affiliation a pu ainsi mieux être abordée dans sa complexité. De plus, l'analyse des relations existantes entre les deux dimensions de l'affiliation a pu être analysée de manière plus détaillée. Ainsi, la distinction entre liens forts et liens faibles dans l'analyse de ces relations s'est avérée pertinente. Cette analyse a mis en évidence la concordance entre les processus d'affiliation analysés et les composantes de l'affiliation. Ainsi, les relations existantes entre les composantes de l'affiliation ne sont pas définies universellement mais varient en fonction du processus d'affiliation. Cette analyse qualitative a permis une analyse compréhensive du processus d'affiliation, considérant ainsi le point de vue de l'acteur dans la dynamique affiliative.

Néanmoins, les entretiens ont été réalisés rétrospectivement. De nombreuses études ont pu mettre en évidence les processus de reconstruction de sens du passé opérés par les individus. L'intérêt de l'analyse compréhensive présente donc un désavantage, celui de cette reconstitution de sens a-posteriori : « *elles (les enquêtes rétrospectives) posent néanmoins des difficultés spécifiques, tout particulièrement des problèmes liés à la mémoire des enquêtés. En*

effet, la réalisation d'une enquête rétrospective consiste à interroger des individus sur des événements survenus dans le passé, de sorte que les mécanismes de remémoration et d'appel au souvenir, sont centraux dans la production des informations» (Couppié T., Demazière D., 1995, p.24). Ces auteurs ont mené une recherche au sein de laquelle ils comparent les réponses des interviewés à trois ans d'intervalle pour analyser ce processus de remémoration. Ils observent des écarts différenciés entre les réponses obtenues aux deux moments, ces écarts sont fonction de la situation professionnelle des individus ainsi que des facteurs biographiques : *« les écarts mesurés entre les réponses aux deux enquêtes ne sont pas identiques, selon que l'on considère l'emploi, l'inactivité ou le chômage. Tout se passe comme si les mécanismes de production des écarts de remémoration différaient selon la nature de la situation concernée. Nous avons également pu avancer des éléments à propos du poids des facteurs biographiques sur la production des écarts de mémoire, même si l'analyse demeure partielle »* (op. cit p. 45). La confrontation des résultats de données longitudinales et rétrospectives présente donc un intérêt supplémentaire dans la compréhension des mécanismes à l'œuvre.

Cependant, l'intérêt des deux méthodes n'est pas à considérer de manière isolée. Effectivement, c'est l'interaction des deux méthodes utilisées que nous devons observer. Ainsi, les résultats de l'analyse quantitative ont constitué une base de travail pour l'analyse qualitative. La mise en évidence de catégories et de profils par l'analyse quantitative a permis la poursuite du travail par une phase qualitative. Celle-ci a bénéficié des résultats de l'analyse quantitative. Ainsi, l'analyse qualitative a été réalisée sur base d'un échantillonnage des catégories de l'analyse quantitative. Ceci a permis d'analyser des interviews issus de situations diverses et, par là l'analyse d'un matériau d'une diversité plus importante qu'aurait été celui réalisé au sein d'un échantillon aléatoire. La constitution du guide d'entretien s'est également basée sur les résultats issus de l'analyse quantitative. Enfin, l'analyse qualitative elle-même a été enrichie sur base des résultats quantitatifs. L'analyse qualitative a pu déboucher sur une analyse plus fine des catégories grâce à l'analyse quantitative réalisée précédemment.

L'utilisation conjointe de ces deux méthodologies pourrait également s'opérer différemment. Ainsi, nous pourrions situer notre travail empirique au sein d'une logique exploratoire tant pour l'analyse quantitative que pour l'analyse qualitative. Le même travail devrait se réaliser dans une logique confirmatoire cette fois. Dans cette seconde logique, les méthodes pourraient se combiner différemment. On pourrait d'abord réaliser une analyse qualitative sur un plus grand nombre d'individus afin de pouvoir remplir le critère de « saturation » pour permettre la généralisation des résultats. L'analyse qualitative permettrait alors de développer

les processus esquissés dans le cadre de cette analyse. Une généralisation statistique sur base d'indicateurs plus précis pourrait alors être réalisée.

Analyse quantitative et qualitative se complètent donc pour apporter des éclairages différents du processus d'affiliation.

Du concept « affiliation » à son opérationnalisation

Quelle était la conception théorique sous-jacente au travail de recherche réalisé ? Nous avons basé notre travail sur le concept d'affiliation. Celui-ci s'inscrit dans la lignée du travail de Castel (1995) sur la désaffiliation. Nous avons analysé ce concept comme étant proche d'une conception fonctionnaliste de l'intégration. En effet, Castel analyse la désaffiliation comme l'impossibilité de pouvoir réaliser les normes en vigueur dans la société. Le concept d'affiliation s'inscrirait donc dans cette perspective théorique. Néanmoins, nous voulions également ouvrir notre travail vers une conception constructiviste de l'intégration, considérant l'individu comme jouant un rôle actif au sein du processus d'affiliation. Nous pouvons situer notre travail dans une perspective fonctionnaliste dans la mesure où l'affiliation est définie par l'emploi et la présence de sociabilités développées. Ainsi, être affilié c'est avoir un emploi et être entouré socialement. L'analyse de la valeur travail nous a permis de montrer que cette valeur est liée à un contexte sociétal. Ainsi, dans notre contexte socio-économique, il est difficile d'être affilié ou intégré à la société sans avoir un emploi (ou un statut lié à celui-ci). Néanmoins, ceci pourrait être différent dans d'autres contextes sociétaux où l'emploi ne jouerait pas ce rôle crucial pour l'intégration des individus. L'affiliation devrait alors se définir différemment. Dans ce sens, notre travail s'inscrit donc dans la perspective fonctionnaliste étant donné que nous avons défini l'affiliation par la concrétisation de cette norme de l'emploi ainsi que par la présence des sociabilités. Notre travail se trouve également proche d'une conception conflictuelle de l'intégration car nous avons pu mettre en évidence le rôle des déterminismes sociaux au sein des processus d'affiliation. Toutefois, notre travail se situe également proche d'une perspective constructiviste. Tentant d'analyser tant les caractéristiques objectives que les représentations des individus pour éclairer le processus d'affiliation dans une perspective constructiviste, nous avons pu mettre en évidence, de manière quantitative d'abord, le rôle joué par certaines représentations comme le rapport au travail au sein du processus d'affiliation. C'est surtout l'analyse qualitative qui nous a permis de mettre en évidence les deux types de caractéristiques. Ainsi les caractéristiques objectives ne se sont pas révélées suffisantes pour analyser le processus d'affiliation, par contre l'interaction de celles-ci avec les stratégies développées par l'individu s'est avérée explicative

du processus. Nous avons donc analysé le rôle joué par les individus au sein des processus d'affiliation à l'aide des stratégies développées par ceux-ci.

L'hypothèse de l'approche constructiviste développée dans la première partie selon laquelle l'analyse de la société en classes sociales perd de sa pertinence est remise en question par nos observations. En effet, les analyses constructivistes développent une approche en termes de stratification sociale, considérant une multitude de positions sociales et ne se centrant plus sur les rapports de production. Nous avons, comme dans les perspectives constructivistes, lors de l'analyse qualitative développé une approche centrée sur une diversification de critères. Ainsi nous avons considéré le diplôme et la profession des parents, le diplôme des individus, le sexe, la situation familiale ainsi que l'étape du cycle de vie, le rapport au travail ou encore le rapport à l'avenir pour analyser la position sociale des individus. L'analyse qualitative a débouché sur quatre types de profils différents : des individus aux ressources fortes, les « enfants de la classe ouvrière », les femmes au foyer, les individus aux ressources faibles. Ces catégories peuvent aisément se classer au sein des classes sociales. Ainsi, les individus aux fortes ressources (celles-ci sont à relativiser au sein de notre population peu diplômée) correspondraient à la classe moyenne. Les « enfants de la classe ouvrière » et les femmes au foyer proviendraient de la classe ouvrière. Enfin, les individus aux faibles ressources correspondraient à une classe ouvrière défavorisée. Malgré une analyse en termes de « positions sociales », nous obtenons des différences proches à celles que l'on aurait observé avec une analyse en termes de classes sociales. Néanmoins, celle-ci est à nuancer en termes de sexe étant donné la spécificité de notre problématique comprenant l'analyse du réseau relationnel. Ainsi, l'affiliation peut s'analyser par le « haut » ou par le « bas ».

L'analyse de l'affiliation montre donc le poids des déterminismes sociaux tels que le milieu social d'origine comme Elchardus et alii (1995), Eckman Saillant et alii (1994) l'avaient mis en évidence dans l'analyse du chômage mais aussi concernant les sociabilités comme Lin (1995) l'a élaboré. Ces déterminismes sont en interaction avec les stratégies développées par les individus. Au niveau des stratégies, nous avons pu voir que les individus ayant des plus faibles ressources sociales et culturelles tentent de développer des relations avec des individus ayant des ressources plus élevées comme Lin (1995) le suggère, néanmoins ces individus restent quand même avec un réseau homogène car il est difficile de se constituer un nouveau réseau social. Par ailleurs, les stratégies développées par ces individus ne sont pas toujours adaptées et leurs faibles ressources jouent en défaveur de leur processus d'affiliation.

L'affiliation, est un concept multidimensionnel permettant une analyse de deux axes : professionnel et relationnel. En effet, la revue de la littérature a montré que nombre de travaux

analysant le problème du chômage le considèrent principalement dans sa dimension économique qu'ils tentent d'éclairer. Nous avons voulu nous intéresser simultanément à ces deux dimensions en analysant les relations réciproques existantes entre ces deux dimensions. Cette perspective théorique devait également nous permettre d'aborder la problématique positivement et non en termes de déficits comme nous avons vu que c'était le cas pour d'autres concepts comme ceux d'exclusion, de désinsertion, de disqualification sociale ou de désaffiliation.

Ces concepts avaient des points communs, outre le fait de s'inscrire dans une analyse multidimensionnelle de la problématique, les dimensions analysées étaient similaires : dimension économique, relationnelle mais aussi symbolique. Or, le concept d'affiliation, tel que nous l'avons développé présente les deux premières dimensions. Qu'est-il alors advenu de la dimension symbolique ? Celle-ci pouvait se définir dans le cadre de ces travaux comme le rapport aux normes. La réflexion sur la conception de l'affiliation que nous voulions développer nous a effectivement amené à penser à cette dimension symbolique. Après avoir tenté de l'opérationnaliser comme une troisième dimension, nous nous sommes rendu compte de l'inopérationalité de cette troisième dimension. Effectivement, le rapport aux normes concerne tant la dimension professionnelle que celle des relations sociales. Il s'agirait en quelque sorte d'une dimension « méta ». Si l'on veut aborder cette double dimension dans une perspective constructiviste, l'analyse du rapport symbolique aux deux dimensions semble s'imposer. C'est la raison pour laquelle le concept a été opérationnalisé à partir de deux axes. L'analyse du rapport au travail ainsi qu'à d'autres valeurs a été introduite dans les analyses, quantitatives mais aussi qualitatives ; concernant les sociabilités, la représentation que les individus se font de leurs relations sociales a également été introduite. Cette dimension symbolique a donc fait partie intégrante de l'analyse du processus d'affiliation que nous avons réalisée. Néanmoins, cette dimension symbolique aurait pu être présentée et intégrée plus systématiquement dans les analyses. Ceci ouvre donc de nouvelles perspectives dans l'opérationnalisation du concept d'affiliation dans sa double dimension, y compris en tenant compte de cette dimension « méta ».

L'analyse simultanée des deux dimensions malgré certaines limites dues à l'opérationnalisation a ouvert des pistes intéressantes dans la réflexion sur l'intégration. En particulier en appliquant le concept d'affiliation à une population ayant transité par un dispositif d'insertion. La mise en évidence des deux processus : affiliation générale et affiliation sociale plaide pour la pertinence de l'analyse simultanée de ces deux dimensions. En effet, être inséré sur le plan relationnel malgré une désinsertion professionnelle n'a pas les mêmes conséquences chez les individus qu'une désaffiliation générale c'est-à-dire

désinsertion professionnelle et diminution des sociabilités. Une analyse quantitative détaillée du réseau relationnel des individus tel que réalisé dans la partie qualitative pourrait remédier aux lacunes de l'opérationnalisation des sociabilités dans les questionnaires. La récolte de données complémentaires concernant les sociabilités ne devrait plus se récolter en nombre d'heures hebdomadaires mais bien en fréquences des activités, étant donné la difficulté pour les individus d'évaluer le temps passé aux activités comme nous l'avons déjà remarqué. La récolte de données devrait également se dérouler lors d'entretiens face-à-face. Cela permettrait d'éviter les problèmes observés dans notre récolte de données par la méthode du remplissage individuel des questionnaires en ce qui concerne les difficultés relatives au traitement de l'importance subjective accordée par les individus aux activités réalisées.

Cette généralisation devrait également s'opérer au niveau de la population visée. En effet, nous avons analysé empiriquement ce processus d'affiliation au sein d'une population particulière, celle ayant fréquenté un dispositif d'insertion. Une étude similaire menée sur l'ensemble des personnes privées d'emploi permettra de montrer dans quelle mesure la population privée d'emploi se trouve en processus de désaffiliation. D'après Castel (1991), le profil-type du désaffilié est le vagabond. Or, il est peu probable de trouver ce type de public dans les dispositifs. En effet, Demazière (1992) en analysant l'identité sociale des chômeurs avait mis en évidence plusieurs catégories, entre autre celles « d'identité d'inactif-handicapé » ou « d'assisté traitable ». Ces individus ne pensent plus pouvoir se réinsérer professionnellement. Les catégories « de demandeur d'emploi » et « d'inactif déviant » montrent un certain volontarisme dans les parcours d'insertion; ces attitudes envers l'insertion professionnelle sont probablement liées aux sociabilités. Le fait de fréquenter un dispositif d'insertion pour des personnes privées d'emploi révèle probablement une attitude volontariste et active et par là, une position favorable à un processus d'affiliation. De même, l'analyse d'une population de travailleurs à la lumière du concept d'affiliation permettrait de voir comment la population intégrée sur la dimension professionnelle se situe sur le second axe du concept.

Les résultats que nous venons de synthétiser nous donnent un aperçu de la pertinence du concept d'affiliation pour analyser la problématique du chômage. En effet, les processus d'affiliation dégagés mettent en évidence des relations différenciées entre les dimensions analysées, différences qui se marquent fortement au niveau des sociabilités. Ainsi, entre les individus en processus d'affiliation générale et de vulnérabilité, les situations professionnelles ne sont pas fortement différenciées sur le plan statutaire, c'est la dimension des sociabilités ainsi que les stratégies affiliatives développées qui marquent fortement la différence. L'analyse des deux dimensions enrichit donc fortement la compréhension des processus à

l'œuvre par rapport à une démarche qui ne prendrait en compte que la seule dimension professionnelle.

Perspectives socio-politiques

Le concept d'affiliation nous a permis d'aborder la question du chômage dans une perspective englobante. En effet, il nous a permis d'analyser cette problématique non seulement en rapport avec la dimension professionnelle mais également avec la dimension sociale de l'intégration. Quelle est la pertinence socio-politique de ce concept dans notre contexte sociétal ? La valeur travail s'est imposée comme nous avons pu le voir et a un statut très important dans notre société, catégorisé de « fait social total », le travail pour Méda (1995) « *structure de part en part notre rapport au monde mais aussi nos rapports sociaux. Il est le rapport social fondamental* » (op.cit, p.26). Etant donné l'importance de cette valeur qu'est l'emploi dans notre société, n'est-il pas « normal » d'analyser la problématique du chômage principalement dans sa dimension économique ? En ouvrant la problématique, ne risquons-nous pas d'organiser la dualisation de la société, d'un côté, ceux qui ont la chance et les moyens d'avoir un emploi, les exclus de l'autre côté au mieux étant inséré dans des activités occupationnelles ? L'analyse de Lalive d'Épinay (89, 91, 94) souligne que le travail est considéré aujourd'hui en tant qu'épanouissement personnel pour l'individu, il s'agit d'une valeur importante mais uniquement pour les individus qui ont un emploi. L'enquête que nous avons menée ne confirme pas ces résultats, les individus observés, bien que sans emploi en début d'enquête, ont un rapport au travail fort; néanmoins, il s'agit d'une population particulière, ayant fréquenté un dispositif d'insertion. Une étude menée par Herman G. et Van Ypersele (1998) sur un échantillon de personnes privées d'emploi, toutes caractéristiques confondues, donne des résultats allant dans un sens équivalent : « *toutes les réponses convergent vers l'idée que le travail est et reste une valeur centrale auprès de l'ensemble des chômeurs* » (op.cit, p. 37). Sainsaulieu (1995) soulignait que le travail, central dans notre société, ne suffit pas à définir identités et cohésion sociale. C'est dans cette perspective que le concept d'affiliation trouve sa pertinence. Tant pour les personnes insérées professionnellement que pour les autres, la question des sociabilités est fondamentale; l'être humain étant un être de sociabilités, l'analyse conjointe de ces deux dimensions nous semblait donc utile pour tenter de comprendre le fonctionnement humain dans sa complexité. De fait, cette analyse du processus d'affiliation a permis de révéler une variété de situations qui ne se limitent pas à celles de l'insertion ou de la désinsertion professionnelle. Faire partie intégrante de la société et s'y sentir reconnu nécessite aujourd'hui une insertion professionnelle et ce, étant donné la force que la valeur travail a dans notre société, les individus désinsérés professionnellement développent des légitimités pour faire valoir leur situation; néanmoins,

cette insertion professionnelle n'est pas suffisante comme nous avons pu l'analyser dans les entretiens, être inséré dans un réseau social s'avère également nécessaire. Sur le plan éthique, il nous semble que parler d'intégration, d'affiliation ou même d'insertion sans considérer l'aspect professionnel serait un leurre étant donné notre contexte sociétal. C'est donc bien l'interdépendance des deux dimensions qui nous semblait fondamentale à analyser.

En ce qui concerne le processus d'affiliation en tant que tel, l'analyse qualitative a révélé l'importance des stratégies liées aux ressources dont les individus disposent ; celles-ci ne sont pas uniquement économiques mais aussi, et peut-être surtout, sociales. Comment alors favoriser l'affiliation de tous au sein de la société ? Les ressources dont les individus disposent jouent-elles comme des déterminismes permettant à certains de s'affilier et ne laisseraient aux autres guère d'autres possibilités que celle d'une désaffiliation ? Les analyses sociologiques ont largement pu démontrer le rôle des ressources dans l'intégration sociale. Comment alors enrayer ce phénomène de désaffiliation ? Le processus d'affiliation ne se joue pas uniquement au niveau des individus exclus du marché du travail et vivant l'isolement social. En effet, comme Castel le souligne : « *la condition qui est faite à ceux qui sont « out » dépend toujours de la condition de ceux qui sont « in ».* Ce sont toujours les orientations prises aux foyers de décision- en matière de politique économique et sociale, de management des entreprises, de reconversions industrielles, de recherche de la compétitivité, etc.- qui se répercutent comme une onde de choc dans les différentes zones de la vie sociale » (Castel, 1995a, p.21). Afin d'agir sur la société dans sa globalité, nous proposons d'agir sur l'éducation des individus. En effet, les individus ayant le plus de ressources sont ceux qui peuvent développer le plus de stratégies d'affiliation. Or, les ressources sociales sont très fortement liées au niveau d'éducation des individus. Développer des politiques d'éducation est donc un investissement à long terme pour le bien-être de la société. Une société ne peut se développer qu'avec une vision positive de l'avenir. Deux institutions centrales dans le développement des ressources sociales de la population sont la famille et l'école, les médias et l'internet en particulier prennent de plus en plus d'importance; néanmoins la question de la régulation de ceux-ci est complexe; de même, ce n'est qu'indirectement qu'on peut agir sur ce qui se passe dans les familles; par contre l'école pourrait être investie comme le lieu principal où pourrait se jouer le développement de l'éducation. Celle-ci devrait alors être repensée dans son fonctionnement et tout particulièrement en ce qui concerne les écoles accueillant les publics les moins favorisés. Ainsi, un accompagnement particulier pourrait y être développé comme, par exemple, dans le cadre de la politique de la « discrimination positive ». D'autres formes d'accompagnement tant des élèves que des familles devraient encore permettre d'accroître, à terme, les ressources de tous les individus et par là, leur donner les moyens de

développer des stratégies affiliatives adéquates. Cette perspective s'inscrit donc dans une perspective préventive et constructiviste de l'affiliation.

Par ailleurs, les dispositifs d'insertion qui se sont fortement développés depuis la crise des années 70 agissent comme un élément de remédiation. Pour assister au mieux cette population dans son processus d'affiliation, l'action de ces dispositifs ne devrait-elle pas être ajustée en fonction des types d'affiliation mis en évidence et assister les individus dans le développement de stratégies affiliatives tant relationnelles que professionnelles adaptées ?

Considérant l'affiliation dans sa globalité, la société et l'évolution de celle-ci ont tout à gagner d'une augmentation du niveau d'éducation de la population entraînant le développement de ses ressources sociales et culturelles.

V. Bibliographie

- Alaluf M., 1996, Signification du travail et rationnement de l'emploi in *Cahiers de médecine du travail*, vol XXXIII 1.
- Allan G.A, 1979, *A sociology of Friendship and Kinship*, G.Allen & Unwin, London.
- Ansart P., 1990, *Les sociologies contemporaines*, Seuil, Paris.
- Bajoit G., 1992, *Pour une sociologie relationnelle*, PUF, le sociologue, Paris.
- Bajoit G., avril 1998, Notes sur la construction de l'identité, Document de travail.
- Bajoit G., Franssen A., 1995, *Les jeunes dans la compétition et la mutation culturelle*, PUF, Paris.
- Barel Y., 1990, "Le grand intégrateur" in *Connexions*, 56/1990-2.
- Berger P. et Luckmann T., 1986, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, Paris.
- Beret P., 1996, Projet professionnel et insertion des jeunes in B.Francq, C.Maroy, *Formation et socialisation au travail*, De Boeck, Bruxelles.
- Bidart C., Lavenu D., 1999, Enchaînement de décisions individuelles, bifurcations de trajectoires sociales, in A.Degenne, M. Lecoutre, P. Lièvre, P.Werquin (éds) *Insertion, transition professionnelle et identification de processus*, Document Céreq 142, Marseille.
- Bidart, 1988, Sociabilités : quelques variables in *Revue française de sociologie*, n° XXIX.
- Bidart C., Le Gall D., 1996, Les jeunes et leurs petits mondes. Relations, cercles sociaux, nébuleuses, *Cahiers de la MRSH* n°5.
- Bidart C., Dampuré J., Degenne A., Raoulx B., 1996, *Insertion, mobilité, réseaux. Etude auprès de bénéficiaires et ex-bénéficiaires du RMI dans le Calvados*, CRESO, LASMAS, Rapport de recherche, Caen.
- Bidart C., 1997, *L'amitié, un lien social*, La découverte, Paris.
- Bidart C., 2000, Projets, réseaux relationnels et trajectoires d'accès au monde du travail. Une enquête longitudinale in *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, 7è journées d'études CEREQ-LASMAS-IDL-GREE-ADEPS.
- Biggart A., Furlong A., 1996, Educating « Discouraged Workers » : cultural diversity in the upper secondary school in *British Journal of Sociology of Education*, Vol.17 n°3.
- Bollens et Nicaise I., 1994, *The medium-term impact of vocational training on employment and unemployment duration*, European Association of Labour Economists conference, Warsaw, 22-25 septembre.
- Bollens et Hooge, 1996, *Bereik, kwaliteit and effectiviteit van de VDAB-beroepsleiding voor werkzoekenden*, Luik 1, deelrapport 1, HIVA, Leuven.
- Bouder A., Cadet J.P, Demazière D., 1994, *Evaluer les effets des dispositifs d'insertion pour les jeunes et les chômeurs de longue durée. Un bilan méthodologique*. Céreq, documents synthèse, numéro 98, Marseille.

- Bozon M., 1984, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province : la mise en scène des différences*, Presses universitaires de Lyon, Lyon.
- Bouffartigue P., 1994, Ingénieurs débutants à l'épreuve du modèle de carrière, trajectoires de socialisation et entrée dans la vie professionnelle in *Revue française de sociologie*, XXXV.
- Bourdieu P., 1996, Les nouvelles formes de domination dans le travail in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°114.
- Bruchon-Schweitzer M. et Dantzer R., 1994, *Introduction à la psychologie de la santé*, PUF, Paris.
- Castel R., 1990, Le roman de la désaffiliation. A propos de Tristan et Iseut in *Le Débat*, 61.
- Castel R., 1991, La désaffiliation in Donzelot J.(dir), *Face à l'exclusion : le modèle français*, édition Esprit, Paris.
- Castel R., 1995a, *Métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris.
- Castel R., 1995b, Les pièges de l'exclusion in *Revue internationale d'action communautaire* n°34.
- Castel R., 1996, Les marginaux dans l'histoire in Paugam (dir), *L'exclusion, l'état des savoirs*, La découverte, Paris.
- Castel R., 1998, Du travail social à la gestion sociale du non-travail, *Esprit*, n°24, avril-mai.
- Charlot B., Glasman D., 1998, *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, PUF, Paris.
- Cibois P., 2000, *L'analyse factorielle*, PUF, Que sais-je ? , Paris.
- Cibois P., 1984, *L'analyse des données en sociologie*, PUF, Paris.
- Cléménçon M., Coutrot L., 1995, la relation formation-chômage, France : quelques résultats d'analyse secondaire et bilan bibliographique, *Sociologie du travail* n°4/95.
- Couppie T., Werquin P., 1994, Les itinéraires des jeunes dans les dispositifs publics d'aide à l'insertion, *Document séminaire CEREQ*, n°99, Marseille.
- Couppié T., Demazière D., 1995, Se souvenir de son passé professionnel : appel à la mémoire dans les enquêtes rétrospectives et construction sociale des données in *Bulletin de méthodologie sociologique*, n°49.
- Corcuff P., 1995, *Les nouvelles sociologies*, Nathan université, Paris.
- de Gaulejac V., Taboada Léonetti L., 1994, *La lutte des places, insertion et désinsertion*, Epi, Marseille.
- De Brier C., 1993, *Analyse du dispositif de formation professionnelle à Bruxelles*, ICHEC, Bruxelles.
- Déchaux J.M, 1995, Les services dans la parenté : fonctions, régulation, effets in Kaufman, *faire ou faire faire*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Degenne A. et Forsé M., 1994, *Les réseaux sociaux*, A.Colin, U sociologie, Paris.
- De Landsheere in R.Legendre, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Guérin, Montréal, 1993.

- Demazière D., 1992, La négociation des identités des chômeurs de longue durée, in *Revue française de sociologie*, XXXIII.
- Demazière D., 1996, Chômage et dynamique identitaire in Paugam (dir), 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs*, La découverte, Paris.
- Delruelle-Vosswinkel N., 1987, *Introduction à la sociologie générale*, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
- Deschamps I., 1993, Quelques réflexions critiques à propos du couple intégration/exclusion in *Contradictions* n°73.
- Dubar C., Dubar E., Feutrie M., Gadrey N., Hedoux J., Verschave E., 1987, *L'autre jeunesse, jeunes stagiaires sans diplôme*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Dubar C., Dubar E., Feutrie M., Gadrey N., 1988, L'autre jeunesse en formation : un « nouveau » mode de socialisation post-scolaire, *Dossier de l'Institut des Sciences du Travail*, 11.
- Dubar C., 1991, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, A. Colin, Paris.
- Dubar C., 1996, La socialisation : paradigmes, méthodes et implications théoriques, in Francq B. et Maroy C., *Formation et socialisation au travail*, de Boeck, Bruxelles.
- Dubet F. et Martucelli M., 1998, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Seuil, Paris.
- DULBEA-FTU, 1994, *Evaluation de l'objectif 3 en communauté française, 1994-1995*, Document de travail, Bruxelles.
- Durkheim E., 1977, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris.
- Eckmann Saillant M. et alii, 1994, *Jeunes sans qualification, trajectoires, situations et stratégies*, Editions Institut d'Etudes Sociales, Genève.
- Elchardus M., Glorieux I., Derks A., Pelleriaux K., 1995, *Le chômage ... à suivre : la réintégration des chômeurs de longue durée : une analyse longitudinale*, VUB, WEB.
- Eme B., Laville J.L, 1994, *Cohésion sociale et emploi*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Fitoussi J.P., 1997, *Audition au sénat en février 1997*, Ronéotype.
- Florens J.P., Fougère D. et Werquin P., 1990, Sortir du chômage : l'impact des caractéristiques individuelles de l'ancienneté et de l'indemnisation, in *Sociologie du travail* n°4.
- Forsé M., 1981, La sociabilité in *Revue mensuelle de l'INSEE*, avril.
- Furlong A., Biggart A., Cartmel F., 1996, Neighbourhoods, opportunity structures and occupational aspirations in *Sociology*, vol.30, n°3.
- Furlong A., Cartmel F., 1995, Aspirations and opportunity structures : 13-year-olds in areas with restricted opportunities in *British Journal of Guidance and counselling*, vol.23 n°3.
- Fusulier B., Mertens S., 1995, *Les entreprises de formation par le travail*, Rapport final relatif au projet d'évaluation des pratiques des EFT.

- Fusulier B., Maroy C., 1996, Formation et dynamiques identitaires in *Education permanente*, n°128.
- Galland O., 1984, Précarité et entrée dans la vie, *Revue française de sociologie*, XXV, p.49-66.
- Galland O., 1985, Formes et transformations de l'entrée dans la vie adulte, in *Sociologie du travail* 1/85.
- Galland O., 1991, *Sociologie de la jeunesse*, A.Colin, Paris.
- Goffman E., 1963, *Stigmates, Les usages sociaux des handicaps*, Editions de Minit, Paris.
- Granovetter M., 1985, Economic action and social structures : the problem of embeddedness in *American Journal of sociology*, vol 91 n°3.
- Granovetter M., 1973, The strenght of weak ties in *American Journal of sociology*, vol 78 n°6.
- Héran F., 1988, La sociabilité, une pratique culturelle, *Economie et statistiques*, n°216.
- Houzel Y., Le Vaillant M., 1995, Les trajectoires d'insertion professionnelle : une analyse des calendriers in Colloque de l' Association d'Economie Sociale.
- Howell David C., 1998, *Méthodes statistiques en sciences humaines*, De Boeck Université, Bruxelles.
- Herman G. et Van Ypersele, D., 1998, *L'identité sociale des chômeurs*, Cahiers du Cerisis 98/10, Louvain-la-Neuve.
- Jahoda M., 1979, The psychological meanings of unemployment, *New society*, 6, 492-495.
- Jaminon C. et Herman G., (1998), *Parcours d'insertion et dispositifs. Analyse des pratiques d'insertion socio-professionnelle à La Louvière*, Cahier du Cerisis 98/5, Louvain-la-Neuve.
- Jaminon, C., 1999, Dispositifs d'insertion socio-professionnelle et intégration en Belgique, le paradoxe ?, in Gauthier, M. & Guillaume, J.F. (dir.) *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Presses de l'université de Laval, Québec.
- Jaminon C., 2000a, Quelles trajectoires d'insertion pour les peu qualifiés ? in V.Vandenberghé (ed.), *La formation professionnelle continue. Transformations, contraintes et enjeux*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve.
- Jellab A., 1997, La mission locale face aux jeunes. Quelle socialisation pour quelle insertion ?, *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. CII.
- Kergoat et alii, 1998, *Le monde du travail*, La Découverte.
- Karpik L., 1972, Les politiques et les logiques d'action de la grande entreprise industrielle, *Sociologie du travail*, 1.
- Lahire B., 1996, Contexte et sciences sociales in *Annales HSS*, mars-avril n°2.
- Lalivé d'Épinay C., 1994, Significations et valeurs du travail, de la société industrielle à nos jours in de Coster M., Pichault F., *Traité de sociologie du travail*, De Boeck, Bruxelles.

- Lalive d'Epinau C., 1989, Individualisme et solidarité d'aujourd'hui in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol LXXXVI, p.15-38.
- Lalive d'Epinau, 1991, Les fondements mythiques de la morale du travail. Contribution à une théorie du mythe dans la société moderne, *Archives des sciences sociales des religions*, n°75, pp.153-168.
- Lebart L., Piron M., Morineau A., *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Dunod, Paris.
- Le Gall D., 1993, Pour une approche du fait de solitude : la sociabilité des jeunes, *Revue internationale d'action communautaire*, 26/69.
- Le Mouël, 1981, Le chômage des jeunes : des "vécus" très différents", in *Sociologie du travail*, n°2.
- Lenoir R., 1974, *Les exclus, un Français sur dix*, Le Seuil, Paris.
- Lesne M., 1984, *Lire les pratiques de formation*, Edilig, Paris.
- Liénard G., 1998, *Syllabus du cours sociologie des organisations*, OPES2139, Louvain-la-Neuve.
- Lin N., Les ressources sociales : une théorie du capital social, *Revue française de sociologie*, 1995, p.685-704.
- Maroy C., 1990., *Chômage et formation professionnelle*, CIACO, Louvain-la-Neuve.
- Maroy C., 1995, L'analyse qualitative d'entretiens in Albarello L. et alii, *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Armand Colin, Paris.
- Marquet J., 1999, *Analyse des données en sciences sociales*, notes de cours, Facultés Universitaires Saint Louis, Bruxelles.
- Marry C., 1992, Les jeunes et l'emploi : force et faiblesse des liens forts in *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, La documentation française, sous la direction de L.Coutrot et C.Dubar, Paris.
- Mauger G.,1998, Peur de s'insérer, peur de ne pas s'insérer in Charlot B., Glasman D., *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, PUF.
- Molgat M., 1999, De l'intégration à l'insertion... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec ? in Gauthier M. et Guillaume J.F, *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Presses de l'université de Laval, Québec.
- Méda D., 1995, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Alto Aubier, Paris.
- Moktar Kadourri, 1996, Place du projet dans les dynamiques identitaires in *Education permanente*, 128/1996-3.
- Nicole-Drancourt C, 1992, L'idée de précarité revisitée in *Travail – emploi*, n°52.
- Nicole-Drancourt C., Roulleau Berger L., 1995, *L'insertion des jeunes en France*, Que sais-je n° 2977, Paris.
- Nicole-Drancourt, 1991, *Le labyrinthe de l'insertion*, La documentation française, Paris.
- Nisbet R.A, 1984, *La tradition sociologique*, PUF Quadrige, Paris.

- Outin J.L, 1990, Trajectoires professionnelles et mobilité de la main d'œuvre : la construction sociale de l'employabilité, *Sociologie du travail*, n°4/90.
- Paugam (dir), 1996, *L'exclusion , l'état des savoirs*, La découverte, Paris.
- Paugam S., 1991, *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris.
- Perret B., 1995, *L'avenir du travail, les démocraties face au chômage*, Seuil, Paris.
- Pinçon M., 1986, Autoproduction, sociabilité et identité dans une petite ville ouvrière, *Revue française de sociologie*, XXVII.
- Plasman R., 1994, Estimation de l'impact en Belgique des politiques de formation sur l'emploi des jeunes chômeurs venant de terminer leurs études par l'utilisation de données individuelles, *discussion paper 94/04*, Economie du travail et de l'emploi, DULBEA, ULB.
- Pouppart J., 1993, Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche, *Sociologie et sociétés*, vol.XXV, n°2.
- Pushkar D., Arbuckle T., Conway M., Chaikelson J., Maag U., 1997, Everyday activity parameters and competence in older adults in *Psychology and aging*, Vol.12, n°4.
- Rouleau-Berger L., 1997, L'expérience de la précarité juvénile dans les espaces intermédiaires, *Formation emploi*, n°57.
- Rouleau-Berger L., 1999, Pour une approche constructiviste de la socialisation des jeunes in Gauthier M., Guillaume J.F, *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Les Presses de l'Université de Laval, Québec.
- Rodrigo Ruz Torres, 1995, *Chômage et formation professionnelle en communauté française : une analyse de durée*, ETE-DULBEA.
- Ruquoy D., Hiernaux J.P, 1986, *Travail : ras-le-bol? Jouissance? Le travail vu par des jeunes travailleurs et chômeurs*, Editions Vie ouvrière, Bruxelles.
- Sainsaulieu R., 1995, Emploi, travail et cohésion sociale in *l'entreprise et l'Homme*, 3/1995.
- Sainsaulieu R., 1977, *L'identité au travail : les effets culturels de l'organisation*, Presses de la fondation national des sciences politiques.
- Schnapper D., 1996, Intégration et exclusion dans les sociétés modernes in *L'exclusion, l'état des savoirs*, la Découverte, Paris.
- Schnapper D., 1981, *L'épreuve du chômage*, Gallimard, Paris.
- Schnapper D.,1989, Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux in *Revue française de sociologie*, XXX, 3-29.
- Schnapper D.,1994, Travail et chômage, in De Coster M. Et Pichault F., *Traité de sociologie du travail*, De Boeck, Bruxelles.
- Sigot J.C, Werquin P., 1993, *les mesures d'aide publique dans la dynamique d'insertion des jeunes*, CERREQ, BREF.
- Simar L., 1999, *Applied multivariate data analysis*, Institut de statistiques.

- Stankiewicz F., 1993, *L'efficacité des stages de formation, le cas des demandeurs d'emploi de bas niveau de qualification*, Formation-emploi n°41.
- Stankiewicz F., Foudi R., Trelcat M.H., 1993, L'efficacité des stages de formation. Le cas des demandeurs d'emploi de bas niveau de qualification, *Formation-emploi n°41*.
- Tessaring M., 1998, *Formation pour une société en mutation. Rapport sur la recherche actuelle en formation et enseignement professionnel en Europe*, CEDEFOP, Luxembourg.
- Tilman F., 1983, Une culture technique pour aujourd'hui in *Humanités chrétiennes n°2*.
- Touraine A., 1992, *Critique de la modernité*, Fayard, Paris.
- Underlid K., 1996, Activity during unemployment and mental health, *Scandinavian Journal of Psychology*, n°37.
- Van der Linden B., 1995, *Effets de perte sèche et de substitution des formations professionnelles et des aides à l'embauche : une évaluation par enquête auprès des employeurs*, Bulletin de l'IRES, n°180, Louvain-la-Neuve.
- Van der Linden B., 1996, Indemnisation et fréquence de sortie du chômage : un essai d'évaluation pour la Belgique, *Bulletin de documentation du Ministère des Finances*, vol.56.
- Vassileff J., 1991, *La pédagogie du projet en formation Jeunes et adultes*, Chronique sociale, Lyon.
- Werquin P., 1996, De l'école à l'emploi : les parcours précaires in Paugam S., *L'exclusion, l'état des savoirs*, la Découverte, Paris.
- Werquin P., 1996, La relation formation-emploi in *Informations sociales*, n°51.
- Werquin P., 1997, 1986-1996 : dix ans d'intervention publique sur le marché du travail des jeunes in *Economie et statistiques*, n°304-305.
- Wuhl, 1996, *Politiques de l'emploi et politiques d'insertion : quelques perspectives*, in S.Paugam *L'exclusion, l'état des savoirs*, la Découverte, Paris.
- Xiberras M., 1998, (2è édition), *Les théories de l'exclusion*, Armand Colin, Paris.

VI. TABLE DES MATIERES

I. Introduction²

II. De l'intégration à l'affiliation 7

1. Conceptions sociologiques de l'intégration	8
A. Conception fonctionnaliste	8
B. Conception conflictuelle	11
C. Conception constructiviste	14
2. Conceptions de l'intégration dans le champ du chômage	19
A. Approche unidimensionnelle : le concept d'insertion	19
B. Approche multidimensionnelle	20
1. L'exclusion	21
2. La désinsertion	22
3. La disqualification sociale	23
4. La désaffiliation	24
5. Conclusion	25
3. Etudes empiriques traitant de l'insertion professionnelle	28
A. Analyses unidimensionnelles	28
1a. Les trajectoires et déterminants de l'insertion	28
1b. L'effet du dispositif d'insertion	30
2. Le « rapport à l'activité » comme processus d'insertion	34
3. Le chômage, résultante de déterminismes sociaux	37
4. L'insertion, résultante de stratégies	40
5. L'insertion définie par l'identité sociale des chômeurs	41
6. L'insertion comme une réflexivité par rapport à la socialisation	45
B. Analyses multidimensionnelles	50
1. Le passage de l'adolescence à la vie adulte.	51
2. La « culture de l'aléatoire »	53
3. Les stratégies et phases de désinsertion	54
4. Les identités sociales et rapports sociaux	56
C. Conclusion sur les études empiriques	57
4. Problématique : l'affiliation	59
A. L'emploi : valeur centrale	62
B. Les sociabilités	69
Déterminants de la sociabilité	71
C. Emploi et sociabilités : quelles relations ?	73

1. Les sociabilités influencent l'emploi	73
2. L'emploi influence les sociabilités	76
3. Interdépendance de l'emploi et des sociabilités	77
D. Modèle d'analyse	79
1. Processus d'affiliation : hypothèses	79
2. Profils individuels	84

III. Partie empirique 90

1. Le contexte : La Louvière	92
2. Analyse des dispositifs	94
A. Logique d'action du dispositif	94
B. Typologie des logiques d'action des dispositifs d'insertion socio-professionnelle	95
C. Modèle d'analyse	97
1. Description du dispositif	97
2. Projet de formation ou de mise à l'emploi	97
3. Processus d'apprentissage	98
D. Analyse des dispositifs d'insertion	105
3. Analyse statistique des trajectoires	1
A. Méthodologie	112
1. La population	112
2. Caractéristiques de la population	115
3. Les questionnaires	117
4. La procédure	117
5. Contrôle des biais dûs aux abandons	118
B. Le processus d'affiliation	120
1. Insertion professionnelle	120
2. Trajectoires d'insertion professionnelle	126
3. Sociabilités	128
4. Conclusion	135
5. Affiliation	135
6. Conclusion sur l'affiliation et son processus	140
C. Influence des facteurs sur le processus d'affiliation	142
1. Les analyses de correspondance : remarques générales	142
2. Relations entre variables explicatives du processus d'affiliation et processus d'affiliation : des analyses de correspondance	144
3. Analyse du profil général en fonction du processus d'affiliation : analyse de correspondance générale	146

4. Analyse en clusters des variables explicatives du processus d'affiliation _____	153
5. Mise en parallèle des deux analyses _____	156
D. Profils et processus d'affiliation _____	157
E. Relations entre facteurs et dispositifs d'insertion _____	158
F. Synthèse _____	163
Le processus d'affiliation _____	163
Quelle interaction entre dispositifs d'insertion et trajectoires ? _____	165
Les déterminants du processus d'affiliation _____	165
4. Analyse qualitative des trajectoires _____	168
A. Méthodologie _____	168
B. Modèle d'analyse _____	171
1. Profil _____	171
2. Emploi _____	172
3. Réseau relationnel _____	173
4. Stratégies d'affiliation _____	177
C. Analyse de l'affiliation _____	178
1. L'affiliation générale : interdépendance entre les dimensions _____	179
2. La vulnérabilité : hiérarchisation des dimensions _____	191
3. L'affiliation domestique : repli sur la famille _____	205
4. Les individus en désaffiliation modérée : faible ouverture vers les liens faibles _____	220
D. Conclusion _____	226
5. Analyse quantitative et qualitative : quelle complémentarité ? _____	234
<i>IV. Conclusions</i> 240	
Rappel de la démarche _____	241
Résultats empiriques _____	242
Du concept « affiliation » à son opérationnalisation _____	249
Perspectives socio-politiques _____	253
<i>V. Bibliographie</i> 256	